



fordowner.com



ford.ca

Manuel du propriétaire **F-150** 2014



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2013

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 20130830213743

Sommaire

Introduction

À propos de ce manuel.....	7
Glossaire des symboles.....	7
Enregistrement de données	9
Proposition 65 de la Californie.....	11
Perchlorate.....	11
Ford Credit.....	12
Pièces de rechange recommandées	12
Avis spéciaux.....	13
Équipement de communication mobile.....	13
Options uniques d'exportation.....	14

Sécurité enfants

Généralités.....	15
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	17
Rehausseurs.....	19
Installation de sièges d'enfant	21
Verrouillage sécurité enfants.....	30

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....	32
Utilisation des ceintures de sécurité.....	33
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	36
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	37
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	37
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	39

Personal Safety System™

Personal Safety System™.....	40
------------------------------	----

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....	41
----------------------------------	----

Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	42
Capteur de poids du passager avant.....	43
Sacs gonflables latéraux.....	48
Safety Canopy™.....	49
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	51
Mise au rebut de l'airbag.....	52

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	53
Télécommande.....	53
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	57

MyKey™

Principes de fonctionnement.....	58
Création d'un dispositif MyKey.....	59
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	60
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	61
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	61
Diagnostic de panne MyKey.....	62

Serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	63
Entrée sans clé.....	65

Sécurité

Système antivol passif.....	68
Alarme antivol.....	69

Marchepieds à déploiement électrique

Utilisation des marchepieds à déploiement électrique.....	71
---	----

Sommaire

Volant

Réglage du volant.....	73
Commande audio.....	74
Commande vocale.....	75
Programmeur de vitesse.....	75
Commande de l'affichage d'information.....	76

Pédales

Réglage des pédales.....	77
--------------------------	----

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....	78
Essuie-glaces automatiques.....	78
Lave-glaces.....	79

Eclairage

Commande d'éclairage.....	80
Phares automatiques.....	80
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	81
Feux de jour.....	81
Phares antibrouillards avant.....	82
Clignotants.....	82
Éclairage intérieur.....	83

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....	85
Rétroviseurs extérieurs.....	86
Rétroviseur intérieur.....	89
Pare-soleil.....	90
Toit ouvrant.....	90

Combiné des instruments

Jauges.....	92
Témoins et indicateurs.....	94
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	97

Affichage d'information

Généralités.....	98
Messages d'information.....	112

Chauffage et climatisation

Commande manuelle de la température.....	123
Commande manuelle de la température.....	124
Commande automatique de la température.....	126
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	128
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	128
Démarrage à distance.....	129

Sièges

Positions assises appropriées.....	131
Appui-tête.....	131
Sièges à commande manuelle.....	134
Sièges à commande électrique.....	135
Fonction de mémorisation.....	136
Sièges arrière.....	137
Sièges chauffants.....	138
Sièges ventilés.....	140
Accoudoir avant.....	141
Accoudoir arrière.....	141

Ouvre-porte de garage universel

Ouvre-porte de garage universel.....	142
--------------------------------------	-----

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....	151
------------------------------------	-----

Espaces de rangement

Console centrale.....	153
Console de pavillon.....	153

Sommaire

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....	154
Commutateur d'allumage.....	154
Démarrage d'un moteur à essence.....	155
Chauffe-moteur.....	156

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....	158
Qualité du carburant.....	159
Panne de carburant.....	160
Ravitaillement.....	161
Consommation de carburant.....	163
Système antipollution	165

Boîte de vitesses

Boîte de vitesses automatique.....	168
------------------------------------	-----

Quatre roues motrices

Utilisation des quatre roues motrices	175
---	-----

Pont arrière

Différentiel à glissement limité	185
Différentiel autobloquant électronique	185

Freins

Généralités.....	187
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	187
Frein de stationnement.....	188
Aide au démarrage en côte.....	188

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....	190
Utilisation de l'antipatinage.....	190

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement.....	191
----------------------------------	-----

Utilisation du contrôle de stabilité.....	192
---	-----

Gestion du terrain

Principes de fonctionnement.....	194
Utilisation du contrôle en descente.....	194

Aides au stationnement

Aide au stationnement.....	196
Caméra de rétrovision	197

Programmateur de vitesse

Principes de fonctionnement.....	200
Utilisation du régulateur de vitesse.....	200

Aides à la conduite

Direction.....	202
----------------	-----

Transport de charge

Limite de charge.....	204
Hayon.....	212

Remorquage

Traction d'une remorque.....	217
Fonction de stabilisation de la remorque.....	218
Poids de remorquage recommandés.....	219
Vérifications de remorquage essentielles.....	228
Transport du véhicule.....	236
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	237

Conseils de conduite

Rodage.....	240
Conduite économique.....	240
Conduite dans l'eau.....	241
Couvre-plancher.....	241
Déneigement.....	242

Sommaire

Dépannage

Assistance dépannage.....	246
Feux de détresse.....	247
Coupure de carburant	247
Démarrage-secours du véhicule.....	248
Système d'alerte après impact.....	250

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires	251
En Californie (États-Unis seulement)	252
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	253
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	254
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	254
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	256
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	256
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	257

Fusibles

Remplacement d'un fusible.....	258
Tableau de spécifications des fusibles.....	259

Entretien

Généralités.....	270
Ouverture et fermeture du capot.....	271
Aperçu sous le capot - 3,5 L Ecoboost™.....	272
Aperçu sous le capot - 3,7 L.....	273
Aperçu sous le capot - 5 L.....	274
Aperçu sous le capot - 6,2 L.....	275
Jauge d'huile moteur.....	276
Vérification de l'huile moteur.....	276

Vérification du liquide de boîte de transfert.....	277
Vérification du liquide de refroidissement.....	278
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	282
Vérification du liquide de frein.....	282
Vérification du liquide de lave-glace.....	283
Vérification du liquide de direction assistée.....	283
Filtre à carburant.....	283
Remplacement de la batterie de 12 V	284
Remplacement du filtre à air - 3,5 L Ecoboost™.....	286
Remplacement du filtre à air - 3,7 L/5 L/6,2 L.....	288
Vérification des balais d'essuie-glace.....	289
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	290
Réglage des phares.....	290
Dépose d'un phare.....	292
Remplacement d'une ampoule.....	293
Tableau de spécifications des ampoules.....	295

Entretien du véhicule

Généralités.....	297
Produits de nettoyage.....	297
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	297
Nettoyage des roues en alliage.....	297
Nettoyage de l'extérieur.....	298
Cirage.....	299
Nettoyage du moteur.....	299
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	300
Nettoyage de l'habitacle.....	300
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	301
Nettoyage des sièges en cuir.....	302

Sommaire

Entreposage du véhicule.....	303	Port USB	375
Roues et pneus		Centrale multimédia.....	375
Généralités.....	306	SYNC™	
Entretien des pneus.....	308	Généralités.....	376
Utilisation de chaînes à neige.....	325	Utilisation de la reconnaissance vocale	378
Système de surveillance de la pression des pneus.....	326	Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	381
Changement d'une roue.....	332	Applications et services du système SYNC™	394
Spécifications techniques.....	340	Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	403
Capacités et spécifications		Dépannage du système SYNC™	412
Spécifications du moteur.....	341	MyFord Touch™	
Pièces Motorcraft.....	343	Généralités.....	419
Numéro d'identification du véhicule....	343	Paramètres.....	428
Étiquette d'homologation du véhicule.....	344	Divertissement.....	440
Désignation du code de boîte de vitesses.....	345	Téléphone.....	461
Spécifications techniques.....	346	Information.....	467
Accessoires		Climatisation.....	478
Accessoires.....	352	Navigation.....	481
Ford Protect		Appendices	
Ford Protect.....	354	Contrat de licence de l'utilisateur final.....	491
Chaîne audio		Entretien de votre véhicule	
Généralités.....	357	Entretien usuel — Généralités.....	508
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM.....	358	Entretien périodique normal.....	512
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/SYNC/Radio satellite.....	360	Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	517
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/SYNC/Radio satellite.....	364	Dossier d'entretien périodique	523
Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/FM/CD.....	367		
Audio numérique	368		
Radio par satellite.....	371		
Prise d'entrée auxiliaire.....	374		

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi un véhicule Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous connaîtrez votre véhicule, meilleure sera votre sécurité et plus grand sera le plaisir que vous aurez à le conduire.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser les systèmes à commandes vocales dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales pouvant affecter l'utilisation des appareils électroniques en conduisant.

Note : ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Note : certaines des illustrations du présent manuel peuvent être utilisées pour divers modèles, et peuvent ainsi vous sembler quelque peu différentes sur votre véhicule. Toutefois, l'essentiel de l'information dans les illustrations est toujours exact.

Note : utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Note : remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il est essentiel au véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

A Côté droit

B Côté gauche

Protection de l'environnement

La protection de l'environnement, c'est l'affaire de tous! Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides, des lubrifiants et des produits de nettoyage usés représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire

Introduction



Système de climatisation



Freins antiblocage



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles



Batterie



Électrolyte



Liquide de frein - sans produits pétroliers



Système de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclez la ceinture de sécurité



Sac gonflable avant



Antibrouillard avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Pare-brise chauffant



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur

Introduction



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Condamnation des glaces à commande électrique



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. De plus, pendant l'entretien ou la réparation de votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic et partager ces données aux fins d'amélioration du véhicule. Pour les États-Unis seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction de rapport sur l'état du véhicule du système SYNC, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée et que ces données puissent être utilisées à des fins diverses. Voir **SYNC™** (page 376).

Introduction

Enregistrement des données d'événement

Le but principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule;
- la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Note : *Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée, ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.*

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraint par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Introduction

Note : *Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent au système SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir SYNC™ (page 376).*

De plus, lorsque vous utilisez le service d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements (selon l'équipement, É.-U. uniquement), le service utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel, la trajectoire et la vitesse du véhicule (" données de conduite du véhicule ") afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas ces données, n'utilisez pas ce service. Ford Motor Company et les fournisseurs qui offrent ces services n'enregistrent pas les données de

conduite du véhicule. Consultez les modalités sur le service d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements pour obtenir de plus amples renseignements. Voir SYNC™ (page 376).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENT



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, comme les modules de sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande peuvent contenir du perchlorate. Des précautions spéciales de manipulation peuvent être nécessaires pour l'entretien et la mise à la casse du véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Introduction

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

FORD CREDIT

(États-Unis seulement)

Le Crédit Ford offre un vaste éventail de programme de financement et de location pour vous aider à acquérir votre véhicule. Si vous avez opté pour les services de Crédit Ford pour financer ou louer votre véhicule, nous vous en remercions.

Vous pouvez communiquer avec nous de diverses façons pour gérer votre compte.

Téléphone : 1 800 727-7000

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Crédit Ford, et sur le gestionnaire de compte, visitez le site Web www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Votre véhicule a été conçu en fonction des normes les plus rigoureuses au moyen de pièces de qualité. Nous vous recommandons d'exiger des pièces d'origine Ford et Motorcraft d'origine pour la maintenance périodique ou la réparation de votre véhicule. Vous pouvez aisément identifier les pièces Ford et Motorcraft d'origine en recherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Pour vous assurer de profiter de votre véhicule des années durant, il est recommandé de suivre nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications énoncées dans le manuel du propriétaire. Les pièces Ford et Motorcraft d'origine satisfont à ces exigences ou les surpassent.

Réparation en cas de collision

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de réparation Ford d'origine satisfont à nos normes rigoureuses en termes d'ajustement, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance. Durant la conception du véhicule, nous confirmons que ces pièces réalisent le niveau de protection prévu en tant que système entier. Exigez des pièces de réparation Ford d'origine pour vous assurer de toujours bénéficier de ce niveau de protection.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de remplacement couvertes par une garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule à cause d'une défectuosité d'une pièce qui n'est pas fabriquée par Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Consultez les modalités de la garantie Ford pour obtenir de plus amples renseignements.

Introduction

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire pour obtenir tous les détails sur la Garantie limitée de véhicule neuf de votre véhicule.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 41).



Ne placez **JAMAIS** un siège de sécurité enfant ou un porte-bébé orienté dos à la route sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement le présent Manuel du propriétaire. Votre véhicule n'est pas une voiture de tourisme. Comme c'est le cas avec ce type de véhicule, le fait de conduire de façon imprudente peut entraîner la perte de la maîtrise du véhicule, son renversement, des blessures ou la mort.

Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige

Voir **Déneigement** (page 242).

Utilisation de votre véhicule comme ambulance

N'utilisez pas votre véhicule comme ambulance. Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance Ford.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

Introduction

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et l'équipement de série peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations de la National Highway Traffic Safety Administration ou de tout autre organisme de sécurité sur les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids ou représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA et de

AVERTISSEMENTS

consulter votre pédiatre afin de vous assurer que votre siège enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de sièges enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou consultez le site <http://www.nhtsa.dot.gov>. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance St-Jean pour trouver un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou, pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le ministère provincial des Transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean ou en visitant le site d'Ambulance St-Jean sur Internet ou avec Transports Canada au 1 800 333-0371 (<http://www.tc.gc.ca>). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles à l'enfant.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 43).

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant dos à la route devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant le plus grand et le plus lourd devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

AVERTISSEMENTS



Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la grosseur, la hauteur, le poids et l'âge de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue pour enfants de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue pour enfants incorrectement installé ou utilisé, ou non adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Le passager ne pourra pas protéger l'enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.



N'utilisez jamais de coussins, de livres ni de serviettes de bain pour surélever l'assise de l'enfant. Ces objets peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.



Attachez toujours un siège de sécurité enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et accroître les risques de blessures aux occupants.



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.



Pour éviter d'éventuels risques de blessure, ne laissez pas d'enfant ou d'animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combinés de l'enfant et du siège	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (ancrages inférieurs et point d'ancrage supérieur)	Système LATCH (ancrages inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et point d'ancrage supérieur	Ceinture de sécurité et système LATCH (ancrages inférieurs et point d'ancrage supérieur)	Ceinture de sécurité seulement
Siège de sécurité enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29 kg (65 lb)		X			X
Siège de sécurité enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29 kg (65 lb)					X
Siège de sécurité enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège de sécurité enfant orienté vers l'avant	Plus de 29 kg (65 lb)			X	X	

Note : Le siège de sécurité enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de relever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Appuie-tête** (page 131).

Sécurité enfants

REHAUSSEURS

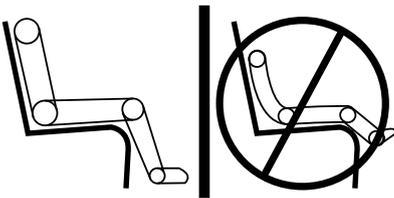
AVERTISSEMENT



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :



E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.

Sécurité enfants



Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

E70710

- Rehausseur à dossier haut



E142596



E142597

Sécurité enfants

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant



E142594

Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant moins de 18 kg (40 lb) ou moins (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures de sécurité trois points

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège de sécurité enfant orienté dos à la route devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège de sécurité enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.

 Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne doivent utiliser que les places auxquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui correspond à cette place.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez en position verticale le dossier du siège sur lequel doit être fixé le siège de sécurité enfant.
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Effectuez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

Sécurité enfants

Note : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.



E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



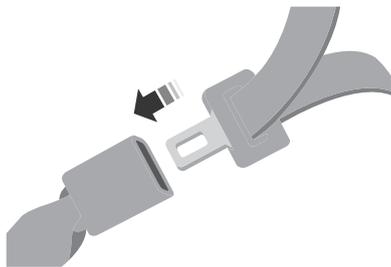
E142529

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Note : Le mode de blocage automatique est disponible pour les sièges de passager avant et arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Sécurité enfants

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



E142533

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège de sécurité enfant à votre véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle contribue également à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant, le cas échéant.



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé.

Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité des passagers.

Utilisation de ceintures trois points (place avant centrale)

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège de sécurité enfant. Si vous devez installer un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Ne placez jamais un siège de sécurité enfant orienté dos à la route devant un sac gonflable activé.

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS



Utilisez toujours la ceinture de sécurité trois points à la place centrale.

La sangle située au-dessous de la languette constitue la partie sous-abdominale de la ceinture trois points et la sangle au-dessus de la languette constitue la partie baudrier.



E142528

1. Placez le siège de sécurité enfant dans le siège central avant.



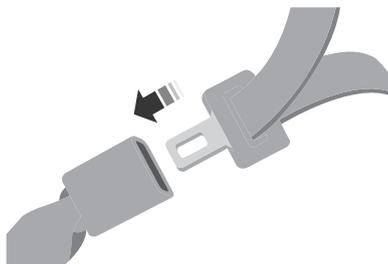
E162708

2. Faites glisser la languette vers le haut.



E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble près de la languette, faites passer la languette et la ceinture à travers le siège de sécurité enfant, en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

Sécurité enfants



E142533

5. En poussant vers le bas avec votre genou sur le siège de sécurité enfant, tirez le boudrier de la ceinture pour serrer la partie sous-abdominale de la ceinture trois points.
6. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler et éliminer le jeu de la ceinture pour bien fixer le siège de sécurité enfant dans le véhicule.
7. Attachez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant, le cas échéant.



E142534

8. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

9. Vérifiez de temps en temps que la ceinture trois points ne s'est pas relâchée. Le boudrier doit être serré pour maintenir la ceinture sous-abdominale bien serrée en cas de collision.

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège de sécurité enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien CPST.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)

AVERTISSEMENTS



Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité ou à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne doivent utiliser que les places auxquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

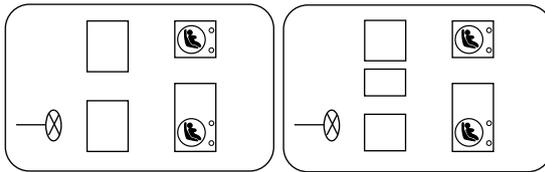
Sécurité enfants

Certains sièges de sécurité enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège de sécurité enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures si l'on choisit de ne pas utiliser les ancrages inférieurs. Pour les sièges de

sécurité enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs pour l'installation de sièges de sécurité enfant aux places suivantes (Ce système d'ancrage n'est pas disponible dans le F-150 à cabine simple) :

Cabine double et SuperCrew



E166694



E166695

Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH se trouvent à la section arrière de la banquette arrière entre le coussin et le dossier. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège de sécurité enfant à boucles de verrouillage.

Veuillez suivre les directives plus loin dans le présent chapitre au sujet de l'ancrage des sièges de sécurité enfant au moyen de sangles de retenue.

N'installez les fixations inférieures du siège de sécurité enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Sécurité enfants

Utilisation des points d'ancrage inférieurs du côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT



L'espacement centre à centre normalisé des ancrages inférieurs du système LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les ancrages inférieurs LATCH de la place centrale sauf si les instructions du fabricant du siège de sécurité enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des ancrages inférieurs à la place centrale arrière de deuxième rangée est de 652 mm (25,7 po). L'espacement centre à centre normalisé des ancrages inférieurs du système LATCH est de 280 millimètres (11 po). Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges d'enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture peuvent être installés à cette place seulement si les instructions du siège d'enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège d'enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège d'enfant y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez sur le siège de sécurité enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des ancrages inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue

Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège de sécurité enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

Les places arrière de votre véhicule peuvent être dotées de points d'ancrage pour sangle de retenue situés derrière les sièges, aux emplacements indiqués dans les illustrations suivantes.

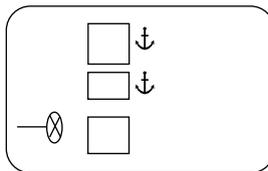
Les pattes d'ancrage de votre véhicule peuvent être les boucles des sangles se trouvant au-dessus du dossier de siège ou un support d'ancrage situé derrière le siège, sur le bord arrière du coussin de siège.

La banquette arrière des véhicules à cabine double et SuperCrew est dotée de trois sangles, situées le long de la partie supérieure des dossiers de sièges, qui servent de boucles pour acheminer les sangles de retenue de siège de sécurité enfant et boucles d'ancrage.

Sécurité enfants

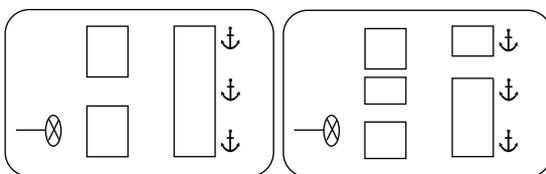
Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

Cabine simple



E166696

SuperCrew et cabine double



E166697

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Si vous installez un siège de sécurité enfant muni de fixations rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège de sécurité enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège de sécurité enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

Une fois le siège de sécurité enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Fixation des sangles de retenue sur le siège avant (cabine simple)

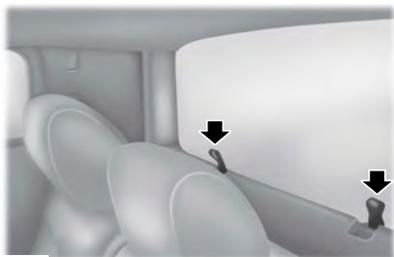
1. Faites passer la sangle de retenue du siège de sécurité enfant par-dessus le dossier de siège et sous l'appuie-tête.

Note : *Si votre véhicule est équipé d'appuie-têtes réglables, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête, entre les deux tiges. Sinon, faites passer la sangle du siège de sécurité enfant par-dessus le dossier du siège.*

2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie. Vous devrez peut-être tirer le dossier de siège vers l'avant pour accéder aux points d'ancrage. Assurez-vous que la banquette est bloquée à la verticale avant d'y installer le siège de sécurité enfant.
3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.

Sécurité enfants

Sièges du passager et central d'une cabine simple (située sur le panneau arrière)



E166698

Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège de sécurité enfant risque de se détacher en cas de collision.



E166699

4. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège de sécurité enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si votre siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue et que le fabricant du siège de sécurité enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

Fixation des sangles de retenue sur la banquette arrière (cabine double et SuperCrew)



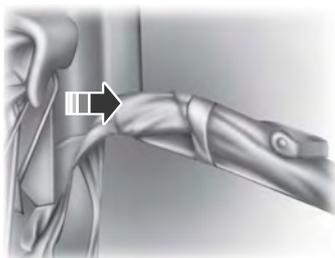
E167009

La banquette arrière est dotée de trois sangles à boucle situées juste au-dessus de l'arrière du dossier, le long de la bordure inférieure de la lunette arrière. Utilisez ces sangles comme boucles d'acheminement et d'ancrage pour trois sangles de retenue de siège de sécurité enfant maximum.

Par exemple, la boucle centrale peut servir à acheminer la sangle du siège de sécurité enfant à la place centrale arrière et servir également de boucle d'ancrage pour les sièges de sécurité enfant posés aux places latérales arrière.

De nombreuses sangles de retenue ne peuvent être tendues si la sangle est accrochée à la boucle située directement derrière le siège de sécurité enfant. Pour tendre adéquatement la sangle de retenue :

Sécurité enfants



E162714

1. Acheminez la sangle de retenue sous l'appui-tête et à travers la boucle se trouvant directement derrière le siège de sécurité enfant.



E162715

2. Acheminez la sangle de retenue derrière les supports de l'appui-tête, puis vers une boucle se trouvant derrière une place adjacente et fixez le crochet de la sangle dans la boucle. Du côté passager, acheminez la sangle derrière la fixation du baudrier du siège central. Acheminez toujours la sangle de retenue dans la boucle de guidage. Le montant de soutien de l'appui-tête maintient fermement le siège de sécurité enfant, mais le support de l'appui-tête n'est pas assez résistant pour retenir le siège de sécurité enfant en cas de collision.
3. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège de sécurité enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si votre siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue et que le fabricant du siège de sécurité enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.



E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Sécurité enfants

Côté droit

Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

-  Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.
-  Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.
-  Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles pour l'enfant.
-  Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.
-  Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.
-  En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

AVERTISSEMENTS

-  Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité précise constituée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le boudoir que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) N'acheminez jamais le boudoir autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.
-  Dans la mesure du possible, les enfants âgés de douze ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Autrement, vous pourriez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.
-  Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé, exposé au soleil, et peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.
-  Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Tous les sièges du véhicule sont dotés d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

La ceinture de sécurité comprend :

- Des ceintures de sécurité trois points;
- Un boudoir avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité conducteur);

Ceintures de sécurité

- Un dispositif de réglage de la hauteur aux places latérales avant;
- Un tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant;
- Un capteur de tension de ceinture à la place passager avant latérale;



- Un témoin et un carillon de ceinture de sécurité;



- Des détecteurs d'impact et un système d'auto-surveillance avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour serrer la ceinture de sécurité en cas d'activation. En cas de collision latérale, frontale ou quasi frontale ou de capotage, les tendeurs peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

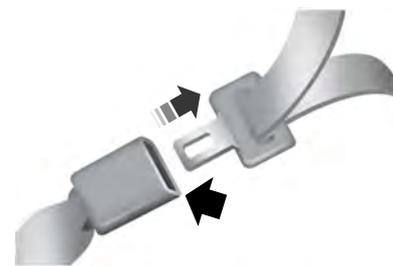
UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bien bloquée dans la boucle.



E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Utilisation de la ceinture de sécurité avec languette autobloquante (siège central avant)

La languette autobloquante glisse le long de la sangle lorsque la ceinture est rangée ou pendant le port de la ceinture. Lorsque vous bouclez la ceinture trois points, la languette autobloquante vous permet de raccourcir la partie sous-abdominale, mais

Ceintures de sécurité

pince la sangle pour empêcher la partie sous-abdominale de s'allonger. La languette autobloquante est conçue pour glisser pendant une collision. Portez toujours le baudrier correctement et sans jeu au niveau de la section sous-abdominale ou du baudrier.

Avant de pouvoir boucler une ceinture trois points à languette autobloquante, il vous faudra peut être tirer sur la sangle sous-abdominale pour l'allonger.



E162708

1. Pour allonger la sangle sous-abdominale, tirez un peu la sangle du baudrier hors de l'enrouleur.
2. Pendant que vous maintenez la sangle sous la languette, saisissez l'extrémité métallique de la languette de façon à ce qu'elle soit parallèle à la sangle et faites glisser la languette vers le haut.
3. Prévoyez une longueur suffisante de ceinture sous-abdominale pour que la languette puisse atteindre la boucle.

Bouclage de la languette autobloquante

AVERTISSEMENT

 La ceinture sous-abdominale doit être positionnée aussi bas que possible sur les hanches et non autour de la taille.

1. Tirez la ceinture trois points de l'enrouleur jusqu'à ce que la partie baudrier de la ceinture soit suffisamment sortie pour la faire passer au milieu de l'épaule et sur la poitrine.
2. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée. Si elle l'est, remettez-la en position normale.
3. Engagez la languette dans la boucle appropriée jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et qu'un déclic se fasse entendre.
4. Assurez-vous que la languette est bien enclenchée dans la boucle en tirant dessus.

Lorsque la ceinture trois points à languette autobloquante est bouclée, elle s'adapte à vos mouvements. Cependant, en cas de freinage ou de virage brusque, ou en cas de collision à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mi/h), la ceinture de sécurité se bloque pour réduire la propulsion de l'occupant vers l'avant.

Système de retenue pour femmes enceintes

AVERTISSEMENT

 Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi respecter ces consignes.

Ceintures de sécurité



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points bas sur les hanches, au-dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Après toute collision, le système de ceinture de sécurité de tous les occupants doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.



L'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Les risques de blessures pourraient augmenter en cas de collision si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier type de mode de blocage et les ceintures de sécurité du passager avant et des passagers arrière sont munies des deux types de mode de blocage, comme il est décrit ci-dessous :

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Le cas échéant, laissez la ceinture se rétracter légèrement, puis tirez de nouveau sur la sangle, lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement prébloqué. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Utilisez ce mode chaque fois qu'un siège de sécurité enfant est installé à la place passager latérale avant d'un véhicule à cabine simple, cabine double, cabine SuperCrew ou à toute place arrière d'un véhicule à cabine double ou cabine SuperCrew. La ceinture de sécurité de la place centrale avant en option est munie

Ceintures de sécurité

d'un mécanisme de blocage. Les enfants de 12 ans et moins doivent prendre place, dans la mesure du possible, sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 15).

Comment utiliser le mode de blocage automatique



E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le boudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.

Laissez la ceinture se rétracter. Des déclics se font entendre durant cette opération. Ces déclics indiquent que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Annulation du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Rallonge de ceinture de sécurité

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du boudrier sur la poitrine.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, procurez-vous une rallonge de ceinture de sécurité chez un concessionnaire autorisé.

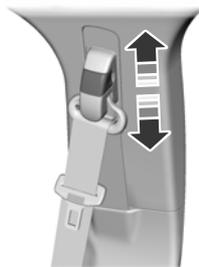
N'utilisez qu'une rallonge provenant du fabricant de la ceinture que vous voulez allonger. L'identité du fabricant figure sur l'étiquette apposée à l'extrémité de la sangle. N'utilisez une rallonge que si la ceinture de sécurité entièrement déroulée est trop courte.

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT



Placez le régleur de hauteur de la ceinture pour que le boudrier repose au milieu de l'épaule. Si le boudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.



E145664

Réglez la hauteur du boudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Pour ajuster la hauteur du boudrier :

1. Tirez sur le bouton et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou vers le bas.
2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

Ceintures de sécurité

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Belt-MinderMD

Cette fonction complète la fonction d'avertissement de bouclage de ceinture de sécurité. Elle rappelle au conducteur ou au passager avant que sa ceinture est débouclée en faisant retentir le carillon par intermittence et en allumant le témoin de bouclage de ceinture de sécurité.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si un siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-MinderMD lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Ceintures de sécurité

Si...	Alors...
Les ceintures du conducteur et du passager avant sont bouclées avant d'établir le contact ou lorsque moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas bouclée lorsque le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et qu'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder est activé – Le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes toutes les 25 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant une minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et plus d'1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder est activé – Le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes toutes les 25 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Activation et désactivation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système permette de désactiver le dispositif Belt-Minder, ce dernier est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le système en conduisant le véhicule.

Note : Les fonctions de rappel Belt-MinderMD de bouclage des ceintures conducteur et passager se désactivent ou s'activent indépendamment. Au moment de la désactivation ou de l'activation de la fonction d'un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

Note : Si vous utilisez une clé MyKey, vous ne pouvez pas désactiver le dispositif Belt-Minder. De plus, si le dispositif Belt-Minder avait été désactivé, il sera réactivé lors de l'utilisation de MyKey. Voir MyKey™ (page 58).

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'effectuer la programmation.

Avant de débiter, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré;
 - La boîte de vitesses est en position de stationnement (P);
 - Le contact est coupé;
 - La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas bouclée.
1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.

Ceintures de sécurité

2. Attendez que le témoin des ceintures de sécurité s'éteigne (environ une minute). L'étape 3 doit être effectuée dans un délai de 30 secondes suivant l'extinction du témoin de bouclage de ceinture de sécurité.
3. À une vitesse moyenne, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois, en terminant la séquence avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume.
4. Pendant que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité clignote en guise de confirmation.
 - Ceci désactivera le dispositif s'il est activé.
 - Ceci activera le dispositif s'il est désactivé.

de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiées après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 297).

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides

Personal Safety System™

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System) assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnalisé de votre véhicule comporte les éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant,
- ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie (première rangée seulement) et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité,
- capteur de position du siège du conducteur,
- capteur de poids du passager avant,
- témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager,
- capteurs de gravité d'impact avant,
- module de commande des dispositifs de retenue avec détecteurs d'impact et de décélération,
- témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur,
- câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les prétendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le capteur de poids du passager avant et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System?

Le système de sécurité Personal Safety System peut adapter le déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer les prétendeurs de ceinture de sécurité et une ou deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.

 Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés au moyen d'un système de retenue pour enfants. Vous augmentez sinon considérablement le risque de blessures graves voire mortelles.

 Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant dos à la route devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant face à la route sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaire ou leurs fusibles au risque de subir des blessures graves voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS

 Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour éviter de vous blesser, ne les touchez pas après le déploiement.

 Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables constituent un dispositif de retenue supplémentaire et sont conçus pour être utilisés conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager avant de droite de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force et peuvent ainsi causer des blessures.

Note : *Lors du déploiement, le sac gonflable produit un bruit sourd et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Cela est normal.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion qui sert à gonfler le sac. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent être présentes et irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves, ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également

Dispositifs de retenue supplémentaires

provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENTS

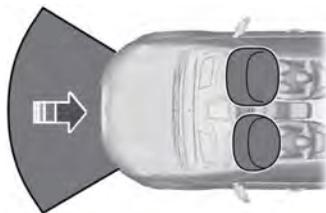


Ne placez jamais votre bras ni un objet sur un module de sac gonflable. Vous pourriez subir de graves

fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peuvent être projetés vers votre visage ou torse et causer de graves blessures.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant dos à la route devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collision frontale ou quasi frontale suffisamment violente.

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Modules de sac gonflable du conducteur et du passager.
- Capteur de poids du passager avant.



Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 51).

Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT



La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 centimètres (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils restent correctement assis. Des occupants correctement installés sont assis à la verticale, appuyés contre le dossier et centrés sur l'assise, avec les pieds confortablement allongés sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant dos à la route devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Si deux adultes et un enfant occupent une cabine simple, attachez correctement l'enfant sur le siège central avant, à moins que ceci puisse gêner la conduite du véhicule. Ceci assure l'efficacité de la protection de la ceinture trois points des occupants et la protection du sac gonflable pour les adultes. Un enfant ou un bébé correctement retenu sur le siège central avant ne doit pas risquer d'être grièvement blessé par les sacs gonflables.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS



Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Autrement, vous pourriez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS

 Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège, fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision. Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.

 Pour réduire le risque de blessures graves : Ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier et n'accrochez pas d'objets au dossier si un enfant occupe le siège passager avant ; Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale ; Vérifiez si l'état du témoin d'état de sac gonflable passager est satisfaisant. Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

 Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au bon fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

 Le sac gonflable du passager avant n'est pas conçu pour offrir une protection à l'occupant se trouvant assis au centre à l'avant.

 Un occupant assis à l'avant légèrement en dehors de la place centrale risque de fausser l'analyse du capteur de poids du passager avant.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité passager pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé.

Véhicules haut de gamme (selon l'équipement)



E162720

Le capteur de poids du passager avant utilise un témoin d'état de sac gonflable passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est soit ON (activé) soit OFF (désactivé). Le témoin se trouve près de la radio.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un porte-bébé orienté dos à la route, d'un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents **devraient toujours** attacher les enfants adéquatement sur la banquette arrière. Le capteur de poids du passager avant désactive également le sac gonflable du passager avant et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Lorsque le capteur de poids du passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin d'état OFF (désactivé) du sac gonflable passager s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état ON (activé) du sac gonflable passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin d'état ON (activé) du sac gonflable passager s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin d'état OFF (désactivé) du sac gonflable passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale;
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes;
- Redémarrez votre véhicule et demandez à la personne de maintenir cette position pendant deux minutes. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable frontal du passager.
- Si le témoin d'état OFF (désactivé) du sac gonflable passager demeure allumé malgré cette procédure, demandez à cette personne de s'asseoir sur la banquette arrière.

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable du passager	Sac gonflable passager
Inoccupé	HORS FONCTION : Allumé	Désactivé
	EN FONCTION : Éteint	
Enfant	HORS FONCTION : Allumé	Désactivé
	EN FONCTION : Éteint	
Adulte	HORS FONCTION : Éteint	Activé
	EN FONCTION : Allumé	

Dispositifs de retenue supplémentaires

Note : Lorsque le témoin d'état OFF (désactivé) du sac gonflable passager est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques liés au déploiement du sac gonflable.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est assis bien droit, repose contre le dossier et est centré sur l'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Si vous pensez que l'état du témoin d'état du sac gonflable passager est incorrect, vérifiez ce qui suit :

- Objets logés sous le siège.
- Objets entre le coussin du siège et la console centrale.
- Objets suspendus sur le dossier de siège
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier de siège
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant
- Interférence du chargement avec le siège
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant

Du fait de ces facteurs, le capteur de poids du passager avant peut interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites dans la liste précédente.



Assurez-vous que le capteur de poids du passager avant fonctionne correctement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 51).

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si des articles nuisent au siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si des articles nuisent au siège, retirez-les comme suit :

- Garez votre véhicule;
- Coupez le contact;
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement obstrue le siège.
- Retirez les articles trouvés (le cas échéant);
- Redémarrez votre véhicule;
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord demeure allumé, il se peut que le capteur de poids du passager avant soit défectueux.

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Communiquez avec le Service à la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

Véhicules bas de gamme (selon l'équipement)



E162721

Le capteur de poids du passager avant utilise le témoin de neutralisation du sac gonflable passager qui s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé. Le témoin se trouve près de la radio.

Note : *Le témoin s'allume brièvement à l'établissement du contact pour indiquer qu'il est fonctionnel.*

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un porte-bébé orienté dos à la route, d'un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents **devraient toujours** attacher les enfants adéquatement sur la banquette arrière. Le capteur de poids du passager avant désactive également le sac gonflable du passager avant et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable correspondant, le témoin de neutralisation s'allume et demeure allumé.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et que le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant de votre véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin demeure éteint.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant, mais que le témoin d'état OFF (désactivé) du sac gonflable passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale;
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes;
- Redémarrez votre véhicule et demandez à la personne de maintenir cette position pendant deux minutes. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable frontal du passager.
- Si le témoin demeure allumé malgré cette procédure, demandez à cette personne de s'asseoir sur la banquette arrière.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Occupant	Témoin d'état OFF (désactivé) du sac gonflable passager	Sac gonflable passager
Inoccupé	Éteint	Désactivé
Enfant	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé

Note : Lorsque le témoin d'état OFF (désactivé) du sac gonflable passager est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.



Assurez-vous que le capteur de poids du passager avant fonctionne correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 51).

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Service à la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Pour obtenir les services nécessaires** (page 251).

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne posez aucun couvre-siège sur les sièges. Un couvre-siège pourrait nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Une fois déployé, un sac gonflable latéral est inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



E1525333

Le système comprend les articles suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant;
- des détecteurs d'occupation du siège passager avant;



des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 51).

Note : *Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.*

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.



Ne tentez pas de faire l'entretien, de réparer ou de modifier des rideaux gonflables latéraux, des fusibles, de la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou de la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut considérablement réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

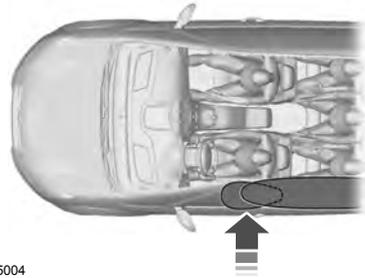


Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement des rideaux gonflables.



Un rideau gonflable déployé n'est plus utilisable. Les rideaux gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la doublure de pavillon) doivent être inspectés et remplacés au besoin par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, le risque de blessures sera augmenté par la zone non réparée en cas de collision.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité au pavillon s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.



E75004

Le système comprend les articles suivants :

- les rideaux gonflables du système Safety Canopy installés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.



Dispositifs de retenue supplémentaires

- Les détecteurs d'impact et le système de surveillance sont dotés d'un témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 51).

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et d'occupation des sièges qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les sacs gonflables latéraux montés dans le siège et le système Safety Canopy®. En fonction du type de collision (impact frontal, impact latéral ou capotage), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de l'occupant. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Voir **Combiné des instruments** (page 92). Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :



Le témoin de disponibilité ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact.

- Le témoin de disponibilité clignote ou reste allumé.
- Une série de cinq bips retentit. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème ou le témoin soit réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables avant ne se déploient pas aux deux sièges avant en cas de collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales, quasi frontales et latérales, et de capotages.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Les sacs gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.
- Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer lors de certaines collisions latérales ou capotages. Le système de sécurité au pavillon peut s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou une certaine probabilité de capotage.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Note : tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme **IC** avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;
- des véhicules stationnés à côté du vôtre.

La fréquence radio de votre télécommande peut également être utilisée par d'autres dispositifs radio à courte portée, par exemple, les radios amateurs, l'équipement médical, les casques d'écoute sans fil, les télécommandes et les systèmes d'alarme. Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Note : assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.

Note : si vous êtes dans la portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur un bouton.

TÉLÉCOMMANDE

Clés à télécommande intégrée (Selon l'équipement)



E163046

Utilisez le panneton de la clé pour démarrer votre véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur de l'extérieur de votre véhicule. La partie télécommande fonctionne en tant que télécommande.

Clés et commandes à distance



E163047

Note : À l'origine, une étiquette de sécurité présentant des renseignements importants sur la découpe de la clé est apposée sur les clés de votre véhicule. Conservez l'étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.

Remplacement de la pile

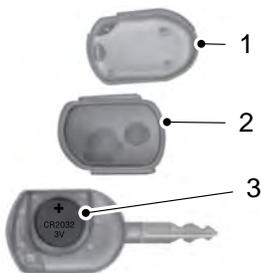
Note : Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de votre région.

Note : N'essayez pas de graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Note : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.

Clé à télécommande intégrée



E163048

1. Insérez une mince pièce de monnaie dans la fente de la télécommande, près de l'anneau, puis tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.
2. Décollez soigneusement le joint en caoutchouc de la télécommande. Il peut se décoller en même temps que le couvercle de batterie.
3. Retirez l'ancienne pile.
4. Installez la pile neuve. Consultez le diagramme à l'intérieur de la télécommande pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile vers le bas pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans le boîtier.
5. Reposez le joint en caoutchouc.
6. Réenclenchez le couvercle de la pile sur la télécommande.

Fonction de rappel des réglages mémorisés (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande pour rappeler les réglages mémorisés du siège conducteur, des rétroviseurs électriques, de la colonne de direction et des pédales au pied électriques.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour rappeler les réglages mémorisés. Si vous activez la fonction d'entrée facile, le siège se déplace en position d'entrée facile. Le siège se déplace à la position mémorisée du siège du conducteur lorsque vous insérez la clé de contact.

Programmation sur la télécommande

1. Contact établi, déplacez les fonctions mémorisées sur les positions souhaitées au moyen des commandes associées.

Clés et commandes à distance



E162734

- Maintenez enfoncée la touche de mémoire **1** sur le côté du siège du conducteur. Une tonalité retentit au bout de deux secondes environ. Maintenez toujours la touche enfoncée jusqu'à ce qu'une deuxième tonalité se fasse entendre.
- Appuyez sur la touche de verrouillage de la télécommande dans les trois secondes. Une seule tonalité retentit.

Répétez cette procédure pour la touche **2** et pour une deuxième télécommande, au besoin.

Désactiver à partir de la télécommande

- Maintenez enfoncée la touche de programmation voulue pendant cinq secondes. Une tonalité retentit au bout de deux secondes environ. Maintenez toujours la touche enfoncée jusqu'à ce qu'une deuxième tonalité se fasse entendre.
- Appuyez sur la touche de déverrouillage de la télécommande dans les trois secondes.

Répétez cette procédure pour chaque télécommande supplémentaire au besoin.

Localisateur de véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

L'avertisseur sonore retentit et les clignotants sont activés. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Note : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.



Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Démarrreur à distance (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Note : N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.



L'interrupteur de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer votre véhicule depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Clés et commandes à distance

Les véhicules munis de la régulation automatique de la température peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée au démarrage à distance du véhicule. Voir **Chauffage et climatisation** (page 123). Un système de climatisation manuel fonctionne selon le réglage existant lors de la dernière coupure du moteur.

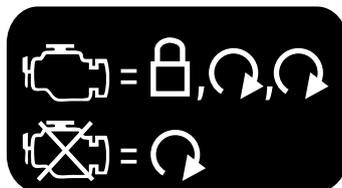
L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux États et dans de nombreuses provinces. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant les dispositifs de démarrage à distance.

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- Le contact est établi;
- Le système d'alarme se déclenche;
- La fonction est désactivée;
- Le capot est soulevé;
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (**P**);
- La tension de la batterie du véhicule est trop basse;
- Le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

Démarrage à distance du véhicule

Note : Vous devez enfoncer chaque bouton à moins de trois secondes d'intervalle les uns des autres. Votre véhicule ne démarrera pas à distance et l'avertisseur sonore ne retentira pas si vous ne suivez pas cette séquence.



E138626

L'étiquette de votre télécommande indique les détails de la procédure de démarrage.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur l'interrupteur de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le moteur ne démarre pas, à moins que le démarrage en mode silencieux ne soit activé. Le démarrage en mode silencieux fait tourner le ventilateur à une vitesse inférieure pour réduire le bruit. Vous pouvez activer ou désactiver ce mode au moyen de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 98).

Note : Si vous démarrez votre véhicule à distance avec une clé à télécommande intégrée, vous devez établir le contact avant de prendre la route. Si le véhicule est muni d'une télécommande d'accès intelligent, vous devez appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** (démarrage/arrêt) situé sur la planche de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.

Les glaces à commande électrique ne fonctionnent pas pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de position restent allumés et le véhicule fonctionne pendant 5, 10 ou 15 minutes selon le réglage.

Clés et commandes à distance

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Répétez les étapes 1 et 2 lorsque le moteur tourne toujours pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance. Si la durée est programmée à 10 minutes, la durée sera prolongée de 10 minutes supplémentaires. Par exemple, si le véhicule tourne pendant cinq minutes à la suite du premier démarrage à distance, le moteur continuera de tourner pendant un total de 20 minutes.

Attendez au moins cinq secondes pour tenter un nouveau démarrage à distance après l'arrêt du moteur.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Les feux de stationnement s'éteignent.

Vous devrez peut-être vous trouver plus près du véhicule que lors d'un démarrage en raison de la réflexion du sol et du bruit du moteur en marche.

Vous pouvez activer ou désactiver le démarreur à distance au moyen de l'affichage d'information. Voir

Généralités (page 98).

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 68).

Consultez un concessionnaire autorisé pour reprogrammer le système antidémarrage.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer des modes de conduite limités afin de promouvoir de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées clés d'administrateur ou clés Admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- créer une clé MyKey;
- programmer les réglages MyKey configurables;
- effacer toutes les fonctions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder aux renseignements suivants par le biais de l'écran d'information :

- Nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule;
- Distance totale parcourue par votre véhicule avec une clé MyKey.

Note : *Toutes les clés MyKey sont programmées selon les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé Admin :

- Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant ne sont pas bouclées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant s'active de façon anticipée; l'utilisateur de la clé MyKey dispose ainsi de plus de temps avant de devoir procéder au ravitaillement.
- Les systèmes d'aide au conducteur suivants ne peuvent pas être désactivés (selon l'équipement) : aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal, avertisseur de déviation de trajectoire et avertisseur de collision avant.
- Restrictions du contenu adulte de la radio satellite.

Réglages configurables

Avec une clé Admin, vous pouvez configurer certains paramètres MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupure du contact ou de redémarrage du moteur. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé d'administrateur :

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Les avertissements s'affichent à l'écran suivis d'un carillon lorsque le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.
- Rappels de vitesse du véhicule de 75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h). Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne stéréo de 45 %. Un message s'affiche à l'écran lorsque vous tentez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume automatique asservie à la vitesse ou compensée sera désactivée.
- Réglage de Fonction toujours activée. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez désactiver la fonction de dispositif antilacet AdvanceTrac (selon l'équipement de votre véhicule).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer un dispositif MyKey. Il existe deux types d'écrans d'information, et leurs commandes et messages varient. Pour déterminer quel type d'écran vous possédez, vous devez vous reporter à un autre chapitre. Voir **Généralités** (page 98).

Si vous possédez l'écran d'information de type 1 :

1. Insérez la clé à programmer dans l'allumage.
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Appuyez sur **RÉGLAGE** à l'aide des boutons de l'écran d'information jusqu'à ce que **TENIR RESET CRÉER MYKEY** s'affiche.
4. Enfoncer et relâcher le bouton **RESET**. Le message **TENIR RESET CONFIRM MYKEY** s'affiche.
5. Maintenez le bouton **RESET** enfoncé pendant deux secondes jusqu'à ce que **MARQUER CETTE CLÉ RESTREINTE** s'affiche. Patientez jusqu'à ce que **CLÉ RESTREINTE PROCHAIN DÉMAR** s'affiche.

Si vous possédez l'écran d'information de type 2 :

1. Insérez la clé à programmer dans l'allumage.
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal à l'aide des commandes de l'écran d'information, puis sélectionnez **RÉGLAGES**, puis **MYKEY** en appuyant sur le bouton **OK** ou sur le bouton **>**.
4. Appuyez sur le bouton **OK** ou **>** pour sélectionner **CRÉER MYKEY**.

5. À l'invite, maintenez le bouton **OK** jusqu'à ce que **CLÉ RESTREINTE PROCHAIN DÉMAR** s'affiche. La clé sera restreinte au démarrage suivant.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés Admin.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Consultez la section

Programmation/modification des paramètres configurables.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour programmer ou modifier les paramètres MyKey configurables. Il existe deux types d'écrans d'information, et leurs commandes et messages varient. Pour déterminer quel type d'écran vous possédez, vous devrez vous reporter à un autre chapitre. Voir **Généralités** (page 98).

Si vous possédez l'écran d'information de type 1 :

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information, et appuyez sur **RÉGLAGE** jusqu'à ce que **RESET POUR RÉGLAGES MYKEY** s'affiche.
3. Enfoncer puis relâcher le bouton **RESET** pour afficher les menus de configuration MyKey.
4. Appuyez sur le bouton **RÉGLAGE** pour entrer votre choix. Une fois que vous aurez fait votre choix, le paramètre configurable suivant s'affichera.
5. Répétez les étapes 3 et 4 jusqu'à ce que vous ayez terminé de modifier les paramètres configurables.

Si vous possédez un écran d'information de type 2 :

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Accédez au menu principal à l'aide des commandes de l'écran d'information, puis sélectionnez **RÉGLAGES**, puis **MYKEY** en appuyant sur le bouton **OK** ou sur le bouton **>**.
3. Utilisez les touches fléchées pour accéder à une fonction configurable.
4. Appuyez sur **OK** ou sur **>** pour effectuer une sélection.

Note : *Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez la clé MyKey. Cependant, une fois le contact coupé vous aurez besoin d'une clé Admin pour changer ou effacer vos réglages MyKey.*

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez effacer toutes les clés MyKey lors du même cycle de clé que celui ayant servi à leur programmation. Toutefois, si vous coupez le contact, vous devrez utiliser une clé d'administration pour effacer vos clés MyKey.

Note : *En effaçant vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey repassent immédiatement à leur état de clé d'administration d'origine.*

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les réglages MyKey, utilisez l'affichage d'information. Il existe deux types d'affichages d'information, et leurs commandes et messages varient. Pour déterminer quel type d'affichage vous possédez, vous devrez vous reporter à un autre chapitre. Voir **Généralités** (page 98).

Si vous possédez l'affichage d'information de type 1 :

1. Appuyez sur **RÉGLAGE** jusqu'à ce que **APPUYER RESET EFFACER MYKEY** apparaisse.
2. Appuyez de nouveau brièvement sur la touche **RESET. TENIR RESET CONFIRM EFFACÉ** s'affiche.
3. Maintenez la touche **RESET** enfoncée pendant deux secondes jusqu'à ce que **TOUTES MYKEYS EFFACÉES** s'affiche.

Si vous possédez l'affichage d'information de type 2 :

1. Accédez au menu principal et sélectionnez **RÉGLAGES**, puis **MYKEY**.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à **CLEAR ALL** (effacer tout), puis appuyez sur la touche **OK**.
3. Maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce que **TOUTES MYKEYS EFFACÉES** s'affiche.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur vos clés MyKey programmées par le biais de l'écran d'information.

DISTANCE MYKEY

Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance accumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer votre clé MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou un utilisateur de clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.

NOMBRE DE CLÉS MYKEY PROGRAMMÉES

Indique le nombre de clés MyKey programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée.

NOMBRE DE CLÉS ADMIN PROGRAMMÉES

Indique le nombre de clés d'administrateur programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour déterminer combien de clés non restreintes existent pour votre véhicule et détecter si une clé MyKey additionnelle a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Problème	Causes possibles
Je ne peux pas créer un dispositif MyKey.	<p>La clé utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur.</p> <p>La clé utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur. Il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	<ul style="list-style-type: none"> · La clé dans l'allumage n'a pas les privilèges d'administrateur. <p>Aucune clé n'est programmée pour le véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 59).</p>
Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey.	<p>La clé utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur.</p> <p>Aucun dispositif MyKey n'est créé. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 59).</p>
J'ai perdu la seule clé d'administrateur.	<ul style="list-style-type: none"> · Procurez-vous une nouvelle clé chez votre concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	<ul style="list-style-type: none"> · Programmez une clé de rechange. Voir Système antivol passif (page 68).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	<p>L'utilisateur du dispositif MyKey n'utilise pas le dispositif MyKey.</p> <p>Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les dispositifs MyKey et créé de nouveaux dispositifs MyKey.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Le système de clé a été réinitialisé.

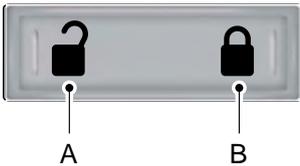
VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser le système de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

(Selon l'équipement)

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur le panneau de porte du conducteur et du passager avant.



E163049

- A Déverrouillage
- B Verrouillage

Télécommande (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande lorsque le moteur est arrêté.

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants commencent à clignoter.

Appuyez sur les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncés pendant quatre secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes. La désactivation du déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes au moyen d'un seul enfoncement du bouton. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer un changement au mode de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande et au clavier d'entrée sans clé.

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants s'allument.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes qui suivent pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument si toutes les portes sont fermées.

Mauvais verrouillage

Si une porte, le hayon ou le coffre est ouvert, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol ou du démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne s'allument pas.

Déverrouillage intelligent (Selon l'équipement)

Cette fonction vous empêche de verrouiller le véhicule si votre clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Serrures

Lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si votre clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez tout de même verrouiller votre véhicule même si la clé se trouve dans le commutateur d'allumage :

- au moyen du verrouillage manuel de la porte;
- en verrouillant la porte du conducteur à l'aide d'une clé;
- en utilisant le clavier d'entrée sans clé;
- en utilisant le bouton de verrouillage de la télécommande.

Verrouillage automatique et déverrouillage automatique (Selon l'équipement)

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes du véhicule lorsque :

- toutes les portes sont fermées; et
- le contact est établi; et
- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule; et
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

La fonction de verrouillage automatique des portes déverrouille toutes les portes du véhicule lorsque :

- le verrouillage automatique a verrouillé les portes;
- vous arrêtez le véhicule et vous coupez le contact ou sélectionnez la position accessoires; et
- vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes qui suivent.

Note : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous les avez verrouillées électroniquement avant d'ouvrir la porte du conducteur.*

Activation et désactivation

Vous pouvez activer ou désactiver ces fonctions à l'écran d'information ou demander à votre concessionnaire autorisé de le faire. Voir **Généralités** (page 98).

Note : *Vous pouvez activer ou désactiver les fonctions de verrouillage automatique et déverrouillage automatique indépendamment l'une de l'autre.*

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen du système d'entrée sans clé à télécommande.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes :

- si le contact est établi;
- si vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande; ou
- après 25 secondes d'éclairage.

Le plafonnier ne s'allumera pas si la commande est en position éteint.

L'éclairage ne s'éteint pas si :

- vous l'allumez avec la commande à rhéostat; ou
- une porte est ouverte.

Serrures

Protection antidécharge de la batterie

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage intérieur 30 minutes après que vous avez coupé le contact et qu'une des portes est ouverte et que l'interrupteur du plafonnier est en position allumé. Elle éteint l'éclairage intérieur au bout de 10 minutes si l'interrupteur du plafonnier est en position éteint.

ENTRÉE SANS CLÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODEMC

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur.

Note : *Si vous entrez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage peut ne pas fonctionner. Rentrez votre code d'entrée plus lentement.*



E163050

Vous pouvez utiliser le clavier pour verrouiller ou déverrouiller les portes sans utiliser de clé.

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à 5 chiffres programmé en usine. Le code est inscrit sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants; il vous a été fourni par votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également créer jusqu'à cinq codes personnalisés à 5 chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Pour créer votre propre code d'entrée personnalisé :

1. Entrez le code d'origine.
2. Appuyez sur la touche **1-2** du clavier dans les cinq secondes.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Il ne doit pas s'écouler plus de cinq secondes entre l'entrée de chacun des chiffres.
4. Appuyez sur la touche **1-2** du clavier pour enregistrer le code personnalisé 1.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- Appuyez sur la touche **3-4** pour enregistrer le code personnalisé 2
- Appuyez sur la touche **5-6, 7-8** ou **9-0** pour enregistrer le code personnalisé 3.

Vous pouvez également programmer un code d'entrée personnalisé au moyen du système MyFord Touch.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code programmé en usine fonctionnera même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Rappel des réglages mémorisés (selon l'équipement)

Les codes d'entrée programmés permettent de rappeler les positions mémorisées du conducteur comme suit :

Serrures

- Le code d'entrée 1 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 1.
- Le code d'entrée 2 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 2.

Note : Les codes d'entrée personnalisés 3, 4 et 5 ne permettent pas de rappeler des positions mémorisées.

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à 5 chiffres programmé en usine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1-2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Maintenez la touche **1-2** pendant deux secondes. Vous devez exécuter cette étape dans les cinq secondes une fois l'étape 2 terminée.

Tous les codes personnalisés sont désormais supprimés et seul le code à 5 chiffres programmé en usine fonctionne.

Fonction antibalayage

Le clavier passe en mode antibalayage si vous entrez un code incorrect sept fois (35 enfoncements de touche consécutifs). Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction antibalayage est désactivée :

- Après une période d'inactivité d'une minute;
- À l'enfoncement du bouton de déverrouillage de la télécommande;
- À l'établissement du contact.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Pour déverrouiller la porte du conducteur

Entrez le code à 5 chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé. Il ne doit pas s'écouler plus de cinq secondes entre chaque entrée. L'éclairage intérieur s'allume.

Note : Toutes les portes se déverrouillent si vous désactivez le mode de déverrouillage en deux étapes. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 63).

Pour déverrouiller toutes les portes

Entrez le code programmé en usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche **3-4** dans un délai de cinq secondes.

Pour verrouiller toutes les portes

Maintenez les touches **7-8** et **9-0** enfoncées en même temps (avec la porte du conducteur fermée). Vous n'avez pas besoin de préalablement composer le code du clavier.

Affichage du code défini en usine

Note : Vous aurez besoin de deux clés de système antidémarrage programmées pour cette procédure.

Pour afficher le code défini en usine dans l'écran d'information :

1. Placez une clé dans le commutateur d'allumage et mettez le contact pendant quelques secondes.
2. Coupez le contact et retirez la clé.
3. Placez la seconde clé dans le commutateur d'allumage et mettez le contact.

Le code défini en usine s'affiche pendant quelques secondes.

Serrures

Note : *Le code ne s'affiche qu'après l'affichage d'autres messages d'avertissement.*

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

Note : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.*

Note : *Les objets métalliques, les appareils électroniques ou une seconde clé à puce accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage du moteur. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le moteur si un problème survient.*

Note : *Ne laissez pas une clé à puce de rechange dans le véhicule. Emportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLockMC

Ce système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur. Il empêche le moteur de démarrer à moins que vous n'utilisiez une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inappropriée peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

S'il est impossible de démarrer le moteur au moyen d'une clé à puce adéquate, une anomalie s'est produite et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Armement automatique

Le système s'arme immédiatement après que vous avez coupé le contact.

Désarmement automatique

La coupure du contact avec une clé à puce désarme le système.

Clés de rechange

Note : *Deux clés à télécommande intégrée peuvent vous être remises avec votre véhicule.*

La clé à télécommande intégrée fonctionne comme une clé de contact programmée. Elle actionne toutes les serrures, démarre le véhicule et sert de télécommande.

En cas de perte ou de vol de vos télécommandes programmées ou de vos clés à puce SecuriLock classiques, et si vous ne disposez pas d'une autre clé codée, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Vous devez effacer les codes des clés de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire hors de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Procurez-vous des clés de rechange ou des clés additionnelles chez un concessionnaire autorisé.

Programmation de clés supplémentaires

Note : *Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des télécommandes à clé intégrée.*

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés à puce conventionnelles SecuriLock. Cette procédure permet de programmer le code d'antidémarrage du moteur et la partie ouverture à distance de la télécommande pour votre véhicule.

Sécurité

N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles Securilock.

Vous devez avoir deux clés à puce déjà programmées et la nouvelle clé non programmée à portée de main. Consultez un concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.

1. Insérez la première clé à puce déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
2. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser dix secondes.
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez la première clé à puce du commutateur d'allumage.
4. Après trois secondes, mais moins de dix secondes après avoir coupé le contact, insérez la deuxième clé à puce programmée dans le commutateur d'allumage.
5. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser dix secondes.
6. Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez la seconde clé à puce déjà programmée du commutateur d'allumage.

7. Après trois secondes, mais moins de dix secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, placez la nouvelle clé non programmée dans le commutateur d'allumage.
8. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins six secondes jusqu'à ce que le verrouillage/déverrouillage des serrures de portes se fasse entendre.
9. Retirez la clé à puce nouvellement programmée du commutateur d'allumage.

La clé démarre le moteur si la programmation a réussi. Vous pouvez actionner le système d'entrée sans clé si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée.

Si la programmation a échoué, attendez 20 secondes, puis répétez les étapes 1 à 8. Si la programmation a de nouveau échoué, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte ou le hayon est ouvert(e) sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si le système se déclenche lorsque l'alarme est armée.

Apportez toutes les télécommandes chez un concessionnaire autorisé en cas de problème potentiel relatif à l'alarme de votre véhicule.

Armement de l'alarme

L'alarme est prête à s'armer si aucune clé n'est insérée dans le commutateur d'allumage. Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Les clignotants clignotent une fois après que vous avez verrouillé le véhicule. Ceci indique que l'alarme est en mode pré-armé. Elle s'arme complètement dans les 20 secondes qui suivent.

Désarmement de l'alarme

Désarmez l'alarme en procédant comme suit :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage électrique des portes dans les 20 secondes du mode pré-armé.
- Déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou faites démarrer le moteur.
- Insérez une clé dans la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes.

Note : *Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, mais ne désarme pas le système.*

Marchepieds à déploiement électrique (Selon l'équipement)

UTILISATION DES MARCHEPIEDS À DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS



Par temps extrême, une couche de glace excessive peut se former et empêcher les marchepieds de se déployer. Assurez-vous que les marchepieds ont fini de se déployer avant d'y poser le pied. Les marchepieds fonctionnent de nouveau normalement une fois l'obstacle retiré.



Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Note : Si vous soulevez le véhicule à l'aide d'un cric, ne prenez pas appui sur les marchepieds, les articulations avant et arrière, les moteurs et les supports de marchepied situés sous la carrosserie. Utilisez toujours les points de levage appropriés.

Note : Il est possible que les marchepieds fonctionnent plus lentement par temps froid.

Note : Le mécanisme des marchepieds peut accumuler des débris comme de la boue, de la saleté, de la neige et du sel. Cela peut créer un bruit supplémentaire. Dans ce cas, réglez les marchepieds à la main sur la position déployée. Ensuite, lavez le système, en particulier les articulations avant et arrière des marchepieds à l'aide d'un lave-auto.

Déploiement électrique automatique



E166682

Les marchepieds se déploient automatiquement à l'ouverture des portes. Cela peut vous aider à entrer et sortir de votre véhicule.

Rangement à commande automatique

Lorsque vous fermez les portes, les marchepieds reviennent à la position rangée au bout de deux secondes.

Déploiement manuel

Vous pouvez actionner manuellement les marchepieds à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 98).

Réglez les marchepieds sur la position déployée (**OUT**) (déployé) pour accéder au toit.

Les marchepieds se rétractent et passent en mode automatique lorsque le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h).

Activation et désactivation

Vous pouvez activer et désactiver la fonction de marchepied dans l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 98).

Marchepieds à déploiement électrique (Selon l'équipement)

- Lorsqu'ils sont désactivés (**OFF**) (arrêt), les marchepieds se rétractent quelle que soit la position de la porte.
- Lorsqu'ils sont activés (**AUTO**) (automatique), les marchepieds se rétractent sur les positions correctes en fonction de la position des portes.

Inversion en cas d'obstruction

Le marchepied change de sens et se déplace jusqu'à la fin de sa course s'il rencontre un objet alors qu'il se déplace.

Volant

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Note : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 131).



E95178

1. Déverrouillez la colonne de direction.

Note : Le réglage télescopique est une fonction optionnelle.

2. Réglez le volant à la position voulue.



E95179

3. Verrouillez la colonne de direction.

Colonne de direction inclinable et télescopique (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Note : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 131).

Volant



E161834

Utilisez la commande intégrée sur le côté de la colonne de direction pour régler la position.

Pour régler les positions suivantes :

- Inclinaison : Appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande
- Télescopique : Appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler la position de la colonne de direction au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 136).

Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, l'opération de rappel est annulée. La colonne de direction réagit alors à la commande de réglage.

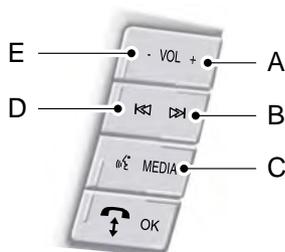
Fonction d'entrée et de sortie faciles

La colonne se place dans les positions de hauteur et de rétractation maximales lorsque vous coupez le contact. Elle reprend sa position initiale lorsque le contact est établi. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information.

COMMANDE AUDIO (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :

Type 1

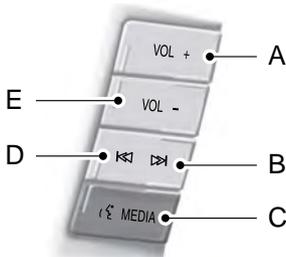


E166635

- A Augmentation du volume
- B Recherche vers le haut ou à la piste suivante
- C Média
- D Recherche vers le bas ou la piste précédente
- E Réduction du volume

Volant

Type 2



E166636

- A Augmentation du volume
- B Recherche vers le haut ou suivant
- C Média
- D Recherche vers le bas ou précédent
- E Réduction du volume

Média

Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour faire défiler les modes audio disponibles.

Recherche, suivant ou précédent

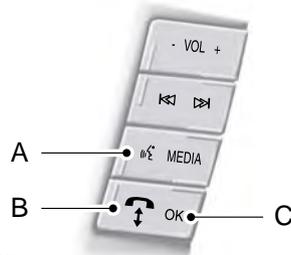
Appuyez sur le bouton de recherche pour :

- Syntoniser la radio sur la station programmée suivante ou précédente;
- Effectuer la lecture de la piste précédente ou suivante.

Appuyez sur le bouton de recherche et maintenez-le enfoncé pour :

- Syntoniser la radio sur la station suivante ou précédente dans la bande de fréquences;
- Avancer rapidement dans une piste.

COMMANDE VOCALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



E166637

- A Reconnaissance vocale
- B Mode téléphone
- C Confirmez votre sélection

Voir **SYNC™** (page 376). Voir **MyFord Touch™** (page 419).

PROGRAMMATEUR DE VITESSE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

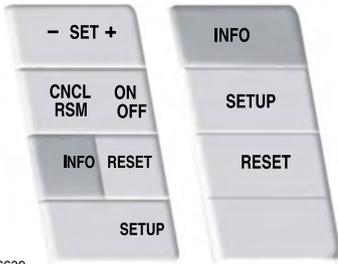


E166638

Voir **Programmeur de vitesse** (page 200).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION

Type 1



E166639

Type 2



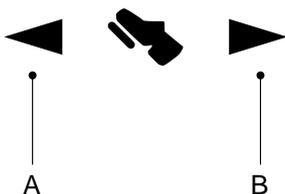
E166640

Voir **Affichage d'information** (page 98).

RÉGLAGE DES PÉDALES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Note : *N'utilisez jamais les commandes alors que votre pied est sur la pédale d'accélérateur ou de frein et que le véhicule est en mouvement.*

La commande est située sur le côté gauche de la colonne de direction. Appuyez sur le côté approprié de la commande et maintenez-le enfoncé pour déplacer les pédales.



E162916

A. Plus loin

B. Plus près

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de pédale au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir

Fonction de mémorisation (page 136).

Note : *Ne réglez les pédales que lorsque le levier de vitesses est en position de stationnement (P).*

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES

Note : Faites dégivrer complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.

Note : Assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.

Note : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, posez de nouveaux balais d'essuie-glace.

Note : Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.



E167701

Faites tourner l'extrémité de la commande :

- En l'éloignant de vous pour augmenter la vitesse des essuie-glaces;
- En l'approchant de vous pour diminuer la vitesse des essuie-glaces.

Essuie-glaces asservis à la vitesse du véhicule (selon l'équipement)

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (SELON

L'ÉQUIPEMENT)

Note : Assurez-vous que les essuie-glaces sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.

Note : Des conditions de conduite mouillée ou hivernale (givre, neige ou buée de route salée) peuvent donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur les vitres.

Dans ces conditions, vous pouvez garder un pare-brise propre en procédant comme suit :

- Réduire la sensibilité des essuie-glaces automatiques.
- Modifier la vitesse de l'essuie-glace et la régler sur normal ou balayage rapide, au besoin.
- Désactiver les essuie-glaces automatiques.

La fonction d'essuie-glaces automatiques utilise un détecteur de pluie, placé dans la zone entourant le rétroviseur intérieur. Le détecteur de pluie surveille la quantité d'humidité présente sur le pare-brise et active les essuie-glaces automatiquement. La vitesse des essuie-glaces est réglée en fonction de la quantité d'humidité que le détecteur de pluie détecte sur le pare-brise. Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 98).



E167701

Essuie-glaces et lave-glaces

Utilisez la bague rotative pour régler la sensibilité du détecteur de pluie. Si leur sensibilité est faible, les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur détecte une grande quantité d'humidité sur le pare-brise. Si leur sensibilité est élevée, les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur détecte une petite quantité d'humidité sur le pare-brise.

Veillez à maintenir l'extérieur du pare-brise propre, car le détecteur de pluie est très sensible. Si la zone autour du rétroviseur intérieur est sale, les essuie-glaces peuvent s'allumer si, par exemple, de la saleté, de la brume ou des insectes percutent le pare-brise.

LAVE-GLACES

Note : *Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Utilisez toujours le liquide lave-glace avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.*

Note : *N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.*

- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier pour effectuer un seul balayage sans liquide lave-glace.
- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier et maintenez-le enfoncé pour effectuer trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier enfoncée pour activer les essuie-glaces et le liquide lave-glace jusqu'à 10 secondes.

Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage pour enlever l'eau restant sur le pare-brise. Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 98).



E167703

Eclairage

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E163267

- Tournez le commutateur d'éclairage dans le sens des aiguilles d'une montre à la première position pour allumer les feux de stationnement, l'éclairage de la planche de bord, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et les feux arrière.
- Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre à la deuxième position pour allumer également les phares.

Feux de route

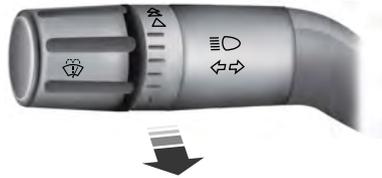


E167827

Poussez le levier vers la planche de bord pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers la planche de bord ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Avertisseur optique



E163268

Tirez le levier vers vous pour actionner l'avertisseur optique et relâchez le levier pour éteindre les phares.

PHARES AUTOMATIQUES

(SELON L'ÉQUIPEMENT)



E163269

Le système de commande automatique des phares utilise un dispositif photosensible pour régler de façon automatique la mise en fonction et hors fonction des phares normalement commandés par le commutateur d'éclairage.

Eclairage

Le système de commande automatique des phares maintient également l'éclairage allumé pendant une durée prédéterminée une fois le contact coupé. Au moyen de l'afficheur multimessage, vous pouvez sélectionner un délai de 0 à 180 secondes.

- Pour activer la commande automatique des phares, tournez la commande à la quatrième position.
- Pour désactiver la commande automatique des phares, tournez la commande à la première, deuxième ou troisième position.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD



E166125

Utilisez le rhéostat d'éclairage de la planche de bord pour régler la luminosité du tableau de bord et de tous les commutateurs appropriés du véhicule lorsque les phares et les feux de position sont allumés.

- Tournez la commande pour augmenter/diminuer graduellement l'éclairage de tous les composants allumés.
- Tournez la commande vers la droite en position d'allumage maximal pour activer la fonction « position d'allumage forcé du plafonnier ». Cette action a pour effet d'allumer les lampes d'accueil.
- Tournez la commande vers la gauche pour éteindre les lampes d'accueil.

FEUX DE JOUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT



Les phares s'allument et s'éteignent automatiquement lorsque la luminosité est faible ou par mauvais temps. Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

Le système allume les phares à une intensité réduite (phares à halogène) ou allume les antibrouillards avant (phares à décharge à haute intensité) le jour.

Pour mettre le système en fonction, suivez les étapes suivantes :

1. Amenez le commutateur d'allumage en position contact.
2. Placez la commande d'éclairage à la position Hors fonction, de commande automatique des phares ou de feu de position.

Eclairage

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)



E163271

Le commutateur d'éclairage sert également à allumer les antibrouillards. Les antibrouillards ne peuvent être allumés que lorsque le commutateur d'éclairage est à la position feux de stationnement (seconde position), phares allumés (troisième position) ou phares automatiques (quatrième position) et que les feux de route ne sont pas allumés.

Pour allumer les antibrouillards, tirez le commutateur d'éclairage vers vous. Le témoin des antibrouillards s'allume.

CLIGNOTANTS



E163272

Le levier des clignotants ne se verrouille pas mécaniquement dans la position vers le haut ou vers le bas lorsqu'il est activé. L'activation et l'annulation de la commande des clignotants sont électroniques.

- Pour activer le clignotant gauche, poussez le levier vers le bas jusqu'à ce qu'il s'arrête, puis relâchez-le.
- Pour activer le clignotant droit, poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il s'arrête, puis relâchez-le.
- Pour annuler manuellement l'activation du clignotant, poussez le levier de nouveau dans l'une ou l'autre direction.

Changement de voie

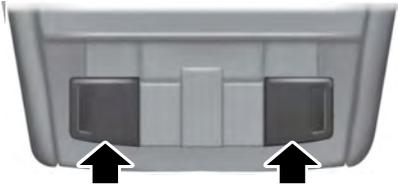
Pour indiquer un changement de voie vers la gauche ou vers la droite :

- Poussez le levier vers le haut ou le bas jusqu'à la première position d'arrêt et relâchez-le. Les clignotants clignotent trois fois et s'arrêtent.
- Poussez le levier vers le haut ou le bas jusqu'à la première position d'arrêt sans le relâcher. Les clignotants clignotent tant que le levier est maintenu dans cette position.

Eclairage

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Lampes de lecture de la première rangée (selon l'équipement)



E166237

Pour allumer les lampes de lecture, appuyez sur le rebord extérieur de la lentille transparente. Les lampes de lecture de la première rangée s'allument lorsque :

- Une porte est ouverte;
- Vous tournez le rhéostat d'éclairage de la planche de bord vers le haut jusqu'à ce que les lampes d'accueil s'allument;
- Une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.

Plafonnier arrière (selon l'équipement)



E166238

Le plafonnier arrière peut être allumé ou éteint en glissant la commande.

- **ON** (marche) : Le plafonnier reste allumé.
- **DOOR** (porte) ou position centrale : Le plafonnier ne s'allume que lorsqu'une porte est ouverte.
- **OFF** (arrêt) : Le plafonnier ne s'allume jamais.

Plafonnier arrière, lampes d'accueil (selon l'équipement)



E166239

Le plafonnier s'allume lorsque :

- Une porte est ouverte;
- Vous tournez le rhéostat d'éclairage de la planche de bord jusqu'à ce que la lampe d'accueil s'allume;
- Vous appuyez sur une des touches de la télécommande d'entrée sans clé alors que le contact est coupé.

Note : Vous ne pouvez mettre en fonction ou hors fonction la portion lecture, constituée des deux lampes extérieures, qu'au niveau de la lampe.

Eclairage

Lampes d'accueil, de lecture et d'aire de chargement (selon l'équipement)



E166240

Vous pouvez tourner le rhéostat d'éclairage jusqu'à ce que les lampes arrière s'allument ou lorsqu'une porte est ouverte. Les lampes peuvent être allumées ou éteintes en faisant coulisser la commande.

- Lorsque la commande est à la position centrale, la lampe s'allume lorsqu'une porte est ouverte ou que le bouton de déverrouillage est enfoncé sur la télécommande d'entrée sans clé.
- Si la commande est déplacée à la position gauche, la lampe reste allumée.
- Lorsque le bouton est déplacé à droite, la lampe ne s'allume jamais.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.



Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.



E163056

Note : Vous pourriez percevoir un bruit causé par un remous aérodynamique lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez la glace du côté opposé afin de réduire ce bruit.

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Tirez sur la commande pour fermer la glace.

Commande à impulsion (Selon l'équipement)

Enfoncez ou soulevez brièvement à fond la commande. Appuyez ou tirez de nouveau sur la commande pour arrêter la glace.

Note : La glace peut être désactivée jusqu'à cinq minutes si vous l'ouvrez et la fermez de façon répétée. Cela aide à prévenir les dommages au moteur. Le fonctionnement normal reprend lorsque le moteur a refroidi.

Rétablissement de la fonction de commande de fermeture à impulsion

La commande à impulsion peut ne pas fonctionner si la charge de la batterie du véhicule est faible.

Note : Étalonnez de nouveau la commande de fermeture à impulsion avec la porte fermée. Lors de l'étalonnage avec la porte ouverte, la glace rebondira continuellement.

Pour réinitialiser la fonction après la recharge de la batterie :

1. Tirez complètement la commande vers le haut.
2. Maintenez la commande jusqu'à ce que la glace s'arrête et maintenez-la pendant encore deux secondes.
3. Enfoncez la commande et baissez complètement la glace. La commande de fermeture à impulsion doit maintenant fonctionner.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction (Selon l'équipement)

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture. En cas d'obstruction, la glace inverse sa course de quelques centimètres.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



Lorsque vous neutralisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction, la glace n'inversera pas sa course si elle détecte un obstacle. Pour éviter les blessures ou dégâts au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Tirez sur la commande de la glace et maintenez-la dans cette position pendant deux secondes avant que la glace n'atteigne la position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se ferme sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'arrête si vous relâchez la commande avant que la glace ne soit complètement fermée.

Verrouillage des glaces (Selon l'équipement)

(Selon l'équipement)



E163057

A

B

A Déverrouillage

B Verrouillage

Appuyez sur cette commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière.

Lunette arrière coulissante électrique (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous manœuvrez la lunette arrière coulissante à commande électrique, assurez-vous que tous les passagers arrière et le chargement sont suffisamment éloignés de la lunette arrière.



Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas utiliser la lunette arrière coulissante à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.



E163058

La commande est située sur la console au pavillon.

Appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée pour ouvrir la glace. Tirez et maintenez la commande pour fermer la glace.

Temporisation des accessoires

(Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

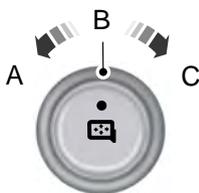
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



E163059

- A Rétroviseur gauche
- B Hors fonction
- C Rétroviseur droit

Pour régler vos rétroviseurs :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Remettez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs en place.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Lorsque vous ramenez le rétroviseur à sa position d'origine, assurez-vous qu'il est complètement engagé dans son support.

Rétroviseurs rabattables à commande électrique (selon l'équipement)



E163060

Note : Si vous déplacez les rétroviseurs 10 fois ou plus en l'espace d'une minute, ou si vous rabattez ou déployez trop souvent les rétroviseurs en tenant la commande enfoncée pendant tout le déplacement, le système risque d'être désactivé afin de prévenir la surchauffe des moteurs. Patientez environ trois minutes en laissant le moteur tourner, puis jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact pour que le système se réinitialise et que la fonction revienne à la normale.

Tirez la commande vers l'arrière pour replier les rétroviseurs vers l'intérieur ou vers l'extérieur.

Rétroviseur détaché

Vous pouvez replier à la main un rétroviseur rabattable à commande électrique en le tirant vers la glace de porte. Le rétroviseur semblera détaché et il faudra le resynchroniser. Tirez et maintenez la commande pour rabattre les rétroviseurs jusqu'à ce que le mouvement cesse. Vous entendrez un déclic qui confirme la resynchronisation. Si ce n'est pas le cas, déployez complètement les rétroviseurs au moyen de la commande, puis rabattez-les de nouveau. Dès que vous entendez le déclic, les rétroviseurs fonctionnent normalement jusqu'à ce que vous les rabattiez à nouveau manuellement.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 128).

Rétroviseurs à réglages mémorisés

(Selon l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de rétroviseur au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 136).

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Fonction anti-éblouissement à réglage automatique (selon l'équipement)

Le rétroviseur extérieur conducteur s'assombrit automatiquement lorsque le rétroviseur intérieur anti-éblouissement s'allume.

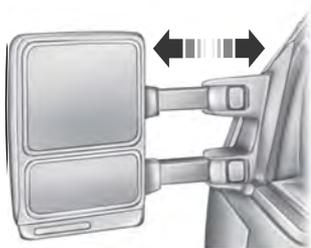
Rétroviseurs-signaux (Selon l'équipement)

La partie arrière du boîtier du rétroviseur approprié clignote lorsque le clignotant est activé.

Feux de gabarit (Selon l'équipement)

La partie inférieure extérieure des boîtiers de rétroviseurs s'allume lorsque les phares ou les feux de stationnement sont allumés.

Rétroviseurs télescopiques (Selon l'équipement)

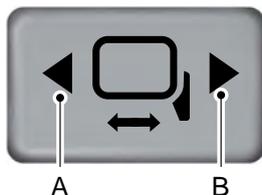


E163061

Cette fonction vous permet de déployer le rétroviseur d'environ 75 millimètres (3 pouces). Ceci est particulièrement utile lorsque le véhicule est équipé d'une remorque. Vous pouvez tirer ou pousser les rétroviseurs à la main pour les mettre dans la position souhaitée.

Rétroviseurs télescopiques PowerScopeMC (selon l'équipement)

Cette fonction vous permet de positionner les deux rétroviseurs en même temps. La commande se trouve sur le panneau de garniture de porte.



E163062

- A Orientation vers l'extérieur
- B Orientation vers l'intérieur

Appuyez sur le commutateur et maintenez-le enfoncé pour déplacer les rétroviseurs.

Lorsque vous déployez les rétroviseurs au maximum, vous entendez les moteurs tourner tant que le commutateur est enfoncé.

Rétroviseur grand angle intégré (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

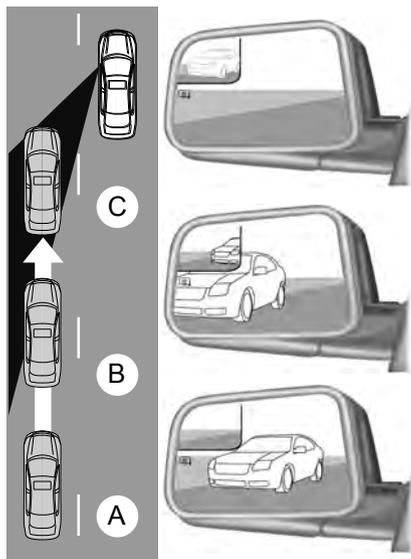


Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle comportent un rétroviseur convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils sont conçus en vue d'améliorer la visibilité de chaque côté de votre véhicule. Le rétroviseur grand angle ne se trouve que sur le rétroviseur côté conducteur.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez de voie avec soin.



E138665

Lorsque le véhicule qui s'approche est à bonne distance, son image est petite et près du coin intérieur du miroir principal. Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image grossit et se déplace vers la partie extérieure du miroir principal (A). Lorsque le véhicule s'approche davantage, l'image passe du miroir

principal au miroir grand angle du rétroviseur (B). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le miroir grand angle, le véhicule devient alors visible dans le champ de vision périphérique du conducteur (C).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Note: Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Tirez sur la languette sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement la nuit.

Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

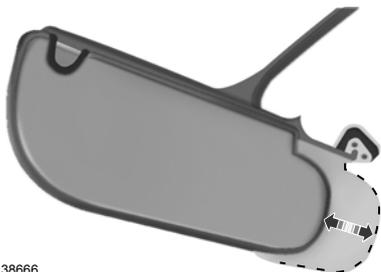
Note: Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au fonctionnement du rétroviseur. Un appui-tête central arrière ou un appui-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Le rétroviseur passe automatiquement en mode antiéblouissement lorsqu'il détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour bénéficier d'une vue claire en reculant.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

PARE-SOLEIL

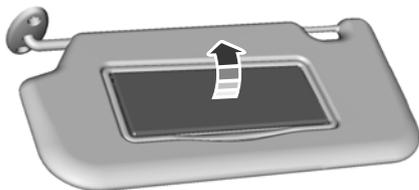
Rallonge coulissante (Selon l'équipement)



E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie éclairé (Selon l'équipement)



E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

TOIT OUVRANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Vous pouvez ouvrir ou fermer manuellement le store coulissant lorsque le toit ouvrant transparent est fermé. Tirez le pare-soleil vers l'avant de votre véhicule pour le fermer.

Les commandes du toit ouvrant transparent se trouvent sur la console au pavillon et comportent une commande d'ouverture et de fermeture rapide. Pour interrompre l'ouverture ou la fermeture avec la commande à impulsion, appuyez sur la commande une deuxième fois.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent



E163063

Appuyez brièvement sur la commande **SLIDE** (coulissement) pour ouvrir le toit ouvrant. Le toit ouvrant transparent s'ouvre et s'arrête juste avant la pleine ouverture.

Note : Cette position permet de réduire le bruit du vent ou les remous aérodynamiques parfois présents lorsque le toit ouvrant transparent est complètement ouvert. Appuyez de nouveau brièvement sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Tirez brièvement la commande **SLIDE** (coulissement) pour fermer le toit ouvrant.

Fonction de rebond

Le toit ouvrant transparent s'arrête automatiquement durant la fermeture. En cas d'obstruction, le toit inverse sa course de quelques centimètres.

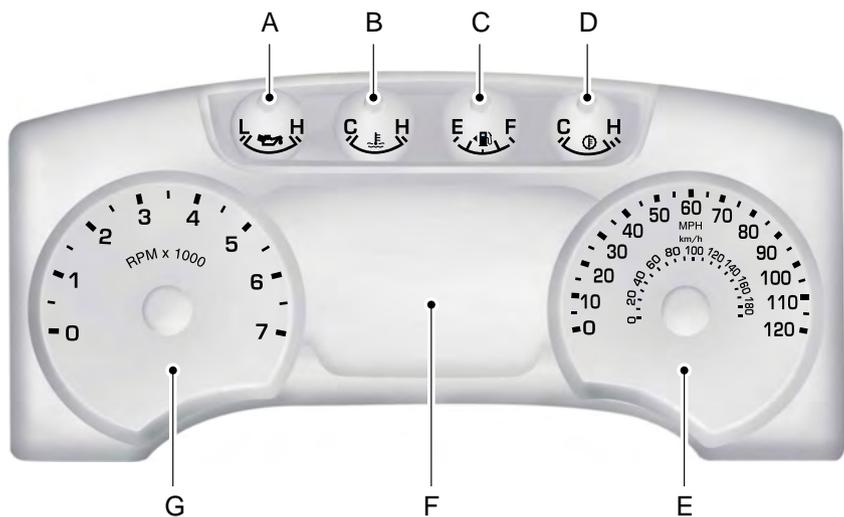
Tirez et maintenez la commande **SLIDE** (coulissement) dans les deux secondes qui suivent un événement de rebond pour neutraliser cette fonction. Alors que la fonction de rebond en cas d'obstruction est activée, la force de fermeture augmente chaque fois que le toit ouvrant transparent est fermé pour les trois premiers cycles de fermeture.

Ouverture du toit ouvrant transparent en position d'aération

Appuyez brièvement sur la commande **TILT** (inclinaison) pour ouvrir le toit ouvrant transparent en position d'aération. Tirez et maintenez la commande **TILT** (coulissement) pour fermer le toit ouvrant.

Combiné des instruments

JAUGES



E166919

- A Manomètre d'huile moteur
- B Indicateur de température du liquide de refroidissement
- C Indicateur de niveau de carburant
- D Indicateur de température de l'huile de boîte de vitesses
- E Indicateur de vitesse (Speedometer)
- F Écran d'information Voir **Généralités** (page 98).
- G Compte-tours

Combiné des instruments

Manomètre d'huile moteur

Indique la pression d'huile moteur. L'aiguille doit rester dans la plage normale de fonctionnement comprise entre « L » et « H ». Si l'aiguille descend sous la plage normale, immobilisez le véhicule, arrêtez le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile si nécessaire. Si le niveau d'huile est correct, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé.

Thermomètre d'eau

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température normale de fonctionnement, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

Indicateur de carburant

Établissez le contact. L'indicateur de niveau de carburant indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir de carburant. Le niveau indiqué par la jauge peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente. La flèche à côté du symbole de pompe à carburant indique de quel côté du véhicule se trouve la trappe de carburant.

Indicateur de température de l'huile de boîte de vitesses

Indique la température de l'huile de boîte de vitesses. À la température normale de fonctionnement, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température de l'huile de boîte de vitesses dépasse la plage normale, immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et assurez-vous que le débit d'air n'est pas bloqué par de la neige ou des débris logés dans la grille. Par ailleurs, une température de fonctionnement plus élevée que la température de fonctionnement normale peut être causée par des conditions spéciales d'utilisation (par exemple, le déneigement, le remorquage ou la conduite hors route). Consultez la section Conditions de conduite particulières du calendrier d'entretien périodique pour plus de détails. L'utilisation de la boîte de vitesses pendant de longues périodes alors que l'indicateur se trouve dans la zone de température plus élevée que la température normale peut endommager la boîte de vitesses. L'amélioration des conditions de conduite est recommandée afin de réduire la température de la boîte de vitesses à une température normale de fonctionnement. S'il continue d'indiquer des températures élevées, consultez votre concessionnaire autorisé.

Écran d'information

Compteur

Le compteur kilométrique, situé au bas de l'écran d'information, cumule la distance parcourue par votre véhicule.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 98).

Combiné des instruments

Paramètres du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 98).

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs suivants vous signalent certains états qui pourraient s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du moteur en guise de vérification. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, référez-vous au témoin du système en question pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Note : Certains témoins apparaissent à l'affichage d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage.

Freins antiblochage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite.

Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales (sans ABS) à moins que le témoin du système de freinage ne soit également allumé. Faites vérifier l'anomalie par un concessionnaire autorisé.

Batterie



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite.

Mettez tous les accessoires électriques inutiles hors tension et faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

Circuit de freinage



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

Si ce témoin s'allume durant la conduite, vérifiez si le frein de stationnement est serré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin révèle un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du système de freinage. Faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin d'avertissement est allumé. La performance des freins peut-être considérablement réduite. La distance de freinage sera plus longue. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Vérifier 4X4 (Selon l'équipement)



S'allume avec le message VÉRIFIER 4X4 lorsqu'une anomalie se produit dans le système quatre roues motrices. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 175).

Régulateur de vitesse (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 200).

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsqu'un des clignotants ou lorsque les feux de détresse sont mis en fonction. Vérifiez si une ampoule est grillée lorsque ces témoins restent allumés ou clignent rapidement.

Combiné des instruments

Porte mal fermée



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et qu'une des portes n'est pas complètement fermée.

Différentiel autobloquant électronique



Ce témoin s'allume lors de l'utilisation du différentiel autobloquant électronique.

Température du liquide de refroidissement du moteur



Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur.

Huile moteur



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 276).

Note : *Ne redémarrez pas si le témoin demeure allumé, même si le niveau d'huile est correct. Faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.*

Bouclage de la ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité.

Sac gonflable avant



Ce témoin révèle une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous démarrez le véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous utilisez l'avertisseur optique.

Contrôle en descente (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque le contrôle en descente est activé.

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir de carburant est presque vide. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de basse pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément lorsque le contact est établi en guise de vérification. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact, ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système dès que possible par votre concessionnaire autorisé.

Combiné des instruments

Anomalie du groupe motopropulseur/puissance réduite/commande électronique de l'accélérateur



Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie a été détectée dans le groupe motopropulseur ou dans la traction intégrale. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin d'anomalie du moteur



Ce témoin révèle que le circuit de diagnostic de bord (OBD-II) a détecté une anomalie des dispositifs antipollution du véhicule s'il demeure allumé après le démarrage du moteur. Consultez la section Autodiagnostic de bord (OBD-II) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devriez faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 165).

Si le témoin clignote, le moteur produit des ratés qui pourraient endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évituez les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Note : *Si le moteur subit des ratés, des températures excessives à l'échappement pourraient endommager le catalyseur ou d'autres composants du véhicule.*

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume d'abord à l'établissement du contact en guise de vérification de l'ampoule et pour indiquer si le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien.

Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 165).

Antipatinage et contrôle de stabilité



Ce témoin s'allume lorsque le système est actif. Ce témoin révèle une anomalie s'il demeure allumé ou s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact. Le système passe hors fonction en cas d'anomalie. Faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 192).

Désactivation de l'antipatinage/contrôle de stabilité



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction. Il s'éteint lorsque vous remettez le système en fonction ou que vous coupez le contact. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 192).

Mode de traction (Selon l'équipement)



Ce témoin s'affiche lorsque le mode de traction est activé. Si le témoin se met à clignoter sans arrêt, faites réparer le dispositif immédiatement car la boîte de vitesses pourrait subir des dommages. Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 168).

Combiné des instruments

4X2 (Selon l'équipement)

4x2

Ce témoin s'allume momentanément lorsque le mode deux roues motrices gamme haute est sélectionné. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

Mode 4 roues motrices automatique (Selon l'équipement)

4x4
AUTO

Ce témoin s'allume lorsque le système quatre roues motrices est engagé. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

Mode 4 roues motrices de gamme basse (Selon l'équipement)

4x4
LOW

Ce témoin s'allume lorsque le mode 4 roues motrices de gamme basse est engagé. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

Mode 4 roues motrices de gamme haute (Selon l'équipement)

4x4
HIGH

Ce témoin s'allume lorsque le mode quatre roues motrices de gamme haute est engagé. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur alors que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage

Ce carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que la clé se trouve en position d'arrêt ou des accessoires dans le commutateur d'allumage.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portable pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Plusieurs systèmes de votre véhicule peuvent être commandés au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Les données correspondantes s'affichent à l'écran d'information.

Commandes de l'écran d'information (type 1)



E166920

- Appuyez sur la touche INFO (informations) pour faire défiler les renseignements relatifs au trajet, à la consommation de carburant, au gain des freins de remorque et à la fonction MyKeyMD.
- Appuyez sur la touche SETUP (configuration) pour faire défiler les divers réglages des fonctions du véhicule.
- Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour choisir des réglages, réinitialiser l'information et confirmer des messages.

Info

Appuyez sur la touche INFO à plusieurs reprises pour faire défiler les fonctions suivantes :

Affichage d'information

Note : Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.

INFO
TRIP A/B (compteur journalier de trajet A/B)
MYKEY MILES (km) (distance MyKey) (si programmé)
MILES (km) TO E (autonomie restante)
AVG MPG (L/100 km) (consommation moyenne)
MPG (L/km)
TIMER (compteur de temps)
TBC GAIN (gain TBC) (selon l'équipement)

TRIP A/B (compteur journalier de trajet A/B)

Enregistre la distance des trajets particuliers. Appuyez brièvement sur la touche INFO jusqu'à ce que TRIP A ou B (trajet A ou B) s'affiche à l'écran (il s'agit du mode de compteur journalier). Maintenez la touche RESET (réinitialisation) enfoncée pour remettre le compteur à zéro.

MYKEY MILES (km) (distance MyKey)

Pour plus de renseignements, Voir **Principes de fonctionnement** (page 58).

MILES (km) TO E (autonomie restante)

Cette fonction vous indique le nombre approximatif de kilomètres (ou de milles) que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir, dans des conditions normales de conduite. Assurez-vous de tourner le commutateur d'allumage à la position arrêt lorsque vous faites le plein afin de permettre à cette fonction de détecter correctement le carburant ajouté.

L'autonomie de carburant est calculée à l'aide de la consommation moyenne de carburant, basée sur les 800 derniers kilomètres (500 milles) parcourus.

Cette valeur n'est pas la même que la consommation moyenne de carburant affichée. La consommation de carburant moyenne courante est réinitialisée à la valeur par défaut définie en usine si la batterie est débranchée.

AVG MPG (L/100 km) (consommation moyenne)

Affichage de votre consommation moyenne de carburant en litres/100 km ou en milles/gallon.

MPG (L/km)

Affiche la consommation instantanée sous forme de graphique à barres. Le véhicule doit rouler pour que le système calcule la consommation instantanée de carburant. Il n'est pas possible de réinitialiser la valeur de consommation instantanée de carburant.

Affichage d'information

TIMER (compteur de temps)

Cette fonction affiche le temps écoulé depuis le départ. Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) et relâchez-la pour arrêter temporairement le compteur. Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) et maintenez-la enfoncée pour réinitialiser le compteur de temps.

TBC GAIN (gain TBC)

Cette fonction affiche le niveau de gain des freins de la remorque ou indique si la remorque n'est pas attelée.

Vérification des systèmes et personnalisation des caractéristiques du véhicule

Appuyez à plusieurs reprises sur la touche SETUP (configuration) pour faire afficher les fonctions suivantes sur l'écran d'information :

Note : Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.

Note : Lorsque vous retournez au menu SETUP (configuration) et qu'une langue autre que l'anglais est sélectionnée, le message HOLD RESET FOR ENGLISH (maintenir la touche RESET [réinitialisation] enfoncée pour passer à l'anglais) s'affiche à l'écran pour revenir à l'anglais. Maintenez la touche RESET (réinitialisation) enfoncée pour revenir à l'anglais.

SETUP (configuration)		
RESET FOR SYSTEM CHECK (réinitialisation pour vérifier le système)	Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation)	XXX% OIL LIFE (durée de vie utile de l'huile en %)
		DOOR STATUS (état des portes et du hayon)
		BRAKE SYSTEM (système de freinage)
		FUEL LEVEL LOW (niveau carburant bas)
		TBC GAIN = XX.X (gain TBC = XX,X) ou NO TRAILER (pas de remorque)
		TBC GAIN = XX.X (gain TBC = XX,X) ou OUTPUT = // / / (niveau)
		MYKEY DISTANCE (distance MyKey)
		MYKEY(S) PROGRAMMED (MyKey[s] programmée[s])

Affichage d'information

SETUP (configuration)		
		ADMIN KEYS PROGRAMMED (clés d'administrateur programmées)
OIL LIFE XXX% (durée huile XXX %)	HOLD RESET=NEW (maintenir reset=remise à zéro)	
UNITS (unités)	Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation)	Anglo-saxonnes ou métriques
AUTOLAMP (SEC) (commande automatique des phares)		0 à 180 secondes
AUTOLOCK (verrouillage automatique)		Activé ou désactivé
AUTOUNLOCK (déverrouillage automatique)		Activé ou désactivé
COURTESY WIPE (balayage additionnel)		Activé ou désactivé
EASY ENTRY / EXIT (dispositif d'entrée facile)		Activé ou désactivé
REAR PARK AID (aide au stationnement arrière)		Activé ou désactivé
CREATE MYKEY / MYKEY SETUP / CLEAR MYKEY (créer MyKey / configuration MyKey / effacer MyKey)		
RESET FOR REMOTE START (réinitialisation pour démarrage à distance)	Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation)	Activé ou désactivé
		5, 10, 15 minutes
		Chauffage et climatisation Activé ou désactivé
		Mode silencieux Activé ou désactivé
LANGUAGE = ENGLISH / SPANISH / FRENCH (langue = anglais / espagnol / français)		Anglais / Espagnol / Français

Affichage d'information

PRESS RESET FOR SYSTEM CHECK (appuyer sur Réinitialisation pour vérification systèmes)

L'écran d'information commence à naviguer dans les systèmes du véhicule en indiquant leur état, au besoin.

Note : Certains systèmes n'affichent un message qu'en cas d'anomalie

OIL LIFE XXX% (durée huile XXX %)

Affiche la durée d'huile restante. Vous devez procéder à une vidange d'huile lorsque l'écran d'information vous en avise et en fonction du calendrier d'entretien recommandé. N'UTILISEZ QUE LES HUILES MOTEUR RECOMMANDÉES.

Pour réinitialiser le système de surveillance de l'huile à 100 % après chaque vidange d'huile, procédez comme suit :

1. Appuyez brièvement sur la touche SETUP (configuration) pour afficher le message OIL LIFE XXX% HOLD RESET = NEW (durée huile XXX % maintenir reset = remise à zéro).
2. Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pendant deux secondes pour réinitialiser la durée d'huile à 100 %.

Note : Pour changer la valeur de 100 % de la durée d'huile (selon l'équipement) à une autre valeur, passez à l'étape 3.

3. Lorsque le message OIL LIFE SET TO XXX% (durée huile réglée à XXX %) est affiché, appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour modifier la valeur de départ de la durée d'huile. Chaque fois, la valeur de départ de l'huile diminue de 10 %.

UNITS (unités)

Affiche les unités de mesure anglo-saxonnes ou métriques actuelles

AUTOLAMP (SEC) (commande automatique des phares)

Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à trois minutes après la coupure du contact.

AUTOLOCK (verrouillage automatique)

Cette fonction verrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsqu'un rapport de la boîte de vitesses est engagé et met le véhicule en mouvement.

AUTOUNLOCK (déverrouillage automatique)

Cette fonction déverrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte moins de 10 minutes après la coupure du contact.

COURTESY WIPE (balayage additionnel)

Cette fonction permet de donner un coup de balai d'essuie-glace supplémentaire après un cycle de balayage/lavage.

EASY ENTRY / EXIT (dispositif d'entrée facile)

Cette fonction déplace automatiquement le siège du conducteur vers l'arrière et règle le volant pour faciliter l'entrée dans le véhicule ou pour en sortir.

REAR PARK AID (aide au stationnement arrière) (selon l'équipement) :

Cette fonction déclenche un signal sonore pour avertir le conducteur de la présence d'un obstacle près du pare-chocs arrière lorsque la marche arrière (R) est enclenchée.

Affichage d'information

TRAILER SWAY (fonction de stabilisation de la remorque) (selon l'équipement)

Cette fonction fait appel au contrôle électronique de stabilité pour limiter le roulis de la remorque.

CREATE MYKEY / MYKEY SETUP / CLEAR MYKEY (créer MyKey / configuration MyKey / effacer MyKey)

Pour plus de renseignements, Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 59).

RESET FOR REMOTE START (réinitialisation du démarrage à distance) (selon l'équipement)

LANGUAGE = ENGLISH / SPANISH / FRENCH (langue = anglais / espagnol / français)

Vous permet de choisir la langue d'affichage de l'afficheur multimessage.

Attendez quatre secondes ou appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour consulter le choix de langues disponibles à l'afficheur multimessage.

Appuyez sur la touche RESET pour choisir la langue.

Commandes de l'écran d'information (type 2) (Selon l'équipement)



E166921

- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les options d'un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour quitter un menu.
- Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et confirmer un réglage ou message.

Menu principal

Vous pouvez accéder aux menus au moyen de la commande de l'écran d'information.

Affichage d'information



Mode d'indicateur



Paramètres



Trajet 1 et 2



Information



Économie de carburant

Mode d'indicateur



Applications pour camion (selon l'équipement)



Utilisez les touches fléchées pour choisir parmi les options d'indicateurs suivantes.

Mode d'indicateur					
Détails des indicateurs	Température de la boîte de vitesses				
	<table border="1"> <tr> <td>Compas</td> <td>L'orientation du compas peut être changée entre le nord fixe ou le nord rotatif. Pour changer les modes, appuyez sur la touche OK lorsque l'affichage de la boussole apparaît. Utilisez la flèche de droite pour sélectionner le mode. Maintenez la touche OK enfoncée pour régler le mode.</td> </tr> <tr> <td>4X4 automatique 2 vitesses</td> <td>Affiche la répartition du couple entre les roues avant et arrière. Plus la zone est remplie, plus la valeur du couple envoyé aux roues avant ou arrière est élevée.</td> </tr> </table>	Compas	L'orientation du compas peut être changée entre le nord fixe ou le nord rotatif. Pour changer les modes, appuyez sur la touche OK lorsque l'affichage de la boussole apparaît. Utilisez la flèche de droite pour sélectionner le mode. Maintenez la touche OK enfoncée pour régler le mode.	4X4 automatique 2 vitesses	Affiche la répartition du couple entre les roues avant et arrière. Plus la zone est remplie, plus la valeur du couple envoyé aux roues avant ou arrière est élevée.
	Compas	L'orientation du compas peut être changée entre le nord fixe ou le nord rotatif. Pour changer les modes, appuyez sur la touche OK lorsque l'affichage de la boussole apparaît. Utilisez la flèche de droite pour sélectionner le mode. Maintenez la touche OK enfoncée pour régler le mode.			
	4X4 automatique 2 vitesses	Affiche la répartition du couple entre les roues avant et arrière. Plus la zone est remplie, plus la valeur du couple envoyé aux roues avant ou arrière est élevée.			
Vide					

Compteur journalier A/B



Utilisez les touches fléchées pour choisir parmi les options de compteur suivantes.

Affichage d'information

Compteur journalier A/B
Durée du trajet
Distance parcourue
Carburant consommé
Consommation moyenne en L/100 km (mi/gal)
Compteur kilométrique (apparaît sur la ligne inférieure et peut s'afficher dans les autres menus)

Appuyez sur la touche OK pour arrêter temporairement l'écran du trajet A ou du trajet B, ou appuyez de nouveau sur la touche pour redémarrer.

Maintenez la touche OK enfoncée pour réinitialiser les données actuellement affichées sur le trajet.

Durée du trajet

Enregistre la durée des trajets particuliers.

Distance parcourue

Enregistre la distance des trajets particuliers.

Carburant consommé

Indique la quantité de carburant utilisée pour un trajet particulier.

Consommation moyenne en L/100 km

Indique la distance moyenne parcourue par unité de carburant utilisée pour un trajet particulier.

Consommation de carburant



Utilisez les touches fléchées pour choisir l'affichage de consommation de carburant souhaité.

Consommation de carburant	
Consommation de carburant	Consommation instantanée en L/100 km (mi/gal)
	km (mi) avant l'épuisement du carburant
	AVG MPG (L/100 km) (consommation moyenne)
Hist. carburant	5, 10, 30 minutes ou 5 dernières réinitialisations.

Appuyez sur la touche OK et maintenez-la enfoncée pour réinitialiser les données actuellement affichées sur la consommation de carburant.

Consommation instantanée en L/100 km

Indique la consommation de carburant instantanée.

Affichage d'information

mi to E (autonomie restante)

Indique la distance approximative que le véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant.

Average MPG (consommation moyenne en L/100 km)

Indique la consommation moyenne de carburant selon la durée. Maintenez la touche OK enfoncée pour réinitialiser cette valeur.

Hist. carburant

Affiche la consommation de carburant sous forme d'un diagramme à barres selon la durée. La valeur est mise à jour chaque minute, en fonction de la consommation réalisée au cours des 5, 10 ou 30 minutes de conduite précédentes.

Applications pour camion



Dans ce mode, les données relatives à la conduite hors route accompagnées de graphiques et les options de remorquage sont disponibles.

Note : Certains éléments sont optionnels et peuvent ne pas s'afficher.

Applications pour camion		
Tout-terrain	Mode AdvanceTracMD, système de contrôle en descente, mode hors route, caméra pour mode hors route : Affiche les modes actifs. (Raptor SVT)	
	Angle d'inclinaison longitudinale et latérale (en degrés)	
	Angle de direction (en degrés)	
	Verrouillage/Déverrouillage du différentiel	
	Transmission du couple	
	Appuyez sur la touche OK pour afficher l'information.	Système à quatre roues motrices
		Contrôle de stabilité AdvanceTracMD
		4X4 automatique 2 vitesses
Différentiel à blocage électronique		
	Contrôle en descente	

Affichage d'information

Applications pour camion (suite)			
Hors route (suite)	Appuyez sur la touche OK pour afficher l'information.	Mode hors route	
	Caméra hors route (Raptor SVT)	Appuyez sur la touche OK pour activer ou désactiver cette fonction.	
Remorque	Remorque débranchée		
	Nom de la remorque active ou de la remorque par défaut		
	Distance totale parcourue par la remorque		
	Gain de la remorque et sortie		
	Appuyez sur la touche OK pour afficher les options	Changer la remorque active	
		Liste de vérification de connexion (selon l'équipement)	Classique, à sellette ou à col de cygne.
		Supprimer la remorque	
		Écran d'information	Mode traction ou commande de freins de remorque
		Renommer la remorque	
Réinitialiser le kilométrage de la remorque (selon l'équipement)			

Angle d'inclinaison longitudinale et latérale (en degrés)

Affiche l'angle d'inclinaison d'avant en arrière et l'angle d'inclinaison latérale de la chaussée.

Angle de direction (en degrés)

Affiche l'angle de direction des roues avant après que le véhicule a été conduit pendant une certaine période de temps.

Verrouillage/Déverrouillage du différentiel

Affiche l'état (verrouillé ou déverrouillé) du différentiel à blocage électronique.

Transmission du couple

Affiche la transmission du couple aux arbres de transmission avant et arrière et le mode de fonctionnement de la boîte de transfert : 2 roues motrices, 4 roues motrices gamme haute, 4 roues motrices gamme basse, 4 roues motrices auto.

Affichage d'information

Remorque débranchée

Ne tenez pas compte de cet état si votre véhicule n'est pas équipé d'une commande électronique de freins de remorque installée en usine. Ce message peut s'afficher lorsqu'une commande électronique de freins de remorque de deuxième monte est utilisée même si une remorque est branchée.

Changer la remorque active

Lorsque cette option est en surbrillance, appuyez sur la touche fléchée de droite pour changer la remorque actuellement sélectionnée. Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour sélectionner une remorque, puis appuyez sur la touche OK pour sélectionner la remorque mise en surbrillance.

Ajouter une nouvelle remorque

Utilisez les flèches haut ou bas pour mettre en surbrillance Nouvelle remorque, puis appuyez sur la flèche droite pour accéder à l'écran de saisie Nouvelle remorque. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les caractères alphabétiques et numériques ainsi que les symboles, puis appuyez sur la flèche de droite pour déplacer l'espace de caractère. Continuez à ajouter des caractères au besoin. Appuyez sur la flèche de gauche pour revenir en arrière et modifier un caractère sélectionné au préalable. Lorsque vous avez terminé d'entrer les caractères du nouveau nom de remorque, appuyez sur la touche OK pour confirmer le nouveau nom de remorque.

Liste de vérification de connexion

Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une de ces options, puis appuyez sur la touche OK pour afficher la liste de vérification de connexion. Suivez les instructions affichées à l'écran pour parcourir la liste de connexions.

Supprimer la remorque

Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance la remorque que vous souhaitez supprimer, puis appuyez sur la touche OK pour la supprimer. Suivez les messages-guides affichés à l'écran pour quitter ou confirmer la suppression.

Renommer la remorque

Utilisez les touches vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une remorque, puis appuyez sur la touche OK pour la sélectionner. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour modifier les caractères au besoin. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur la touche OK pour confirmer la modification.

Réinitialiser le kilométrage (millage) de la remorque

Utilisez les touches vers le haut ou vers le bas pour sélectionner une remorque, puis maintenez la touche OK enfoncée pour réinitialiser le kilométrage (millage) de la remorque.

Paramètres



Utilisez les touches fléchées pour configurer différents paramètres concernant le conducteur.

Note : Certains éléments sont optionnels et peuvent ne pas s'afficher.

Affichage d'information

Paramètres			
Systèmes d'assistance au conducteur	Aide au stationnement arrière	Activé ou désactivé	
	Caméra d'aide au recul	Temporisation de la caméra	Activé ou désactivé
		Alerte visuelle de l'aide au stationnement	Activé ou désactivé
		Lignes de guidage	Fixe ou désactivé
		Niveaux de zoom	Activé ou désactivé
	Mode de frein de remorque	Électrique ou Elect. Sur hydraulique	
	Fonction de stabilisation de la remorque	Activé ou désactivé	
Véhicule	Temporisation de la commande automatique des phares	Désactivé ou XXX secondes	
	Calcul de l'autonomie de carburant (distance avant la panne sèche)	Historique normal utilisé	
		Historique de remorquage utilisé	
	Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie	Activé ou désactivé	
	Serrures	Verrouillage automatique	Activé ou désactivé
		Déverrouillage automatique	Activé ou désactivé
		Déverrouillage	En une étape ou en deux étapes
	Commande de menu	Standard ou Mémoire activée	
Remise à zéro de la durée de vie utile de l'huile	Régler à XXX % (appuyez sur OK pour réinitialiser).		
Marchepieds électriques	Automatique, hors fonction ou déployé		

Affichage d'information

Réglages (suite)				
Véhicule (suite)	Démarrage à distance	Chauffage et climatisation	Dégivrage avant	Automatique/ Hors fonction
			Dégivrage arrière	
			Siège du conducteur	
			Siège du passager	
		Dispositif de chauffage, climatiseur	Automatique ou Dernier réglage	
	Durée	5, 10 ou 15 minutes		
	Démarrage en mode silencieux	Activé ou désactivé		
Commande d'essuie-glaces	Balayage additionnel	Activé ou désactivé		
	Essuie-glaces à capteur de pluie	Activé ou désactivé		

Réglages (suite)		
Dispositif MyKey	Créer MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée pour créer un dispositif MyKey.
	AdvanceTrac	Toujours activé ou sélectionnable
	Vitesse maximale	130 km/h (80 mi/h) ou Hors fonction
	Avertissement de vitesse	75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h), Désactivé
	Limiteur de volume	Activé ou désactivé
	Effacer MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée pour effacer la programmation du dispositif MyKey.
Langue	English, Español, Français (appuyez OK pour définir)	
Unités de mesure	Distance	Milles et gallons
		L/100 km

Affichage d'information

Réglages (suite)	
	km/L
Température	Celsius (°C)
	Fahrenheit (°F)

Information



Dans ce mode, vous pouvez afficher divers renseignements au sujet du système et effectuer une vérification du système.

Information	
Dispositif MyKey	Clés d'administrateur (nombre de clés d'administrateur)
	Nb MyKey (nombre de dispositifs MyKey programmés)
	Kilomètres (mi) MyKey (distance parcourue à l'aide d'un dispositif MyKey programmé)
Vérification des circuits	Pendant une vérification du système, certaines options ne s'affichent que si un problème est détecté. Si un problème existe sur un des systèmes surveillés, le nombre d'avertissements qui ont besoin d'une attention immédiate s'affiche en rouge tandis que le nombre d'avertissements informatifs s'affiche en ambre. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour parcourir la liste; appuyez sur la touche fléchée de droite pour afficher les renseignements spécifiques sur l'avertissement mis en surbrillance.

Affichage d'information

Affichage de l'indicateur de position de la boîte de vitesses (selon l'équipement)

L'indicateur de position de la boîte de vitesses s'affiche dans le côté droit de l'afficheur multimessage lorsque vous utilisez la fonction SelectShift AutomaticMC de la boîte de vitesses. Ces écrans ne seront pas montrés dans tous les modes d'affichage. Par exemple : Lorsque vous programmez certaines fonctions du véhicule ou dans certains menus d'information.

MESSAGES D'INFORMATION

Note: Selon les options dont dispose votre véhicule, tous les messages ne seront pas affichés ou disponibles. Certains messages pourraient être abrégés ou raccourcis en fonction du type de tableau de bord de votre véhicule.

Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour les affichages de Type 1 ou sur la touche OK pour les affichages de Type 2 et pour accuser réception ou supprimer certains messages de l'écran d'information. D'autres messages seront automatiquement retirés après une courte période.

Vous devez confirmer certains messages avant d'accéder aux menus.

Contrôle de stabilité AdvanceTracMD et antipatinage

Message	Action requise
SERVICE ADVANCE-TRAC (réparer avancetrac)	Ce message s'affiche lorsque le système détecte un état qui nécessite une réparation. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
ADVANCETRAC OFF (avancetrac désactivé)	Ce message s'affiche lorsque le contrôle de stabilité AdvanceTracMD a été désactivé par le conducteur.
ADVANCETRAC ON (avancetrac activé)	Ce message s'affiche lorsque le contrôle de stabilité AdvanceTracMD a été activé par le conducteur.
ADVANCETRAC SPORT MODE (avancetrac mode sport)	S'affiche lorsque le mode sport AdvanceTracMD a été activé par le conducteur. (Raptor SVT)
TRACTION CONTROL OFF (antipatinage désactivé)	Ce message s'affiche lorsque le dispositif antipatinage a été désactivé par le conducteur. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 190).
TRACTION CONTROL ON (antipatinage activé)	S'affiche lorsque l'antipatinage a été activé par le conducteur. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 190).

Affichage d'information

Sac gonflable

Message	Action requise
REMOVE OBJECTS NEAR PASSENGER SEAT (enlever objet sur siège passager)	Ce message s'affiche lorsque le système détecte une anomalie due à un capteur bloqué.

Alarme et sécurité

Message	Action requise
TO STOP ALARM START VEHICLE (pr arrêt alarm démarrer véhic)	Ce message s'affiche lorsque l'alarme a été déclenchée en raison d'un accès non autorisé. Voir Alarme antivol (page 69).
SECURITY SYSTEM FAULT (anomalie syst sécurité)	Ce message s'affiche lorsque le système de sécurité a détecté une anomalie. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Batterie et circuit de charge

Message	Action requise
TURN POWER OFF TO SAVE BATTERY (couper le contact pour protéger la batterie)	S'affiche lorsque le système de gestion de la batterie détermine que la charge de la batterie est basse ou que l'allumage est dans la position accessoires ou à la position contact avec le moteur arrêté depuis environ 45 minutes. Mettez le commutateur d'allumage à la position arrêt le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que le véhicule a démarré et que l'état de charge de la batterie est rétabli. La mise hors fonction des accessoires électriques non essentiels durant la conduite permet de rétablir plus rapidement la charge de la batterie. Voir Remplacement de la batterie de 12 V (page 284).
LOW BATTERY FEATURES TEMPORARILY TURNED OFF (batterie déchargée, fonctions temporairement désactivées)	Ce message s'affiche lorsque le système de gestion de la batterie détecte une condition prolongée de tension faible. Plusieurs accessoires du véhicule seront désactivés pour protéger la batterie. Mettez hors tension toutes les charges électriques le plus tôt possible pour améliorer la tension du système. Lorsque la tension du système est rétablie, les caractéristiques désactivées sont de nouveau disponibles.

Affichage d'information

Portes et serrures

Message	Action requise
X DOOR AJAR (porte x mal fermée)	Ce message s'affiche lorsque la porte affichée n'est pas complètement fermée.

Organes de transmission

Message	Action requise
LOCKING DIFFERENTIAL ENGAGED/DISENGAGED (différentiel autobloquant engagé/désengagé)	S'affiche lorsque le différentiel autobloquant électronique est activé ou désactivé.
TO ENGAGE LOCKING DIFFERENTIAL SLOW TO XX MPH/KM/H (pour engager le différentiel autobloquant, ralentir à XX km/h)	Ce message s'affiche lorsque le différentiel autobloquant électronique demande une certaine vitesse pour s'engager.
TO ENGAGE LOCKING DIFFERENTIAL RELEASE ACCELERATOR PEDAL (pour engager le différentiel autobloquant, relâcher la pédale d'accélérateur)	Ce message s'affiche lorsque le différentiel autobloquant électronique demande le relâchement de l'accélérateur pour s'engager.
CHECK LOCKING DIFFERENTIAL (vérifier le différentiel autobloquant)	Ce message s'affiche lors d'une anomalie du différentiel autobloquant électronique. Voir Utilisation des quatre roues motrices (page 175).

Affichage d'information

Message	Action requise
SHIFT TO PARK (passer a posit stationnement)	Ce message s'affiche pour vous rappeler de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P).
NEUTRAL TOW ENABLED LEAVE TRANSMISSION IN NEUTRAL (fonction de remorquage activée, laisser la boîte de vitesses au point mort)	S'affiche lorsque la boîte de transfert est au point mort. Ce message indique que le véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.
NEUTRAL TOW DISABLED (fonction de remorquage désactivée)	S'affiche lorsque la boîte de transfert N'est PAS au point mort. Ce message indique que le véhicule ne peut PAS être remorqué en sécurité avec les quatre roues au sol.

Moteur

Message	Action requise
POWER REDUCED TO LOWER ENGINE TEMP (puissance réduite pour réduire la température du moteur)	Ce message s'affiche lorsque l'aiguille de la température moteur est sur H. Voir Vérification du liquide de refroidissement (page 278).

Carburant

Message	Action requise
FUEL LEVEL LOW (niveau carburant bas)	Ce message s'affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.
CHECK FUEL FILL INLET (vérifier tuyau remplissage carbu)	Ce message s'affiche lorsque l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé.

Affichage d'information

Clé

Message	Action requise
COULD NOT PROGRAM INTEGRATED KEY (impossible de programmer la clé intégrée)	Ce message s'affiche lors d'une tentative de programmation d'une cinquième clé intégrée. Voir Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue (page 57).
TO DRIVE: TURN KEY TO ON (pour conduire : établir le contact)	Ce message s'affiche lorsque le démarrage à distance monté en usine est activé.

Entretien

Message	Action requise
ENGINE OIL CHANGE SOON (vidange huile moteur proche)	Ce message s'affiche lorsque l'intervalle de vidange d'huile approche de sa fin. Voir Vérification de l'huile moteur (page 276).
OIL CHANGE REQUIRED (vidange d'huile requise)	Ce message s'affiche lorsque la durée de vie restante de l'huile atteint 0 %. Voir Vérification de l'huile moteur (page 276).
BRAKE FLUID LEVEL LOW (niveau liquide de frein bas)	Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Voir Vérification du liquide de frein (page 282).
CHECK BRAKE SYSTEM (vérifier syst freins)	Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage doit être réparé. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.
RÉPARER SERVODIRECTION	Ce message s'affiche lorsque le système de direction assistée a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez votre concessionnaire autorisé.
RÉPARER SERVO DIRECTION IMMÉDIATEMENT	Le système de direction assistée a détecté une condition dans le dispositif de direction assistée qui exige des réparations immédiates. Consultez votre concessionnaire autorisé.
POWER STEERING ASSIST FAULT (anomalie servo direction)	Le système de direction assistée n'a plus d'assistance en raison d'une erreur du système. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

MyKeyMD

Message	Action requise
MYKEY ACTIVE DRIVE SAFELY (MyKey activée conduire prudemment)	Ce message s'affiche lorsque le dispositif MyKey est actif.
ADVANCETRAC ALWAYS ON - MYKEY SETTING (réglage MyKey avancetrac toujours activé)	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey est utilisé et que le contrôle électronique de stabilité ne peut pas être désactivé.
VEHICLE NEAR TOP SPEED (vitesse est près de max)	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey est utilisé, que la limite de vitesse est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
VEHICLE AT TOP SPEED - MYKEY SETTING (véhicule à vitesse maximale - Réglage MyKey)	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKeyMD est utilisé, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule est de 130 km/h (80 mi/h).
SPEED LIMITED TO 80 MPH (vitesse max à 80 mi/h)	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le véhicule, que le dispositif MyKey est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée.
SPEED LIMITED TO 130 KM/H (vitesse max à 130 km/h)	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le moteur, que le dispositif MyKey est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée.
CHECK SPEED DRIVE SAFELY (vérif vitesse cond prudemmen)	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey est utilisé, que le paramètre en option est activé et que le véhicule dépasse la vitesse présélectionnée.
BUCKLE UP TO UNMUTE AUDIO (boucler ceintu radio sourdine)	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey est utilisé et que le système Belt-MinderMD est activé.
MYKEY COULD NOT PROGRAM (MyKey improgrammable)	Ce message s'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clé supplémentaire est faite en utilisant deux dispositifs MyKey déjà existants.

Affichage d'information

Aide au stationnement

Message	Action requise
CHECK REAR PARK AID (vérifier aide stationnement ar)	Ce message s'affiche lorsque la marche arrière (R) est enclenchée et que l'aide au stationnement est désactivée.
REAR PARK AID OFF (aide stationnement non)	Ce message s'affiche lorsque l'aide au stationnement est désactivée par le conducteur.
REAR PARK AID ON (aide stationnement oui)	Ce message s'affiche lorsque l'aide au stationnement est activée.

Frein de stationnement

Message	Action requise
PARK BRAKE ENGAGED (frein stationnement serré)	Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule est en mouvement.

Hors route

Message	Action requise
FOR OFF ROAD SLOW TO 5 MPH (pour hors route ralentir 5 mi/h)	Ce message s'affiche lorsque la vitesse du véhicule exigée pour passer en mode hors route n'a pas été respectée.
OFF ROAD MODE ENABLED (mode hors route activé)	Ce message s'affiche lorsque le mode hors route devient actif.
EXITING OFF ROAD MODE (quitter mode hors route)	Ce message s'affiche lorsque le mode hors route devient inactif.
HILL DESCENT CONTROL ACTIVE (contrôle en descente activé)	Ce message s'affiche lorsque le limiteur de vitesse en descente devient actif.
HILL DESCENT CONTROL OFF (contrôle en descente désactivé)	Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente devient inactif.
FOR HILL DESCENT REDUCE SPEED (pour contrôle en descente, réduire vitesse)	Ce message s'affiche lorsque la vitesse du véhicule exigée pour passer en mode hors route n'a pas été respectée.

Affichage d'information

Message	Action requise
FOR HILL DESCENT SELECT GEAR (pour contrôle en descente, sélectionner rapport)	Ce message s'affiche lorsque le conducteur peut sélectionner un rapport de vitesse pour le mode de contrôle en descente.
HILL DESCENT - DRIVER RESUME CONTROL (contrôle en descente - conducteur doit reprendre le contrôle)	Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente est désactivé et que le conducteur doit reprendre le contrôle.
HILL DESCENT CONTROL FAULT (anomalie contr en descente)	Ce message s'affiche en cas d'anomalie du système de contrôle en descente.
HILL DESCENT CONTROL OFF SYSTEM COOLING (contrôle en descente désactivé refroidissement du système)	Ce message s'affiche lorsque le système de contrôle en descente refroidit suite à une utilisation excessive.
HILL DESCENT CONTROL READY (contrôle en descente prêt)	Ce message s'affiche lorsque la commande de contrôle en descente est activée.
CAMERA MALFUNCTION (anomalie caméra)	S'affiche si la caméra avant ne fonctionne pas correctement.

Affichage d'information

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Action requise
LOW TIRE PRESSURE (pression pneu faible)	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un des pneus est faible. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 326).
TIRE PRESSURE MONITOR FAULT (anomalie syst surveill pneus)	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, contactez votre concessionnaire autorisé. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 326).
TIRE PRESSURE SENSOR FAULT (anomalie capteur pneu)	Ce message est affiché lorsqu'un capteur de pression des pneus fonctionne incorrectement ou si une roue de secours est installée. Pour plus de renseignements sur le mode de fonctionnement du système dans ces conditions, consultez Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 326). Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Remorque

Message	Action requise
TRAILER BRAKE GAIN: XX.X [OUTPUT] (frein remorque gain : XX,X [niveau])	Ce message affiche les réglages de gain actuels du frein de remorque.
TRAILER BRAKE GAIN: XX.X NO TRAILER (frein remorque gain : XX,X aucune remorqu)	Ce message affiche le réglage du gain actuel du frein de remorque lorsque la remorque n'est pas reliée.
TRAILER BRAKE MODULE FAULT (ANOMAL MODULE FREIN REMORQUE)	Ce message s'affiche accompagné d'un seul carillon en réponse à des anomalies détectées par la commande des freins de remorque. Voir Fonction de stabilisation de la remorque (page 218).
TRAILER CONNECTED (remorque branchée)	Ce message s'affiche lorsqu'un branchement correct de la remorque (remorque équipée de freins électriques) est détecté au cours d'un cycle d'allumage défini.

Affichage d'information

Message	Action requise
TRAILER DISCONNECTED (remorque débranchée)	Ce message s'affiche lorsque la remorque est débranchée, soit accidentellement, soit intentionnellement, et que cette condition a été détectée au cours d'un cycle d'allumage défini. Ne tenez pas compte de cet état si votre véhicule n'est pas équipé d'une commande électronique de freins de remorque installée en usine. Ce message peut s'afficher lorsqu'une commande électronique de freins de remorque de deuxième monte est utilisée même si une remorque est branchée.
TRAILER SWAY REDUCE SPEED (remorq instabl réduire vitesse)	Ce message s'affiche lorsque la fonction de stabilisation de la remorque a détecté un roulis de la remorque.
WIRING FAULT ON TRAILER (anomalie câble de remorque)	Ce message s'affiche lorsque le câblage du véhicule et le câblage ou le système de freinage de la remorque présentent certaines anomalies. Voir Traction d'une remorque (page 217).

4WD

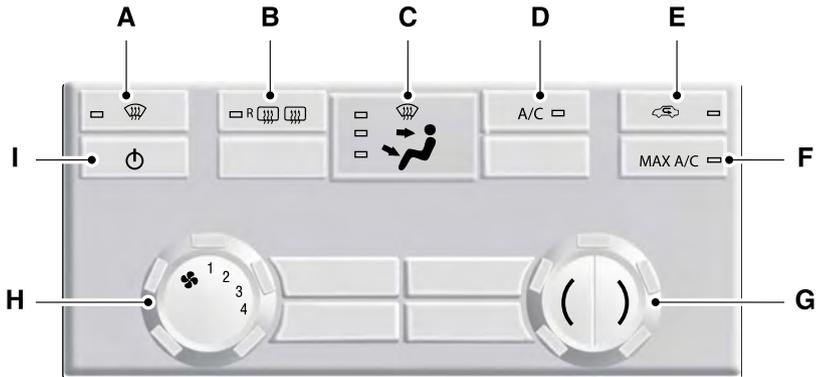
Message	Action requise
CHECK 4X4 (vérifier 4X4)	Ce message s'affiche en cas d'anomalie du système 4 roues motrices. Voir Utilisation des quatre roues motrices (page 175).
4X4 SHIFT IN PROGRESS (passage 4X4 en cours)	Ce message s'affiche quand le système 4x4 effectue un changement de vitesse.
FOR 4X4 LOW APPLY BRAKE (pour 4X4 low freiner)	Ce message s'affiche lorsque vous tentez de sélectionner le mode 4 roues motrices gamme basse (4x4 LOW).
FOR 4X4 LOW SHIFT TO N (pour 4X4 low passer sur n)	Ce message s'affiche lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse (4x4 LOW) est sélectionné et que le véhicule est arrêté.
FOR 4X4 LOW SLOW TO 3 MPH (pour 4X4 low ralentir à 5 km/h)	Ce message s'affiche lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse (4x4 LOW) est sélectionné et que le véhicule roule.
TO EXIT 4X4 LOW APPLY BRAKE (p quitt 4X4 low freiner)	Ce message s'affiche lorsque vous quittez le mode 4 roues motrices gamme basse (4x4 LOW) et que vous sélectionnez le mode 2 roues motrices.

Affichage d'information

Message	Action requise
TO EXIT 4X4 LOW SHIFT TO N (pour quitter 4X4 low passer à n)	Ce message s'affiche lorsque le mode 2 roues motrices est sélectionné et que le véhicule a été arrêté en mode 4 roues motrices gamme basse (4x4 LOW).
TO EXIT 4X4 LOW SLOW TO 3 MPH (pour quitter 4X4 low ralentir à 5 km/h)	Ce message s'affiche lorsque le mode 2 roues motrices est sélectionné et que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme basse (4x4 LOW).
SHIFT DELAYED PULL FORWARD (pass retardé avancer véhicu)	Ce message peut s'afficher lorsque l'on passe au mode 4 roues motrices gamme basse (4x4 LOW) ou qu'on le quitte.

Chauffage et climatisation

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE



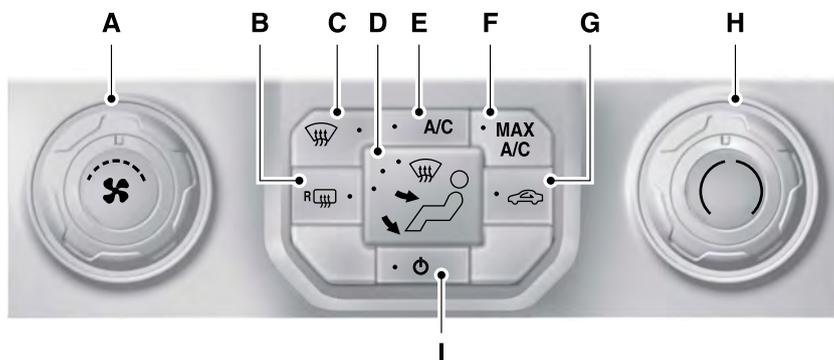
E167066

- A **Dégivrage :** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage et les bouches de désembuage du pare-brise. Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer et dégager le pare-brise d'une mince couche de glace.
- B **Lunette arrière et rétroviseurs chauffants :** Active et désactive les rétroviseurs chauffants en même temps que la lunette arrière chauffante, selon l'équipement. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 128).
- C **Commande de répartition de l'air :** Appuyez pour régler la répartition de l'air à une position. **Plancher et dégivrage** répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher. **Planche de bord** répartit l'air entre les bouches de la planche de bord. **Planche de bord et plancher** répartit l'air entre les bouches de la planche de bord, les bouches du plancher et les bouches de désembuage. **Plancher** répartit l'air entre les bouches du plancher.
- D **A/C (climatisation) :** Appuyez sur cette touche pour mettre le climatiseur en fonction et hors fonction. Le climatiseur permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, roulez avec les glaces légèrement ouvertes pendant deux à trois minutes.
- E **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. Pendant le recyclage de l'air de l'habitacle, la diode de la touche est allumée. Le recyclage de l'air peut réduire le temps nécessaire pour rafraîchir l'habitacle et réduire la pénétration d'odeurs désagréables dans le véhicule.

Chauffage et climatisation

- F **MAX A/C (climatisation maxi.) :** Fournit l'air recyclé aux bouches de la planche de bord pour rafraîchir le véhicule. Cette position est plus économique et efficace que la climatisation normale.
- G **Commande de température :** Commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle. Tournez pour sélectionner la température voulue.
- H **Commande de vitesse du ventilateur :** Commande le volume d'air qui circule dans l'habitacle. Tournez pour sélectionner la vitesse du ventilateur ou pour l'arrêter. Si vous mettez hors fonction le ventilateur, le pare-brise peut s'embruier.
- I **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour mettre le système en fonction et hors fonction. Lorsque le système est arrêté, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE



E167068

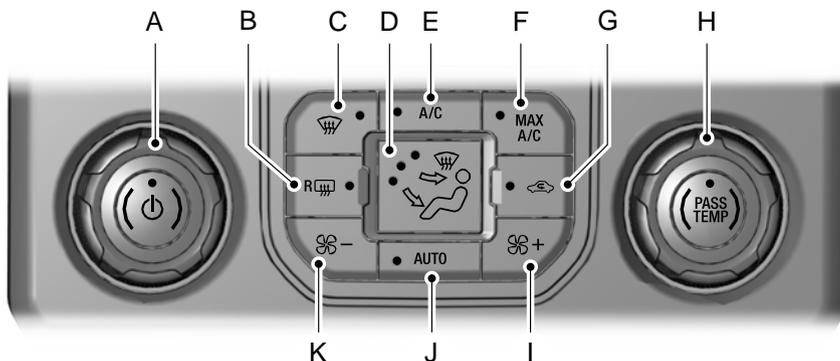
- A **Commande de vitesse du ventilateur :** Commande le volume d'air qui circule dans l'habitacle. Tournez cette commande pour sélectionner la vitesse de ventilateur souhaitée.
- B **Dégivreur arrière et rétroviseurs chauffants :** Active et désactive les rétroviseurs chauffants en même temps que la lunette arrière chauffante (selon l'équipement). Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 128).
- C **Dégivrage :** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Chauffage et climatisation

- D **Commande de répartition d'air :** Appuyez sur cette commande pour régler la répartition de l'air. **Plancher et dégivrage** répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher. **Planche de bord** répartit l'air entre les bouches de la planche de bord. **Planche de bord et plancher** répartit l'air entre les bouches de la planche de bord, les bouches du plancher et les bouches de désembuage. **Plancher** répartit l'air entre les bouches du plancher.
- E **A/C :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, laissez les glaces légèrement ouvertes pendant deux à trois minutes après le démarrage.
- F **MAX A/C :** Répartit l'air recyclé entre les bouches de la planche de bord pour refroidir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace que le mode de climatisation normal.
- G **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. Lorsque l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recyclé, le voyant DEL sur la touche est allumé. Le recyclage de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Même lorsque vous ne sélectionnez pas cette touche, l'air peut quand même recirculer dans certains cas afin de réduire le temps de réchauffement de l'habitacle par temps froid ou le temps de refroidissement par temps chaud. **Nota :** Le recyclage de l'air entre automatiquement en fonction lorsque vous sélectionnez MAX A/C ou il peut être manuellement activé dans tous les modes de répartition d'air, à l'exception du dégivrage. **Nota :** Vous remarquerez peut-être un changement de bruit entre le mode de recyclage de l'air et les autres modes de répartition d'air. **Nota :** Pour un meilleur refroidissement par temps chaud, le recyclage de l'air s'active automatiquement quand la commande est en mode planche de bord ou planche de bord et plancher et que le climatiseur fonctionne. Vous pouvez obtenir de l'air frais en appuyant de nouveau sur la touche de recyclage de l'air.
- H **Commande de température :** Commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue.
- I **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est arrêté, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

Chauffage et climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



E163164

- A **Marche-arrêt et Commande de température côté conducteur :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système de chauffage et climatisation. Lorsque le système est arrêté, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle. Tournez ce bouton pour augmenter ou diminuer la température de l'air du côté conducteur de l'habitacle. Ces touches permettent également de régler la température de l'air côté passager lorsque la fonction de régulation à deux zones est désactivée.
- B **Dégivrage arrière :** Permet d'activer ou désactiver les glaces et rétroviseurs extérieurs chauffants. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 128).
- C **Dégivrage :** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer et dégager le pare-brise d'une mince couche de glace.
- D **Commande de répartition d'air :** Appuyez sur la commande pour régler la répartition de l'air à une position donnée. **Plancher et dégivrage** répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher. **Planche de bord** répartit l'air entre les bouches de la planche de bord. **Planche de bord et plancher** répartit l'air entre les bouches de la planche de bord, les bouches du plancher et les bouches de désembuage. **Plancher** répartit l'air entre les bouches du plancher.

Chauffage et climatisation

- E A/C :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, laissez les glaces légèrement ouvertes pendant deux à trois minutes après le démarrage. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. **Nota :** La climatisation s'active automatiquement en modes MAX A/C (climatisation maximale), dégivrage et plancher-dégivrage.
- F MAX A/C :** Répartit l'air recyclé entre les bouches de la planche de bord pour refroidir l'habitacle. Ce mode est plus économique et efficace que le mode de climatisation normale. En mode MAX A/C, le fait d'appuyer sur **MAX A/C** (climatisation maximale) vous ramène au réglage précédent.
- G Recirculation d'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. Lorsque l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recirculé, le voyant DEL sur la touche est allumé. L'utilisation du mode de recirculation de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Même lorsque vous ne sélectionnez pas cette touche, l'air peut quand même recirculer dans certains cas afin de réduire le temps de réchauffement du véhicule par temps froid ou le temps de refroidissement par temps chaud. **Nota :** Le mode de recirculation d'air entre automatiquement en fonction lorsque vous sélectionnez **MAX A/C** (climatisation maximale) ou il peut être manuellement activé dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode dégivrage. **Nota :** Vous pourriez remarquer une différence au niveau sonore entre le mode de recyclage de l'air et les autres modes de débit d'air. **Nota :** Pour un meilleur refroidissement par temps chaud, la recirculation de l'air s'active automatiquement quand la commande est en mode planche de bord ou planche de bord et plancher et que le climatiseur fonctionne. Vous pouvez obtenir de l'air frais en appuyant de nouveau sur le bouton de recirculation d'air.
- H PASS TEMP (température côté passager) :** Appuyez sur ce bouton pour passer en mode monozone ou bizona. Tournez ce bouton pour augmenter ou diminuer la température de l'air côté passager de l'habitacle.
- I Commande de vitesse du ventilateur + :** Appuyez sur ce bouton pour augmenter le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
- J AUTO :** Appuyez sur ce bouton pour activer le fonctionnement entièrement automatique. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système détermine automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement du climatiseur et l'admission d'air ambiant ou la recirculation de l'air, pour réchauffer ou refroidir l'habitacle afin de maintenir la température souhaitée.
- K Commande de vitesse du ventilateur - :** Appuyez sur ce bouton pour réduire le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Chauffage et climatisation

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Note : Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition de l'air en position des bouches du pare-brise. Augmentez la température et la vitesse du ventilateur pour améliorer le désembuage au besoin.

Note : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne roulez pas avec le système hors fonction ou en gardant le recyclage de l'air en marche.

Note : Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Note : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur à la base du pare-brise.

Note : Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.

Lorsque vous devez stationner au ralenti pendant des durées prolongées à des températures ambiantes extrêmement élevées, il est recommandé de sélectionner le mode MAX A/C (climatisation maxi.) du climatiseur, de régler le ventilateur à sa vitesse la plus basse et de mettre le sélecteur de boîte en position **P** (stationnement) pour continuer de recevoir de l'air frais du climatiseur.

Pour un rafraîchissement maximum en mode AUTO (climatisation automatique) ou planche de bord, appuyez sur **MAXA/C** (climatisation maxi.).

Pour un rafraîchissement maximum en mode planche de bord et plancher :

1. Réglez la température au niveau le plus bas.
2. Sélectionnez **A/C** (climatisation) et le recyclage de l'air pour obtenir un débit d'air plus froid.
3. Réglez le ventilateur à sa plus haute vitesse pour commencer, puis ajustez-le à un niveau confortable.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid ou humide :

1. Sélectionnez le mode plancher et planche de bord.
2. Appuyez sur **A/C** (climatisation).
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.
5. Orientez les bouches d'air des extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.
6. Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Lunette arrière chauffante (Selon l'équipement)

Note : Pour utiliser cette fonction, le moteur doit tourner.

Note : Si votre véhicule est équipé d'une glace arrière coulissante, la fonction est inopérante si la glace est ouverte.

Appuyez sur la commande pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière. Appuyez de nouveau sur la commande dans un délai de 10 minutes pour désactiver la fonction. Le dégivreur s'arrête automatiquement au bout de 10 minutes ou lorsque vous coupez le contact.

Chauffage et climatisation

N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Vous risqueriez d'endommager la résistance chauffante. Votre garantie ne couvre pas ce dommage.

Rétroviseur extérieur chauffant

(Selon l'équipement)

Note : Ne vous servez pas d'un grattoir pour dégivrer les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par le gel. Vous pourriez abîmer le verre et les rétroviseurs.

Note : Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des produits abrasifs, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Les deux rétroviseurs extérieurs chauffants sont dégivrés et désembués lorsque vous activez la lunette arrière chauffante.

DÉMARRAGE À DISTANCE

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système de chauffage-climatisation règle la température de l'habitacle pendant le démarrage à distance.

Vous ne pouvez pas régler le système pendant le démarrage à distance. Établissez le contact pour remettre le système aux réglages précédents. Vous pouvez alors effectuer les réglages du système. Vous devez réactiver certaines fonctions du véhicule, par exemple :

- sièges chauffants;
- sièges rafraîchissants;
- volant de direction chauffant;
- rétroviseurs chauffants;
- lunette arrière chauffante.

Vous pouvez effectuer les réglages au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 98).

Réglages automatiques

Vous pouvez régler le système de chauffage-climatisation pour qu'il fonctionne en mode AUTO au moyen du réglage de l'écran d'information : Démarrage à distance > Chauffage-climatisation > Chauffage - Climatisation > Auto. Le système de chauffage-climatisation règle automatiquement la température de l'habitacle à 22 °C (72 °F).

Par temps chaud, le système est réglé à 22 °C (72 °F). Les sièges rafraîchissants sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode AUTO est sélectionné à l'écran d'information).

Par temps modéré, le système est en mode de chauffage ou de refroidissement (selon les réglages précédents). La lunette arrière chauffante, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ou rafraîchissants ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le système est réglé à 22 °C (72 °F). Les sièges chauffants et le volant de direction chauffant sont réglés à la position élevée (si cette fonction est disponible et si le mode AUTOMATIQUE est sélectionné à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement activés.

Derniers réglages

Vous pouvez régler le système de chauffage-climatisation pour qu'il fonctionne sur les derniers réglages du chauffage-climatisation au moyen du réglage de l'écran d'information : Démarrage à distance >

Chauffage et climatisation

Chauffage-climatisation > Chauffage – Climatisation > Derniers réglages. Le système de chauffage-climatisation adopte automatiquement les derniers réglages sélectionnés avant l'arrêt du moteur.

Dispositifs chauffants et rafraîchissants

Le système de chauffage-climatisation commande d'autres dispositifs chauffants et rafraîchissants de l'habitacle. Ces dispositifs peuvent s'activer lors d'un démarrage à distance (selon l'équipement et si la fonction AUTO est sélectionnée à l'écran d'information). Les dispositifs chauffants sont généralement activés par temps froid et les dispositifs refroidissants le sont par temps chaud.

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS



Une position assise inadéquate ou une inclinaison trop prononcée du dossier peut réduire le poids

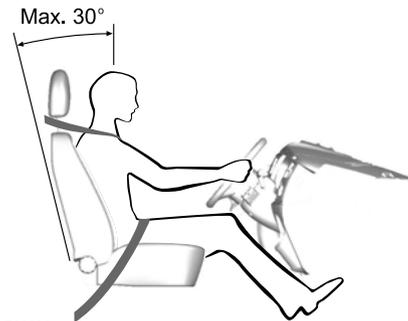
reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait causer des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.



N'inclinez pas le dossier, car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.



Ne placez aucun objet au-dessus du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E68595

Correctement utilisés, le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables offrent une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS



Régalez complètement l'appuie-tête avant de vous asseoir dans le véhicule ou de le conduire. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Sièges

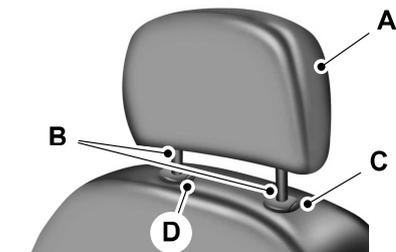
AVERTISSEMENTS

 L'appui-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Un appui-tête mal réglé peut ne pas protéger adéquatement l'occupant en cas de collision arrière.

 Installez correctement l'appui-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

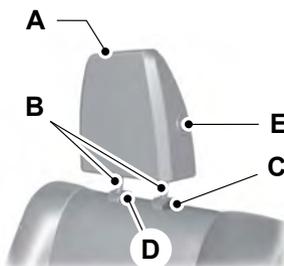
Note : Avant de régler l'appui-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appui-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Votre position doit rester confortable. Si vous êtes extrêmement grand, réglez l'appui-tête à la position la plus élevée.

Appui-tête de siège avant



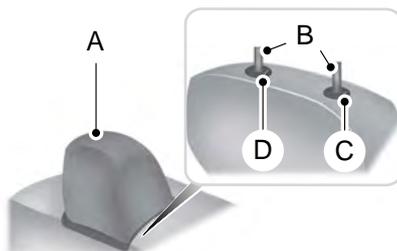
E138642

Appui-tête de place arrière latérale



E166700

Appui-tête de place arrière centrale



E166701

Les appui-tête sont constitués des éléments suivants :

- A Un appui-tête à absorption d'énergie
- B Deux tiges en acier
- C Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage
- D Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage
- E Un bouton de rabattement (place latérale arrière uniquement)

Sièges

Pour régler l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.
2. Appuyez sur les boutons C et D et maintenez-les enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Note : *En ce qui concerne les sièges latéraux de deuxième rangée, vous pouvez incliner les appuie-tête vers l'avant pour faciliter la dépose.*

Installation de l'appuie-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

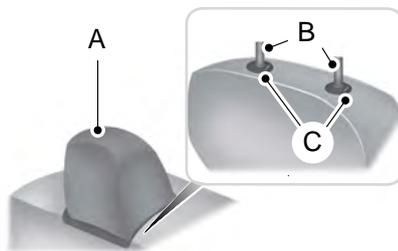
Rabattez l'appuie-tête.

Note : *Les appuie-tête des places latérales arrière peuvent être rabattus vers l'avant pour une meilleure visibilité.*

1. Appuyez sur le bouton E et maintenez-le enfoncé.
2. Tirez-le vers le haut pour rétablir la position.

Appuie-tête de place avant centrale

Votre véhicule peut être équipé d'un appuie-tête fixe à la place centrale de la rangée avant. Ces appuie-tête sont constitués des éléments suivants :



E162872

- A Un appuie-tête à absorption d'énergie
- B Deux tiges en acier
- C Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.
2. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête inclinables (selon l'équipement)

Les appuie-tête avant peuvent être inclinables pour un confort accru. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :

Sièges



E144727

1. Réglez le dossier à la verticale ou à une position de conduite.
2. Faites pivoter l'appui-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Lorsque l'appui-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

Note: Ne tentez pas de forcer l'appui-tête vers l'arrière une fois qu'il est incliné. Vous devez plutôt l'incliner vers l'avant jusqu'à ce qu'il revienne à sa position verticale.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le siège ou le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule.

Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière



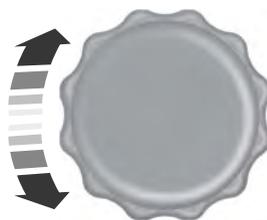
E162727

Réglage de l'inclinaison



E162728

Support lombaire à réglage manuel (Selon l'équipement)



E166702

Sièges

La commande du support lombaire est située sur le côté extérieur du siège. Tournez la commande pour ajuster le support lombaire.

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

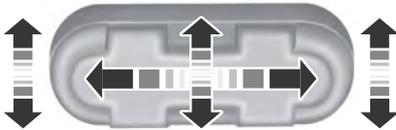
AVERTISSEMENTS



Ne réglez pas le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule. Le réglage du dossier de siège lorsque le véhicule roule peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.



Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine.



E162730

La commande est située sur le côté extérieur du siège. Déplacez la commande dans la direction des flèches pour élever ou abaisser l'assise du siège ou déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.

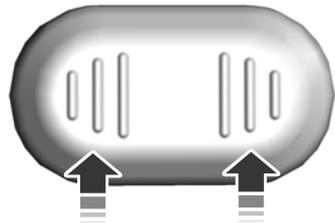
Dossier inclinable à commande électrique (Selon l'équipement)



E162731

Déplacez la commande pour incliner le dossier vers l'avant ou vers l'arrière.

Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)



E164101

La commande est située sur le côté extérieur du siège. Appuyez sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou réduire le support.

FONCTION DE MÉMORISATION (SELON

L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENTS



Avant de rappeler les réglages mémorisés pour le siège, assurez-vous qu'aucun obstacle n'est près du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.



Ne rappelez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction rappelle automatiquement les positions du siège conducteur, des rétroviseurs électriques, des pédales réglables en option et de la colonne de direction en option.

Les touches de mémorisation se trouvent du côté extérieur du coussin de siège du conducteur.



E162734

Enregistrement d'une position prédéfinie

1. Établissez le contact.
2. Effectuez les réglages à mémoriser à votre convenance au moyen des commandes correspondantes.
3. Maintenez la touche 1 enfoncée pendant environ deux secondes jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse.

Pour programmer la position 2, répétez la procédure précédente en utilisant la touche 2.

Note: Vous pouvez enregistrer une position mémorisée à tout moment.

Rappel d'une position mémorisée :

Appuyez sur la touche de position mémorisée appropriée et relâchez-la. Le siège, les rétroviseurs, les pédales et la colonne de direction adopteront la position mémorisée.

Note: Vous pouvez rappeler une position mémorisée programmée :

Note: Si la fonction d'entrée facile est activée, tout rappel de position mémorisée alors que le commutateur d'allumage est en position arrêt aura pour effet de placer le siège et la colonne de direction en position d'entrée facile.

- Lorsque le contact est coupé.
- Ou seulement si le levier sélecteur est en position de stationnement (**P**) ou de point mort (**N**) lorsque le contact est établi.

Vous pouvez programmer une télécommande d'entrée sans clé pour qu'elle rappelle une position mémorisée. Voir **Clés et commandes à distance** (page 53).

Vous pouvez aussi programmer un code d'entrée sans clé personnel pour rappeler un réglage mémorisé. Voir **Serrures** (page 63).

Fonction d'entrée et de sortie faciles (Selon l'équipement)

Si la fonction d'entrée et de sortie faciles est activée, le siège du conducteur recule automatiquement de 5 cm (2 po) lorsque le levier sélecteur est en position de stationnement (**P**) et que vous retirez la clé du commutateur d'allumage.

Sièges

Si le siège est à moins de 5 cm (2 po) de l'arrière de la glissière, il reculera de moins de 5 cm (2 po).

Le siège du conducteur retourne à la position précédente lorsque la clé est introduite dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 98).

SIÈGES ARRIÈRE

Relevage des coussins de la banquette arrière (cabine double)

La banquette arrière a des coussins divisés 60/40. Vous pouvez basculer chaque coussin en position de rangement verticale.



E162737

1. Tirez sur la commande pour débloquer le coussin de siège.
2. Relevez le coussin de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position verticale.

Retour du coussin de siège en position normale

AVERTISSEMENT



Avant de remettre le coussin de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé dessous puis qu'il est verrouillé en place. Sinon, le siège pourrait ne pas fonctionner correctement en cas de collision, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves.

1. Tirez la commande située sur le côté du siège pour dégager le coussin de sa position de rangement.
2. Abaissez le coussin de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position horizontale.

Relevage du coussin de la banquette arrière (cabine 6 places)

La banquette arrière a des coussins divisés 60/40. Vous pouvez basculer chaque coussin en position de rangement verticale.



E166703

Relevez le coussin de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position verticale.

Sièges

Retour du coussin de siège en position normale

AVERTISSEMENT



Avant de remettre le coussin de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé dessous puis qu'il est verrouillé en place. Sinon, le siège pourrait ne pas fonctionner correctement en cas de collision, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves.



E166704

1. Tirez sur la commande située au bas du coussin de siège pour déverrouiller le coussin de siège de la position de rangement.
2. Abaissez le coussin de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position horizontale.

SIÈGES CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.
- N'activez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté, ceci pourrait décharger la batterie du véhicule.

Sièges



E146322

Pour utiliser les sièges chauffants, appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Sièges arrière chauffants (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'une consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou pour toute autre raison doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Les commandes des sièges chauffants arrière sont situées sur les accoudoirs des portes arrière.

Pour utiliser les sièges chauffants :



E146322

- Appuyez sur ce symbole pour un chauffage maximal.
- Appuyez de nouveau pour désactiver cette fonction.



E166817

- Appuyez sur ce symbole pour un chauffage minimal.
- Appuyez de nouveau pour désactiver cette fonction.

Sièges

Le module de siège chauffant est réinitialisé à chaque cycle d'allumage. Lorsque le contact est établi, actionnez la commande de chauffage maxi ou mini du siège pour activer le mode de chauffage de votre choix. Si les sièges chauffants sont en fonction, ils s'éteignent automatiquement à la coupure du contact.

Le témoin s'allume pour indiquer que les sièges chauffants sont activés.

SIÈGES VENTILÉS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les sièges rafraîchissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.



E146309

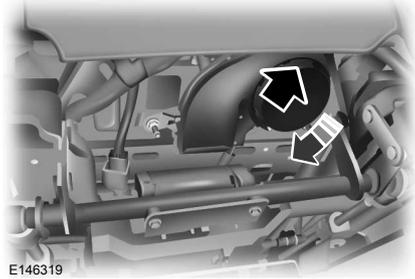
Pour actionner les sièges rafraîchissants, appuyez sur le symbole correspondant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Les réglages plus froids sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Si le régime moteur chute en dessous de 350 tr/min et que les sièges rafraîchissants sont activés, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez les réactiver.

Remplacement des filtres à air des sièges chauffants et rafraîchissants (Selon l'équipement)

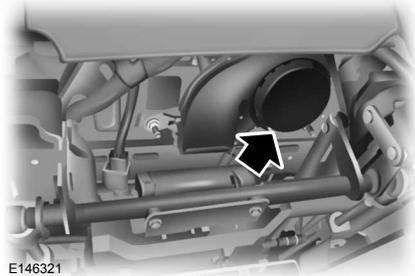
Les sièges chauffants et rafraîchissants comprennent des filtres à air. Vous devez les remplacer régulièrement.

Un filtre est situé sous chacun des sièges avant. Vous pouvez accéder au filtre à partir du plancher de deuxième rangée. Avancez et relevez complètement les sièges avant pour faciliter l'accès.



Pour déposer un filtre :

1. Coupez le contact.
2. Poussez le bord rigide extérieur du filtre vers le haut jusqu'à ce que les pattes soient libérées, puis retirez le filtre.



Pour installer un filtre :

1. Commencez par placer le filtre dans son boîtier en vous assurant que l'extrémité avant est au fond du boîtier.
2. Poussez ensuite sur le centre du rebord extérieur du filtre et tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre dans le boîtier jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position.

Sièges

ACCOUDOIR AVANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)



E166705

Appuyez sur la commande de déverrouillage pour abaisser ou relever l'accoudoir.

Tirez sur le tiroir (en option) au bas du siège de la place centrale pour accéder aux porte-gobelets.



E166779

Soulevez le loquet pour ouvrir le couvercle et accéder au compartiment de rangement (en option) sous le coussin de siège central.

ACCOUDOIR ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



E162744

Tirez sur la courroie située sur le dossier du siège central pour accéder à l'accoudoir et aux porte-gobelets.

Les porte-gobelets sont situés dans l'accoudoir de la banquette arrière. Pour ouvrir les porte-gobelets :

1. Poussez délicatement au centre du panneau de plastique situé sur le bord avant de l'accoudoir. Les porte-gobelets s'ouvriront partiellement.
2. Ouvrez le porte-gobelet entièrement en le tirant avant de vous en servir.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

L'apparence de l'ouvre-porte de garage universel de votre véhicule varie en fonction de votre choix d'options. Avant d'effectuer la programmation, assurez-vous d'identifier l'émetteur que vous avez en le comparant avec les graphiques ci-dessous :



E164776

Système d'automatisation domestique Car2U



E142657

HomeLink

Note : La programmation des deux types d'ouvre-portes de garage universels est différente et comporte des directives différentes. Identifiez votre ensemble et consultez les directives expliquées dans ce chapitre.

Système d'automatisation domestique CAR2U®

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité lorsque vous effectuez la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que le requièrent les normes de sécurité fédérales américaines (cela comprend les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982).

Note : Avant de procéder à la programmation, garez votre véhicule devant le moteur de l'ouvre-porte de garage ou autre dispositif que vous souhaitez programmer.

Note : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Note : Nous recommandons, au moment de la vente ou à la fin du bail de location du véhicule, d'effacer les boutons de fonction programmés à des fins de sécurité. Consultez **Effacement des codes des boutons de fonction** plus loin dans cette section.

Note : La programmation du système d'automatisation domestique à un portail nécessitera des directives distinctes selon le modèle du système de portail. Appelez la ligne d'aide au numéro sans frais 1-866-572-2728 pour plus de renseignements.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Note: Si vous activez par mégarde le mode de programmation en pressant et en relâchant simultanément les deux boutons extérieurs ou les trois boutons, n'appuyez sur aucun bouton avant que ne se soient écoulées les quelques secondes nécessaires à l'expiration du délai de temporisation du module et que ce dernier ne repasse en mode normal. À l'expiration du délai du module, les trois témoins à DEL clignoteront rapidement pendant quelques secondes, puis s'éteindront. Tous les réglages définis préalablement sont conservés.

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. En plus d'être programmé pour les portes de garage, vous pouvez programmer la télécommande du système pour faire fonctionner les dispositifs de sécurité et les systèmes d'éclairage domestiques.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en ligne à l'adresse www.learcar2U.com ou en composant le numéro sans frais 1-866-572-2728.



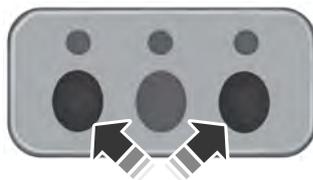
E164776

Programmation d'un code tournant

Note: Si vous ne respectez pas les actions sensibles au temps, le dispositif s'arrêtera et vous devrez répéter toute la procédure.

Note: Il peut être préférable d'obtenir l'aide d'une autre personne pour programmer la télécommande.

1. Établissez le contact.
2. Maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés pendant une à deux secondes, puis relâchez.



E164777

Note: Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe.

Note: Si vous ne pouvez pas localiser le bouton d'apprentissage, consultez le Manuel du propriétaire de votre ouvre-porte de garage ou appelez la ligne d'aide au numéro sans frais 1-866-572-2728.

3. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage.



E142659

Note: Vous disposerez de 10 à 30 secondes pour réaliser les étapes suivantes.

4. Retournez à votre voiture.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

5. Maintenez enfoncé le bouton de fonction qui sera utilisé pour commander la porte de garage. Il se peut que vous deviez tenir le bouton pendant 5 à 20 secondes durant lesquelles le témoin à DEL du bouton sélectionné clignotera lentement.



E164776

6. Lorsque la porte de garage se met en mouvement, relâchez le bouton **dans la seconde qui suit**. Le témoin à DEL clignotera rapidement jusqu'à ce que la programmation soit terminée.

7. Appuyez de nouveau sur le bouton et relâchez-le. La porte de garage devrait se déplacer, confirmant du même coup que la programmation a réussi. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, répétez les étapes précédentes.

Le témoin à DEL au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système répond à la commande.

Pour programmer un autre dispositif à code tournant, répétez les étapes 1 à 6, en utilisant un autre bouton de fonction à l'étape 5.

Programmation d'un code fixe

Note : Il peut être préférable d'obtenir l'aide d'une autre personne pour programmer la télécommande.

Pour programmer des appareils à code fixe à l'aide des commutateurs DIP, vous aurez besoin de la télécommande de l'ouvre-porte de garage, de papier et d'un crayon ou d'un stylo bille.

1. Établissez le contact.

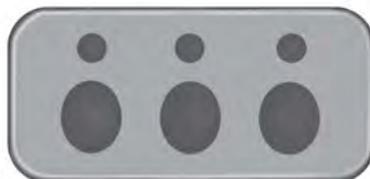
2. Ouvrez le compartiment des piles et notez tous les réglages des commutateurs de gauche à droite.



E164778

- Lorsque le commutateur est en position relevée, contact, ou en position « + », encerclez « bouton de gauche ».
- Lorsque le commutateur est en position centrale, au point mort ou 0, encerclez « bouton du centre ».
- Lorsque le commutateur est en position abaissée, arrêt, ou en position « - », encerclez « bouton de droite ».

3. Appuyez simultanément sur les trois boutons de fonction des boutons pendant quelques secondes puis relâchez. Les témoins à DEL clignoteront lentement.



E164776

Note : Vous devez effectuer l'étape suivante en moins de 2,5 minutes.

4. Entrez les réglages des commutateurs DIP de gauche à droite dans le système en pressant et en relâchant les boutons correspondant aux réglages que vous avez encerclés précédemment.

5. Appuyez simultanément sur les trois boutons de fonction et relâchez-les. Les témoins à DEL s'allument.

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)



E164776

6. Maintenez enfoncé le bouton de fonction qui sera utilisé pour commander la porte de garage.

Note : *Il se peut que vous deviez tenir le bouton pendant 5 à 55 secondes avant d'observer tout mouvement de la porte de garage.*

7. Lorsque la porte de garage se met en mouvement, relâchez le bouton dans la seconde qui suit. Le témoin à DEL clignotera lentement lorsque vous aurez relâché le bouton.

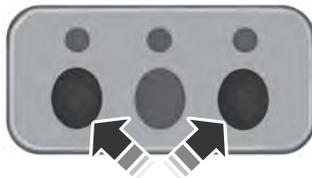
8. Le témoin à DEL se mettra à clignoter rapidement jusqu'à ce que la programmation soit terminée. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, répétez les étapes précédentes. Autrement, appelez la ligne d'aide sans frais au 1-866-572-2728.

Le témoin à DEL au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système répond à la commande.

Effacement des codes des boutons de fonction

Note : *Vous ne pouvez pas effacer les boutons individuels.*

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins à DEL au-dessus des boutons clignotent rapidement.



E164777

2. Relâchez les boutons lorsque les témoins à DEL clignotent. Vous avez effacé tous les codes des boutons.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Le dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Système de commande sans fil HomeLink (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que le requièrent les normes de sécurité fédérales américaines (cela comprend les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui n'est pas en mesure de détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces caractéristiques augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Note : Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez jamais le système lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

Note : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Note : Nous recommandons, au moment de la vente ou à la fin du bail de location du véhicule, d'effacer les fonctions programmées à des fins de sécurité. Consultez **Effacement des codes des boutons** plus loin dans cette section.

Note : Vous pouvez programmer un maximum de trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Consultez **Effacement des codes des boutons** plus loin dans cette section.



E142657

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

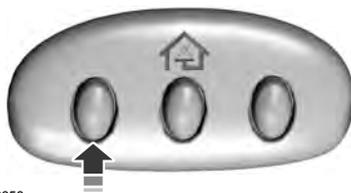
Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Outre les portes de garage, vous pouvez programmer la télécommande du système pour commander des portails, des systèmes de sécurité, des serrures de porte d'entrée et l'éclairage de la maison ou du bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en ligne à l'adresse www.homelink.com ou en composant le numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation à bord

Ce processus permet de programmer votre télécommande portative et le bouton du système de commande HomeLink dans votre véhicule.

Note : Insérez une nouvelle pile dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.



E142658

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, amenez le commutateur d'allumage à la position **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Tenez la télécommande portative de votre ouvre-porte de garage à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du système de commande HomeLink à programmer.
3. En utilisant vos deux mains, maintenez simultanément enfoncés le bouton du système de commande HomeLink et le bouton de la télécommande portative. NE relâchez PAS un bouton tant que le témoin du système de commande HomeLink ne clignote pas lentement, puis rapidement. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin clignote rapidement. Le clignotement rapide indique la réussite du jumelage.
4. Appuyez sur le bouton du système de commande HomeLink que vous avez programmé durant cinq secondes. Vous devrez peut-être exécuter cette intervention deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin du système de commande HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Consultez le paragraphe **Programmation du moteur de votre porte de garage** plus loin dans la présente section.

Si le témoin clignote rapidement durant deux secondes, puis demeure allumé, le bouton HomeLink n'est toujours pas programmé. Procédez comme suit :

Maintenez le bouton du système de commande HomeLink enfoncé tout en appuyant brièvement sur le bouton de la télécommande portative toutes les deux secondes. Le témoin du système de commande HomeLink clignote lentement, puis rapidement lorsque le bouton de fonction du système de commande HomeLink reconnaît et accepte le signal radiofréquence de la télécommande portative.

Au terme de la programmation du bouton système de commande HomeLink, commencez à programmer le moteur de votre ouvre-porte de garage.

Note : *Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.*



E142659

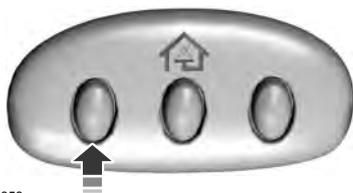
Répétez les étapes 1 à 4 pour programmer d'autres boutons.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.homelink.com ou au 1 800 355-3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

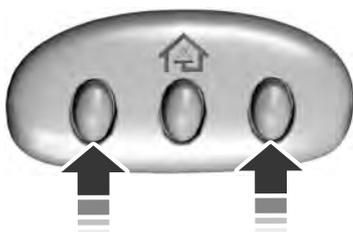


E142658

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant deux secondes avant de le relâcher. Répétez cette étape. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Effacement des codes des boutons de fonction

Note : Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.



E142660

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins au-dessus des boutons clignotent rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque les témoins clignotent. Vous avez effacé les codes de tous les boutons.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

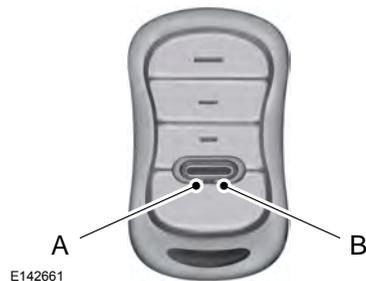
1. Appuyez sur le bouton voulu et maintenez-le enfoncé. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour toute question ou commentaire, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.homelink.com ou composez le 1 800 355-3515.

Programmation avec un ouvre-porte de garage Genie Intellicode 2

Note : La télécommande Genie Intellicode 2 doit être programmée pour fonctionner avec l'ouvre-porte de garage.

Note : Pour programmer le système HomeLink sur la télécommande, activez d'abord le mode de programmation de la télécommande.



E142661

- A. Témoin rouge
B. Témoin vert

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)

1. Appuyez sur un des boutons de la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe de vert au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer l'accès au mode de programmation. Le témoin est rouge si tout s'est déroulé correctement.
3. Tenez la télécommande à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du pare-soleil à programmer.
4. Appuyez sur le bouton Genie programmé sur la télécommande portative et sur le bouton à programmer, puis maintenez-les enfoncés. Le témoin du pare-soleil clignote rapidement lorsque la programmation est réussie.

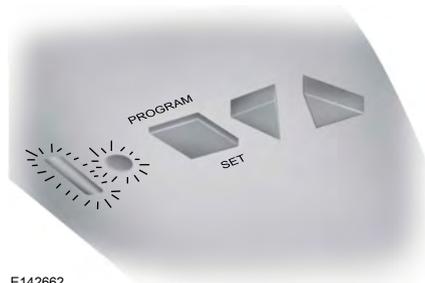
Note : La télécommande Genie transmet durant jusqu'à 30 secondes. Si la programmation du système HomeLink ne s'effectue pas dans un délai de 30 secondes, vous devrez appuyer de nouveau sur le bouton de la télécommande Genie. Si le témoin de la télécommande Genie s'allume en vert et rouge, relâchez le bouton jusqu'à ce que le témoin s'éteigne avant d'appuyer de nouveau sur le bouton.

Une fois que la programmation du système HomeLink a réussi, vous devez sortir la télécommande Genie du mode de programmation. Pour ce faire :

1. Appuyez sur le bouton Genie déjà programmé sur la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du rouge au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer la sortie du mode de programmation. Le témoin passe au vert si tout s'est déroulé correctement.

Programmation du système HomeLink avec le moteur d'ouvre-porte de garage Genie Intellicode

Note : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage.



E142662

1. Appuyez sur le bouton de programmation du moteur de l'ouvre-porte de garage jusqu'à ce que les deux témoins bleus s'allument.
2. Relâchez le bouton de programmation. Seul le plus petit témoin rond devrait être allumé.
3. Appuyez brièvement sur le bouton de programmation. Le plus grand témoin violet clignote.

Note : Vous devez exécuter les deux étapes suivantes en moins de 30 secondes.

4. Appuyez brièvement sur le bouton de la télécommande portative Genie Intellicode 2 antérieurement programmé. Les deux témoins du moteur de l'ouvre-porte de garage devraient maintenant clignoter en violet.
5. Appuyez sur le bouton antérieurement programmé du pare-soleil durant deux secondes. Répétez cette étape jusqu'à trois fois, jusqu'à ce que la porte de garage se déplace.

La programmation est terminée.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Suppression de la programmation d'un dispositif du système HomeLink

Pour effacer la programmation des trois boutons du système HomeLink, appuyez sur les deux boutons extérieurs du système HomeLink jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter. Le témoin commence à clignoter après 10-20 secondes. Lorsque ceci se produit, relâchez les deux boutons. Vous avez maintenant effacé la programmation et le témoin devrait clignoter lentement pour indiquer que le dispositif est en mode d'apprentissage lorsque vous appuyez sur l'un des trois boutons du système HomeLink.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant de 12 V c.c.

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans la prise de l'allume-cigare (selon l'équipement). Toute utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie et causer un incendie ou des blessures graves.

Note: *la batterie se décharge si la prise est utilisée sans que le moteur tourne. L'intensité de la batterie pourrait ne pas suffire pour redémarrer votre moteur.*

Note: *n'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Autrement, la prise subira des dommages et le fusible grillera.*

Note: *ne suspendez aucun accessoire ni support d'accessoire au moyen de la prise.*

Note: *ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 V c.c. ou 180 watts, sans quoi, un fusible pourrait griller.*

Note: *n'insérez pas un élément d'allume-cigare dans la prise de courant.*

Note: *l'utilisation inappropriée de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.*

Note: *laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée.*

Faites tourner le moteur pour utiliser pleinement la prise de courant. Afin de prévenir la décharge de la batterie :

- n'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur ne tourne pas;
- ne laissez pas des appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Emplacements

Vous trouverez des prises de courant :

- sur le devant de la console centrale;
- dans le bac de rangement de la console centrale;
- à l'arrière de la console centrale.

Prise de courant 110 V c.a. (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne laissez pas les appareils électriques branchés dans la prise de courant lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne branchez pas de rallonge sur la prise de courant de 110 V c.a., car vous ne seriez pas protégé. N'utilisez pas une prise de courant unique pour alimenter plusieurs appareils. La prise de courant pourrait dépasser la limite de charge de 150 watts et connaître une surcharge susceptible d'entraîner un incendie ou des blessures graves.

Note: *maintenez le moteur en marche pour utiliser les prises de courant.*



E143941

Prises de courant auxiliaires

Certains véhicules disposent de plusieurs prises de courant. Une prise peut se trouver à l'arrière de la console centrale. L'autre prise (selon l'équipement) peut se trouver sur la planche de bord. Vous pouvez utiliser vos prises de courant pour alimenter des accessoires électriques jusqu'à concurrence de 150 W.

Lorsque le témoin de la prise de courant :

- est allumé – la prise de courant est prête à fournir du courant;
- est éteint – la prise de courant est désactivée; le contact n'est pas établi;
- clignote – la prise de courant est en mode de défaillance.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation si la limite de 150 watts est dépassée. Elle peut également passer à un mode de défaillance lorsqu'elle est surchargée, surchauffée ou court-circuitée. S'il y a surcharge ou court-circuit, débranchez votre appareil, puis coupez et remettez le contact. En cas de surchauffe, laissez le système refroidir, puis coupez et rétablissez le contact.

Les prises de courant ne sont pas conçues pour des appareils électriques tels que :

- les télévisions à tube cathodique;
- les appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques ou autres outils électriques, réfrigérateurs munis d'un compresseur;
- les appareils de mesure qui traitent des données de précision, par exemple les équipements médicaux ou les équipements de mesure;
- d'autres appareils qui requièrent une alimentation extrêmement stable, par exemple les couvertures électriques contrôlées par micro-ordinateur ou les lampes à capteur tactile.

Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent se renverser par exemple.

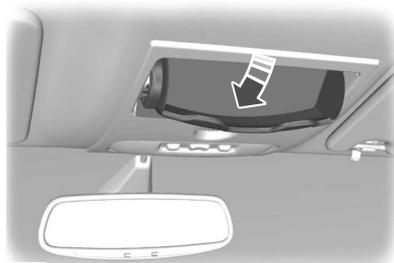


E167704

Les fonctions disponibles dans la console sont les suivantes :

- Un compartiment de rangement verrouillable avec des supports pour suspendre des dossiers
- Un compartiment de rangement muni d'un range-monnaie, d'un porte-cartes et d'un porte-stylo (sur la surface intérieure du couvercle)
- Un espace de rangement pour un ordinateur portable
- Une prise de courant de 12 volts dans le compartiment de rangement et une prise à l'arrière de la console
- Des porte-gobelets avant et arrière
- Des bouches d'air pour les passagers des sièges arrière

CONSOLE DE PAVILLON (SELON L'ÉQUIPEMENT)



E75193

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



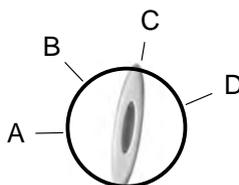
Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE



E163165

A (contact coupé) - Le contact est coupé.

Note : Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

B (accessoires) - Permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

Note : Ne laissez pas la clé de contact trop longtemps dans cette position. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

C (contact établi) - Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

D (démarrage) - Position de lancement du moteur.

Démarrage et arrêt du moteur

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, l'augmentation du régime de ralenti contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Avant de démarrer le moteur, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**).
- Établissez le contact.

Note : *Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.*

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Tournez la clé en position de démarrage pour lancer le moteur. Relâchez la clé lorsque le moteur démarre.

Note : *Le lancement du moteur peut se poursuivre durant jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.*

Note : *Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant, puis essayez de nouveau.*

Démarrage impossible

Si le moteur ne démarre pas après trois tentatives, attendez 10 secondes et procédez comme suit :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.

2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la ainsi.
3. Actionnez le démarreur.

Coupeure du moteur lorsque votre véhicule est immobile

1. Placez le levier sélecteur de vitesses en position **P** (stationnement).
2. Coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

Pour arrêter le moteur lorsque le véhicule se déplace, procédez comme suit :

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule roule toujours, le freinage et la direction assistée ne seront plus fonctionnels. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort supérieur sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors fonction et certains témoins peuvent demeurer éteints.

1. Placez le levier sélecteur en position **N** (point mort) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois le véhicule arrêté, amenez le levier sélecteur de vitesses en position **P** (stationnement) et coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

Démarrage par temps froid (véhicules à carburant mixte uniquement)

Les caractéristiques de démarrage de toutes les qualités de l'éthanol E85 le rendent impropre à l'utilisation lorsque la température ambiante tombe en dessous de -18 °C (0 °F). Renseignez-vous auprès de votre distributeur de carburant sur la

Démarrage et arrêt du moteur

disponibilité d'éthanol de qualité hiver. Lorsque la température extérieure se rapproche de 0 °C, les distributeurs de carburant à l'éthanol doivent fournir de l'éthanol de qualité hiver (comme pour le carburant sans plomb). Si vous utilisez de l'éthanol de qualité été par temps froid, de -18 °C à 0 °C (0 °F à 32 °F), vous pourrez constater une augmentation des temps de lancement, un ralenti irrégulier ou de l'hésitation jusqu'à ce que le moteur se soit réchauffé.

Vous pourrez constater une baisse des performances maximales à froid lorsque le moteur fonctionne à l'éthanol E85.

N'actionnez pas le démarreur plus de 10 secondes de suite, sinon il risque d'être endommagé. Si le moteur ne démarre pas, coupez le contact et attendez 30 secondes avant la prochaine tentative.

N'utilisez pas de fluides de démarrage comme de l'éther dans l'admission d'air. En explosant, ce fluide pourrait causer des dégâts immédiats au moteur et même des blessures corporelles.

Si vous avez des problèmes de démarrage par temps froid avec l'éthanol E85, et à défaut d'une autre marque d'éthanol E85 ou d'un chauffe-moteur, vous pouvez ajouter de l'essence sans plomb dans votre réservoir pour améliorer le démarrage à froid. Votre véhicule est conçu pour fonctionner à l'éthanol E85 seul, à l'essence sans plomb seule ou avec un mélange des deux.

Si le moteur refuse de démarrer quand vous suivez les directives précédentes (véhicules à carburant mixte uniquement)

1. Enfoncez l'accélérateur au tiers de sa course, maintenez-le dans cette position et actionnez le démarreur.

2. Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé puis laissez remonter progressivement l'accélérateur avec l'augmentation du régime. Si le moteur ne démarre toujours pas, répétez l'opération 1.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Renseignements importants concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po).
- Réglez la commande de chauffage et de climatisation pour admettre l'air extérieur.

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.

Démarrage et arrêt du moteur

AVERTISSEMENTS



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

Note : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.

- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur est débranché et correctement rangé avant de conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.



Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas à la masse.

- éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein.
- l'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

Carburant et remplissage

- les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou de maux graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

QUALITÉ DU CARBURANT

L'utilisation d'autres types de carburant peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie.

Choisir le bon carburant pour un véhicule autre que à carburant mixte (selon l'équipement)

Utilisez uniquement du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec un maximum de 15 % d'éthanol dans votre véhicule à essence. Si votre véhicule est à carburant mixte, il arborera une étiquette jaune sur la trappe de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.

N'utilisez pas :

- De carburant contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E-85;
- De carburant contenant du méthanol;
- De carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse;
- De carburants contenant l'additif rehausseur d'octane, méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse;
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

Note : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut endommager le groupe motopropulseur, nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou nuire aux performances du véhicule. Tout dommage au véhicule causé par l'utilisation d'un carburant non recommandé ne sera pas couvert par la garantie.*

Choisir le bon carburant pour un véhicule à carburant mixte (selon l'équipement)

Utilisez uniquement du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec un maximum de 85 % d'éthanol (E-85) dans votre véhicule à carburant mixte. Si votre véhicule est à carburant mixte, il arborera une étiquette jaune sur la trappe de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.

N'utilisez pas :

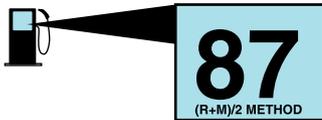
- De carburant contenant plus de 85 % d'éthanol ou du carburant E-100;
- De carburant contenant du méthanol;
- De carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse;

Carburant et remplissage

- De carburants contenant l'additif rehausseur d'octane, méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse;
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

Note : L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut endommager le groupe motopropulseur, nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou nuire aux performances du véhicule. Tout dommage au véhicule causé par l'utilisation d'un carburant non recommandé ne sera pas couvert par la garantie.

Indice d'octane recommandé



E161513

Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Toutefois, si le moteur cogne sans cesse alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, et ce, peu importe les conditions de conduite, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dégâts au moteur.

Moteurs V6 3,7 L, V8 5 L et V8 6,2 L

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits ordinaires avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions situées en altitude. Les carburants avec un indice d'octane inférieur à 87 ne sont pas recommandés.

Moteur EcoBoost V6 3,5 L

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits ordinaires avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions situées en altitude. Les carburants avec un indice d'octane inférieur à 87 ne sont pas recommandés.

Le supercarburant améliore les performances et est recommandé pour les usages intensifs comme le remorquage.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche. Cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

À savoir en cas de panne sèche :

- Après le plein, vous devez peut-être amener le commutateur d'allumage de la position **arrêt** à la position **contact** à plusieurs reprises avant que le circuit d'alimentation ne pompe le carburant du réservoir au moteur. Lors du redémarrage, la période de lancement du moteur peut se prolonger de quelques secondes.
- En général, il suffit d'ajouter environ 3,8 L (1 gal US) de carburant pour pouvoir redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente prononcée, il faudra peut-être plus de 3,8 L (1 gal US) de carburant.
- Le témoin d'anomalie du moteur pourrait s'allumer. Pour plus de renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur, Voir **Témoins et indicateurs** (page 94).
- Pour des renseignements relatifs au calcul de l'autonomie restante, Voir **Combiné des instruments** (page 92).

Carburant et remplissage

Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

Note : Utilisez l'entonnoir fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.

Observez les instructions suivantes pour ravitailler un véhicule équipé du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel au moyen d'un bidon de carburant :



E142668

1. Cherchez l'entonnoir en plastique blanc.
 - Dans les véhicules à cabine double et SuperCrew, il est situé sous le siège de deuxième rangée côté conducteur, près de la boîte à outils de roue de secours.
 - Dans les véhicules à cabine simple, l'entonnoir est situé derrière le siège du conducteur.Insérez lentement le bec du bidon dans l'orifice de remplissage.
2. Remplissez le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.
3. Une fois que vous avez terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut. Si vous décidez de mettre au rebut l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres chez votre concessionnaire autorisé. N'utilisez pas d'entonnoirs du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel, car ils ne sont pas conçus pour ce système et peuvent l'endommager. L'entonnoir inclus est spécifiquement conçu pour votre véhicule et pour assurer une utilisation sécuritaire.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS



Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures.



Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.



Arrêtez votre moteur lorsque vous faites le plein.



Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.

Carburant et remplissage

AVERTISSEMENTS



Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.



Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein. La loi l'interdit en certains endroits.



Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.



N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Déposez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- Ne remplissez jamais le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™

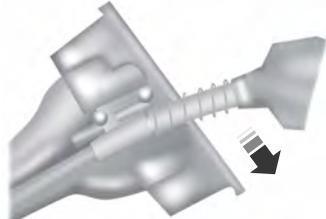
AVERTISSEMENT



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

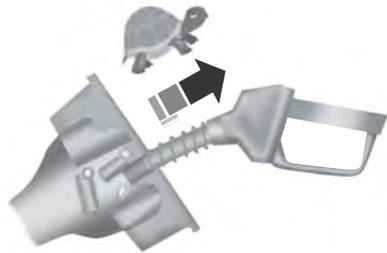
Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Placez la boîte de vitesses en position **P** (stationnement) et coupez le contact.
2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.



E156032

3. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré pour ouvrir les deux trappes jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage. Tenez la poignée plus haute pendant l'insertion pour faciliter l'accès.



E154765

4. Une fois terminé, attendez environ 5 à 10 secondes et retirez doucement le pistolet de distribution de l'orifice de remplissage. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.

Carburant et remplissage

Note : *Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas excessivement le réservoir. Le tube de remplissage est équipé d'un trou d'évacuation. Tout débordement de carburant dû à un remplissage excessif peut s'écouler par le trou d'évacuation et s'égoutter sur le sol.*

Si l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé, le message **Vérifier l'orifice de remplissage du réservoir de carburant** pourrait s'afficher au tableau de bord.

Dès que possible, procédez comme suit :

1. Quittez la route de façon sécuritaire.
2. Placez la boîte de vitesses en position **P** (stationnement) et coupez le contact.
3. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.
4. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule pour que le clapet de l'orifice de remplissage puisse se refermer correctement. Cela aura pour effet de déloger tout débris pouvant compromettre l'étanchéité du clapet.

Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Le message pourrait ne s'effacer qu'après plusieurs cycles de conduite. Un cycle de conduite consiste en un démarrage du moteur (plus de 4 heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain ou routier. Si vous persistez à rouler alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

CONSUMMATION DE CARBURANT

La réserve à vide est le volume de carburant restant dans le réservoir lorsque l'indicateur de carburant indique que le réservoir est vide. Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie.

- La contenance utile du réservoir de carburant est la quantité de carburant qui peut y être ajoutée lorsque la jauge indique que le réservoir est vide.
- La contenance annoncée représente la contenance totale du réservoir. Voir **Capacités et spécifications** (page 341). Autrement dit, la contenance utile ajoutée à la réserve à vide.
- En raison de la réserve à vide, il est possible que la quantité de carburant ajoutée ne corresponde pas à la contenance annoncée, même si la jauge de carburant signale que le réservoir est vide.

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche;
- remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein;
- lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Carburant et remplissage

Calcul de la consommation de carburant

N'effectuez pas le calcul de la consommation de carburant durant les premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite (il s'agit de la période de rodage du moteur); vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km à 4 800 km (2 000 mi à 3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de l'indicateur de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins 3 à 5 fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.
5. Calculez la consommation en multipliant les litres consommés par 100, puis en divisant le résultat par les kilomètres parcourus (pour le système impérial, divisez les milles parcourus par les gallons consommés).

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins 1 mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation de carburant. En général, la consommation de carburant augmente lorsque la température est basse.

Situations

- Transporter une lourde charge ou tirer une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- Le transport d'une charge inutile peut augmenter la consommation de carburant (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- La pose d'accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marche-pieds, porte-skis ou porte-bagages) augmente la consommation.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 premiers milles) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- Relevez les glaces lors de la conduite à grande vitesse.

Carburant et remplissage

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant indiqué.
- Veillez à ne pas tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les interventions indiquées dans le calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et la performance de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performance et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Carburant et remplissage

Autodiagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est doté d'un système de diagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce système protège l'environnement en assurant en tout temps la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Le circuit OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente.

Exemples d'anomalies intermittentes :

- le véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement;
- carburant de mauvaise qualité ou qui contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement;
- l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 161).
- conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait

demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II puissent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de la consommation, une fluidité moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains états, provinces et villes peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez Autodiagnostic embarqué (OBD-II).

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Carburant et remplissage

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devrez peut-être effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

Roulez sur autoroute pendant 15 minutes, puis en zone urbaine pendant 20 minutes au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures sans démarrer le moteur. Démarrez ensuite le moteur et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devrez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.



N'utilisez pas la fonction de traction lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car l'augmentation de la puissance du frein moteur peut causer le glissement des roues arrière et le dérapage du véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.

Description des positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique à 6 rapports (Selon

l'équipement)



E166923

Pour mettre votre véhicule en prise ou au point mort :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez une position à l'aide du levier sélecteur.
3. Immobilisez totalement votre véhicule.

4. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (**P**) en veillant à ce qu'il soit fermement engagé.

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (**R**), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en position de marche arrière (R) ou de l'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier sélecteur est en position de point mort (**N**), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Position surmultipliée (D) avec fonction de traction désactivée

La position surmultipliée (**D**), avec la fonction de traction désactivée, est la position de conduite normale et celle qui offre la plus faible consommation de carburant. La fonction de surmultipliée permet le passage automatique des rapports de la première à la sixième vitesse.

Position surmultipliée (D) avec fonction de traction activée

Véhicules avec levier sélecteur sur colonne :

Boîte de vitesses



E163182

Véhicules avec levier sélecteur au plancher :



E166925

La fonction de traction améliore le fonctionnement de la transmission lorsque le véhicule tracte une remorque ou est lourdement chargé. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque la fonction de traction est activée.

**TOW
HAUL**

Pour activer la fonction de traction, appuyez sur le bouton situé sur le levier sélecteur. Le témoin de traction s'allume au tableau de bord.

La fonction de traction impose un délai pour la montée des vitesses afin de réduire la fréquence des changements de vitesse. Cette fonction procure également un frein moteur sur tous les rapports de marche avant lorsque le levier sélecteur est en position surmultipliée (**D**). Ce frein moteur ralentit le véhicule et aide le conducteur à

conserver la maîtrise de son véhicule en descente. Selon les conditions de conduite et de charge du véhicule, la boîte de vitesses peut rétrograder, ralentir le véhicule et réguler la vitesse du véhicule en descente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation fournie varie en fonction de la pression exercée sur la pédale de frein.

Pour désactiver la fonction de traction et revenir au mode normal de conduite, appuyez sur le bouton à l'extrémité du levier sélecteur. Le témoin de traction s'éteint alors.

La fonction de traction se désactive également lorsque le contact est coupé.

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas la fonction de traction lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car l'augmentation de la puissance du frein moteur peut causer le glissement des roues arrière et le dérapage du véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.

Position sélection manuelle (**M**) sans surmultipliée

Lorsque le levier sélecteur est à la position sélection manuelle (**M**), le conducteur peut librement sélectionner les vitesses supérieures ou inférieures. Ce mode est appelé SelectShift AutomaticMC transmission (SST). En déplaçant le levier sélecteur de la position surmultipliée (**D**) à la position sélection manuelle (**M**), vous pouvez choisir la vitesse de votre choix à l'aide des boutons situés sur le levier sélecteur.

Pour revenir à la position surmultipliée (**D**), déplacez le levier sélecteur de la position sélection manuelle (**M**) à la position surmultipliée (**D**).

Boîte de vitesses

La boîte de vitesses fonctionnera de la première à la sixième vitesse.

Deuxième imposée (2e)

Utilisez la position **2** (2e) pour démarrer sur chaussée glissante ou pour accroître le frein moteur en descente.

Première imposée (1re)

- Assure un frein moteur maximal.
- Permet l'engagement de vitesses supérieures par le déplacement du levier sélecteur.
- La boîte de vitesses ne rétrograde pas en position **1** (1re) à haute vitesse. Elle passe à une vitesse inférieure et ensuite en position **1** (1re) lorsque la vitesse du véhicule a suffisamment diminué.

Rétrogradations forcées

- Permisses en position surmultipliée (**D**), que la fonction de traction soit activée ou non
- Enfoncez totalement l'accélérateur
- Permet la sélection du rapport approprié de la boîte de vitesses.

Utilisation de la boîte de vitesses SelectShift AutomaticMD à sélecteur bifonction (Selon l'équipement)

Votre véhicule est équipé d'un levier sélecteur de boîte de vitesses SelectShift AutomaticMC. La boîte de vitesses SelectShift AutomaticMC vous permet de changer librement de vitesse (montée de rapport ou rétrogradation) sans embrayage. La boîte de vitesses SelectShift Automatic a deux modes : Mode PRS (sélection de plage progressive) et mode M (sélection manuelle).

En déplaçant le levier sélecteur de la position surmultipliée (**D**) à la position sélection manuelle (**M**), vous pouvez sélectionner le rapport de votre choix. Seulement le rapport actuel est affiché.

Véhicules avec levier sélecteur sur colonne :



E163184

Véhicules avec levier sélecteur au plancher :



E166923

Utilisez les boutons du levier sélecteur pour sélectionner manuellement les vitesses : Appuyez sur le bouton + pour passer à un rapport supérieur ou sur le bouton – pour rétrograder.

Pour quitter la commande manuelle, placez le levier sélecteur sur la position surmultipliée (**D**).

Boîte de vitesses

Seuils de passage des vitesses recommandés

Montez les vitesses aux seuils indiqués dans le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une consommation de carburant optimale)	
Changement de rapport de :	
1 à 2	24 km/h (15 mi/h)
2 à 3	40 km/h (25 mi/h)
3 à 4	64 km/h (40 mi/h)
4 à 5	72 km/h (45 mi/h)
5 à 6	80 km/h (50 mi/h)

Si vous n'avez pas rétrogradé assez tôt, et que le régime du moteur risque de trop chuter et le moteur de caler, la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement. La boîte de vitesses SelectShift peut rétrograder automatiquement dans certains cas, mais elle laisse au conducteur la possibilité de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de surrégime du moteur.

Par contre, la boîte de vitesses SelectShift ne passera pas automatiquement les rapports supérieurs malgré le risque de surrégime. Le changement de vitesse doit être commandé manuellement en appuyant sur le bouton +.

Note : *Le moteur pourrait être endommagé par un surrégime si le conducteur n'engage pas un rapport supérieur.*

Sélection de plage progressive

Lorsque le levier sélecteur est à la position surmultipliée (**D**), appuyez sur le bouton – pour activer la sélection de plage progressive. Les rapports disponibles et sélectionnés s'affichent au tableau de bord.

Tous les rapports disponibles sont affichés et le rapport actuel est indiqué. Appuyez de nouveau sur le bouton – pour neutraliser les rapports en commençant par le rapport le plus élevé. Exemple : Appuyez deux fois sur le bouton – pour neutraliser les 6e et 5e rapports. Seuls les rapports disponibles sont affichés et la boîte de vitesses passe automatiquement d'un rapport disponible à l'autre. Appuyez sur le bouton + pour débloquer les rapports afin de permettre le passage de la boîte de vitesses à ces rapports supérieurs. Le passage de la boîte de vitesses à des rapports supérieurs s'effectuera automatiquement dans la plage de rapports que vous sélectionnez.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction est conçue pour accroître la durabilité de la boîte de vitesses et pour garantir une qualité constante des changements de rapport pendant toute la durée de vie du véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte

Boîte de vitesses

de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses. De plus, chaque fois que la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, la stratégie doit être apprise de nouveau.

Interverrouillage du levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.



En procédant ainsi, vous enlevez le véhicule de sa position de stationnement, ce qui signifie qu'il peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.



Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur qui empêche le désengagement du levier sélecteur de la position de stationnement (P) lorsque le contact est établi et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est à la position contact et que la pédale de frein est enfoncée, une défaillance s'est peut-être produite. Il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage ne fonctionnent pas correctement. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 259).

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux de freinage fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de déplacer le levier sélecteur hors de la position de stationnement (P) :

Véhicule avec levier sélecteur sur colonne

1. Serrez le frein de stationnement. Coupez le contact, puis retirez la clé.
2. Déplacez la colonne de direction en position complètement vers le bas et l'arrière (vers le siège du conducteur).
3. Retirez le soufflet du levier sélecteur.
4. Placez les doigts dans le trou où logeait le soufflet du levier sélecteur, tirez vers le haut sur la partie supérieure de la demi-coquille et vers l'avant pour la libérer de la partie inférieure de la demi-coquille. Une charnière se trouve sur le rebord avant de la demi-coquille supérieure. Roulez la partie supérieure de la demi-coquille vers le haut sur la charnière pour libérer le bouton des feux de détresse, puis tirez tout droit vers l'arrière en direction du siège du conducteur pour la retirer.
5. Retirez la partie supérieure de la demi-coquille.
6. Retirez les trois agrafes sous la colonne qui fixent la partie inférieure de la demi-coquille à la colonne.



E163185

Boîte de vitesses

7. Tirez le levier de verrouillage en position complètement déverrouillée, puis retirez le couvercle de la demi-coquille inférieure en tirant la poignée de levier dans la fente du couvercle.



E163186

8. Serrez le frein et placez le levier sélecteur en position de point mort (**N**).
9. Faites démarrer le moteur.

Effectuez les étapes 4 à 8 dans l'ordre inverse en vous assurant que les pivots de charnière sont engagés entre les parties supérieure et inférieure de la coquille. Exercez une légère pression vers l'avant en tournant ensemble les parties supérieure et inférieure.

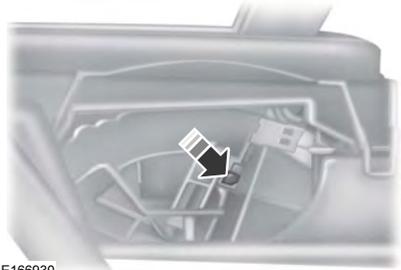
Véhicules avec levier sélecteur au plancher

1. Serrez le frein de stationnement. Coupez le contact, puis retirez la clé.
2. En commençant par l'arrière du panneau de garniture, utilisez un tournevis (ou un outil similaire) pour soulever avec précaution le panneau de garniture des fixations arrière et détachez-le de la console pour découvrir l'intérieur du boîtier de sélection.



E166929

3. Repérez le levier d'interverrouillage frein-levier sélecteur sur le côté passager du boîtier de sélection.



E166930

4. Enfoncez la pédale de frein. À l'aide d'un tournevis (ou d'un outil similaire), maintenez le dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur enfoncé tout en déplaçant le levier sélecteur hors de la position de stationnement (**P**) vers la position de point mort (**N**).
5. Reposez le panneau de garniture.
6. Enfoncez la pédale de frein, faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement. Voyez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

Boîte de vitesses

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Note : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.*

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

UTILISATION DES QUATRE ROUES MOTRICES

AVERTISSEMENT



Des renseignements importants sur l'utilisation sécuritaire de ce type de véhicule figurent dans la section Généralités du chapitre Roues et pneus.

Note : *N'utilisez pas le mode 4x4 (4 roues motrices) sur des routes dont le revêtement est sec et compacté. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Le mode 4x4 ne doit être utilisé que sur des surfaces glissantes ou non revêtues.*

Note : *Si le mode 4 roues motrices gamme basse (4x4 LOW) est sélectionné alors que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h), la transmission quatre roues motrices ne s'engage pas. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section Passage et sortie du mode 4 roues motrices de gamme basse (4X4 Low) pour connaître le bon fonctionnement du système.*

Témoins 4 roues motrices (4x4)

Note : *Lorsqu'une anomalie se produit dans la transmission quatre roues motrices (4X4), le système reste normalement dans le mode 4X4 sélectionné avant l'apparition de l'anomalie. Le système ne passera en aucun cas en mode 4X2 par défaut. Lorsque cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

4X2

4x2

Ce témoin s'allume momentanément lorsque le mode 2H (2 roues motrices de gamme haute) est sélectionné.

4X4 Auto (mode 4 roues motrices automatique)

**4x4
AUTO**

Ce témoin reste allumé en permanence lorsque le mode 4A (4 roues motrices automatique) est sélectionné (véhicules à quatre roues motrices automatique à 2 vitesses seulement).

4X4 HIGH (mode 4 roues motrices de gamme haute)

**4x4
HIGH**

Ce témoin reste allumé en permanence lorsque le mode 4H (mode 4 roues motrices de gamme haute) est sélectionné.

4X4 LOW (mode 4 roues motrices de gamme basse)

**4x4
LOW**

Ce témoin reste allumé en permanence lorsque le mode 4L (mode 4 roues motrices de gamme basse) est sélectionné.

VÉRIFIER 4X4



Ce message s'affiche en cas d'anomalie de la transmission 4 roues motrices.

Utilisation du dispositif de sélection électronique 4x4 en marche (Selon l'équipement)



E163190

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

2H (4X2)

Pour la conduite normale sur route. Alimente les roues arrière seulement et doit être utilisé pour la conduite sur route et sur autoroute. Ce mode optimise la douceur de conduite et la consommation de carburant à haute vitesse.

4H (4X4 de gamme haute)

Ce mode renforce l'adhérence sur routes enneigées ou glacées ou en tout-terrain. Ce mode n'est pas conçu pour être utilisé sur chaussée sèche.

Note : *N'utilisez pas le mode 4H (4 roues motrices de gamme haute) sur des routes dont le revêtement est sec et compacté. Cela peut produire un bruit excessif et accélérer l'usure des pneus. Le mode 4 roues motrices de gamme haute ne doit être utilisé que sur des surfaces durablement glissantes ou non revêtues.*

4L (4X4 de gamme basse)

Ce mode utilise une démultiplication supplémentaire pour transmettre une puissance maximale aux quatre roues à basse vitesse. Ce mode est uniquement conçu pour les applications hors route telles que le sable, la descente ou la montée de pentes raides ou la traction d'objets lourds. Le mode 4L (4 roues motrices de gamme basse) ne peut pas être engagé lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section Passage et sortie du mode 4 roues motrices de gamme basse (4X4 low) pour connaître le bon fonctionnement du système.

Note : *N'utilisez pas le mode 4L (4 roues motrices de gamme basse) sur des routes dont le revêtement est sec et compacté. Cela peut produire un bruit excessif et accélérer l'usure des pneus. Le mode 4L (4 roues motrices de gamme basse) ne doit être utilisé que sur des surfaces durablement glissantes ou non revêtues. L'utilisation du mode 4L (4 roues motrices de gamme basse) sur de telles surfaces peut produire certains bruits, par exemple un cognement occasionnel, mais n'endommage pas les organes de la transmission.*

Note : *Le système AdvanceTrac est capable de prendre le contrôle de l'embrayage de la boîte de transfert et de le désactiver pendant les manœuvres de conduite au besoin.*

Passage entre les différents modes du système

Note : *Le relâchement momentané de la pédale d'accélérateur pendant un changement de mode améliorera les délais d'engagement et de désengagement.*

Note : *N'effectuez pas cette opération si les roues arrière patinent.*

Note : *Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de mode ou s'engage. Ceci est normal.*

Note : *Le mode 4 roues motrices de gamme haute n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.*

Vous pouvez désengager le mode 2H ou 4H à l'arrêt ou en roulant. L'écran d'information peut afficher un message indiquant qu'un passage 4X4 est en cours. Une fois le passage effectué, l'afficheur multimessage affiche le mode sélectionné.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Passage et sortie du mode 4L (4 roues motrices de gamme basse)

Note : Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de mode ou s'engage. Ceci est normal.

Note : Le mode 4 roues motrices de gamme basse n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.

1. Amenez la vitesse du véhicule à 5 km/h (3 mi/h) ou moins.
2. Mettez la boîte de vitesses en position de point mort (**N**).
3. Placez le sélecteur de la boîte de transfert à la position désirée.

L'écran d'information affiche un message indiquant qu'un passage 4X4 est en cours. L'écran affiche ensuite le mode sélectionné. Si une des conditions de passage mentionnées ci-dessus n'est pas remplie, le passage n'a pas lieu et l'écran d'information indique au conducteur la marche à suivre pour changer de mode.

Le message **PASS RETARDÉ AVANCER VÉHICU** dans l'écran d'information signale un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Pour corriger le problème, engagez un rapport de marche avant, faites avancer le véhicule d'environ 1,5 mètre (5 pi), puis sélectionnez le point mort (**N**) pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de gamme.

Utilisation du système 4 roues motrices automatique 2 vitesses

(Selon l'équipement)

Ce système comprend une boîte de transfert à commande électronique munie d'un embrayage de grande capacité. Ce système interagit avec la route, surveillant et adaptant continuellement la répartition du couple aux roues avant et arrière pour optimiser la traction.

Note : Le système AdvanceTrac est capable de prendre le contrôle de l'embrayage de la boîte de transfert et de le désactiver pendant les manœuvres de conduite au besoin.



E166931

2H (4X2)

Pour la conduite normale sur route. Alimente les roues arrière seulement et doit être utilisé pour la conduite sur route et sur autoroute. Ce mode optimise la douceur de conduite et la consommation de carburant à haute vitesse.

4A (4X4 AUTO)

Assure une commande électronique du mode quatre roues motrices avec transmission de la puissance aux quatre roues, au besoin, pour améliorer la motricité. Ce mode convient à toutes les conditions de conduite sur route, y compris sèche, mais surtout sur chaussée mouillée, enneigée, terreuse ou recouverte de gravier.

4H (4X4 de gamme haute)

Ce mode renforce l'adhérence sur routes enneigées ou glacées ou en tout-terrain. Ce mode n'est pas conçu pour être utilisé sur chaussée sèche.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Note : *N'utilisez pas le mode 4H (4 roues motrices de gamme haute) sur des chaussées sèches et revêtues. Cela peut produire un bruit excessif et accélérer l'usure des pneus. Le mode 4 roues motrices de gamme haute ne doit être utilisé que sur des surfaces durablement glissantes ou non revêtues.*

4L (4X4 de gamme basse)

Ce mode utilise une démultiplication supplémentaire pour transmettre une puissance maximale aux quatre roues à basse vitesse. Ce mode est uniquement conçu pour les applications hors route telles que le sable, la descente ou la montée de pentes raides ou la traction d'objets lourds. Le mode 4L (4 roues motrices de gamme basse) ne peut pas être engagé lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section Passage et sortie du mode 4 roues motrices de gamme basse (4X4 low) pour connaître le bon fonctionnement du système.

Passage entre les différents modes du système

Note : *Le relâchement momentané de la pédale d'accélérateur pendant un changement de mode améliorera les délais d'engagement et de désengagement.*

Note : *N'effectuez pas cette opération si les roues arrière patinent.*

Note : *Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de mode ou s'engage. Ceci est normal.*

Note : *Le mode 4 roues motrices de gamme haute n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.*

Vous pouvez déplacer la commande du mode 2H à 4A ou 4H à l'arrêt ou en roulant. L'écran d'information peut afficher un message indiquant qu'un passage 4X4 est en cours. Une fois le passage effectué, l'afficheur multimessage affiche le mode sélectionné.

Passage et sortie du mode 4L (4 roues motrices de gamme basse)

Note : *Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de mode ou s'engage. Ceci est normal.*

Note : *Le mode 4 roues motrices de gamme basse n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.*

1. Amenez la vitesse du véhicule à 5 km/h (3 mi/h) ou moins.
2. Mettez la boîte de vitesses en position de point mort (**N**).
3. Placez le sélecteur de la boîte de transfert à la position désirée.

L'écran d'information affiche un message indiquant qu'un passage 4X4 est en cours. L'écran affiche ensuite le mode sélectionné. Si une des conditions de passage mentionnées ci-dessus n'est pas remplie, le passage n'a pas lieu et l'écran d'information indique au conducteur la marche à suivre pour changer de mode.

Le message **PASS RETARDÉ AVANCER VÉHICU** dans l'écran d'information signale un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Pour corriger le problème, engagez un rapport de marche avant, faites avancer le véhicule d'environ 1,5 mètre (5 pi), puis sélectionnez le point mort (**N**) pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de gamme.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

AVERTISSEMENT



La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à 4 roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à 4 roues motrices ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Les camionnettes et les véhicules tout-terrain peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du soubassement.

Ces différences, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'un véhicule de tourisme classique.

Il est important de garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour. Ne tenez pas le volant par ses branches.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devriez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues touchent le sol et qu'elles tournent sans patiner ni dérapier.

Conduite hors route avec une camionnette ou un véhicule utilitaire

Note : *Sur certains modèles, le passage initial du mode 4x2 au mode 4x4 lorsque le véhicule roule peut occasionner un cognement ou cliquettement momentané. Ces bruits proviennent de l'arbre de transmission avant, qui commence à tourner, et du blocage des moyeux à verrouillage automatique. Il s'agit d'une situation normale.*

Note : *Votre véhicule peut être équipé d'une jupe avant qui pourrait être endommagée (à cause de la garde au sol réduite) lorsque vous conduisez hors route. Cette jupe peut être retirée en enlevant deux boulons.*

Les véhicules à quatre roues motrices sont spécialement conçus pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté; ils possèdent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte de transfert. Sur les véhicules à quatre roues motrices, la boîte de transfert permet de choisir le mode 4 roues motrice au besoin. Vous trouverez des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

des rapports dans le présent chapitre. Vous trouverez des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert dans le chapitre Entretien. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

La transmission quatre roues motrices (lorsqu'un mode 4 roues motrices est sélectionné) utilise les quatre roues pour propulser le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

Principes de base

- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux car ces vents peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Soyez vigilant lorsque vous conduisez votre véhicule sur des surfaces rendues glissantes par le sable, l'eau, le gravier, la neige ou la glace.
- N'utilisez pas la transmission 4 roues motrices sur les revêtements durs et secs. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Les modes 4 roues motrices ne sont prévus que pour des surfaces durablement glissantes ou non revêtues.

Si votre véhicule quitte la route

Si votre véhicule quitte la route, réduisez la vitesse du véhicule et évitez de freiner brusquement. Lorsque la vitesse du véhicule est réduite, ramenez délicatement votre véhicule sur la route. Ne tournez pas le volant brusquement lorsque vous ramenez le véhicule sur la route.

Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur l'accotement avant de ramener le véhicule sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.

Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes sur l'autoroute, et d'endommager légèrement le véhicule, plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la route, ce qui pourrait entraîner la perte de maîtrise et le renversement de votre véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Manœuvres d'urgence

Dans une situation inévitable où une manœuvre brusque du volant s'impose, évitez les excès inutiles (par exemple, tournez le volant tout juste assez rapidement et suffisamment pour éviter le problème). Une manœuvre excessive du volant peut provoquer une perte de maîtrise du véhicule. Exercez une pression délicate sur la pédale accélérateur et sur la pédale de frein pour modifier la vitesse du véhicule. Évitez toute manœuvre brusque du volant, de l'accélérateur et des freins. De telles manœuvres pourraient augmenter le risque de renversement du véhicule, de perte de maîtrise du véhicule et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas manœuvrer le volant brusquement.

Si le revêtement change (du béton au gravier par exemple), le véhicule réagira différemment (direction, accélération ou freinage par exemple).

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme du sentier. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner excessivement les roues.

Si vous conduisez lentement dans le sable profond par une température très chaude, utilisez la gamme basse autant que possible. L'utilisation de la gamme basse maximise le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses.

Évitez toute vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable et votre véhicule pourrait s'enliser au point que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Boue et eau

Boue

Dans la boue, évitez les changements de vitesse ou de direction brusques. Même les véhicules à quatre roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise de votre véhicule.

Après avoir roulé dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les arbres de transmission en rotation peut créer un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.

Eau

Si vous devez traverser un plan d'eau profond, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser un plan d'eau, déterminez-en la profondeur et évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux. Votre moteur pourrait caler si de l'eau atteint le circuit d'allumage.

Après avoir traversé un plan d'eau, testez toujours les freins. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Exercez une légère pression sur la pédale de frein tout en roulant lentement pour accélérer le séchage des freins.

Note : *La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses. Si les essieux avant et arrière sont immergés dans l'eau, le lubrifiant des essieux et le lubrifiant du groupe de transfert doivent être vérifiés et vidangés au besoin.*

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez toujours de conduire en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

Note : *Évitez de tourner sur des pentes ou des collines abruptes. Le véhicule risque de perdre son adhérence, de déraiper latéralement et de se renverser. Avant de rouler sur une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez pas une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui peut vous guider.*

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre, car le véhicule pourrait se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à un endroit sûr.

Appliquez tout juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues ou une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.



E143949

Descendez une pente au moyen du rapport que vous engageriez pour la gravir afin de ménager les freins et d'en éviter la surchauffe. Ne descendez pas une pente au point mort. Désactivez la surmultiplication ou placez la boîte de vitesses à un rapport inférieur. Durant la descente d'une pente abrupte, évitez de freiner brusquement car vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour être en mesure de diriger le véhicule.

Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, appuyez de façon constante sur la pédale de frein. Ne pompez pas sur la pédale de frein.

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT



Si vous roulez sur des chaussées glissantes qui nécessitent des chaînes ou des câbles antidérapants, il est essentiel de conduire prudemment. Roulez à basse vitesse, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres de direction brusques pour réduire les risques de perte de maîtrise qui peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Si l'arrière de votre véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise de votre véhicule.

Note : *Un patinage excessif des roues peut endommager la boîte de vitesses.*

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à quatre roues motrices présente des avantages par rapport à un véhicule à deux roues motrices, mais il peut tout de même déraiper comme tout autre véhicule. En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Appuyez lentement et graduellement sur la pédale d'accélérateur pour avancer lorsque le véhicule est immobile.

Évitez de freiner brusquement. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices accélère mieux dans la neige et sur la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'immobilisera pas plus rapidement, puisque le freinage s'effectue aux quatre roues. Méfiez-vous des conditions de la route en tout temps.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et les autres véhicules pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Ne pompez pas sur la pédale de frein. Voir **Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage** (page 187).

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

AVERTISSEMENT



Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur à chaque rapport.

Note : *N'utilisez pas la méthode du va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus pourraient être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Stationnement

AVERTISSEMENTS



Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesses est en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

Sur certains véhicules à quatre roues motrices, lorsque la boîte de transfert est en position N (point mort), le moteur et la boîte de vitesses sont désolidarisés du reste de la transmission. De ce fait, le véhicule peut se déplacer inopinément, même si la boîte de vitesses automatique est en position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle est en prise. Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque la boîte de transfert est en position de point mort (N). Serrez toujours complètement le frein de stationnement et coupez le contact lorsque vous quittez le véhicule.

Entretien et modifications

La suspension et la direction de votre véhicule ont été conçues et testées pour garantir un rendement fiable, en charge ou à vide. Pour cette raison, nous vous recommandons fortement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse du retrait ou de l'ajout de pièces (nécessaires de levage et barres stabilisatrices par exemple) et de ne pas utiliser de pièces de rechange qui ne sont pas équivalentes aux pièces d'origine.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Nous vous recommandons de faire preuve de vigilance lorsque votre véhicule est chargé en hauteur ou lorsqu'il est muni d'un accessoire (une échelle ou un porte-bagages par exemple). Toute modification qui élève le centre de gravité de votre véhicule peut augmenter les risques de renversement en cas de perte de maîtrise du véhicule.

Tout entretien inadéquat de votre véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à votre sécurité et à la sécurité de vos passagers. Nous vous recommandons de faire inspecter fréquemment les composants du châssis de votre véhicule si votre véhicule est utilisé hors route.

Pont arrière

DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ

Ce pont améliore l'adhérence sur chaussée glissante, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans des conditions normales de conduite, le fonctionnement du pont à glissement limité est identique à celui d'un pont arrière de série. Ce type de pont peut être légèrement bruyant ou transmettre certaines vibrations en virages serrés à faible vitesse. Ce phénomène est normal et n'indique pas une défectuosité du pont.

DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE

Note : *Le différentiel à blocage électronique est conçu pour l'utilisation tout-terrain seulement, pas pour l'utilisation sur chaussée sèche. L'utilisation du différentiel à blocage électronique sur une chaussée sèche augmentera l'usure des pneus et causera des bruits et des vibrations.*

Le différentiel à blocage électronique est un organe logé dans le pont arrière, qui permet aux deux roues arrière de tourner à la même vitesse. Le différentiel à blocage électronique permet d'obtenir une meilleure adhérence si jamais le véhicule s'enlise. Vous pouvez activer le différentiel à blocage électronique et le déplacer en marche dans sa plage de vitesse de fonctionnement. Le différentiel est conçu pour rouler dans la boue, les cailloux, le sable ou pour toute conduite tout-terrain nécessitant un maximum de traction. Il n'est pas conçu pour une utilisation sur chaussée sèche.

Les conditions suivantes affecteront le différentiel à blocage électronique :

- Le différentiel autobloquant électronique ne s'engage pas si la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h) en mode 2 roues motrices, en mode 4 roues motrices automatique ou en mode 4 roues motrices gamme haute;
- Le différentiel autobloquant électronique ne s'engage pas si la vitesse du véhicule est supérieure à 90 km/h (56 mi/h) en mode 4 roues motrices gamme basse;
- Le différentiel autobloquant électronique ne s'engage pas si vous enfoncez la pédale d'accélérateur au-delà de 50 % de sa course lors d'une tentative d'engagement
- Dans les modes 2 roues motrices, 4 roues motrices automatique et 4 roues motrices gamme haute, le différentiel autobloquant électronique se désengage automatiquement à une vitesse supérieure à 41 km/h (25 mi/h) et se réengage automatiquement à une vitesse inférieure à 32 km/h (20 mi/h);
- En mode 4 roues motrices gamme basse, le différentiel à blocage électronique se désengage automatiquement à une vitesse supérieure à 100 km/h (62 mi/h) et se réengage automatiquement à une vitesse inférieure à 90 km/h (56 mi/h);
- Le système AdvanceTrac permet de prendre le contrôle du différentiel à blocage électronique et de le désactiver pendant les manœuvres de conduite au besoin.

Lors de l'activation du système, si les conditions permettant l'activation du différentiel à blocage électronique ne sont pas présentes, le tableau de bord affiche l'information appropriée qui vous indique la procédure d'activation correcte à suivre.

Pont arrière

Activation du différentiel à blocage électronique (Selon l'équipement)

Note : N'utilisez pas le différentiel à blocage électronique sur chaussées dures et sèches. Cela produirait des vibrations et un bruit excessifs, ainsi qu'une usure accrue des pneus.

Note : Si le différentiel à blocage électronique a des difficultés à se désengager, relâchez la pédale d'accélérateur et tournez le volant de direction dans le sens contraire tout en roulant.

Pour les véhicules à 4 roues motrices



E166932

Tirez le bouton de commande du mode 4 roues motrices vers vous.

Pour les véhicules à 2 roues motrices



E163191

Tournez la commande sur ON (marche).



Lorsque le témoin s'allume sur l'affichage d'information, les deux arbres de roue arrière sont verrouillés ensemble pour améliorer l'adhérence.

Si le témoin ne s'allume pas ou s'il s'éteint pendant la conduite, une des situations suivantes s'est produite :

- La vitesse du véhicule est trop élevée;
- La différence de vitesse entre les roues arrière gauche et droite est trop élevée pendant la tentative d'engagement du différentiel;
- Le système a mal fonctionné et le message VÉRIFIER BLOCAGE DIFFÉRENTIEL apparaît sur l'affichage d'information. Consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

Freins

GÉNÉRALITÉS

Note : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Note : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même dans des conditions normales de conduite. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues en alliage** (page 297).



Voir **Témoins et indicateurs** (page 94).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Système de priorité des freins sur l'accélérateur

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Amenez le levier sélecteur à la position de stationnement (P), arrêtez le moteur et serrez le frein de stationnement. Vérifiez que la pédale d'accélérateur se déplace librement. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle procure une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée et peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Système de freinage antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, s'il demeure allumé ou s'il clignote, ceci peut indiquer que le système est désactivé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.



Si les freins antiblocage sont désactivés, les freins normaux sont toujours utilisables. Si le témoin de frein s'allume lorsque vous desserrez le frein de stationnement, faites vérifier immédiatement le système par un concessionnaire autorisé.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCCAGE

Note : Lorsque les freins antiblocage sont en fonction, la pédale de frein est pompée et sa course peut être supérieure. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

Freins

Les freins antiblocage n'éliminent pas les risques lorsque :

- Vous roulez trop près du véhicule qui vous précède;
- Votre véhicule se trouve en situation d'aquaplanage;
- Vous empruntez une courbe trop rapidement;
- La chaussée est en piètre état.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT



Serrez toujours complètement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est placé en position **P**. Si vous ne prenez pas ces précautions, le véhicule ne sera pas immobilisé et pourra causer des dommages matériels ou des blessures en roulant. Tournez la clé à la position verrouillage et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

Serrez le frein de stationnement chaque fois que vous garez le véhicule. Appuyez sur la pédale pour serrer le frein de stationnement. Le témoin de frein s'allume au tableau de bord et reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

Pour le desserrer, tirez le levier de desserrage de frein situé en bas à gauche de la planche de bord.

Si le véhicule est stationné sur une pente ou avec une remorque, maintenez la pédale de frein enfoncée, puis serrez le frein de stationnement. Un léger mouvement peut être perçu lorsque le frein de stationnement prend le poids du véhicule. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter. Au besoin, maintenez la

pédale de frein de service enfoncée et essayez à nouveau de serrer le frein de stationnement. Calez les roues au besoin. Si le frein de stationnement n'arrive pas à retenir le poids du véhicule, soit il nécessite un entretien, soit le véhicule est surchargé.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Le système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein à main et placez le véhicule en position de stationnement (P).



Vous devez rester dans votre véhicule une fois que vous avez activé le système.



En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système, et d'intervenir au besoin.



Si le moteur tourne en surrégime, ou si une anomalie est détectée, le système est désactivé.

Le système permet de faciliter le départ du véhicule lorsque votre véhicule est sur une pente sans devoir utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est actif, votre véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après que vous relâchez la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que votre véhicule ne roule en

direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente (par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement).

Le système s'active automatiquement sur une pente qui pourra entraîner un déplacement arrière important du véhicule.

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, votre véhicule demeure immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Les freins sont automatiquement relâchés.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

Dans certains cas (si le véhicule est enlisé dans la neige ou la boue par exemple), il peut être utile de désactiver le système antipatinage. Ceci permet aux roues de patiner avec la pleine puissance du moteur.



E166706

Désactivez l'antipatinage en appuyant sur le bouton de contrôle de stabilité situé au centre de la planche de bord.

Témoins et messages des systèmes

AVERTISSEMENT



Si une anomalie du système antipatinage est détectée, le témoin de contrôle de stabilité s'allume en continu. Vérifiez que l'antipatinage n'a pas été manuellement désactivé au moyen du bouton de contrôle de stabilité. Si le témoin de contrôle de stabilité demeure toujours allumé, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le système de contrôle de stabilité est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



Le témoin de contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote lorsqu'une situation de conduite active le contrôle de stabilité.



Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque vous désactivez le contrôle de stabilité ou si un problème survient dans ce système.

Contrôle de stabilité

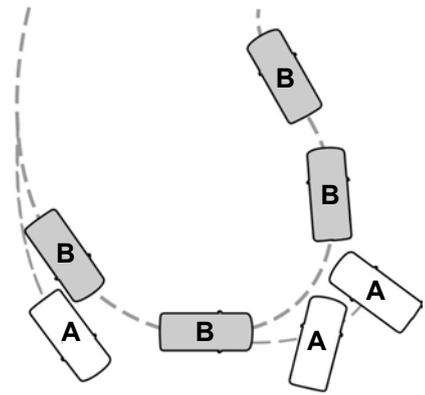
PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Toute modification du véhicule concernant le circuit de freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des jantes ou des pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif AdvanceTrac. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac. Il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif antilacet AdvanceTrac. Une réduction de l'efficacité du dispositif antilacet AdvanceTrac peut augmenter les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles.

 N'oubliez pas que même la technologie la plus raffinée ne peut contraindre les lois de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Des manœuvres brusques, quelles que soient les conditions routières, peuvent causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif antilacet AdvanceTrac révèle que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage du véhicule et de blessures graves, voire mortelles sont accrus. **RALENTISSEZ** si votre dispositif antilacet AdvanceTrac entre en fonction.

Le dispositif antilacet AdvanceTrac à système de contrôle de stabilité antiretournement vous aide à conserver la maîtrise de votre véhicule sur une chaussée glissante. La portion consacrée au contrôle de stabilité électronique du dispositif contribue à prévenir les dérapages et le contrôle de stabilité antiretournement contribue à prévenir les capotages. Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 190).



E72903

- A Véhicule sans dispositif antilacet AdvanceTrac à système de contrôle de stabilité antiretournement en dérapage.
- B Véhicule à dispositif antilacet AdvanceTrac à système de contrôle de stabilité antiretournement en maîtrise sur une chaussée glissante.

Contrôle de stabilité

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

AdvanceTracMC avec Roll Stability ControlMC (RSCMC)

Le système est automatiquement activé lorsque vous faites démarrer le moteur.

Vous pouvez désactiver les parties contrôle électronique de stabilité et contrôle de stabilité antiretournement du système en dessous de 56 km/h (35 mi/h). Lorsque la boîte de vitesses est en position marche arrière (**R**), elles sont désactivées. Vous pouvez désactiver séparément la partie antipatinage du système. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 190).

Fonctions du contrôle électronique de stabilité AdvanceTrac avec contrôle de stabilité antiretournement (RSC)

Fonctions du bouton	Témoin de désactivation du contrôle de stabilité	Contrôle de stabilité antiretournement	Contrôle de stabilité électronique	Antipatinage
Par défaut au démarrage	Allumé lors du contrôle des ampoules	Activé	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Allumé en permanence	Activé	Activé ¹	Désactivé ¹
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de 5 secondes à une vitesse du véhicule inférieure à 56 km/h (35 mi/h)	Clignote, puis demeure allumé en permanence ²	Désactivé	Désactivé	Désactivé ⁴
Vitesse du véhicule supérieure à 56 km/h (35 mi/h) après maintien du bouton enfoncé pendant plus de 5 secondes	Allumé en permanence	Activé	Activé ¹	Désactivé ¹

Contrôle de stabilité

Fonctions du contrôle électronique de stabilité AdvanceTrac avec contrôle de stabilité antiretournement (RSC)				
Bouton enfoncé de nouveau après la désactivation	Éteint	Activé	Activé	Activé
Boîte de transfert en mode 4 roues motrices gamme basse verrouillé ³	Allumé	Désactivé	Désactivé	Désactivé ⁴

¹Le système antipatinage pourrait être activé mais les seuils d'entrée seront plus élevés comparativement au système pleine puissance. Les seuils d'entrée du contrôle électronique de stabilité sont plus élevés comparativement au système pleine puissance.

²Le témoin se met à clignoter pendant quatre secondes après le passage à cet état (appui et maintien du bouton).

³Le contacteur n'est pas actionné. Le témoin de contrôle de stabilité s'allume lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse verrouillé de la boîte de transfert est sélectionné.

⁴Les fonctions d'antipatinage avec intervention sur le moteur et freinage de deux roues sont désactivées. La fonction d'antipatinage avec freinage d'une seule roue est toujours activée.

Gestion du terrain

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Le système de contrôle en descente ne peut pas contrôler la descente du véhicule sur tous les types de chaussée et dans tous les cas, comme sur la glace ou sur des pentes très raides. Le système de contrôle en descente est conçu pour assister le conducteur mais ne doit pas dispenser celui-ci de faire preuve de bon sens. Il risque sinon de perdre la maîtrise du véhicule, d'avoir un accident ou de subir de graves blessures.



Le système de contrôle en descente n'assure pas la fonction d'immobilisation en côte à 0 km/h (0 mi/h). Une fois le véhicule immobilisé, le frein de stationnement doit être serré ou le véhicule doit être placé en position de stationnement (P) pour l'empêcher de rouler.

Le système de contrôle en descente permet au conducteur de régler et de maintenir la vitesse du véhicule lors de la descente de pentes abruptes dans des conditions de chaussée diverses.

Le système de contrôle en descente permet de maintenir la vitesse du véhicule en descente entre 3 km/h (2 mi/h) et 20 km/h (12 mi/h). Au-dessus de 32 km/h (20 mi/h), le système reste armé, mais la vitesse en descente ne peut pas être réglée ou maintenue.

Le système de contrôle en descente exige un intervalle de refroidissement après une période d'utilisation soutenue. La durée d'activation de la fonction précédant le refroidissement peut varier selon les conditions. Le système affiche un avertissement dans l'afficheur

multimessage et une alerte sonore retentit lorsque le système est sur le point de se désactiver pour le refroidissement. À ce stade, serrez manuellement les freins, au besoin, pour maintenir la vitesse de descente voulue.

UTILISATION DU CONTRÔLE EN DESCENTE



Appuyez brièvement sur le bouton de contrôle en descente situé sur la planche de bord. Un témoin s'allume au tableau de bord et un carillon retentit lorsque cette fonction est activée.

Pour augmenter la vitesse de descente, appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte. Pour diminuer la vitesse de descente, appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte.

Pour accélérer ou décélérer, une fois que la vitesse de descente voulue est atteinte, ôtez les pieds des pédales; la vitesse du véhicule choisie sera maintenue.

Note : *Un bruit en provenance du moteur de la pompe des freins antiblocage peut être entendu durant l'utilisation du contrôle en descente. Il s'agit d'une caractéristique normale des freins antiblocage qui ne doit pas vous inquiéter.*

Modes de contrôle en descente

- À des vitesses inférieures à 32 km/h (20 mi/h) : Lorsque la commande de contrôle en descente est actionnée et que le contrôle en descente est actif, le témoin de contrôle en descente clignote.

Gestion du terrain

- À des vitesses inférieures à 32 km/h (20 mi/h) : Lorsque la commande de contrôle en descente est actionnée et que les bonnes conditions ne sont pas réunies pour l'activation du contrôle en descente, celui-ci est activé, le témoin s'allume en continu et un message apparaît sur l'afficheur multimessage.
- À des vitesses supérieures à 32 km/h (20 mi/h) : Lorsque la commande de contrôle en descente est actionnée, le contrôle en descente est activé, le témoin reste éteint au tableau de bord et un message apparaît dans l'afficheur multimessage.

Consultez l'afficheur multimessage pour des messages supplémentaires relatifs au contrôle en descente. Voir **Messages d'information** (page 112).

Aides au stationnement

AIDE AU STATIONNEMENT

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du sonar de recul décrites dans ce chapitre. Le sonar aide seulement à détecter certains types d'objets (généralement imposants et immobiles) lorsque le véhicule recule lentement sur une surface plane. Les systèmes de contrôle de la circulation, des conditions météorologiques défavorables, les freins pneumatiques ainsi que les moteurs et les ventilateurs externes peuvent nuire à la performance du sonar ou déclencher une activation inopinée.



Pour prévenir les blessures, soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière et que vous utilisez le sonar.



Le sonar n'est pas conçu pour empêcher un contact avec des objets en mouvement ou de petite taille. Le sonar est conçu pour avertir le conducteur de la présence de grands objets immobiles afin de prévenir les dommages au véhicule. Le système peut ne pas détecter de petits objets, spécialement les objets qui se trouvent près du sol.



Certains accessoires, comme de grands attelages de remorques, des supports à bicyclettes ou à planches de surf, peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul et provoquer de fausses alertes.

Note : *Enlevez toujours la neige, la glace et les accumulations importantes de boue sur les capteurs du pare-chocs ou du bouclier. Le sonar peut produire des mesures inexactes si les capteurs sont obstrués. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets acérés.*

Note : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection pourrait être altérée, ce qui pourrait causer une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.*

Note : *Si votre véhicule est doté du dispositif MyKey™, il est possible d'empêcher la désactivation du sonar. Voir MyKey™ (page 58).*

Note : *Si le véhicule est équipé d'un contrôleur de freins de remorque (TBC) électronique totalement intégré et si une remorque à freins électriques est reliée au véhicule, le sonar de recul sera désactivé. Lorsque le véhicule est placé en marche arrière, l'option de sonar de recul désactivé peut être sélectionnée à l'afficheur multimessage. Pour plus de renseignements sur le TBC, Voir **Fonction de stabilisation de la remorque** (page 218).*

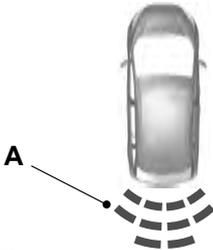
Le sonar de recul signale au conducteur la présence d'objets à une certaine distance du pare-chocs. Le sonar entre automatiquement en fonction lorsque le contact est établi.

À la réception d'un avertissement de détection, le volume de la radio diminue à une valeur prédéterminée. Au terme de l'avertissement, le volume de la radio revient à la valeur d'origine.

Aides au stationnement

Sonar de recul

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la boîte de vitesses est en position R (marche arrière). La fréquence de l'alarme sonore augmente à mesure que le véhicule se rapproche de l'objet. L'avertisseur retentit en continu lorsque l'objet se trouve à moins de 30 cm (12 po). Si le sonar détecte un objet immobile ou qui s'éloigne à plus de 30 cm (12 po) sur le côté du véhicule, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte un objet qui s'approche, l'avertisseur retentit de nouveau.



E130178

- A La zone de couverture s'étend à jusqu'à 1,8 mètres (6 pi) du pare-chocs arrière. La zone de couverture est moindre aux coins extérieurs du pare-chocs.

Le sonar détecte certains objets lorsque la boîte de vitesses est en position R (marche arrière) :

- et que le véhicule se déplace vers un objet immobile à une vitesse d'au plus 5 km/h (3 mi/h) ;
- mais que le véhicule est immobile, puis que l'objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h) ;

Le sonar peut être désactivé à l'aide de la commande de l'écran d'information. En cas d'anomalie du sonar, un message d'avertissement apparaît à l'afficheur multimessage et le conducteur ne peut plus mettre le système défectueux en fonction.

CAMÉRA DE RÉTROVISION

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENTS

 Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur utilise les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

 Les objets aux extrémités du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

 Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

 Soyez prudent lorsque vous utilisez la caméra de marche arrière et que le hayon est entrouvert. Si le hayon est entrouvert, la caméra ne se positionne pas correctement et l'image vidéo est imprécise. Toutes les lignes de guidage (si la fonction est activée) sont retirées lorsque le hayon est entrouvert.

 Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra si la boîte de vitesses est à la position marche arrière (**R**). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

La caméra de recul offre une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Aides au stationnement

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.



E163192

La caméra est située sur le hayon.

Utilisation du système de caméra de recul

La caméra de recul affiche ce qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur à la position marche arrière (**R**).

Le système utilise deux types de guidages pour vous aider à voir ce qu'il y a derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage fixes : Ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale : Cette ligne vous aide à aligner l'axe de votre véhicule sur un objet (p. ex. une remorque).

Note : Si l'image apparaît lorsque le véhicule n'est pas en marche arrière (**R**), faites inspecter le système par votre concessionnaire autorisé.

Note : Lors du remorquage, la caméra de recul ne couvre que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et vous pourriez ne pas détecter certains objets. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorquage.

Note : La caméra pourrait ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si un phare de recul ne fonctionne pas, ou les deux
- Le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et d'un nettoyeur non abrasif
- L'arrière de votre véhicule est endommagé, ce qui peut causer un désalignement de la caméra

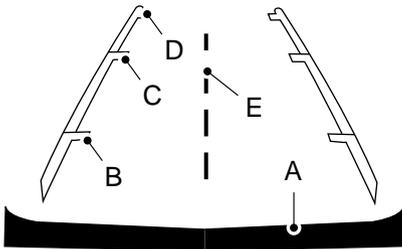
Note : La fonction de temporisation de la caméra est hors fonction par défaut. Appuyez sur le bouton de réglage de l'écran de navigation (selon l'équipement) pour activer ou désactiver la fonction de temporisation de la caméra.

Lignes de guidage et ligne centrale

Note : Les lignes de guidage fixes sont uniquement disponibles lorsque la marche arrière (**R**) est engagée.

Note : La ligne centrale est uniquement disponible si les lignes de guidage fixes sont activées.

Aides au stationnement



E163914

- A Pare-chocs arrière
- B Ligne de guidage fixe : Zone verte
- C Ligne de guidage fixe : Zone jaune
- D Ligne de guidage fixe : Zone rouge
- E Ligne centrale

Les lignes de guidage fixes apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte aux zones jaune ou rouge. Utilisez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Les réglages possibles pour cette fonction sont FIXES et HORS FONCTION.

Alerte visuelle du sonar de recul

Note : L'alerte visuelle d'aide au stationnement n'est disponible que lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Note : Le système de sonar de recul n'est pas efficace à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mi/h), et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

Le système utilise des zones de surbrillance en rouge, jaune ou vert qui apparaissent au-dessus de l'image vidéo lorsqu'un objet est détecté par le sonar de recul. Les alertes mettent en surbrillance les objets détectés qui sont les plus près. L'alerte de sonar de recul peut être désactivée, et si l'alerte visuelle de sonar de recul est activée, les zones en surbrillance continueront de s'afficher.

Les paramètres à sélectionner pour cette fonction sont : ACTIVÉ et DÉACTIVÉ.

Temporisation de la caméra de recul

En déplaçant la boîte de vitesses de la position marche arrière (R) vers n'importe quel rapport autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne 10 km/h (6 mi/h) ou au bout de 10 secondes. Ceci se produit lorsque la fonction de temporisation de la caméra de recul est activée.

Les paramètres à sélectionner pour cette fonction sont : ACTIVÉ et DÉACTIVÉ. Le paramètre par défaut de la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est DÉACTIVÉ.

Programmateur de vitesse (selon l'équipement)

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque la circulation est dense, sur des routes sinueuses, ou lorsque la surface de la route est glissante. Ceci peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des blessures graves, voire mortelles.



Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, la vitesse de votre véhicule peut devenir supérieure à la vitesse programmée. Le système n'applique pas les freins. Rétrogradez d'une vitesse pour aider le système à maintenir la vitesse programmée. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule, de subir des blessures graves, voire mortelles.

Note : Si, lorsque le véhicule gravit une pente, sa vitesse diminue de plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée, le régulateur de vitesse se désactive automatiquement.



E166638

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Mise en fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur le bouton **ON** (activation).



Le témoin s'affiche au tableau de bord.

Programmation d'une vitesse

1. Accélérez à la vitesse voulue.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le témoin change de couleur au tableau de bord.

Changement de la vitesse programmée

Note : Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur le véhicule revient à la vitesse que vous avez programmée précédemment.

- Maintenez le bouton **SET+** ou **SET-** enfoncé. Relâchez la commande lorsque la vitesse désirée est atteinte.
- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** ou **SET-**. La vitesse programmée change par incréments de 2 km/h (1 mi/h) environ.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur **CNCL** (annuler), ou appuyez légèrement sur la pédale de frein. Vous n'effacerez pas la vitesse programmée.

Programmateur de vitesse (selon l'équipement)

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche **RSM** (reprise).

Mise hors fonction du régulateur de vitesse

Note : *Vous effacez la vitesse programmée lorsque vous mettez le système hors fonction.*

Appuyez brièvement sur le bouton **OFF** (arrêt) ou coupez le contact.

DIRECTION

Direction assistée électrique (Moteurs 3,7 L, 5 L et 3,5 L EcoBoostMC) (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Lorsqu'une erreur est détectée, un message de direction assistée s'affiche à l'écran d'information.



Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour assurer le bon fonctionnement du système électronique. Lorsqu'une erreur électronique est détectée, un message s'affiche à l'écran d'information. Si cela se produit, immobilisez le véhicule dans un endroit sûr et coupez le moteur. Après un délai d'au moins 10 secondes, réinitialisez le système en redémarrant le moteur, puis vérifiez si le message de direction assistée apparaît de nouveau à l'écran d'information. Si le message persiste, ou qu'il revient lors de la conduite, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire autorisé.



Faites réparer immédiatement votre véhicule lorsqu'une erreur système est détectée. Il se peut que vous ne remarquiez pas de différence significative dans la direction, mais un problème sérieux peut être présent. Vous risquez de perdre la maîtrise de la direction.

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Si votre véhicule perd l'assistance électrique pendant la conduite (ou si le contact est coupé), vous pouvez diriger le véhicule manuellement, mais l'effort exigé sera plus important. Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cela se produit afin de prévenir une surchauffe interne et des dommages permanents au système de direction. Cette situation ne vous empêche pas de diriger le véhicule manuellement et ne cause pas de dommages permanents. Les manœuvres normales de direction et de conduite permettent au système de refroidir et de rétablir le fonctionnement normal de la direction assistée.

Direction hydraulique (moteur 6,2 L) (Selon l'équipement)

Pour prévenir les dommages à la direction assistée, ne maintenez jamais le volant en position de braquage maximal (contre la butée) pendant plus de quelques secondes lorsque le moteur tourne. En cas de panne de la direction assistée (ou si le moteur est arrêté), le volant peut être tourné, mais l'effort requis est accru.

- Ne maintenez jamais le volant complètement braqué (contre la butée) pendant plus de trois à cinq secondes lorsque le moteur tourne.
- Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau du liquide de la pompe de direction assistée est bas (en dessous du repère MIN sur le réservoir).
- La direction émet un certain bruit de fonctionnement, ce qui est normal. Si ce bruit devient excessif, vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de vous adresser à votre concessionnaire autorisé.

Aides à la conduite

- Un effort important ou irrégulier au volant peut être causé par un bas niveau de liquide de direction assistée. Vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de consulter votre concessionnaire.
- Ne dépassez pas le repère MAX du réservoir de la pompe de direction assistée, ce qui pourrait occasionner une fuite au réservoir.

En cas de panne de la direction assistée (ou si le moteur est arrêté), le volant peut être tourné, mais l'effort requis est accru.

Conseils relatifs à la direction

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, cela peut être causé par :

- Un pneu mal gonflé;
- Une usure inégale des pneus;
- Des éléments de la suspension desserrés ou usés;
- Des éléments de la direction desserrés ou usés;
- Un alignement incorrect du véhicule.

Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.

Transport de charge

LIMITE DE CHARGE

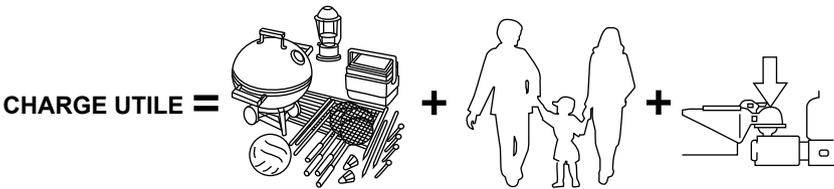
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Cette section traite du chargement approprié de votre véhicule ou de votre remorque afin de ne pas dépasser la capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé offre une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, familiarisez-vous avec les termes

suivants afin de déterminer la capacité de charge de votre véhicule, avec ou sans remorque, à partir de l'étiquette des pneus ou de l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule :

Poids en ordre de marche - Il s'agit du poids du véhicule incluant un plein de carburant et l'équipement de série. Il n'inclut pas les occupants, le chargement ou l'équipement en option.

Poids à vide du véhicule - Il s'agit du poids du véhicule neuf, y compris tout l'équipement de deuxième monte, à la livraison par le concessionnaire autorisé.



E143816

Charge utile - Il s'agit du poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention

“ LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX kg OU XXX lb ” pour connaître la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à la sortie de l'usine. Si vous installez des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés

Transport de charge

installés par le concessionnaire, vous devez en soustraire le poids de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

AVERTISSEMENT



La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez aucune charge même si de l'espace est disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

Exemple seulement :

TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY

TOTAL 5

FRONT 2

REAR 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed : **XXX kg or XXX lbs.**

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
REAR	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI	

(XXX) XXX-XXX-XXX

XXXXXXXXXXXXXXX

E142516

Transport de charge

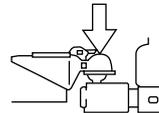
TIRE AND LOADING INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT					
SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES		TOTAL 5	FRONT AVANT 2	REAR ARRIÈRE 3	
The combined weight of occupants and cargo should never exceed Le poids total des occupants et du chargement na doit jamais dépasser				492 kg or 1085 kg ou	lbs. lb.
TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID		SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS	
FRONT AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI			
REAR ARRIÈRE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI			
SPARE DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI			

E142517

CHARGEMENT =



+



E143817

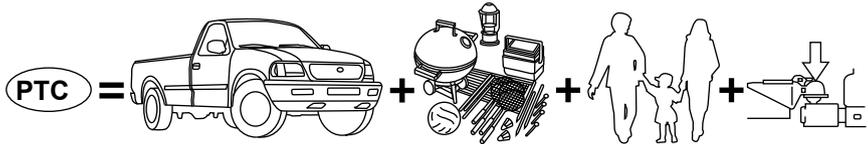
Poids de la charge - cette valeur comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris la charge et les équipements en option. Si le véhicule tracte une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du poids du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) - il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de porte, à proximité du siège du conducteur. **La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le poids technique maximal sous essieu.**

Transport de charge

Note: Pour obtenir de plus amples de renseignements sur la traction d'une remorque, procurez-vous un Guide de remorquage de loisir et de traction de remorque auprès d'un concessionnaire autorisé.



E143818

PTC (Poids total en charge) - il s'agit du poids à vide en ordre de marche cumulé du véhicule, de la charge et des occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) - Il s'agit du poids maximal d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement).

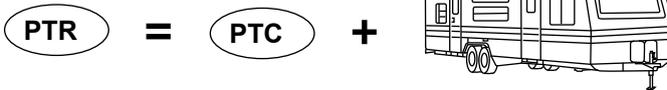
Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de porte, à proximité du siège du conducteur. **Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge**

Transport de charge

AVERTISSEMENT



Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.



E143819

PTR (poids total roulant) - il s'agit du poids total en charge combiné au poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) - il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge et non du poids total roulant autorisé.) Il faut prévoir des circuits de freinage distincts pour tracter en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le

poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur. **Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée - Il s'agit du poids maximal d'une remorque complètement chargée pouvant être tractée par le véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule équipé des options obligatoires, le poids du conducteur et d'un passager avant (68 kg [150 lb] chacun) sans chargement (intérieur ou extérieur) et un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou une charge

Transport de charge

sur le pivot d'attelage de 15 à 25 % (sellette d'attelage). Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par un concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage - Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), multipliez par 0,10 et 0,15 pour obtenir une plage de charge au timon appropriée de 227 à 340 g (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charge au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le PTAC ni le PMAE qui figurent sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



N'utilisez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure aux pneus d'origine car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENTS



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Marche à suivre pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat indique la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb), et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 68 kg (150 lb) chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 295 kg (650 lb) (635 kg - 340 kg [5 x 68 kg] = 295 kg [1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb]).

Transport de charge

- Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement qui seront chargés dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
- Si le véhicule doit tracter une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur réduit la capacité de charge des bagages et du chargement de votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques exemples de calcul de la charge disponible pour le chargement et les bagages :

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le conducteur et quatre amis ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 - (5 \times 99) - (5 \times 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5$ kg. La réponse est oui, votre capacité de charge est suffisante pour

transporter vos quatre amis et tous les sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\,400 \text{ lb} - (5 \times 220 \text{ lb}) - (5 \times 30 \text{ lb}) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150 \text{ lb}$.

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 lb (220 kg), le calcul s'établit comme suit : $635 - (2 \times 99) - (12 \times 45) = 635 - 198 - 540 = -103$ kg. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\,400 \text{ lb} - (2 \times 220 \text{ lb}) - (12 \times 100 \text{ lb}) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = 240 \text{ lb}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 lb). Si vous retirez trois sacs de ciment de 100 lb (45 kg), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\,400 - 440 - 900 = 60 \text{ lb}$. À présent, vous

Transport de charge

pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400\text{ lb} - (2 \times 220\text{ lb}) - (9 \times 100\text{ lb}) = 1\ 400 - 440 - 900 = 60\text{ lb}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

Directives spéciales concernant le chargement à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Votre véhicule peut transporter plus de chargement et de passagers que la plupart des voitures de tourisme. Selon le type de charge et la disposition de celle-ci, le transport de passagers et de chargement peut déplacer le centre de gravité de votre véhicule vers le haut.

HAYON

Serrure de hayon (Selon l'équipement)

La serrure du hayon peut offrir une protection antivol.



E163087

Insérez la clé de contact dans la serrure de hayon. Tournez-la vers la droite pour verrouiller le hayon. Tournez-la vers la gauche pour déverrouiller le hayon.

Dépose du hayon

AVERTISSEMENT

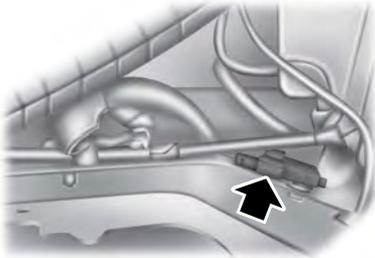


Il faut toujours bien arrimer le chargement pour éviter qu'il ne se déplace ou qu'il ne tombe du véhicule, ce qui pourrait nuire à la stabilité du véhicule et entraîner des blessures aux occupants ou à d'autres personnes.

Vous pouvez déposer le hayon pour agrandir l'espace de chargement.

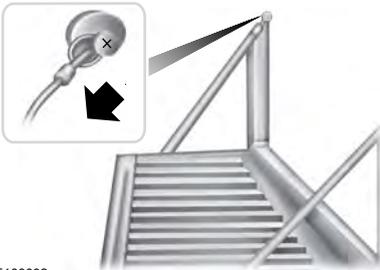
Transport de charge

Note : Passez à l'étape 4 si votre véhicule n'est pas équipé d'une caméra de recul.



E163090

1. Localisez et débranchez le connecteur en ligne de la caméra de recul. Il est situé sous le plateau de pick-up, du côté droit du véhicule, près de la roue de secours.
2. Un capuchon de protection est rangé dans la boîte à gants. Posez-le sur le connecteur en ligne situé sous le plateau de pick-up.
3. Abaissez partiellement le hayon. Passez avec précaution le faisceau de hayon dans l'espace entre le plateau de pick-up et le pare-chocs et placez-le à l'écart sous le plateau de pick-up.
4. Abaissez le hayon.



E163092

5. À l'aide d'un tournevis, faites levier sur l'agrafe élastique de chaque connecteur pour la faire passer au-delà de la tête de la vis du support. Débranchez le câble.
6. Débranchez l'autre câble.
7. Levez le hayon à un angle de 45 degrés par rapport à l'horizontale.
8. Soulevez le côté droit pour le sortir de sa charnière.
9. Levez le hayon à un angle de 80 degrés par rapport à l'horizontale.
10. Retirez le hayon de la charnière gauche en le faisant coulisser vers la droite.

Procédez dans l'ordre inverse de la dépose pour reposer le hayon.

Marchepied de hayon (Selon l'équipement)

Utilisez le marchepied pour faciliter l'accès au plateau de pick-up.

Pour réduire le risque de chute :

- Utilisez le marchepied uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.
- Utilisez le marchepied uniquement dans de bonnes conditions d'éclairage.
- Déployez complètement le marchepied.
- Utilisez toujours la poignée de maintien pour monter sur le marchepied.
- N'utilisez pas le marchepied sans chaussures.
- Assurez-vous que le marchepied est propre avant de l'utiliser.
- Ne dépassez pas la capacité maximale du marchepied (vous plus la charge), qui est de 159 kg (350 lb).

Transport de charge

Déploiement du marchepied

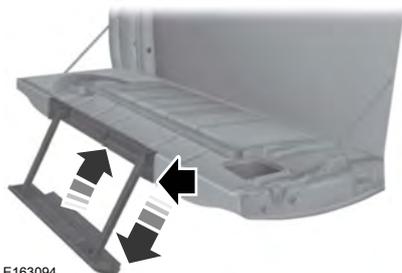
Note: Assurez-vous que le marchepied est replié et verrouillé avant de prendre la route. Ne roulez jamais lorsque le marchepied ou la poignée de maintien est déployé(e).

1. Abaissez le hayon.
2. Tirez en position déverrouillée le levier jaune de la poignée de maintien.



E163093

3. Soulevez la poignée à la verticale jusqu'à ce que vous sentiez qu'elle s'enclenche et que le levier soit visiblement en position verrouillée. Pour déverrouiller la poignée de maintien, il suffit d'utiliser le levier.



E163094

4. Tournez la pièce moulée centrale pour déverrouiller le marchepied. Tirez-le vers vous pour le déployer.
5. Déployez complètement le marchepied.

Note: Ne vous servez pas du marchepied ni de la poignée de maintien pour remorquer.

Remplacez le ruban antidérapant ou la moulure de la poignée de maintien en cas d'usure ou de détérioration.

Repli du marchepied

1. Fermez le marchepied puis soulevez et rangez-le complètement dans le hayon.
2. Placez en position déverrouillée le levier jaune de la poignée de maintien, puis abaissez la poignée.

Marchepied latéral de plateau (Selon l'équipement)

Utilisez le marchepied pour accéder plus facilement au plateau.

Note: Ne roulez jamais lorsque le marchepied est déployé.

Note: Ne dépassez pas un poids de 227 kg (500 lb) sur le marchepied. Ce poids comprend l'utilisateur plus son chargement.

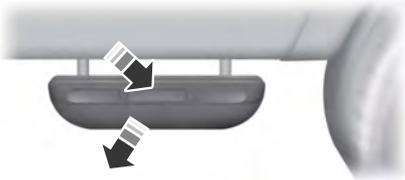
Note: N'utilisez pas les marchepieds pour soulever le véhicule. Utilisez uniquement les points de levage appropriés.

Note: Les marchepieds peuvent fonctionner plus lentement par temps froid.

Note: Le mécanisme de marchepied peut accumuler des débris comme de la boue, de la terre, de la neige, de la glace et du sel. Ces matières peuvent empêcher le déploiement automatique du marchepied lorsque vous appuyez sur le bouton. Dans ce cas, assurez-vous d'appuyer sur le bouton puis, avec précaution, déployez manuellement le marchepied. Chassez les débris au jet d'eau à haute pression d'un lave-auto et repliez le marchepied.

Transport de charge

Déploiement du marchepied



E167268

Appuyez sur le bouton avec votre pied. Le marchepied se déploie alors automatiquement de sa position de rangement.

Rangement du marchepied



E167269

Avec le pied, poussez le marchepied sous la camionnette jusqu'à ce qu'il s'enclenche complètement. N'appuyez pas sur le bouton pendant le rangement du marchepied.

Rallonge de plateau à claire-voie

(Selon l'équipement)

Note : N'utilisez pas la rallonge de plateau à claire-voie lorsque vous roulez hors route.

Note : Assurez-vous que les goupilles de blocage et les boutons sont complètement engagés avant de prendre la route.

Note : Assurez-vous que le chargement est bien arrimé.

Note : Ne placez pas une charge d'un poids supérieur à 68 kg (150 lb) sur le hayon lorsque le véhicule roule.

Note : Ne maintenez pas la rallonge de plateau à claire-voie en mode hayon lorsque vous ne l'utilisez pas pour retenir le chargement. Maintenez toujours la rallonge de plateau à claire-voie en mode « provisions » ou en position rangée lorsque le hayon est fermé.

Mode hayon



E163095

1. Tirez la goupille de blocage vers le centre du véhicule.



E163096

2. Ouvrez les verrous pour dégager les panneaux.

Transport de charge



E163097

3. Faites pivoter les panneaux en direction du hayon. Répétez les étapes 1 à 3 de l'autre côté de votre véhicule.



E163098

4. Raccordez les deux panneaux. Tournez les deux boutons d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre pour fixer les panneaux.



E163099

5. Assurez-vous que la tige de serrure est insérée dans le trou du hayon. Assurez-vous que les deux côtés des goupilles de blocage sont engagés dans leurs trous dans le plateau de pick-up.

Procédez dans l'ordre inverse pour ranger la rallonge de plateau à claire-voie.

Mode provisions



E163100

Suivez les étapes 1 à 4 des instructions du mode hayon en faisant pivoter les panneaux en direction opposée du hayon. Fermez le hayon.

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figurent sur l'étiquette d'homologation.



La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures.

Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés à la traction d'une remorque. Consultez le chapitre **Fusibles**.

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Ainsi, vous ne pourrez peut-être pas utiliser tout l'espace disponible lors du chargement d'un véhicule.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, aux essieux, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Répartition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les roues gauche et droite de la remorque.

Remorquage

- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne chargez pas la remorque de façon que le poids final sur le timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez une barre de remorquage offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule et la remorque chargés sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau ou s'incliner légèrement vers le bas à l'arrière du véhicule, vu de côté.

Lorsque vous tractez une remorque ou que le véhicule est chargé, une vibration ou une légère secousse au démarrage peut se produire en raison du poids additionnel de la charge. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans un autre chapitre du présent manuel. Voir **Limite de charge** (page 204). Vous trouverez également ces renseignements dans le **Guide de remorquage pour véhicules de loisir**, disponible chez un concessionnaire autorisé.

FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE (SELON

L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT



La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en matière de remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et d'assurer une conduite sécuritaire.

Note : *Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvoyement de la remorque, mais plutôt de le réduire lorsqu'il s'amorce.*

Note : *Ce dispositif ne peut empêcher toutes les remorques de louvoyer.*

Note : *Dans certains cas, si la vitesse est excessive, le dispositif antilouvoyement peut s'activer plusieurs fois de façon à réduire graduellement la vitesse du véhicule.*

Cette fonction agit sur les freins des roues individuelles du véhicule et réduit la puissance du moteur au besoin. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et le message **REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS** apparaît sur l'afficheur.

Commencez par ralentir, puis arrêtez-vous prudemment sur le bas côté de la route et vérifiez le poids au timon et la répartition de la charge de la remorque. Voir **Transport de charge** (page 204).

Remorquage

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Note : Si elle est tractée avec ou par le pare-chocs seul, le poids de la remorque ne doit pas dépasser 2 268 kg (5 000 lb).

Note : Ne tractez pas une remorque de plus de 2 268 kg (5 000 lb) si votre véhicule n'est pas équipé d'un ensemble de remorquage grande capacité.

Note : Assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. Pour les véhicules non équipés de l'ensemble de remorquage ou de l'ensemble de charge utile supérieure, la surface frontale de la remorque ne doit pas excéder 3,35 m² (36 pi²). Pour les véhicules équipés de l'ensemble de remorquage ou de l'ensemble de charge utile supérieure, la surface frontale de la remorque ne doit pas excéder 5,6 m² (60 pi²).

Note : Le dépassement de cette limite peut réduire considérablement les performances de votre véhicule remorqueur. Une remorque à faible maître-couple et à avant arrondi contribue à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.

Note : Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pieds) à partir du point d'élévation de 300 mètres (1 000 pieds).

Note : Certains états exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids spécifié. Assurez-vous de consulter les règlements de l'état ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximaux de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique de votre véhicule ne comprend peut-être pas le connecteur de câblage nécessaire pour utiliser les freins de remorque électriques.

Votre véhicule peut tracter une remorque de catégorie I, II, III ou IV, à condition que le poids total roulant autorisé (PTRA) ne dépasse pas le poids maximal qui figure au tableau de remorquage suivant. Le poids figurant dans cette liste correspond au moteur et au rapport de pont arrière de votre véhicule.

Remorquage

Cabine simple				
Transmis- sion	Empatte- ment lb (pouces)	Moteur	Rapport de pont	PTRA maximal
Deux roues motrices	126	3,5 L *	4,10	6 033 kg (13 300 lb)
		3,7 L	3,55	4 717 kg (10 400 lb)
			3,73	5 216 kg (11 500 lb)
		5 L	3,31	5 851 kg (12 900 lb)
			3,55	6 033 kg (13 300 lb)
Quatre roues motrices	126	3,5 L *	4,10	6 033 kg (13 300 lb)
		3,7 L	3,73	5 216 kg (11 500 lb)
		5 L	3,55	5 851 kg (12 900 lb)
			3,73	6 033 kg (13 300 lb)
Deux roues motrices	145	3,5 L	3,15	6 350 kg (14 000 lb)
			3,31	6 759 kg (14 900 lb)
			3,55	6 804 kg (15 000 lb)
		3,5 L **	3,73	7 530 kg (16 600 lb)

Remorquage

Cabine simple				
Transmis- sion	Empatte- ment lb (pouces)	Moteur	Rapport de pont	PTRA maximal
		3,7 L	3,55	4 808 kg (10 600 lb)
			3,73	5 307 kg (11 700 lb)
		5 L	3,55	6 123 kg (13 500 lb)
			3,73	6 759 kg (14 900 lb)
		5 L**	3,73	6 940 kg (15 300 lb)
		Quatre roues motrices	145	3,5 L
3,55, 3,73	6 895 kg (15 200 lb)			
3,5 L**	3,73			7 666 kg (16 900 lb)
3,7 L	3,73			5 307 kg (11 700 lb)
5 L	3,55			6 123 kg (13 500 lb)
	3,73			6 849 kg (15 100 lb)
5 L**	3,73			6 940 kg (15 300 lb)

*Ensemble Tremor.

**Ensemble de charge utile supérieure.

Remorquage

Cabine double				
Transmis- sion	Empatte- ment (pouces)	Moteur	Rapport de pont	PTRA maximal
Quatre roues motrices	133	6,2 L ¹	4,10	5 670 kg (12 500 lb)
Deux roues motrices	145	3,5 L	3,15	6 350 kg (14 000 lb)
			3,31	6 759 kg (14 900 lb)
			3,55	6 895 kg (15 200 lb)
		3,5 L ²	3,73	7 666 kg (16 900 lb)
		3,7 L	3,73	5 307 kg (11 700 lb)
		5,0	3,31	6 123 kg (13 500 lb)
			3,55	6 759 kg (14 900 lb)
		6,2 L	3,55	7 031 kg (15 500 lb)
		6,2 L ²	3,73	7 711 kg (17 000 lb)
		Quatre roues motrices	145	3,5 L
3,55, 3,73	6 985 kg (15 400 lb)			
3,5 L ²	3,73, 4,10			7 756 kg (17 100 lb)

Remorquage

Cabine double				
Transmis- sion	Empatte- ment (pouces)	Moteur	Rapport de pont	PTRA maximal
		3,7 L	3,73	5 307 kg (11 700 lb)
		5 L	3,55	6 123 kg (13 500 lb)
			3,73	6 849 kg (15 100 lb)
		6,2 L	3,55	7 076 kg (15 600 lb)
		6,2 L ²	3,73	7 756 kg (17 100 lb)
Deux roues motrices	163	3,5 L	3,15	6 350 kg (14 000 lb)
			3,31	6 759 kg (14 900 lb)
			3,55	6 895 kg (15 200 lb)
		3,5 L ²	3,73	7 711 kg (17 000 lb)
		3,5 L ³	3,73	7 711 kg (17 000 lb)
		5 L	3,31	6 123 kg (13 500 lb)
			3,55	6 759 kg (14 900 lb)
		5 L ³	3,73	6 940 kg (15 300 lb)
Quatre roues motrices	163	3,5 L	3,31	6 849 kg (15 100 lb)

Remorquage

Cabine double				
Transmis- sion	Empatte- ment (pouces)	Moteur	Rapport de pont	PTRA maximal
			3,55, 3,73	6 985 kg (15 400 lb)
		3,5 L ²	3,73, 4,10	7 756 kg (17 100 lb)
		3,5 L ³	3,73	7 756 kg (17 100 lb)
		5 L	3,55	6 123 kg (13 500 lb)
			3,73	6 849 kg (15 100 lb)
		5 L ³	3,73	6 940 kg (15 300 lb)

¹SVT Raptor.

²Ensemble de remorquage MAX.

³Ensemble de charge utile supérieure.

SuperCrew				
Transmis- sion	Empatte- ment (pouces)	Moteur	Rapport de pont	PTRA maximal
Deux roues motrices	145	3,5 L ¹	3,55, 3,73	6 033 kg (13 300 lb)
		3,5 L	3,15	6 350 kg (14 000 lb)
			3,31	6 759 kg (14 900 lb)

Remorquage

SuperCrew				
Transmis- sion	Empatte- ment (pouces)	Moteur	Rapport de pont	PTRA maximal
			3,55	6 940 kg (15 300 lb)
		3,5 L ²	3,73	7 666 kg (16 900 lb)
		3,7 L	3,73	5 307 kg (11 700 lb)
Deux roues motrices	145	5,0	3,31, 3,55	6 123 kg (13 500 lb)
			3,73	6 759 kg (14 900 lb)
		6,2 L ¹	3,73	6 123 kg (13 500 lb)
		6,2 L	3,55	7 076 kg (15 600 lb)
		6,2 L ²	3,73	17 100 lb (7 756 kg)
Quatre roues motrices	145	3,5 L ¹	3,55, 3,73	6 078 kg (13 400 lb)
		3,5 L	3,31	6 849 kg (15 100 lb)
			3,55, 3,73	7 031 kg (15 500 lb)
		3,5 L ²	3,73, 4,10	7 756 kg (17 100 lb)
		5 L	3,55	6 123 kg (13 500 lb)
			3,73	6 849 kg (15 100 lb)

Remorquage

SuperCrew				
Transmis- sion	Empatte- ment (pouces)	Moteur	Rapport de pont	PTRA maximal
		6,2 L ¹	3,73	6 123 kg (13 500 lb)
		6,2 L ³	4,10	6 668 kg (14 700 lb)
		6,2 L	3,55	7 076 kg (15 600 lb)
		6,2 L ²	3,73	7 756 kg (17 100 lb)
Deux roues motrices	157	3,5 L	3,15	6 350 kg (14 000 lb)
			3,31	6 759 kg (14 900 lb)
			3,55	6 940 kg (15 300 lb)
		3,5 L ²	3,73	7 711 kg (17 000 lb)
		3,5 L ⁴	3,73	7 756 kg (17 100 lb)
		5 L	3,31, 3,55	6 123 kg (13 500 lb)
			3,73	6 759 kg (14 900 lb)
		5 L ⁴	3,73	6 940 kg (15 300 lb)
		6,2 L	3,55	7 076 kg (15 600 lb)
		6,2 L ²	3,73	7 756 kg (17 100 lb)

Remorquage

SuperCrew				
Transmis- sion	Empatte- ment (pouces)	Moteur	Rapport de pont	PTRA maximal
Quatre roues motrices	157	3,5 L	3,31	6 849 kg (15 100 lb)
			3,55, 3,73	7 031 kg (15 500 lb)
		3,5 L ²	3,73, 4,10	7 756 kg (17 100 lb)
		3,5 L ⁴	3,73	7 756 kg (17 100 lb)
		5 L	3,55	6 123 kg (13 500 lb)
			3,73	6 849 kg (15 100 lb)
		5 L ⁴	3,73	6 940 kg (15 300 lb)
		6,2 L	3,55	7 076 kg (15 600 lb)
		6,2 L ²	3,73	7 756 kg (17 100 lb)

¹Limited.

²Ensemble de remorquage MAX.

³SVT Raptor.

⁴Ensemble de charge utile supérieure.

Remorquage

Calcul du poids maximal en charge de la remorque pour votre véhicule

1. Commencez avec le poids total roulant autorisé correspondant à votre modèle de véhicule et rapport de pont. Consultez les tableaux précédents.
2. Soustrayez tous les poids suivants qui s'appliquent à votre véhicule :
 - Poids à vide en ordre de marche du véhicule;
 - Poids du matériel d'attelage, par ex. barre d'attelage, boule, verrous ou équipement de répartition du poids;
 - Poids du conducteur;
 - Poids du ou des passager(s);
 - Poids de la charge utile, du chargement et des bagages;
 - Poids de l'équipement de deuxième monte.

Cela est égal au poids maximal en charge de la remorque pour cette combinaison.

Note : *Le poids au timon de la remorque est considéré comme faisant partie de la charge utile de votre véhicule. Soustrayez à la charge utile totale le poids au timon de la remorque final.*

Note : *En cas de doute, consultez un concessionnaire agréé pour déterminer le poids maximal de la remorque pour votre véhicule.*

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas une remorque avant que votre véhicule n'ait parcouru 1 600 km (1 000 mi).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez votre Guide des services d'entretien périodique.
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Consultez la section **Limites de charge** au chapitre Chargement pour les termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule.

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque chargée.

Remorquage

Connecteur de remorque



E163167

Pour raccorder le connecteur de câblage de remorque à votre véhicule, utilisez uniquement un connecteur adapté au véhicule et à la remorque. Certains connecteurs à sept voies portent le logo SAE J2863 qui confirme que ce connecteur est approprié et fonctionne correctement avec votre véhicule.

Couleur	Fonction
Jaune	Clignotant et feu stop gauches
Blanc	Masse (-)
Bleu	Freins électriques
Vert	Clignotant et feu stop droits
Orange	Batterie (+)
Brun	Feux de jour
Gris	Feux de recul

Attelages

N'utilisez pas d'attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule. Vous devez distribuer la charge de sorte qu'une proportion de 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Attelages répartiteurs de charge

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas un attelage répartiteur de charge de façon à ce que le pare-chocs arrière soit plus haut qu'il ne l'était avant d'atteler la remorque. Un tel réglage annulerait la fonction de répartition de charge et pourrait rendre la conduite difficile et entraîner des blessures graves en cas d'accident.

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de charge, vous devez toujours suivre la méthode suivante :

1. Stationnez le véhicule chargé sur une surface plane (sans la remorque).
2. Mesurez la hauteur du bord supérieur du passage de roue avant de votre véhicule sur l'aile. Cette mesure correspond à H1.
3. Attachez la remorque chargée au véhicule sans connecter les barres répartitrices de charge.
4. Mesurez la hauteur du bord supérieur du passage de roue avant sur l'aile une deuxième fois. Cette mesure correspond à H2.
5. Installez les barres répartitrices de charge et réglez la tension pour que la hauteur du passage de roue de l'aile avant soit approximativement à mi-distance entre H1 et H2.
6. Vérifiez que la remorque est de niveau ou le nez légèrement abaissé vers votre véhicule. Dans le cas contraire, réglez la hauteur de la boule en conséquence et répétez les étapes 2 à 6.

Remorquage

Une fois la remorque de niveau ou le nez légèrement abaissé vers le véhicule :

- Verrouillez le dispositif de réglage de tension de la barre en place.
- Vérifiez que le timon est solidement fixé et verrouillé à l'attelage.
- Posez des chaînes de sûreté, l'éclairage, et les commandes de frein de la remorque selon les exigences de la loi ou du fabricant de la remorque.

Chaînes de sécurité

Note : *Ne fixez pas les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Raccordez toujours les chaînes de sécurité au cadre ou aux dispositifs de fixation de l'attelage de votre véhicule.

Pour raccorder les chaînes de sécurité, croisez les chaînes sous le timon de la remorque en laissant un jeu suffisant pour pouvoir prendre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT



Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du système de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non le poids total roulant autorisé.

Des circuits de freinage distincts en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques qui pèsent plus de 680 kg (1 500 lb) une fois chargés.

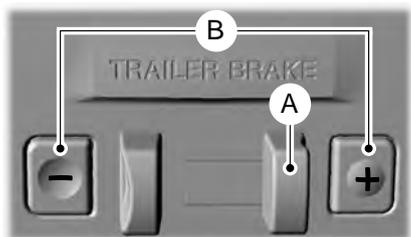
Commande de freins de remorque intégrée (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La commande de freins de remorque Ford convient aux freins électriques à tambour de remorque (de un à quatre essieux) et aux freins électrohydrauliques. Elle n'active pas les freins de remorque à inertie. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que les freins de remorque sont correctement réglés, qu'ils fonctionnent normalement et que tous les branchements électriques sont appropriés. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule, d'avoir un accident ou de subir de graves blessures.

Remorquage



E166403

La commande de freins de remorque, correctement utilisée, produit un freinage régulier et efficace de la remorque en transmettant aux freins électriques ou électrohydrauliques de la remorque une puissance proportionnelle à la pression de freinage du véhicule tracteur.

L'interface de la commande de freins de remorque comprend les éléments suivants :

A : Levier de commande manuelle : Glissez le levier de commande vers la gauche pour appliquer les freins électriques de la remorque indépendamment des freins du véhicule tracteur (consultez le chapitre **Procédure de réglage de gain** pour bien utiliser cette fonction). Si vous utilisez la commande manuelle en même temps que la pédale de frein, c'est le signal le plus fort qui détermine la puissance transmise aux freins de la remorque.

- **Feux stop :** Lors de l'activation du levier de commande manuelle, les feux stop de la remorque et de votre véhicule s'allument, sauf le troisième feu stop central en hauteur, si vous effectuez correctement le branchement électrique de la remorque. L'enfoncement de la pédale de frein de votre véhicule allume aussi les feux stop de la remorque et du véhicule.

B : + et - (touches de réglage du gain) : Appuyez sur ces touches pour régler la puissance transmise par la commande de freins de remorque aux freins de la remorque en incréments de 0,5. Vous pouvez augmenter le réglage du gain jusqu'à 10 (freinage maximal de la remorque) ou le réduire à 0 (pas de freinage de remorque). Maintenez une des touches enfoncée pour augmenter ou diminuer le réglage en continu. Le réglage de gain apparaît dans l'afficheur multimessage comme suit : **TBC GAIN = XX.X** (gain commande de freins de remorque = XX,X).

La commande de freins de remorque montre le réglage du gain, la courbe de puissance, et l'état de connexion de la remorque dans l'écran d'information. Ils apparaissent dans l'écran d'information comme suit :

- **TBC GAIN = XX.X NOTRAILER (gain commande de freins de remorque = XX,X pas de remorque) :** Indique le réglage actuel du gain pendant un cycle d'allumage donné et lors du réglage du gain. Il s'affiche également si vous utilisez le levier de commande manuelle ou si vous effectuez des réglages du gain sans remorque branchée.
- **TBC GAIN = XX.X OUTPUT= / / / / / / / /** (gain commande de freins de remorque = XX,X puissance= / / / / / / / /) : S'affiche lorsque vous enfoncez la pédale de frein du véhicule ou lorsque vous utilisez la commande manuelle. Des graphiques à barres s'allument dans l'écran d'information pour indiquer la puissance fournie aux freins de la remorque par rapport au signal de la pédale de frein ou de la commande manuelle. Une barre indique la puissance minimale et six barres indiquent la puissance maximale.

Remorquage

- **REMORQUE BRANCHÉE :** Ce message s'affiche lorsque le système détecte un branchement correct de la remorque (remorque équipée de freins électriques) au cours d'un cycle d'allumage donné.
- **REMORQUE DÉBRANCHÉE :** Ce message s'affiche, accompagné d'un carillon qui retentit une fois, lorsque le système détecte un branchement puis un débranchement de la remorque, soit intentionnel, soit accidentel au cours d'un cycle d'allumage donné. Ce message s'affiche également en cas d'anomalie de câblage du véhicule ou de la remorque laissant croire que la remorque est débranchée. Ce message peut également s'afficher si vous utilisez le levier de commande manuelle et que la remorque n'est pas branchée.

Procédure de réglage de gain

Note : *Ce réglage doit être effectué uniquement dans une zone éloignée de toute circulation à des vitesses d'environ 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h).*

Le réglage du gain règle la commande de freins de remorque pour une condition de remorquage spécifique. Vous devez changer le réglage en fonction du changement des conditions de remorquage. Les conditions de remorquage changent en fonction du poids de la remorque, de la charge du véhicule, des conditions de la route et de la météo.

Le réglage de gain doit procurer la meilleure puissance de freinage possible à la remorque tout en évitant le blocage des roues lors de l'utilisation des freins. Un blocage des roues de la remorque peut rendre la remorque instable.

1. Assurez-vous que les freins de la remorque sont en bon état, qu'ils fonctionnent normalement et qu'ils sont correctement réglés. Consultez le concessionnaire de votre remorque au besoin.
2. Attelez la remorque et branchez le faisceau électrique selon les directives du constructeur de la remorque.
3. Lorsque vous branchez une remorque équipée de freins électriques ou électrohydrauliques, le message **REMORQUE BRANCHÉE** s'affiche à l'écran d'information.
4. Utilisez les touches de réglage de gain (+ et -) pour augmenter ou réduire le gain et obtenir la valeur de départ voulue. Un réglage de gain de 6 constitue une bonne valeur de départ pour des charges plus lourdes.
5. Dans un environnement sans trafic, tractez la remorque sur une surface plane et sèche à une vitesse de 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) et serrez complètement le levier de commande manuelle.
6. Si les roues de la remorque se bloquent, ce qui est indiqué par le crissement des pneus, réduisez la valeur de gain. Si les roues tournent librement, augmentez la valeur de gain. Répétez les étapes 5 et 6 jusqu'à ce que le réglage de gain soit tout juste sous le point de blocage des roues de la remorque. Si le véhicule tracte une remorque plus lourde, il peut être impossible de bloquer les roues de la remorque même à un réglage de gain maximal de 10.

Remorquage

Explication des messages d'avertissement de l'écran d'information

Note : Un concessionnaire autorisé peut diagnostiquer la commande de freins de remorque pour déterminer l'anomalie qui s'est produite au niveau de la remorque. Toutefois, votre garantie Ford ne couvre pas ce diagnostic si l'anomalie provient de la remorque.

ANOMAL MODULE FREIN REMORQUE :

Ce message s'affiche en réponse à des anomalies détectées par la commande de freins de remorque, accompagné d'un carillon qui retentit une fois. Lorsque ce message s'affiche, faites diagnostiquer et réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé dès que possible. La commande de freins de remorque peut néanmoins fonctionner, mais le rendement peut être diminué.

ANOMALIE CÂBLE DE REMORQUE : Ce message s'affiche en cas de court-circuit au niveau du câble de signal des freins électriques. Si le message **ANOMALIE CÂBLE DE REMORQUE** s'affiche accompagné d'un carillon qui retentit une fois, sans remorque branchée, le problème relève du câblage du véhicule entre la commande de freins de remorque et le connecteur à 7 voies du pare-chocs. Si le message s'affiche uniquement lorsque la remorque est branchée, le problème se situe au niveau du câblage de la remorque. Consultez le concessionnaire de votre remorque pour toute assistance. Il peut s'agir d'un court-circuit à la masse (p. ex. gaine de fil usée par frottement), d'un court-circuit au positif (p. ex. broche de commutateur de rupture d'attelage arrachée) ou d'une consommation électrique excessive des freins de la remorque.

Points à retenir

Note : Ne tentez pas de déposer la commande de freins de remorque sans consulter le manuel de réparation. Sinon, vous risqueriez d'endommager l'équipement.

- Réglez la valeur de gain avant d'utiliser la commande de freins de remorque pour la première fois.
- Réglez la valeur de gain en suivant la procédure ci-dessus, lorsque les conditions routières et météorologiques, et de chargement de la remorque ou du véhicule changent par rapport au réglage de gain initial.
- N'utilisez le levier de commande manuelle que pour le réglage correct du gain pendant la configuration de la remorque. Une utilisation abusive, comme l'application en cas de roulis de la remorque, peut rendre la remorque ou le véhicule tracteur instable.
- Ne tractez pas une remorque en conditions météorologiques défavorables. La commande de freins de remorque ne fournit pas une protection antiblocage des roues de la remorque. Les roues de la remorque peuvent se bloquer sur des surfaces glissantes causant une stabilité réduite de la remorque et du véhicule tracteur.
- La commande de freins de remorque est munie d'une fonction qui réduit la puissance au frein à des vitesses du véhicule inférieures à 18 km/h (11 mi/h) afin d'empêcher un freinage saccadé ou dur de la remorque et du véhicule. Cette fonction est disponible uniquement lorsque vous serrez les freins au moyen de la pédale de frein du véhicule, et non au moyen de la commande de freins de remorque.

Remorquage

- La commande de freins de remorque interagit avec le système de commande de freinage et le système de commande du groupe motopropulseur du véhicule pour optimiser les performances selon les conditions routières.
- Le système de freinage de votre véhicule et celui de la remorque fonctionnent indépendamment l'un de l'autre. La modification du réglage du gain sur la commande de freins de remorque n'affecte pas le fonctionnement des freins du véhicule, qu'une remorque soit attelée ou non.
- Lorsque le contact est coupé, la sortie de la commande de freins de remorque est désactivée et l'affichage et le module sont éteints. Le module de commande de freins de remorque et l'affichage s'allument lorsque vous établissez le contact.
- La commande de freins de remorque est uniquement montée en usine ou par le concessionnaire. Ford n'est pas responsable de la garantie ou du fonctionnement de la commande de freins de remorque en cas d'utilisation anormale ou de montage de cette dernière par le client.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT



Ne branchez jamais le câblage d'un feu de remorque sur les circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager le circuit électrique et provoquer un incendie. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Utilisation d'un pare-chocs marchepied (selon l'équipement)

Le pare-chocs arrière comporte un attelage intégré qui n'exige qu'une boule à tige de 2,54 cm (1 po) de diamètre. Le pare-chocs peut tracter une remorque de 2 268 kg (5 000 lb) et supporter un poids au timon de 227 kg (500 lb).

Si l'emplacement de la boule d'attelage ne convient pas, vous devez installer un attelage monté sur le cadre.

Avant de tirer une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions de votre combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les premiers 800 km (500 mi) parcourus.
- N'accélérez pas brusquement.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez de nouveau l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.

Remorquage

- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de stationnement (**P**) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et rehausser le rendement du climatiseur.
- Mettez hors fonction le régulateur de vitesse dans le cas de chargements lourds ou de terrain accidenté. Il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement lors de la traction d'une remorque sur pente abrupte et prolongée.
- Passez manuellement à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez sur une pente abrupte et prolongée. Ne freinez pas continuellement, car les pneus pourraient surchauffer et devenir ainsi moins efficaces.
- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Il fournit un frein moteur et aide à prévenir les changements de vitesse excessifs afin d'obtenir une consommation de carburant optimale et un meilleur refroidissement de la boîte de vitesses.
- Si votre véhicule est équipé du contrôle dynamique de stabilité AdvanceTrac avec contrôle de stabilité antiretourneement, ce système peut se mettre en fonction lors de manœuvres de virage avec une remorque fortement chargée. Ceci est normal. La négociation d'un virage à vitesse plus lente lors du remorquage peut réduire cette tendance.
- Si vous tractez fréquemment une remorque par temps chaud, sur un parcours montagneux, au poids total roulant autorisé (ou dans des conditions combinant plusieurs de ces situations), songez à remplacer l'huile de pont arrière par une huile synthétique pour engrenages (s'il n'en contient pas déjà). Voir **Capacités et spécifications** (page 341).
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tirez une remorque avec votre véhicule. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez de vous stationner sur une pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
 - Tournez le volant de manière à orienter les pneus de votre véhicule dans un sens permettant d'éviter un retour à la circulation;
 - Serrez le frein de stationnement de votre véhicule;
 - Placez la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (**P**);
 - Placez des cales de roue à l'avant et à l'arrière des roues de la remorque. (Cales non fournies avec le véhicule).

Votre véhicule peut être équipé d'un pneu de secours classique ou temporaire. Un pneu de secours « temporaire » est de taille (diamètre ou largeur), de type de sculpture (quatre saisons ou tout terrain) ou de fabricant différent des autres pneus sur votre véhicule. Consultez les renseignements figurant sur l'étiquette du pneu ou sur l'étiquette de conformité à la sécurité pour connaître les restrictions d'utilisation.

Remorquage

Lancement ou récupération d'un bateau ou d'une moto aquatique

Note : Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.

Note : Rebranchez le câblage à la remorque **une fois que** la remorque ne se trouve plus dans l'eau.

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

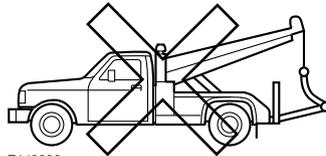
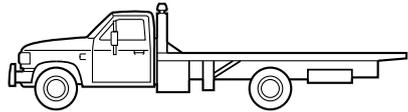
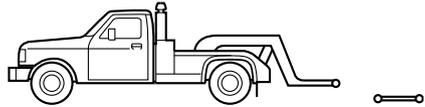
- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) du bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule :

- En causant des dommages internes;
- En nuisant à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant du pont arrière chaque fois que ce dernier a été immergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé l'huile du pont arrière, qui n'est pas normalement vérifiée ou remplacée à moins qu'une fuite ne soit soupçonnée ou que la réparation de l'autre essieu ne soit nécessaire.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre club d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues et des roues porteuses ou de le faire transporter sur la plate-forme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer le véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune procédure de remorquage au moyen d'une sangle de levage n'est approuvée par Ford Motor Company. Des dommages peuvent survenir si le véhicule est remorqué incorrectement ou par d'autres moyens.

Remorquage

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford Motor Company. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Il est acceptable que votre véhicule à deux roues motrices soit remorqué avec les roues avant au sol (sans chariot) et les roues arrière levées.

Nous recommandons de remorquer un véhicule à quatre roues motrices avec les quatre roues levées, par exemple avec un cadre de levage ou des roues porteuses, ou de le transporter sur un camion ou une remorque.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateforme ne sont pas disponibles), il peut être remorqué à plat (les quatre roues au sol, peu importe la configuration de groupe motopropulseur ou de boîte de vitesses) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant pour être remorqué en roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position de point mort (**N**). Si vous ne pouvez pas déplacer la boîte de vitesses à la position de point mort (**N**), vous devrez peut-être neutraliser la boîte de vitesses. Voir **Boîte de vitesses** (page 168).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mi/h).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisir

Note : *Mettez votre système de chauffage et de climatisation en mode de recirculation d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Voir **Chauffage et climatisation** (page 123).*

Suivez ces directives si vous devez remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir, une autocaravane par exemple. Elles visent à prévenir les dommages à votre boîte de vitesses.

Véhicules à deux roues motrices

Vous ne pouvez pas faire remorquer un véhicule à deux roues motrices avec l'une des roues au sol, car vous pourriez endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Vous devez faire remorquer votre véhicule avec les quatre roues soulevées du sol, par exemple sur le plateau d'une dépanneuse.

Véhicules à quatre roues motrices

Vous pouvez faire remorquer un véhicule à quatre roues motrices uniquement avec les quatre roues posées au sol en plaçant la boîte de transfert en position de point mort et en engageant la fonction de remorquage avec les quatre roues posées au sol. Effectuez les étapes décrites dans le chapitre suivant après avoir placé votre véhicule derrière le véhicule de remorquage et après les avoir accouplés ensemble correctement.

Remorquage avec les quatre roues au sol

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position contact. Ne démarrez pas le moteur.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Tournez la commande quatre roues motrices à la position **2H** (gamme haute 2 roues motrices).

Remorquage

4. Mettez la boîte de vitesses en position de point mort (**N**).
5. Amenez la commande quatre roues motrices de la position **2H** (gamme haute 2 roues motrices) à la position **4L** (gamme basse 4 roues motrices), puis de nouveau à la position **2H**, ce cinq fois dans un délai de sept secondes.

Note : Si le passage s'est effectué avec succès, le message **NEUTRAL TOW LEAVE IN N** (remorquage au point mort, laisser en position de point mort) ou **NEUTRAL TOW ENABLED LEAVE TRANSMISSION IN NEUTRAL** (remorquage au point mort activé, laisser la boîte de vitesses en position de point mort) s'affiche sur l'écran d'information. Il indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.

Note : Si le message ne s'affiche pas à l'écran, recommencez la procédure depuis le début.

Note : Vous pourrez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert passe en position de point mort. Ceci est normal.

6. Laissez la boîte de vitesses en position de point mort (**N**) et tournez le commutateur d'allumage aussi loin que possible vers la position d'arrêt (il ne tourne pas complètement dans cette position lorsque la boîte de vitesses est en position de point mort [**N**]). Vous devez laisser la clé dans le commutateur d'allumage lors du remorquage. Pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule, utilisez le clavier d'entrée sans clé ou la clé supplémentaire.
7. Relâchez la pédale de frein.

AVERTISSEMENTS



Ne débranchez pas la batterie pendant le remorquage au moyen d'un véhicule de loisirs. Dans le cas contraire, la boîte de transfert ne passera pas les rapports correctement, ce qui pourrait provoquer le déplacement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).



Le passage de la boîte de transfert en position de point mort (N) pour le remorquage type caravanning peut provoquer le déplacement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P). Le conducteur ou d'autres personnes pourraient être blessés. Assurez-vous que la pédale de frein est enfoncée et que le véhicule est en position sécuritaire lorsque la boîte de transfert est amenée en position de point mort (N).



Vous risquez d'endommager les composants du véhicule si vous ne placez pas la boîte de transfert en position de point mort (N).

Note : Vous pouvez vérifier le statut de la fonction de remorquage avec les quatre roues au sol à tout moment en ouvrant la porte du conducteur ou en plaçant le commutateur d'allumage en position accessoires ou contact et en vérifiant que le message **NEUTRAL TOW ENABLED** (remorquage au point mort activé) s'affiche au tableau de bord.

Pour quitter la fonction de remorquage avec les quatre roues au sol et remettre la boîte de transfert en position **2H** (gamme haute 2 roues motrices) :

1. Assurez-vous que votre véhicule est bien accouplé au véhicule de remorquage, puis maintenez enfoncée la pédale de frein.

Remorquage

2. Tournez le commutateur d'allumage à la position contact. Ne démarrez pas le moteur.
3. Sortez la boîte de vitesses de la position de point mort (**N**) et amenez-la dans n'importe quelle autre position.
4. Relâchez la pédale de frein.

Note : *Si le passage s'est effectué avec succès, le témoin de **mode 2 roues motrices (4x2)** et le message **NEUTRAL TOW DISABLED** (remorquage au point mort désactivé) s'affichent au tableau de bord.*

Note : *Si le témoin et le message ne s'affichent pas, vous devez recommencer la procédure depuis le début.*

Note : *Vous pourrez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert sort de la position de point mort. Ceci est normal.*

5. Serrez le frein de stationnement, puis désaccouplez le véhicule du véhicule de remorquage.
6. Desserrez le frein de stationnement, démarrez le moteur, puis mettez la boîte de vitesses en position de marche avant (**D**) pour vous assurer que la boîte de transfert n'est plus en position de point mort (**N**).
7. Si la boîte de transfert refuse de quitter la position de point mort (**N**), serrez le frein de stationnement jusqu'à ce que vous puissiez faire réparer votre véhicule.

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus durant environ 480 kilomètres (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de rouler trop rapidement au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas de véhicule durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Plusieurs facteurs influencent votre consommation de carburant, par exemple votre style de conduite, les conditions dans lesquelles vous conduisez et l'entretien de votre véhicule.

Vous pouvez améliorer votre consommation de carburant en tenant compte des facteurs suivants :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme sans arrêter.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts fréquents.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à une vitesse raisonnable (une vitesse de 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à une vitesse de 88 km/h [55 mi/h]).

- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Évitez ces comportements; votre consommation en sera diminuée :

- N'accélérez pas soudainement ni brusquement.
- Ne faites pas survirer le moteur avant de l'arrêter.
- Ne laissez pas tourner le moteur au ralenti pendant plus d'une minute.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- N'utilisez pas le climatiseur ni le dégivreur avant.
- Ne vous servez pas du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule roule.
- Ne chargez pas excessivement le véhicule et ne tractez aucune remorque.
- Le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/gal. US] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- Ne conduisez pas le véhicule s'il présente un alignement des roues déréglé.

Conseils de conduite

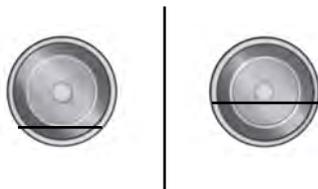
Situations

- Le transport d'une charge lourde ou la traction d'une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- L'ajout de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité, bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages par exemple) peut augmenter la consommation de carburant.
- Pour réduire la consommation de carburant, conduisez avec le couvre-capote installé (selon l'équipement).
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 premiers mi) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- La conduite en mode 4 roues motrices (selon l'équipement) est moins économique que la conduite en mode 2 roues motrices.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.

CONDUITE DANS L'EAU

Note : La conduite en eau profonde au-dessus des niveaux recommandés peut endommager le véhicule.

Si la conduite dans un plan d'eau profond ou stagnant ne peut être évitée, conduisez très lentement. Ne traversez jamais un plan d'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes (automobiles) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions).



E142667

Dans l'eau, les capacités d'adhérence ou de freinage du véhicule sont limitées. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages au moteur ou le faire caler.

Une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en exerçant une légère pression sur la pédale de frein. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs.

COUVRE-PLANCHER



E142666

Conseils de conduite

AVERTISSEMENTS



Utilisez toujours des tapis conçus pour le plancher de votre véhicule, laissant la proximité des pédales bien dégagée, et qui peuvent être fermement ancrés sur les tiges de fixation pour les empêcher de glisser et d'entraver les pédales ou de compromettre la sécurité des manœuvres de votre véhicule d'autres façons.



Si des tapis sont mal posés, la pédale d'accélérateur risque de se coincer en position ouverte. Vous pourriez alors perdre le contrôle de votre véhicule.



Posez toujours correctement les tapis sur les tiges de fixation de sorte qu'ils ne puissent pas glisser ni gêner l'actionnement des pédales.



Ne placez pas des tapis ou autres couvre-planchers mal fixés dans le plancher.



Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci réduit la garde aux pédales et en gêne l'actionnement.



Ne laissez pas des objets tomber ou se coincer sous les pédales de votre véhicule. Vous pourriez alors perdre le contrôle de votre véhicule.



Effectuez des inspections régulières pour vous assurer que les tapis sont bien fixés.

Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place.

Retirez-les en procédant dans l'ordre inverse.

DÉNEIGEMENT

Pour l'utilisation du F-150 comme chasse-neige, Ford recommande le F150 4x4 à cabine simple, à cabine SuperCrew ou à cabine double équipé du moteur 6,2 L pour le déneigement à des fins domestiques uniquement.

N'utilisez jamais un véhicule F-150 équipé d'un moteur 3,5 L, 3,7 L ou 5 L comme chasse-neige.

Installation du chasse-neige

Les limites de poids et les directives relatives au choix et au montage d'un chasse-neige sont fournies dans le chapitre Chasse-neige du Manuel Ford à l'intention des carrossiers-constructeurs, accessible sur le site www.fleet.ford.com/truckbbas. Les éléments suivants doivent être pris en considération pour l'installation type :

- L'accréditation relative aux lois gouvernementales sur la sécurité, qui portent sur la protection des occupants, le déploiement des sacs gonflables, le freinage et l'éclairage. Vérifiez la présence d'une étiquette de

Conseils de conduite

- l'installateur de chasse-neige qui certifie que l'installation respecte les Federal Motor Vehicle Safety Standards (normes de sécurité fédérales américaines des véhicules automobiles) applicables.
- La réserve totale pour les accessoires est affichée sur la portion inférieure droite de l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Ceci s'applique aux véhicules complétés par Ford ayant un PTAC maximum de 10 000,17 lb (4 536 kg). Ce chiffre correspond au poids de l'équipement auxiliaire fixé en permanence, tel que le matériel de montage sur cadre du chasse-neige, pouvant être ajouté sur le véhicule, tout en respectant l'homologation Ford relative aux Federal Motor Vehicle Safety Standards. Une responsabilité d'homologation additionnelle de l'installateur d'équipement auxiliaire peut être nécessaire si ce poids est dépassé. La réserve pour les accessoires à l'essieu avant est ajoutée pour plus de commodité.
 - Le poids de ballast derrière l'essieu arrière peut être nécessaire pour éviter de dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant et procure un équilibre de poids avant-arrière pour un freinage et une direction adéquats.
 - Une correction du parallélisme des roues avant peut être nécessaire pour prévenir l'usure prématurée des pneus. Les spécifications figurent dans le manuel de réparation Ford.
 - Les phares peuvent nécessiter un réglage.
- Les pressions de gonflage des pneus recommandées pour la conduite générale figurent sur l'étiquette d'homologation du véhicule. La pression de gonflage à froid maximale pour les pneus et la charge maximale correspondante sont indiquées sur les flancs des pneus. Un réglage de la pression d'air des pneus dans les limites recommandées peut être requis pour compenser le poids additionnel associé à l'installation du chasse-neige.
 - La réglementation fédérale (aux États-Unis) et la plupart des réglementations locales exigent l'installation de feux extérieurs supplémentaires pour les véhicules équipés d'un chasse-neige. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Utilisation du véhicule équipé du chasse-neige

Note : *Conduisez votre véhicule sur au moins 800 km (500 mi) avant de l'utiliser comme chasse-neige.*

Ford recommande de ne pas dépasser 72 km/h (45 mi/h) pour le déneigement. La lame du chasse-neige restreint l'arrivée d'air au radiateur et peut engendrer une augmentation de la température de fonctionnement du moteur : Il est particulièrement important de tenir compte de la température du moteur lorsque les températures extérieures sont supérieures au point de congélation. Orientez la lame pour maximiser le débit d'air vers le radiateur et surveillez la température du moteur afin de déterminer si un angle vers la gauche ou vers la droite offre le meilleur rendement.

Conseils de conduite

Suivez les périodicités d'entretien pour service dur de votre Guide des services d'entretien périodique pour ce qui est des intervalles de vidange d'huile du moteur et de la boîte de vitesses.

Travaux de déneigement avec un véhicule équipé de sacs gonflables

AVERTISSEMENTS



Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Consultez votre concessionnaire Ford ou Lincoln.



Tout équipement supplémentaire, comme un chasse-neige, peut entraver le fonctionnement des capteurs de choc des sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Pour les directives de pose adéquate de l'équipement supplémentaire, consultez le Manuel Ford à l'intention des carrossiers-construteurs.



Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (sac gonflable).

Votre véhicule est équipé de dispositifs de retenue supplémentaires (sacs gonflables conducteur et passager). Le dispositif de retenue supplémentaire est conçu pour s'activer dans certaines collisions frontales et quasi frontales lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale suffisante.

Par conséquent, une conduite négligente ou à grande vitesse pendant des travaux de déneigement peut occasionner le déploiement du sac gonflable s'il y a une décélération importante. Une telle conduite augmente également les risques d'accident.

Ne retirez et ne désactivez jamais les dispositifs de déclenchement intégrés au matériel de déneigement conçu par le fabricant. Si vous le faisiez, vous risqueriez d'endommager votre véhicule et l'équipement de déneigement en plus de provoquer le déploiement des sacs gonflables.

Température du moteur pendant le déneigement

Le moteur de votre véhicule peut fonctionner à une température plus élevée que la normale, car la lame du chasse-neige limite l'arrivée d'air au radiateur.

- Si vous conduisez sur plus de 24 km (15 mi) à une température supérieure au point de congélation, orientez la lame du chasse-neige complètement vers la droite ou vers la gauche pour maximiser l'arrivée d'air au radiateur.
- Si vous parcourez moins de 24 km (15 mi) par temps froid à des vitesses ne dépassant pas 72 km/h (45 mi/h), vous n'avez pas à vous préoccuper de l'orientation de la lame du chasse-neige.

Fonctionnement de la boîte de vitesses pendant le déneigement

AVERTISSEMENT



Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Conseils de conduite

- Pour déneiger de petites surfaces à une vitesse inférieure à 5,0 mph (8 km/h), placez la boîte de transfert en mode **4L** (gamme basse 4 roues motrices).
- Faites passer la boîte de transfert en mode **4H** (gamme haute 4 roues motrices) pour déneiger des zones plus étendues ou de la neige légère à plus haute vitesse. Ne dépassez pas 24 km/h (15 mi/h).
- Ne passez pas de la marche avant à la marche arrière (**R**) tant que le moteur n'est pas revenu au ralenti et que les roues ne sont pas arrêtées.

Température extérieure pendant le déneigement

Lors du déneigement avec votre véhicule, la lame du chasse-neige peut limiter le débit d'air vers la sonde de température et entraîner une indication de température d'air extérieur inexacte.

Un nécessaire de câblage Ford est disponible pour repositionner la sonde de température d'air extérieur sur le bâti de la lame de chasse-neige en dessous du phare afin d'assurer une indication précise de la température extérieure. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir plus de détails.

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis – Comment faire appel au service d'assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce programme est indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf. Le service est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'Assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire.

L'assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'une trousse d'obturation pour pneus).
- Les démarrages-secours lorsque la batterie est déchargée.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Des fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou de la province et les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,5 L (2 gallons US) d'essence ou 18,9 L (5 gallons US) de carburant diesel pour un véhicule en panne sèche. La livraison de carburant se limite à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.

- Le treuillage — Disponible jusqu'à 30,5 mètres (100 pieds) d'une route pavée ou d'un chemin rural entretenu (pas de récupération de véhicule).
- Le remorquage — Véhicules Ford ou Lincoln admissibles au remorquage chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56,3 kilomètres (35 mi) du lieu de la panne ou chez le concessionnaire autorisé le plus près. Si un membre demande que son véhicule soit remorqué chez un concessionnaire Ford ou Lincoln situé à plus de 56,3 kilomètres (35 mi) du lieu de la panne, il doit acquitter les frais pour toute distance excédant 56,3 kilomètres (35 mi).

Les remorques sont couvertes pour un coût maximal de 200 \$ si le véhicule tracteur en panne admissible a besoin d'être réparé par le concessionnaire autorisé le plus près. Si la remorque est en panne et que le véhicule tracteur est en état de rouler, le plan d'assistance dépannage ne s'applique pas à la remorque.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation du service de dépannage

Remplissez la carte d'identification d'Assistance dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du service d'assistance dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1 800 241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même organiser un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus près à moins de 56,3 kilomètres (35 mi). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains doivent composer le 1 800 241-3673. Le client devra fournir la preuve originale des transactions effectuées.

Véhicules vendus au Canada – Comment faire appel au service d'assistance dépannage

Les clients canadiens qui exigent l'aide du service d'assistance dépannage doivent composer le 1 800 665-2006.

Véhicules vendus au Canada – Utilisation du service d'assistance dépannage

Pour votre commodité, vous pouvez compléter la carte d'identification d'assistance dépannage à la double page centrale de votre guide de garantie et la conserver pour référence ultérieure.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux États-Unis. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter à la section couverture de votre guide de garantie, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Note : Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation avec le moteur à l'arrêt, la batterie se décharge. De ce fait, il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le moteur.



La commande des feux de détresse est située sur le tableau de bord, près de la radio. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il présente des dangers pour les autres usagers de la route.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Après une collision, faites inspecter le véhicule et corriger toute fuite de carburant au besoin pour réduire les risques d'incendie ou de blessures graves. Ford Motor Company recommande de faire inspecter le circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur en cas de collision de moyenne à forte intensité. Chaque impact ne se traduit pas par l'arrêt de la pompe d'alimentation.

Si l'alimentation en carburant du véhicule est interrompue après une collision, vous pouvez démarrer le véhicule comme suit :

Dépannage

1. Coupez le contact;
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position de démarrage.
3. Coupez le contact;
4. Établissez de nouveau le contact pour réactiver la pompe d'alimentation.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les gaz libérés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion pourrait causer de graves blessures ou des dommages au véhicule.



Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements.



Utilisez exclusivement un câble de calibre approprié doté de cosses isolées.

Préparation du véhicule

Note : Ne tentez pas de pousser votre véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique pour faire démarrer le moteur. Les boîtes de vitesses automatique ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique pour faire démarrer le moteur risque d'endommager la boîte.

Note : Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.

Note : Ne débranchez pas la batterie du véhicule en panne sous peine d'endommager les circuits électriques.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Éteignez tous les accessoires.

Branchement des câbles volants

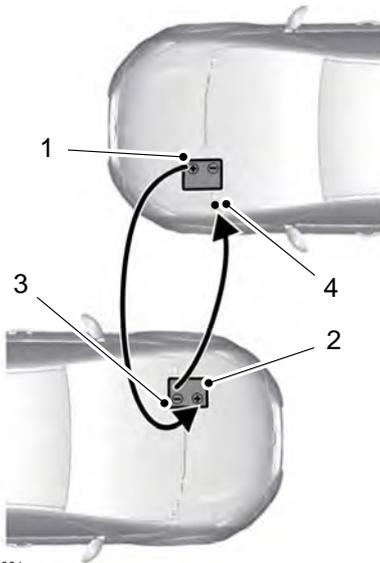
AVERTISSEMENT



Ne branchez pas les câbles aux canalisations de carburant, ni aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.

Note : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.

Dépannage



E142664

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Établissez le branchement final du câble négatif (-) sur une partie métallique nue du moteur du véhicule en panne ou branchez le câble négatif (-) à un point de masse dans la mesure du possible.

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce faisant, vous risqueriez de provoquer des étincelles et causer l'explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique votre compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Lorsque le moteur du véhicule en panne est redémarré, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes de plus avant de débrancher les câbles volants.

Débranchement des câbles volants

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

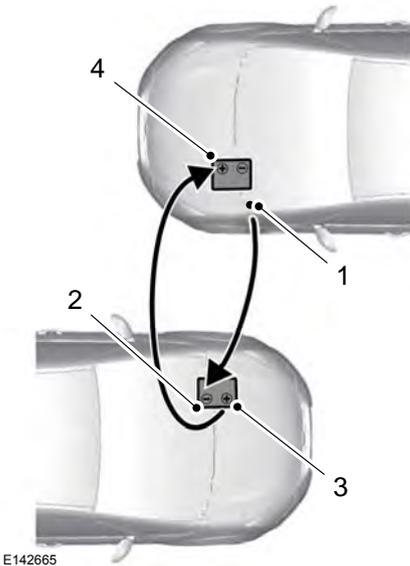
Dépannage

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système de sécurité au pavillon) ou déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- Le bouton de commande des feux de détresse est enfoncé
- La touche de détresse (selon l'équipement) de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée
- La batterie de votre véhicule est épuisée



E142665

1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse ou du point de branchement, s'il y a lieu.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour que la batterie puisse se recharger.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations en vertu de la garantie doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend votre modèle de véhicule offre les services en vertu de la garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule car il désire s'assurer de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation ou de l'équipement spécialisé. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Donc, selon la nature de la réparation en vertu de la garantie, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous êtes à l'extérieur et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus près.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Customer Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48121

Téléphone

1 800 392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1 800 232-5952)

En ligne

Vous trouverez des renseignements et des ressources supplémentaires en ligne à l'adresse www.fordowner.com.

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- outil de localisation de concessionnaires aux États-Unis; classement par raison sociale, ville, État ou code postal,
- guides du propriétaire,
- calendriers d'entretien,
- rappels,
- programmes d'entretien prolongé Ford,
- accessoires Ford d'origine,
- offres et promotions du service après-vente.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1 800 565-3673 (FORD)

En ligne

www.ford.ca

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu :

1. Communiquez avec votre vendeur ou votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule ou qui en effectue l'entretien.

Assistance à la clientèle

2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford Motor Company, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Pour nous aider à mieux vous servir, préparez les renseignements suivants avant de communiquer avec un Centre de relations avec la clientèle :

- numéro d'identification du véhicule,
- numéro de téléphone (au travail et à domicile),
- la raison sociale du concessionnaire autorisé et la ville où il se trouve,
- le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Les lois sur les garanties de certains États et provinces vous obligent à aviser directement Ford par écrit avant d'entreprendre un recours en justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté un nombre de fois raisonnable de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU;
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU
3. le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Assistance à la clientèle

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des

solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra également se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Assistance à la clientèle

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1 800 955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
4200 Wilson Boulevard, Suite 800
Arlington, Virginia 22203-1833**

Vous pouvez également présenter une demande au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre de relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1 800 392-3673.

Note : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, adressez-vous à votre Centre de relations avec la clientèle.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company

Assistance à la clientèle

décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
FORD EXPORT OPERATIONS & GLOBAL INITIATIVES

Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
U.S.A.

Téléphone : (313) 594-4857
Fax : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des Îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 800 841-FORD (3673).

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
FORD EXPORT OPERATIONS & GLOBAL INITIATIVES

Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS

Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford Middle East
Customer Relationship Center
P.O. Box 21470

Dubaï, Émirats arabes unis
Téléphone : +971 4 3326084
Numéro sans frais pour le Royaume d'Arabie saoudite : 800 897-1409
Numéro de téléphone local pour le Koweït : 24810575

TÉLÉCOPIEUR : +971 4 3327299
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite dans une des régions mentionnées précédemment, indiquez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse expcac@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au

Assistance à la clientèle

directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez contacter le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue,
Southeast

Assistance à la clientèle

Washington, D.C. 20590

Le site Web
<http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada.

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/roadsafety/menu.htm
Télé- phone	1-800-333-0510

Fusibles

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

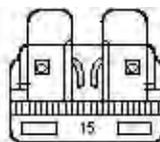
Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

E142430



Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

Calibres et couleurs normalisées pour les fusibles

Couleur					
Calibre du fusible	Mini fusibles	Fusibles conventionnels	Maxi fusibles	Maxi fusibles à cartouche	Fils fusibles à cartouche
2A	Gris	Gris	-	-	-
3A	Violet	Violet	-	-	-
4A	Rose	Rose	-	-	-
5A	Havane	Havane	-	-	-
7,5A	Brun	Brun	-	-	-
10A	Rouge	Rouge	-	-	-
15A	Bleu	Bleu	-	-	-
20A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25A	Beige	Beige	-	Beige	Beige
30A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40A	-	-	Orange	Vert	Vert
50A	-	-	Rouge	Rouge	Rouge
60A	-	-	Bleu	Jaune	Jaune
70A	-	-	Havane	-	Brun
80A	-	-	Beige	Noir	Noir

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.

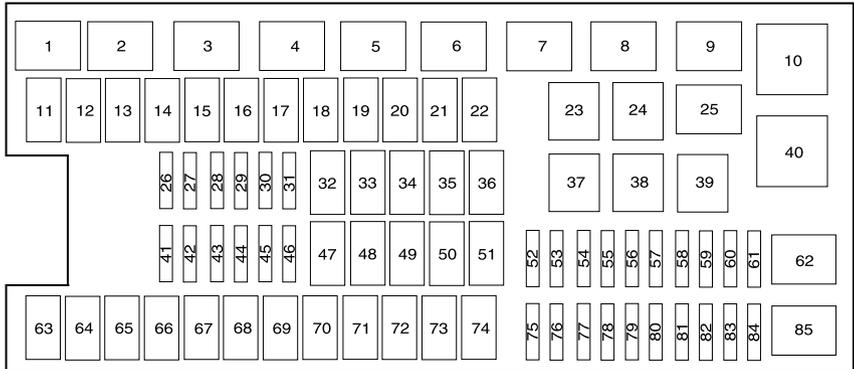


Afin de réduire les risques d'électrocutions, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si la batterie est débranchée puis rebranchée, il est nécessaire de réinitialiser certaines des fonctions. Voir

Remplacement de la batterie de 12 V (page 284).



E166589

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	Relais	Module de commande du groupe motopropulseur (moteurs 3,7 L, 5 L et 6,2 L)
2	Relais	Démarrreur
3	Relais	Ventilateur d'habitacle
4	Relais	Dégivreur de lunette arrière

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
5	Relais	Motoventilateur (vitesse élevée)
6	Relais	Feu de stationnement de remorque
7	Relais	Contact/démarrage
8	Relais	Pompe d'alimentation
9	Relais	Chargeur de batterie de remorque
10	Relais	Module de commande du groupe motopropulseur (moteur 3,5 L)
11	30 A*	Moteurs des marchepieds à commande électrique
12	40 A*	Motoventilateur (moteurs 3,7 L et 5 L)
	50 A*	Motoventilateur (moteurs 3,5 L, 6,2 L avec ensemble de remorquage Max, SVT Raptor)
13	30 A*	Alimentation du relais de démarreur
14	30 A*	Siège à réglage électrique côté passager
15	40 A*	Motoventilateur (moteurs 3,7 L et 5 L)
	50 A*	Motoventilateur (moteurs 3,5 L, 6,2 L avec ensemble de remorquage Max, SVT Raptor)
16	20 A*	Phare avec lampe à décharge - Côté passager
17	30 A*	Commande de freins de remorque
18	30 A*	Commande auxiliaire 1 (SVT Raptor)
19	30 A*	Commande auxiliaire 2 (SVT Raptor)
20	20 A*	Module 4 roues motrices (sélection électronique des vitesses)
21	30 A*	Alimentation du relais de chargeur de batterie de remorque
22	20 A*	Relais de prise de courant pour accessoires (tableau de bord)

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
23	Relais	Embrayage de climatiseur
24	—	Inutilisé
25	—	Inutilisé
26	10 A**	Module de commande du groupe motopropulseur – Alimentation de mémoire d'anomalies et bobine de relais, électrovanne de purge du filtre à charbon actif (moteurs 3,7 L, 5 L et 6,2 L)
27	20 A**	Alimentation du relais de pompe d'alimentation
28	10 A**	Commande auxiliaire 4 (SVT Raptor)
29	10 A**	Solénoïde de coupleur de roue intégré 4x4
30	10 A**	Alimentation du relais d'embrayage de climatiseur
31	15 A**	Alimentation du relais de marche-démarrage
32	40 A*	Alimentation du relais de dégivreur de lunette arrière, alimentation du relais de rétroviseur extérieur chauffant
33	40 A*	Prise de courant 110 volts c.a.
34	40 A*	Alimentation du relais de module de commande du groupe motopropulseur (moteurs 3,7 L, 5 L et 6,2 L)
	50 A*	Alimentation du relais de module de commande du groupe motopropulseur (moteur 3,5 L)
35	20 A*	Phare avec lampe à décharge - Côté conducteur
36	30 A*	Contrôle de stabilité antiretourneement/ Freins antiblocage
37	Relais	Clignotant et feu stop gauche de remorque
38	Relais	Clignotant et feu stop droit de remorque

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
39	Relais	Feux de recul de remorque
40	Relais	Motoventilateur
41	15 A**	Lave-glace de caméra avant (SVT Raptor)
42	5 A**	Bobine de relais de contact-démarrage
43	15 A**	Alimentation du relais de feux de recul de remorque
44	15 A**	Commande auxiliaire 3 (SVT Raptor), rétroviseurs rabattables à commande électrique pour remorquage
45	10 A**	Capteur d'alternateur (moteurs 3,5 L, 3,7 L et 5 L)
46	10 A**	Contacteur des feux stop
47	60 A*	Module de contrôle de stabilité antiretourne-ment/Freins antiblocage
48	20 A*	Toit ouvrant transparent
49	30 A*	Alimentation du relais d'essuie-glaces
50	—	Inutilisé
51	40 A*	Alimentation du relais de ventilateur d'habitacle
52	5 A**	Marche-démarrage – Direction assistée à commande électronique, bobine de relais de ventilateur
53	5 A**	Contact/démarrage – Module de commande du groupe motopropulseur
54	5 A**	Contact/démarrage – Module 4x4, feux de recul, contrôle de stabilité antiretourne-ment/freins antiblocage, bobine du relais de charge de la batterie de remorque, bobine du relais de dégivreur de lunette arrière, bobine du relais de lave-glace de caméra avant (SVT Raptor)
55	—	Inutilisé

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
56	15 A**	Rétroviseurs chauffants
57	—	Inutilisé
58	—	Inutilisé
59	—	Inutilisé
60	—	Inutilisé
61	—	Inutilisé
62	Relais	Moteur d'essuie-glace
63	25 A*	Alimentation du relais de motoventilateur
64	—	Inutilisé
65	20 A*	Prise de courant pour accessoires (tableau de bord)
66	20 A*	Prise de courant pour accessoires (à l'intérieur de la console centrale)
67	20 A*	Alimentation du relais de feux de stationnement de remorque
68	25 A*	Module 4x4, module de verrouillage 4x2
69	30 A*	Sièges avant chauffants ou chauffants/refroidissants
70	—	Inutilisé
71	20 A*	Sièges arrière chauffants
72	20 A*	Prise de courant pour accessoires (arrière)
73	20 A*	Alimentation du relais de feux stop/clignotants de remorque
74	30 A*	Siège à réglage électrique du conducteur/module de mémoire
75	15 A**	Module de commande du groupe motopropulseur – Tension d'alimentation 1 (moteurs 3,7 L, 5 L et 6,2 L)

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
	25 A**	Module de commande du groupe motopropulseur - Tension d'alimentation (moteur 3,5 L)
76	20 A**	Module de commande du groupe motopropulseur – Tension d'alimentation 2 : composants généraux du groupe motopropulseur (débitmètre d'air massique, sonde de température d'air d'admission - Moteurs 3,7 L, 5 L et 6,2 L) (solénoïde de filtre à charbon actif - Moteur 3,5 L)
77	10 A**	Module de commande du groupe motopropulseur – Tension d'alimentation 3 (composants du groupe motopropulseur liés aux émissions, bobine de relais de motoventilateur)
78	15 A**	Module de commande du groupe motopropulseur – Tension d'alimentation 4 – Bobines d'allumage (moteurs 3,5 L, 3,7 L et 5 L)
	20 A**	Module de commande du groupe motopropulseur – Tension d'alimentation 4 – Bobines d'allumage (moteur 6,2 L)
79	5 A**	Détecteur de pluie
80	—	Inutilisé
81	—	Inutilisé
82	—	Inutilisé
83	—	Inutilisé
84	—	Inutilisé
85	Relais	Motoventilateur (vitesse basse)

*Fusibles à cartouche

**Mini-fusibles

Fusibles

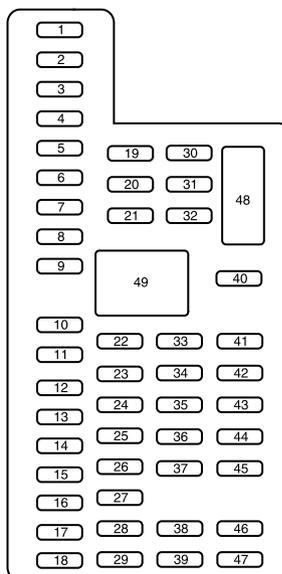
Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles se situe sur le côté droit de l'espace pour les jambes du passager, derrière une garniture.

Pour déposer la garniture, tirez-la vers vous puis basculez-la sur le côté. Pour la reposer, alignez les pattes de blocage sur les fentes de la garniture et appuyez sur la garniture pour la fixer.

Pour retirer le couvercle du porte-fusibles, enfoncez les pattes de blocage situées des deux côtés du couvercle, puis tirez sur le couvercle.

Pour reposer le couvercle du porte-fusibles, placez la partie supérieure du couvercle sur le porte-fusibles, puis poussez sur la partie inférieure du couvercle jusqu'à ce qu'il se verrouille en place. Tirez délicatement le couvercle pour vous assurer qu'il est bien fixé.



E163102

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	30 A	Glace avant du côté conducteur
2	15 A	SYNC, module d'affichage (8 pouces)
3	30 A	Glace avant du côté passager
4	10 A	Éclairage intérieur

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
5	20 A	Module des réglages mémorisés
6	5 A	Inutilisé (rechange)
7	7,5 A	Commutateur de rétroviseur à commande électrique, module de siège à réglage mémorisé
8	10 A	Inutilisé (rechange)
9	10 A	Affichage radio, module GPS, module de panneau de finition électrique
10	10 A	Relais contact-accessoires
11	10 A	Tableau de bord
12	15 A	Éclairage intérieur, lampes dirigées vers le sol, rétroéclairage, lampe d'aire de chargement
13	15 A	Clignotants ou feux stop droits
14	15 A	Clignotants ou feux stop gauches
15	15 A	Feux de recul, troisième feu stop en hauteur
16	10 A	Feu de croisement droit
17	10 A	Feu de croisement gauche
18	10 A	Interverrouillage frein-levier sélecteur, éclairage clavier, éveil du module de commande du groupe motopropulseur, antidémarrage
19	20 A	Amplificateur audio
20	20 A	Verrouillage électrique des portes
21	10 A	Inutilisé (rechange)
22	20 A	Avertisseur sonore
23	15 A	Module de commandes au volant
24	15 A	Prise de diagnostic, module de commande du volant

Fusibles

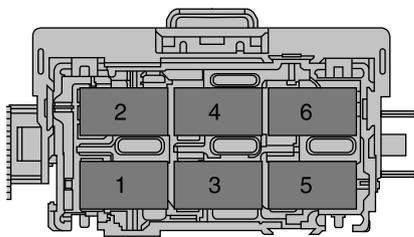
Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
25	15 A	Inutilisé (rechange)
26	5 A	Module de radiofréquence
27	20 A	Inutilisé (rechange)
28	15 A	Commutateur d'allumage
29	20 A	Radio
30	15 A	Feux de position avant
31	5 A	Contacteur des feux stop – Planche de bord, moteur
32	15 A	Alimentation prolongée des accessoires – Toit ouvrant transparent, lève-glaces électriques, serrures, rétroviseur à électrochrome/compas, rétroviseurs télescopiques à commande électrique pour remorquage
33	10 A	Sièges arrière chauffants
34	10 A	Sonar de recul, commutateur 4 roues motrices, vidéo arrière, témoin de marche hors route (SVT Raptor), vidéo avant (SVT Raptor), module d'épissure pour caméra (SVT Raptor)
35	5 A	Commutateur du système de contrôle en descente (SVT Raptor)
36	10 A	Module de commande des dispositifs de retenue, module du système de classification de l'occupant
37	10 A	Commande de freins de remorque
38	10 A	Alimentation prolongée des accessoires – Prise 110 V, radio
39	15 A	Feux de route
40	10 A	Feux de position arrière
41	7,5 A	Témoin de désactivation de sac gonflable du passager, commande auxiliaire (SVT Raptor)

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
42	5 A	Commutateur d'annulation de la surmultipliée
43	10 A	Inutilisé (rechange)
44	10 A	Inutilisé (rechange)
45	5 A	Inutilisé (rechange)
46	10 A	Module de chauffage et climatisation
47	15 A	Antibrouillards, clignotants sur rétroviseurs extérieurs
48	Disjoncteur 30 A	Glaces à commande électrique, glace arrière coulissante à commande électrique
49	Relais	Temporisation des accessoires

Boîte à relais pour commandes additionnelles (SVT Raptor seulement)

La boîte à relais est située dans l'angle gauche du compartiment moteur, à proximité du pare-brise.



E166634

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	Relais	Commande auxiliaire 1
2	Relais	Commande auxiliaire 2
3	Relais	Commande auxiliaire 3

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité du fusible	Composants protégés
4	Relais	Commande auxiliaire 4
5	Relais	Lave-lentille de caméra avant
6	—	Inutilisé

Entretien

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un vaste réseau de concessionnaires Ford autorisés met son expertise professionnelle à votre disposition. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Pour faciliter l'entretien de votre véhicule, nous vous remettons un Calendrier d'entretien périodique qui permet d'aisément assurer le suivi des entretiens périodiques. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 508).

Votre concessionnaire autorisé est en mesure de vous offrir les pièces et la main-d'œuvre nécessaire pour l'entretien professionnel de votre véhicule. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.

- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position **P** (stationnement).
2. Coupez le moteur et retirez la clé (selon l'équipement).
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

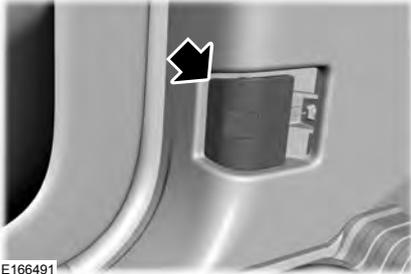
AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

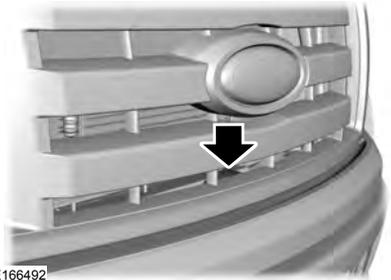
1. Serrez le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position **P** (stationnement).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT



E166491

1. Dans l'habitacle, tirez la commande d'ouverture de capot située à gauche sous la planche de bord.

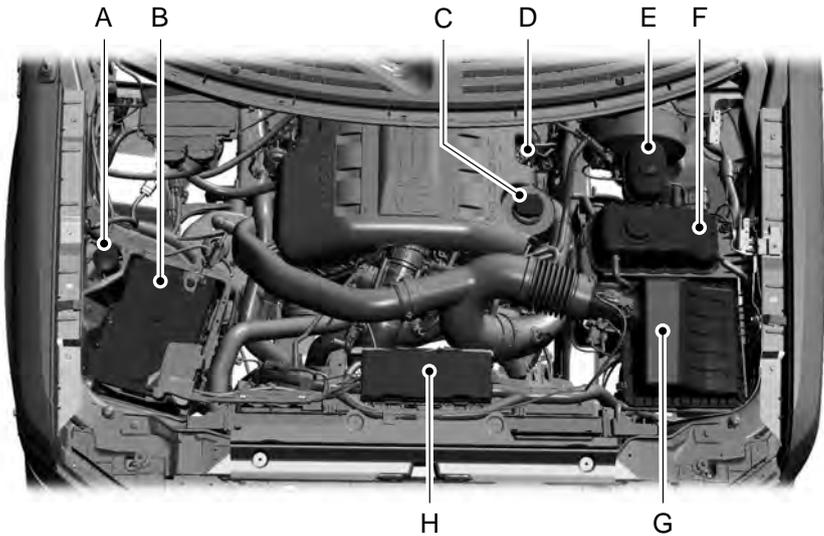


E166492

2. Allez à l'avant du véhicule et localisez le levier d'ouverture secondaire. Le levier d'ouverture est situé sur le pare-chocs avant, sous la calandre.
3. Dégagez la fermeture de capot en poussant sur le levier d'ouverture secondaire jaune vers votre gauche, vers le centre du véhicule.
4. Soulevez le capot jusqu'à ce que les vérins le maintiennent en position ouverte.
5. Pour refermer, abaissez le capot et assurez-vous que le capot est bien fermé et verrouillé.

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3,5 L ECOBOOST™

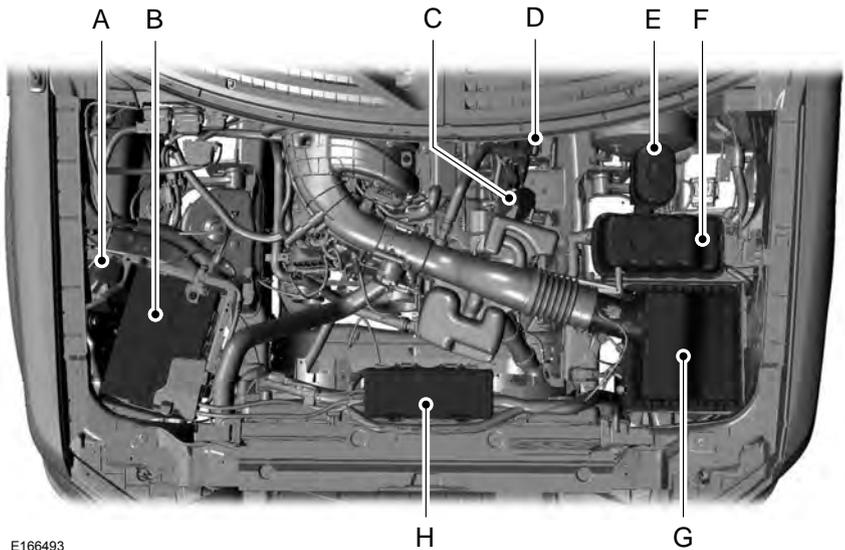


E166496

- A. Réservoir de liquide de lave-glace
- B. BATTERY
- C. Bouchon de remplissage d'huile moteur
- D. Jauge d'huile moteur
- E. Réservoir de compensation
- F. Réservoir du liquide de refroidissement
- G. Filtre à air
- H. Boîtier de distribution électrique

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3,7 L

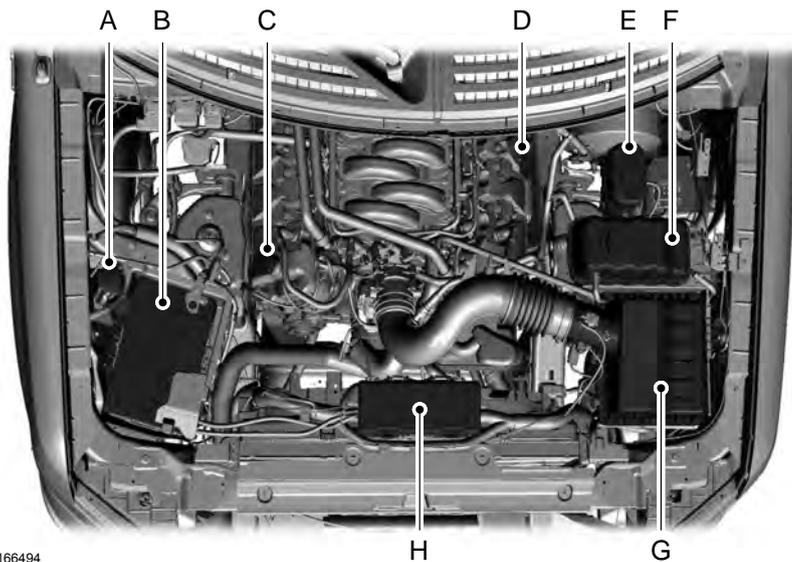


E166493

- A. Réservoir de liquide de lave-glace
- B. Batterie
- C. Bouchon de remplissage d'huile moteur (non visible)
- D. Jauge d'huile moteur
- E. Réservoir de liquide de frein
- F. Réservoir du liquide de refroidissement
- G. Filtre à air
- H. Boîtier de distribution électrique

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 5 L

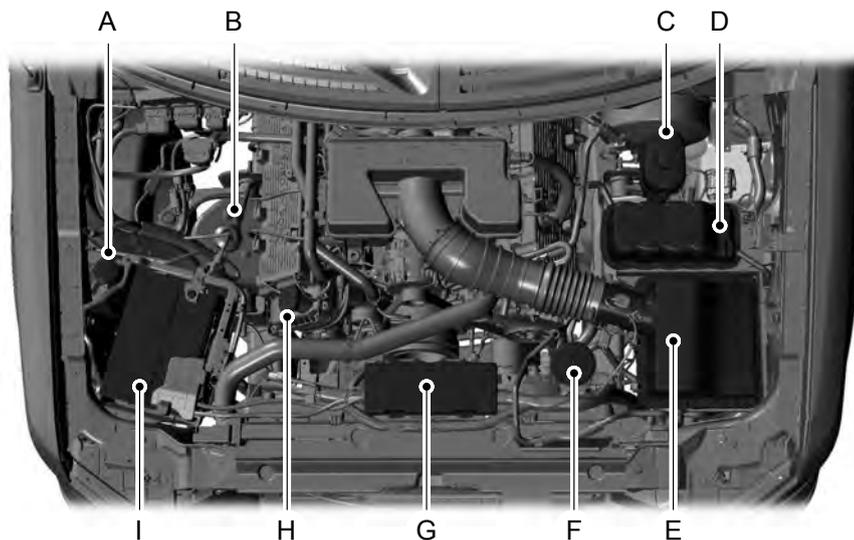


E166494

- A. Réservoir de liquide de lave-glace
- B. BATTERY
- C. Bouchon de remplissage d'huile moteur
- D. Jauge d'huile moteur
- E. Réservoir de compensation
- F. Réservoir du liquide de refroidissement
- G. Filtre à air
- H. Boîtier de distribution électrique

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 6,2 L



E166495

- A. Réservoir de liquide de lave-glace
- B. Jauge d'huile moteur
- C. Réservoir de compensation
- D. Réservoir du liquide de refroidissement
- E. Filtre à air
- F. Réservoir de liquide de direction assistée
- G. Boîtier de distribution électrique
- H. Bouchon de remplissage d'huile moteur
- I. BATTERY

JAUGE D'HUILE MOTEUR



E161560

A MIN
B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile.
3. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est en position de stationnement **P**.
4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.
5. Localisez et retirez avec précaution la jauge d'huile moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 272), dans ce chapitre pour l'emplacement de la jauge.

6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.
 - Le niveau d'huile est acceptable s'il se trouve entre les orifices inférieur et supérieur. **N'AJOUTEZ PAS D'HUILE.**
 - Si le niveau d'huile se trouve sous l'orifice inférieur, ajoutez suffisamment d'huile pour augmenter le niveau entre les orifices inférieur et supérieur.
 - Le moteur risque de subir des dommages si le niveau d'huile dépasse l'orifice supérieur. L'excès d'huile doit être vidangé par un concessionnaire autorisé.
7. Remettez la jauge de niveau d'huile dans le tube de jauge d'huile et assurez-vous qu'elle est bien en place.

Ajout d'huile moteur

Note : Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

Note : Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

Note : N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.



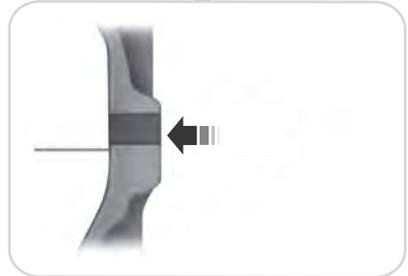
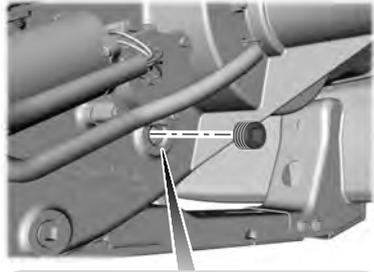
E142732

Entretien

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Vérifiez le niveau d'huile moteur.
2. Si le niveau d'huile moteur n'est pas dans la plage normale, ajoutez de l'huile moteur conforme aux spécifications Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 341).
3. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.
4. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Assurez-vous que le niveau ne dépasse pas la plage normale de fonctionnement sur la jauge d'huile.
5. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.
6. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur en le tournant fermement dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que trois dé clics se fassent entendre ou jusqu'à ce que le bouchon soit bien enfoncé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE BOÎTE DE TRANSFERT



E170444

1. Nettoyez le pourtour du bouchon de remplissage.
2. Retirez le bouchon de remplissage.
3. Vérifiez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer à moins de 10 mm (0,40 po) du bord inférieur de l'orifice.
4. Ajoutez l'huile par l'orifice de remplissage, remplissez jusqu'au bord inférieur de l'orifice.

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 341).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur aux intervalles indiqués dans le Calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 508).

Note : Vérifiez que le niveau se situe entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de refroidissement.

Note : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère MAX.

Note : S'il est au repère MIN ou moins, ou vide, faites l'appoint immédiatement. Consultez la section **Ajout de liquide de refroidissement** du présent chapitre.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation de -34 °C (-30 °F) à -37 °C (-34 °F).

Note : Pour de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement devrait être testée avec un réfractomètre comme l'outil Rotunda 300-ROB75240 disponible chez votre concessionnaire autorisé. Ford ne recommande pas l'usage d'hydromètres ou de bandes d'essai de liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

Note : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeable. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Le fait de renverser du liquide de refroidissement sur des pièces brûlantes du moteur peut également vous brûler.



Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère MAX.

Note : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Votre garantie ne couvre pas ce dommage.

Note : Pendant le fonctionnement normal du véhicule, le liquide de refroidissement du moteur peut passer de la couleur orange à la couleur rose ou rouge clair. Tant que le liquide de refroidissement est clair et non contaminé, ce changement de couleur n'indique pas une dégradation du liquide de refroidissement. Il n'est pas non plus nécessaire de vidanger le liquide de refroidissement, de rincer le circuit ou de remplacer le liquide de refroidissement.

Entretien

- Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. L'utilisation d'un tel mélange pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement. Utilisez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 341).
- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans un tel cas, le circuit de refroidissement doit être vidangé, nettoyé chimiquement avec du liquide de rinçage pour circuit de refroidissement Motorcraft de première qualité, puis rempli avec du liquide de refroidissement le plus tôt possible. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.
- N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits. L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Dévissez le capuchon lentement. De la pression peut s'échapper pendant que le capuchon est dévissé.

Ajoutez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 341).

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, vérifiez le niveau dans le vase d'expansion au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Liquide de refroidissement recyclé

Ford Motor Company ne recommande pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il se peut qu'il soit nécessaire de demander à un concessionnaire Ford autorisé d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %;
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assurera une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection contre la surchauffe du liquide de refroidissement et pourrait causer des dommages au moteur.

Entretien

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Il se peut qu'il soit nécessaire de demander à un concessionnaire Ford autorisé d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 40 %;
- Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assurera une protection améliorée contre la surchauffe. Une concentration du liquide de refroidissement inférieure à 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre le gel et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient être remplis de liquide de refroidissement prédilué pour une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale

Si vous épuisez toute la réserve de liquide de refroidissement, cette fonction vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant d'occasionner des dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, le thermomètre du liquide de refroidissement passera dans la zone rouge (surchauffe) et :



Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume



Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- La puissance du moteur est réduite.
- La climatisation est désactivée.

Un fonctionnement prolongé du moteur augmentera la température du moteur. Le moteur s'arrêtera complètement, ce qui provoquera une augmentation de l'effort requis pour freiner et tourner le volant.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec le véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, le véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Entretien

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur est irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.
5. Faites redémarrer le moteur et rendez-vous chez le concessionnaire autorisé le plus proche.

Note : *Si vous conduisez le véhicule, sans faire réparer le moteur, les risques de dommages augmentent. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement moteur (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour réduire le risque de collision et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température de liquide baisse.

Votre véhicule a été conçu pour tirer une remorque, mais à cause de la charge supplémentaire, le moteur du véhicule peut atteindre temporairement une température plus élevée dans des conditions rigoureuses comme la montée d'une pente longue ou raide en tractant une remorque par temps chaud.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement pivote vers la plage **H** et le message **PUISSANCE RÉDUITE POUR ABAISSER TEMPÉRATURE** pourra apparaître dans l'afficheur multimessage.

Vous pouvez remarquer une diminution de la vitesse du véhicule en raison de la puissance réduite du moteur. Votre véhicule a été conçu pour passer à ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées afin de gérer les températures du liquide de refroidissement du moteur. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, du remorquage, de la pente, de la température ambiante et d'autres facteurs. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur le bas-côté de la route. Le véhicule peut continuer à rouler pendant que ce message est affiché.

La climatisation pourrait également s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement plus normale, le climatiseur redémarrera. Si vous remarquez l'une des conditions suivantes :

Entretien

- L'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement passe entièrement dans la zone rouge (chaude);
- Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume;
- Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est chaud.

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier de vitesses à la position de stationnement (**P**).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement s'éloigne de la plage **H**. Si après plusieurs minutes l'aiguille demeure dans la plage H, suivez les étapes restantes.
3. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau du liquide de refroidissement.
4. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, vous pouvez redémarrer le moteur et poursuivre votre route.
5. Si le niveau du liquide de refroidissement est bas, faites l'appoint de liquide, redémarrez le moteur et conduisez jusqu'à un concessionnaire autorisé. Consultez la rubrique **Ajout de liquide de refroidissement** du présent chapitre pour obtenir plus de renseignements. Se reporter à **Principe de fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale**

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Note : Le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié par un concessionnaire autorisé. Si nécessaire, l'huile devra être ajoutée par un concessionnaire autorisé.

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Respectez les intervalles de vérification et de vidange de l'huile indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, (c.-à-d., si elle glisse ou si le passage des rapports est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile de boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. Aucun ajout de liquide n'est nécessaire. Si le niveau de liquide se trouve hors de la plage de fonctionnement normale, la performance du circuit peut être compromise; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT



Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 341).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas la fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Moteurs 3,5 L, 3,7 L et 5 L

Votre véhicule est équipé d'une servodirection électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Moteurs 6,2 L

Vérifiez le niveau du liquide de direction assistée. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 508).

1. Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement (l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement approchera le centre de la plage normale entre **H** et **C**).
2. Pendant que le moteur tourne au ralenti, tournez le volant plusieurs fois à gauche et à droite.
3. Coupez le contact.
4. Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Il devrait se situer entre les repères MIN et MAX. N'ajoutez pas de liquide si le niveau se situe dans cette plage.
5. Si le niveau du liquide est insuffisant, ajoutez du liquide par petites quantités, en vérifiant le niveau à chaque fois, jusqu'à ce qu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. Pour le type de liquide approprié, Voir **Capacités et spécifications** (page 341).
6. Remettez le bouchon sur le réservoir.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent normalement des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.



Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. Le débranchement des câbles d'une seule batterie ne coupe pas les circuits électriques du véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de toutes les batteries. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et de causer ainsi des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

Note : Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Note : Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

Note : Les accessoires ou composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durabilité de la batterie.

La batterie sans entretien Motorcraft de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son

Entretien

rendement optimal. Dans le cas des véhicules à carburant mixte, il faut aussi reprogrammer la teneur en éthanol du carburant afin d'optimiser la conduite et le rendement. Pour lancer le processus d'apprentissage :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est immobilisé.
2. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**) et mettez tous les accessoires hors fonction.
3. Faites démarrer le moteur. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.
6. Desserrez le frein de stationnement. Avec votre pied sur la pédale de frein et la climatisation en fonction, placez le levier sélecteur en position **D** (marche avant), mettez le véhicule en marche avant automatique (D) et laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
 - Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à son réapprentissage.
7. Conduisez le véhicule pour terminer le processus de réapprentissage.
 - Le véhicule devra peut-être parcourir 16 km (10 mi) ou plus pour réapprendre la stratégie de fonctionnement au ralenti et d'ajustement du carburant, ainsi que la teneur en éthanol dans le cas des véhicules à carburant mixte.
 - Dans le cas des véhicules à carburant mixte alimentés avec de l'éthanol E85, le moteur pourrait démarrer difficilement ou ne pas démarrer et des problèmes de comportement du moteur pourraient survenir jusqu'à la réacquisition des paramètres d'ajustement du carburant et de teneur en éthanol.

Si la batterie a été débranchée ou si une nouvelle batterie a été installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées une fois la batterie rebranchée.

La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir plus de renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

Système de gestion de batterie (selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie contrôle l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système peut temporairement désactiver certains accessoires électriques afin de protéger la batterie. Les accessoires électriques concernés sont notamment le dégivreur arrière, les sièges climatisés, le ventilateur de chauffage-climatisation, le volant chauffant, la chaîne stéréo et le système de navigation. Un message peut s'afficher dans l'écran d'information pour avertir le conducteur que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

Installation des accessoires électriques

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie, la connexion de masse des appareils électriques qui sont ajoutés au véhicule ne doit pas être faite directement sur la borne négative de batterie. Une connexion sur la borne négative de la batterie peut entraîner des mesures inexactes de l'état de la batterie et un fonctionnement inadéquat des systèmes.

Note : *Les accessoires électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie, et compromettre le fonctionnement des autres circuits électriques dans le véhicule.*

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule. Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie exige huit heures d'inactivité du véhicule (clé en position arrêt et portes fermées) pour réapprendre le nouvel état de charge de la batterie. Avant de réapprendre l'état de charge, le système de gestion de batterie peut désactiver les fonctions électriques (pour protéger la batterie) plus tôt que prévu.

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR - 3,5 L ECOBOOST™

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

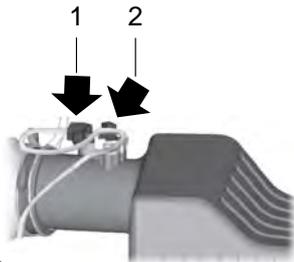
Note : *L'emploi d'un filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie du client risque d'être annulée en cas de dommages au moteur dus à l'utilisation d'un filtre à air inapproprié.*

Entretien

Note : Pour les véhicules à moteur EcoBoost : Lors de l'entretien du filtre à air, il est important qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur et le turbocompresseur.

Remplacez l'élément de filtre à air uniquement par un élément recommandé. Voir **Capacités et spécifications** (page 341).

Remplacez l'élément de filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 508).



E167352

1. Repérez le connecteur du capteur sur le tube de sortie d'air (1). Ce connecteur doit être débranché.
2. Tirez vers le haut pour débrancher le faisceau de câblage (2).
3. Débranchez le capteur en appuyant sur la languette de retenue et en tirant le fil vers l'arrière.



E167353

4. Nettoyez la surface entre le conduit d'air et le couvercle du filtre à air pour éviter l'introduction de débris dans le système, puis desserrez le boulon du collier pour détendre ce dernier autour du conduit d'air. Il n'est pas nécessaire de retirer complètement le collier.
5. Déboîtez le conduit d'air du boîtier du filtre à air.
6. Défaites les trois attaches qui fixent le couvercle sur le boîtier de filtre à air. Poussez le couvercle du filtre à air vers le centre du véhicule tout en le soulevant légèrement pour l'ouvrir.
7. Retirez l'élément filtrant du boîtier du filtre à air.
8. Posez un élément de filtre à air neuf.
9. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place et fixez les attaches. Prenez garde de ne pas coincer les bords de l'élément filtrant entre le boîtier du filtre à air et le couvercle et assurez-vous que les pattes sur le rebord s'alignent avec leurs encoches respectives.
10. Emboîtez le conduit d'air sur le boîtier du filtre à air et serrez modérément le boulon du collier du conduit d'air.
11. Rebranchez le connecteur du capteur sur le tube de sortie.
12. Poussez le faisceau de câblage pour le remettre en place.

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR - 3,7 L/5 L/6,2 L

AVERTISSEMENT



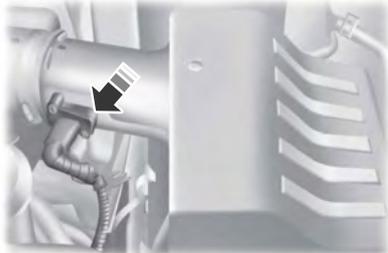
Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Note : L'utilisation d'un élément de filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie du client risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un élément de filtre à air inapproprié est utilisé.

Note : Pour les véhicules équipés d'un moteur EcoBoost : Lors de l'entretien du filtre à air, il est important qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules peuvent endommager le moteur et le turbocompresseur.

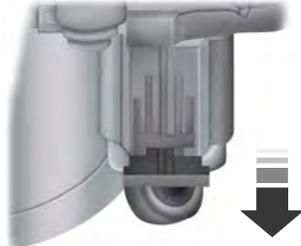
Remplacez l'élément du filtre à air uniquement par un élément de filtre à air mentionné. Voir **Capacités et spécifications** (page 341).

Remplacez le filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 508).



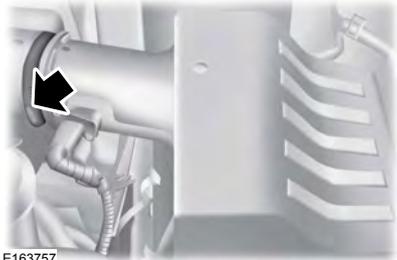
E163755

1. Repérez le connecteur du débitmètre d'air massique situé sur le conduit de sortie d'air. Débranchez le connecteur électrique du débitmètre d'air massique.



E163756

2. Repositionnez la patte de blocage du connecteur (connecteur représenté vu de dessous, pour simplifier l'illustration), serrez le connecteur et tirez-le pour le débrancher du conduit de sortie d'air.



E163757

3. Nettoyez la surface entre le conduit de sortie d'air et le couvercle du filtre à air pour éviter l'introduction de débris dans le circuit, puis desserrez la vis du collier de façon à le détendre autour du conduit d'air. Il n'est pas nécessaire de retirer complètement la fixation.
4. Dégagez le conduit d'air du boîtier de filtre à air.



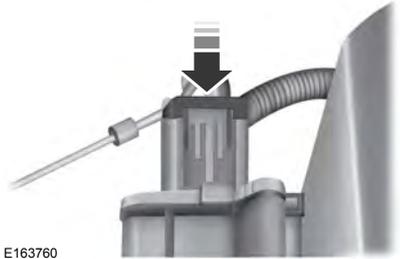
E163758

5. Libérez les trois agrafes fixant le couvercle au boîtier de filtre à air. Poussez le couvercle du filtre à air vers le centre du véhicule tout en le soulevant légèrement pour l'ouvrir.
6. Retirez l'élément de filtre à air du boîtier de filtre à air.
7. Montez un élément de filtre à air neuf.



E163759

8. Remettez le couvercle du boîtier de filtre à air en place et fixez les brides. Prenez garde de ne pas coincer les bords de l'élément filtrant entre le boîtier de filtre à air et le couvercle et assurez-vous que les pattes sur le rebord s'alignent correctement sur leurs fentes respectives.
9. Adaptez le conduit d'air sur le boîtier de filtre à air et serrez de façon à bien ajuster le boulon du collier du conduit d'air.



E163760

10. Rebranchez le connecteur du débitmètre d'air massique au conduit de sortie. Assurez-vous que la patte de blocage du connecteur (représentée vue de dessous, pour simplifier l'illustration) se trouve en position de blocage.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

Entretien

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Vous pouvez déplacer manuellement les bras d'essuie-glace lorsque le contact est coupé. Cela permet de remplacer aisément les balais et de nettoyer la partie sous les balais.



E165804

1. Tirez sur le balai et le bras d'essuie-glace pour les éloigner du pare-brise.



E165794

2. Dégagez la languette de balai d'essuie-glace (A) et séparez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace.
3. Installez le balai en inversant l'ordre de retrait.

Note : Assurez-vous que les balais d'essuie-glace se verrouillent en place. Abaissez le bras d'essuie-glace et le balai sur le pare-brise. Les bras d'essuie-glace reviennent automatiquement à leur position normale lorsque le contact est établi.

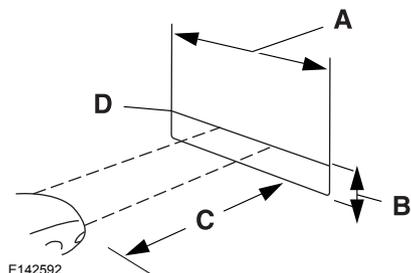
- Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour en optimiser la performance.
- Vous pouvez améliorer la performance des essuie-glaces en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés en usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de réglage des phares



- A 2,4 mètres (8 pieds)
- B Distance du centre du phare au sol
- C 7,6 mètres (25 pieds)
- D Ligne de référence horizontale

Réglage vertical

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).
2. Mesurez la hauteur entre le sol et le centre du phare (indiqué par un cercle de 3 millimètres sur la lentille) et tracez à cette hauteur sur le mur ou l'écran vertical (à l'aide de ruban-cache par exemple) une ligne de référence horizontale d'une longueur de 2,4 mètres (8 pieds).

Note : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer le phare opposé.

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrez le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.



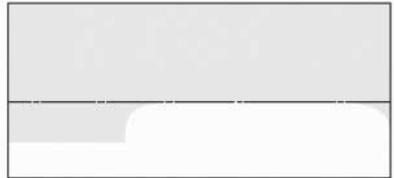
E163806



E167358

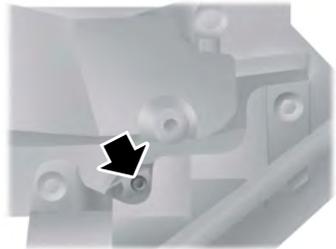
5. Véhicules avec phares à halogène :

Sur le mur ou sur l'écran, vous pouvez observer une forme lumineuse avec une bordure horizontale distincte vers la droite. Si cette bordure n'est pas à la même hauteur que la ligne de référence horizontale, le faisceau lumineux doit être réglé en conséquence.



E142465

- ## 6. Véhicules avec phares à lampe à décharge :
- Le phare projette un tracé distinct (passage de la lumière à l'obscurité) dans la partie gauche du faisceau. Le bord supérieur de ce tracé doit se trouver à 5 cm (2 po) sous la ligne de référence horizontale.



E167359

- Repérez le régleur vertical de chaque phare. Tournez la vis de réglage dans un sens ou dans l'autre avec un tournevis cruciforme n°2 pour régler le phare dans le sens vertical. La bordure horizontale de la zone à haute intensité doit toucher la ligne de référence horizontale.
- Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 6.
- Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal

Le réglage horizontal n'est pas nécessaire pour ce véhicule et n'est pas modifiable.

DÉPOSE D'UN PHARE

AVERTISSEMENT



Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par son culot en plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment de l'allumage des phares.

Note : Si vous touchez l'ampoule par inadvertance, essuyez-la avec un chiffon imbibé d'alcool avant de l'installer.

Note : Cette procédure concerne le remplacement des phares, feux de stationnement, clignotants ou feux de position latéraux.

Remplacement des ampoules de phares à halogène (selon l'équipement)

- Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction, puis ouvrez le capot.



E167360

- Retirez l'agrafe qui maintient le déflecteur d'air ou le couvercle protecteur sur l'angle interne supérieur du phare.



E167361

- Desserrez les trois vis de retenue (deux sur la partie supérieure du phare, une dans l'angle interne inférieur).
- Une fois les trois vis enlevées, faites glisser le bloc optique vers l'avant en détachant les deux attaches à pression de l'aile.
- Débranchez le connecteur de l'ampoule en le tirant vers l'arrière.

Entretien



E167362

6. Retirez l'ampoule et la douille en les tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis en les tirant.



E167363

7. Pour les ampoules de feux de stationnement, de clignotants ou de feux de position latéraux, débranchez le connecteur de l'ampoule en le tirant vers l'arrière, puis ôtez l'ampoule en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et en la tirant dans l'axe.
8. Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.

Remplacement des ampoules de phares avec lampe à décharge (selon l'équipement)

Les feux de croisement de votre véhicule utilisent une alimentation à **décharge à haute intensité**. Ces ampoules utilisent une tension élevée. Lorsqu'une ampoule est grillée, faites remplacer l'ampoule et la capsule d'amorçage par votre concessionnaire autorisé.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Condensation dans les blocs optiques

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le phare par les événements, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître sur le côté intérieur de la glace du phare. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée se dissipe et s'échappe par les événements. La dissipation de la buée peut demander jusqu'à 48 heures par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence de fine buée (aucune traînée, trace ou gouttelette).
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la glace.

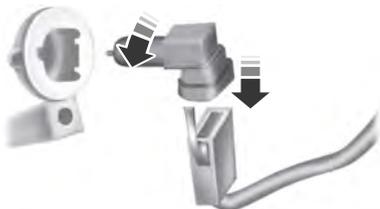
Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une infiltration d'eau dans le phare) :

- Accumulation d'eau dans le phare.
- Présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la glace.

Entretien

Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence d'une condensation inacceptable dans les phares.

Remplacement des ampoules d'antibrouillards (selon l'équipement)

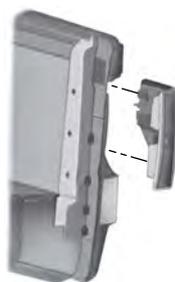


E163826

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.
2. Débranchez le connecteur de l'ampoule de l'antibrouillard.
3. Faites tourner l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'extraire de l'antibrouillard.
4. Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer l'ampoule neuve.

Remplacement des ampoules de feux stop/feux arrière/clignotants/feux de recul

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.
2. Ouvrez le hayon pour accéder aux blocs de feux arrière.



E167364

3. Enlevez les deux boulons du bloc de feux arrière. Puis, retirez avec précaution le bloc de feux arrière du montant de hayon en débloquant les deux languettes de retenue.
4. Débranchez le connecteur de l'ampoule.



E167365

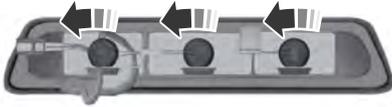
5. Faites tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc de feux arrière.
6. Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer l'ampoule neuve.

Remplacement des ampoules de la lampe d'air de chargement et du troisième feu stop

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.

Entretien

- Retirez les deux vis et éloignez le bloc optique du véhicule pour accéder aux douilles d'ampoule.

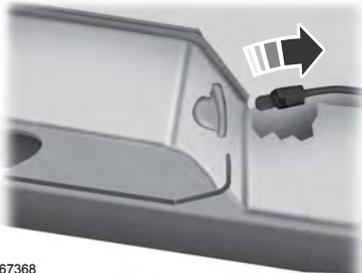


E167366

- Débranchez le connecteur de l'ampoule.
- Enlevez la douille en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en l'extrayant du bloc optique.
- Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.
- Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer l'ampoule neuve.

Remplacement de l'ampoule d'éclairage de la plaque d'immatriculation

Note : Les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation sont situées derrière le pare-chocs arrière.



E167368

- Glissez la main derrière le pare-chocs arrière pour localiser l'ampoule.
- Tournez la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et tirez-la délicatement pour la retirer du bloc optique.
- Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.
- Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer l'ampoule neuve.

Remplacement des ampoules de rétroviseur extérieur avec clignotant

Faites remplacer les ampoules par votre concessionnaire autorisé.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules des phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord ou la mention « E » pour l'Europe, appellations qui garantissent le bon rendement du phare, la puissance du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, n'annulent pas la garantie du bloc optique et procurent un éclairage de qualité au fil du temps.

Entretien

Fonction	Nombre d'ampoules	Nom commercial
Phares, halogène, faisceau route/croisement (selon l'équipement)	2	H13/9008
Phares avec lampe à décharge (HID) (selon l'équipement)	2	D3S
Troisième feu stop en hauteur	1	912
Feux de position et clignotants avant	2	3157NAK LCP (ambre naturel)
Feu latéral avant	2	168
Lampes de lecture de la première rangée	2	W5W
Antibrouillards	2	9140
Feux de recul	2	921
Plafonnier arrière et lampes d'accueil	3	578
Feu arrière/feu stop/clignotant/feu de position latéral	4	3057K LCP
Éclairage de la plaque d'immatriculation	2	194
Lampes d'aire de chargement en hauteur	2	912
Rétroviseur extérieur avec clignotant (selon l'équipement)*	2	DEL
Lampes dirigées vers le sol (selon l'équipement)*	2	DEL
Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer toute ampoule du tableau de bord.		

- Demandez à votre concessionnaire de remplacer l'ampoule.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé offre une vaste gamme de produits de qualité pour le nettoyage et la protection du fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft (ZC-42)

Nettoyant pour métal brillant Motorcraft (ZC-15)

Shampooing superfin Motorcraft (ZC-3-A)

Linge à épousseter Motorcraft (ZC-24)

Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-20)

Shampooing pour moteur Motorcraft (Canada seulement) (CXC-66-A)

Nettoyant multi-usage Motorcraft (Canada seulement) (CXC-101)

Nettoie-vitres de première qualité Motorcraft (Canada seulement) (CXC-100)

Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft (Canada seulement) (CXC-37-[A, B, D ou F]).

Concentré de liquide de lave-glace Motorcraft Premium avec agent amérisant (États-Unis seulement) (ZC-32-B1)

Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft (ZC-54)

Détachant Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-14)

Nettoie-vitres ultra-clair en aérosol Motorcraft (ZC-23)

Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft (ZC-37-A)

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

Vous pouvez vous procurer une peinture de retouche de couleur harmonisée à celle de votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé. Notez le code de couleur (inscrit sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) et demandez à votre concessionnaire autorisé de s'assurer de vous procurer la couleur exacte.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel d'épandage et les retombées industrielles avant de retoucher la peinture écaillée.
- Lisez toujours les directives avant d'utiliser ces produits.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Note : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Note : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Note : *L'application de nettoyeurs industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Note : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Entretien du véhicule

Note : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre comme le Shampoing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais un détergent ni un savon domestique puissant comme du détergent liquide pour lave-vaisselle ou pour la lessive. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.

- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture de votre véhicule et même l'écailler avec le temps. Utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.
- Retirez tous les accessoires extérieurs, comme les antennes, avant de pénétrer dans un lave-auto.

Note : *Les lotions solaires et les insectifuges peuvent endommager les surfaces peintes; lavez dès que possible votre véhicule si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule.*

Bandes décoratives ou graphismes (selon l'équipement)

N'utilisez pas de pulvérisateur haute pression ou du commerce sur la surface ou le bord des bandes décoratives et les graphismes. Cela peut endommager la pellicule et faire décoller son bord de la surface du véhicule.

Éléments extérieurs chromés

Note : *N'utilisez pas de produits abrasifs, comme une laine d'acier ou un tampon à récurer en plastique, car ils pourraient rayer les surfaces chromées.*

Note : *Ne vous servez pas d'un nettoyant pour le chrome, d'un nettoyant pour le métal ni d'une pâte à polir pour les jantes et les enjoliveurs.*

Entretien du véhicule

- Lavez d'abord votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un shampoing au pH neutre, tel que le shampoing superfin Motorcraft®.
- Utilisez le nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft®. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres pièces chromées. Laissez le nettoyant sécher pendant quelques minutes, puis essuyez le voile avec un chiffon propre et sec.
- N'appliquez pas le produit de nettoyage sur les surfaces chaudes et ne laissez pas le produit sur les surfaces chromées pendant une période de temps dépassant celle recommandée.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Nettoyage des pièces extérieures en plastique

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique.

- Pour le nettoyage de routine, utilisez le shampoing superfin Motorcraft®.
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de miroirs.
 - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Entretien du véhicule

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampoing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces de pare-brise ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les essuie-glaces de pare-brise performants.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique à friction ou du liquide de lave-glace pour pare-brise.

Note: *N'utilisez pas de lames de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire à la performance du sac en cas de collision.

Entretien du véhicule

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyeur professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyeur multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nettoyez le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord à l'aide d'un chiffon en coton blanc propre et humide, puis essuyez-les avec un chiffon en coton blanc sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone contribue à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et des insectifuges afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de nettoyants domestiques ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, les garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. Nettoyez tout déversement sur-le-champ. Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Si un liquide qui laisse des taches, comme du café ou du jus, s'est renversé sur le tableau de bord ou les garnitures intérieures, nettoyez-le comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.
2. Essuyez la surface avec un chiffon en coton blanc humide et propre. Utilisez une solution d'eau et de savon doux pour effectuer un nettoyage en profondeur. Si cette méthode ne permet pas de faire complètement disparaître la tache, servez-vous d'un nettoyant commercial conçu pour les surfaces des habitacles.

Entretien du véhicule

3. Au besoin, versez davantage d'eau savonneuse ou de produit nettoyant sur un chiffon en coton blanc propre et pressez le chiffon sur l'endroit souillé. Laissez reposer le tout à la température ambiante pendant 30 minutes.
4. Retirez le chiffon imbibé et, s'il n'est pas excessivement souillé, utilisez-le pour frotter la surface en un mouvement circulaire pendant une minute.
5. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon en coton blanc propre.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

SANS L'ÉDITION KING RANCH

Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau. Séchez avec un chiffon doux.

Si vous ne pouvez pas laver le cuir avec une solution savonneuse douce, vous pouvez essayer d'utiliser un produit de nettoyage pour cuir conçu pour intérieurs de voitures disponible dans le commerce.

Note : *Pour vérifier si le produit est approprié, testez d'abord tout produit de nettoyage ou détachant sur un endroit non visible du cuir.*

Vous devez :

- Enlever la poussière et la saleté avec un aspirateur.
- Nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible
- Tester d'abord tout produit de nettoyage ou détachant sur un endroit non visible du cuir pour vérifier si le produit est approprié.

N'utilisez pas les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- Revitalisants pour cuir à base d'huile/de pétrole
- Produits de nettoyage domestiques
- Solutions à base d'alcool
- Solvants ou produits conçus en particulier pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle et des matières plastiques.

AVEC L'ÉDITION KING RANCH

Votre véhicule est équipé de sièges recouverts de cuir pleine fleur de première qualité qui est extrêmement durable, mais qui requiert néanmoins un entretien et des soins particuliers pour garder sa durabilité et son confort.

Un nettoyage et un conditionnement réguliers permettront au cuir de conserver une belle apparence.

Nettoyage

Pour retirer la saleté et la poussière de vos sièges, utilisez un aspirateur, puis un chiffon propre et humide ou une brosse à poils doux.

Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau.

- Nettoyez tout liquide renversé dès que possible.
- En premier lieu, testez tout détachant sur un endroit non visible du siège, car certains produits peuvent altérer la couleur du cuir.

Entretien du véhicule

- Évitez de renverser du café, du ketchup, de la moutarde, du jus d'orange ou des produits à base d'huile sur le cuir, car ils peuvent y laisser des taches indélébiles.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de solutions à base d'alcool, de solvant ou de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.
- Nettoyez les surfaces en cuir de la façon indiquée à la section Nettoyage.
- Assurez-vous que le cuir est complètement sec, appliquez ensuite une quantité de revitalisant équivalant à la taille d'une pièce de cinq cents sur un chiffon propre et sec.
- Frottez le produit sur le cuir jusqu'à ce qu'il y ait complètement pénétré. Laissez le revitalisant sécher et répétez l'opération sur toutes les surfaces en cuir. Si une pellicule se forme, faites-la disparaître en frottant avec un chiffon sec et propre.

Égratignures

Marques naturelles – Puisque le cuir des sièges provient de vraies peaux de bouvillon, il présentera des marques naturelles telles des petites cicatrices. Ces marques confèrent au recouvrement des sièges son caractère et constituent une preuve d'authenticité du cuir.

Pour atténuer les égratignures et autres marques, appliquez du revitalisant pour cuir sur l'endroit touché en suivant la méthode indiquée à la rubrique Revitalisation.

Revitalisation

Vous pouvez vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch auprès de la compagnie King Ranch Saddle Shop. Visitez le site Web de la compagnie à l'adresse www.krsaddleshop.com, ou téléphonez sans frais (aux États-Unis) au 1 800 282-KING (5464). Si vous ne pouvez pas vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch, utilisez un autre revitalisant pour cuir de qualité reconnue.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée (30 jours ou plus), lisez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Tous les véhicules automobiles et leurs composants ont été conçus et mis à l'essai pour réaliser des conditions de conduite fiables et uniformes. L'entreposage à long terme en fonction de diverses conditions peut causer la dégradation ou une défaillance de certains composants, à moins de prendre des précautions spéciales.

Généralités

- Entrezposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Entretien du véhicule

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, le carter des roues arrière et le dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque votre véhicule a été lavé.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usagée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Démarrez le moteur tous les 15 jours. Faites-le tourner au régime de ralenti élevé jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement normale.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite et que le liquide de refroidissement se trouve au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, il serait préférable de débrancher les câbles de la batterie pour préserver la charge en vue d'un démarrage rapide.

Note : *Si les câbles de la batterie sont débranchés, vous devrez rétablir les réglages mémorisés.*

Freins

- Assurez-vous que les freins et le frein à main sont entièrement desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Entretien du véhicule

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 8 mètres (25 pieds) tous les 15 jours pour lubrifier les pièces mobiles et prévenir la corrosion.

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé en cas de questions ou de problèmes.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot pour déceler tout corps étranger qui pourrait s'être accumulé durant l'entreposage (nids de souris ou d'écureuils).
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur une distance de 4,5 m (15 pi) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si la batterie a été enlevée, nettoyez les extrémités des câbles de la batterie et inspectez-les.

Roues et pneus

GÉNÉRALITÉS

Avis aux propriétaires concernant les pneus hautes performances

Note : *Votre véhicule est équipé de pneus hautes performances. Vous pouvez noter une perturbation temporaire du comportement routier de votre véhicule si celui-ci a été immobilisé pendant un certain temps. Il s'agit d'une caractéristique normale des pneus qui ne doit pas vous inquiéter. Ce problème devrait se corriger après environ 8 à 25 km (5 à 15 mi). Si la perturbation persiste, faites vérifier les pneus par un concessionnaire autorisé.*

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENTS



Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules. Afin de réduire le risque de blessures graves, voire mortelles en cas de capotage ou de collision, évitez les virages et les manœuvres brusques, conduisez à une vitesse sûre, adaptée aux conditions routières, gonflez correctement les pneus, ne chargez pas excessivement ou incorrectement votre véhicule et assurez-vous que tous les passagers ont correctement bouclé leur ceinture de sécurité.



En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité et les enfants ou bébés doivent être assis et attachés correctement dans un dispositif conçu à leur intention pour réduire les risques de blessures ou d'éjection.

AVERTISSEMENTS



Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à transmission quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices quand l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite que lui. Conduisez toujours à une vitesse sécuritaire.



E145298

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans les différentes conditions de conduite rencontrées sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Reportez-vous à votre Manuel du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

Roues et pneus

Systeme à quatre roues motrices (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



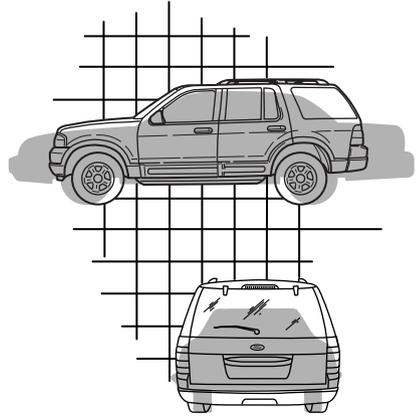
Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à transmission quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices quand l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite que lui. Conduisez toujours à une vitesse sécuritaire.

Un véhicule à quatre roues motrices (lorsque la fonction est activée) peut utiliser la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à 2 roues motrices doivent généralement éviter.

Sur certains modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement ou cliquettement momentané. Ces bruits proviennent des organes de transmission avant qui commencent à tourner. Il s'agit d'une situation normale.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les véhicules utilitaires sport et les camionnettes peuvent présenter des différences majeures par rapport à d'autres véhicules. Votre véhicule peut être :

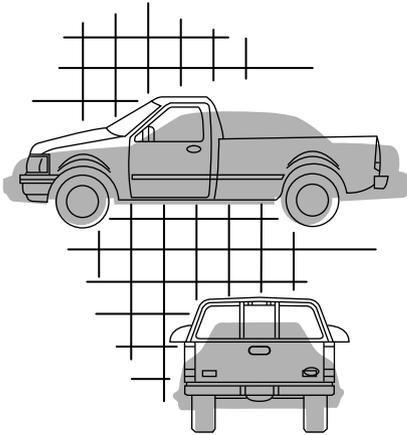


E145299

- Plus haut – Pour offrir une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – Pour pouvoir aborder des pentes abruptes et franchir des crêtes sans frotter ni endommager les éléments du soubassement. À conditions égales, un véhicule avec un empattement court peut réagir plus rapidement aux manœuvres du volant.
- Plus étroit – Pour améliorer sa maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E168583

En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camionnettes présentent souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus grande entre l'état chargé et l'état déchargé. Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Usure de bande de roulement 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité des pneus sont conformes à des normes établies par le ministère des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT ».

Roues et pneus

les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 cm (10 à 12 po), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

Ministère des transports des États-Unis – Indices de qualité des pneus : Le ministère des Transports des États-Unis exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les renseignements suivants tels que rédigés par le gouvernement au sujet des indices de qualité des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1 ½) moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. La performance relative d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence de ce pneu a été établi à partir d'essais d'adhérence durant un freinage en ligne droite; il ne prend pas en compte les caractéristiques d'accélération, de virage, d'aquaplanage ou d'adhérence de pointe.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température d'un pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Roues et pneus

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation prolongée à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de performance minimal pour tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale FMVSS en matière de sécurité des véhicules automobiles N° 139. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie applicable aux pneus

***Étiquette de pneu** : Étiquette qui indique la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage recommandée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification de pneu** : Numéro apparaissant sur le flanc de chaque pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage** : Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard** : Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsqu'il est gonflé à 35 lb/po² (37 lb/po² [2,5 bar] pour les pneus métriques). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge additionnelle** : Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale plus lourde lorsqu'il est gonflé à 41 lb/po² (43 lb/po² [2,9 bar] pour les pneus métriques). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa** : Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***LB/PO²** : Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid** : Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).

Roues et pneus

*Pression de gonflage recommandée :

La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

Pied milieu : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu :** Partie du pneu située à côté de la jante.

***Flanc du pneu :** Partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement du pneu :** Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

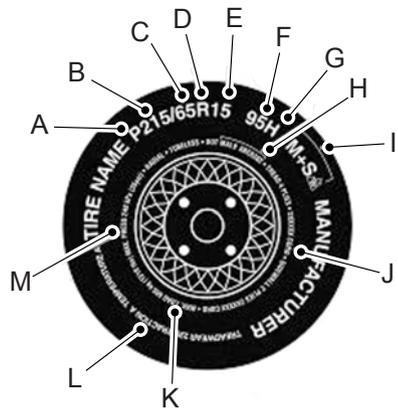
***Jante :** Support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements

identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

Roues et pneus

A. **P** : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette. **Nota** : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. **215** : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65** : Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15** : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95** : Indique la capacité de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Ces renseignements devraient figurer dans votre manuel du propriétaire. Sinon, veuillez consulter votre détaillant de pneus.

Note : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. **H** : Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent être utilisés à des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Note : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Code de vitesse	mph (km/h)
M	81 mph (130 km/h)
N	87 mph (140 km/h)
Q	99 mph (159 km/h)
R	106 mph (171 km/h)
S	112 mph (180 km/h)
T	118 mph (190 km/h)
U	124 mph (200 km/h)

Roues et pneus

Code de vitesse	mph (km/h)
H	130 mph (210 km/h)
V	149 mph (240 km/h)
W	168 mph (270 km/h)
Y	186 mph (299 km/h)

Note : *Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.*

H. Numéro d'identification de pneu DOT : Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. M+S ou M/S : Boue ou neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. Composition des plis et des matières utilisées : Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. Charge maximale : Indique la charge maximale en kilogrammes et en livres pouvant être transportée par le pneu. (Apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Usure :** L'indice d'usure est une cote comparative qui indique le taux d'usure du pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste.

Roues et pneus

***Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

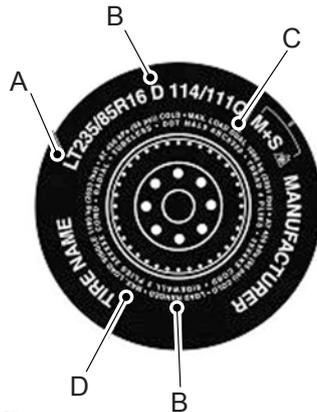
M. Pression de gonflage maximale : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des

pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements, par exemple : charge normale ou radial sans chambre.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Note : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142544

Les pneus de type LT comportent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

Roues et pneus

A. **LT** : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de pression de gonflage :**

Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

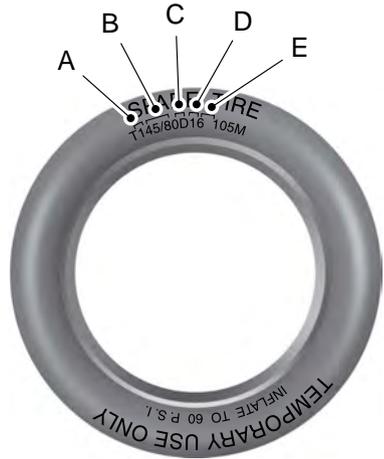
C. **Charge maximale (kg) en roues jumelées à une pression po/lb² (kPa) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre roues sur l'essieu arrière (total de six roues ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale (kg) en roues simples à une pression po/lb² (kPa) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux roues sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Note : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142545

Les pneus de type T présentent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous :

A. **T** : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145** : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

Roues et pneus

C. 80 : Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les chiffres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. D : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 16 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Voir **Transport de charge** (page 204).

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression de gonflage recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

Roues et pneus

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte soudaine de la maîtrise du véhicule et de causer des blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du verrou de porte ou sur le rebord de la porte qui rejoint le montant du verrou de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied

milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule

Note : *Ne réduisez pas la pression des pneus pour changer les caractéristiques de conduite du véhicule. Si la pression des pneus n'est pas maintenue aux niveaux conseillés par Ford, un dandinement des roues avant pourrait survenir. Le dandinement entraîne une forte vibration et forte oscillation du volant lorsque le véhicule passe sur une bosse ou dans un creux qui n'est pas amorti. Le dandinement peut survenir en raison du sous-gonflage des pneus, de l'utilisation de pneus inappropriés (charge nominale, taille ou type) ou de modifications apportées aux véhicules, comme l'installation de composants de levage. Si un dandinement se produit, réduisez lentement la vitesse du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur ou en serrant légèrement les freins. Le dandinement s'arrête à mesure que la vitesse du véhicule diminue.*

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le

Roues et pneus

constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et ajustez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Note : *Si vous vérifiez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple après avoir roulé sur plus de 1,6 km (1 mi), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Note : *Si vous devez rouler sur une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Note : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.

Roues et pneus

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Note : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de pneus de secours de taille normale et différents, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) comme l'indique l'étiquette d'homologation de sécurité ou l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

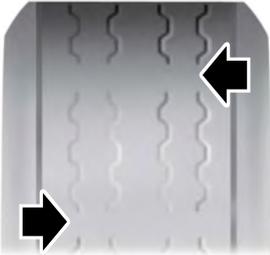
Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air, et réparez ou remplacez les pneus et les corps de valve, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursoufflure ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien du véhicule mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure anormale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Roues et pneus

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées au point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des boursouflures de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une

déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous observez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillessement

AVERTISSEMENT



Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu, même s'il n'a pas été utilisé.

Roues et pneus

Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS



N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (par exemple pneus P-métriques plutôt que pneus LT-métriques ou pneus tous terrains) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé(e) par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte

Roues et pneus

AVERTISSEMENTS

de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir plus de renseignements sur le remplacement des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Pour réduire le risque de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent pas être logés à la pression maximale spécifiée, lubrifiez de nouveau les talons et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.
3. Demeurez à au moins 3,6 mètres (12 pi) de l'ensemble jante et pneu.

AVERTISSEMENTS

4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel d'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,6 m (12 pi) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Les deux pneus avant ou les deux pneus arrière doivent généralement être remplacés ensemble.

Les capteurs de pression des pneus montés dans les roues ne sont pas conçus pour être utilisés avec des roues de deuxième monte.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandé(e)s par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Roues et pneus

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

*Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers

*Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques

*Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route

*Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez avant tout assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous soupçonnez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez immédiatement votre vitesse. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour vérifier s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Roues et pneus

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux munis d'une suspension arrière indépendante peuvent nécessiter un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble jante et pneu mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

AVERTISSEMENT



Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, il faut mettre à jour les paramètres du système de surveillance de la pression des pneus. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il peut ne pas indiquer un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun. Reportez-vous à la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus dans ce chapitre.

Note: *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les anomalies au besoin avant de permuter les pneus.*

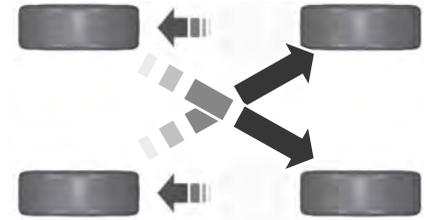
Roues et pneus

Note : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Note : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (selon le calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à propulsion arrière et véhicules à quatre roues motrices (pneus avant à gauche du schéma)



E142548

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en effectuant une permutation des pneus.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT



La dimension, l'indice de charge et la cote de vitesse des pneus d'hiver doivent être identiques à ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert.

Note : Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.

Roues et pneus

Note : *Ne montez pas de chaînes sur les pneus des dimensions suivantes : P265/60R18, P275/65R18, LT275/65R18, LT315/70R17, P275/55R20 et P275/45R22.*

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement tous temps qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des câbles antidérapants, il est recommandé d'utiliser des roues en acier de même taille et de même type, car les câbles risquent d'endommager les roues en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- N'utilisez que des chaînes SAE de catégorie S.
- Posez les chaînes de façon à ce qu'elles soient solidement fixées et ne risquent pas de toucher le câblage électrique ou les canalisations de frein ou de carburant.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes antidérapantes dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.

Si vous avez des questions concernant les chaînes à neige ou les câbles antidérapants, consultez votre concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à la pression recommandée.



Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle du pneu de la roue de secours (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression

Roues et pneus

appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir

remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de la pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus



Note : Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Vous devez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Roues et pneus

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque le pneu de secours temporaire est utilisé

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par le pneu de secours temporaire, le système continue de signaler une anomalie pour indiquer qu'il faut remplacer l'ensemble jante et pneu endommagé et réinstaller la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus.

Roues et pneus

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Mesures à prendre par le client
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée par le fabricant telle que précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Pneu de secours utilisé	Faites remplacer l'ensemble jante et pneu endommagé et remontez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque le pneu de secours temporaire est utilisé dans ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie de fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont correctement gonflés, que le pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin reste allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Roues et pneus

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Mesures à prendre par le client
	Permutation des pneus sans apprentissage des paramètres de fonctionnement du capteur	Sur les véhicules pour lesquels la pression des pneus est différente à l'avant et à l'arrière, le système de surveillance de la pression des pneus doit être reprogrammé après la permutation des pneus. Voir Entretien des pneus (page 308).
Témoin clignotant	Pneu de secours utilisé	Faites remplacer l'ensemble jante et pneu endommagé et remontez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque le pneu de secours temporaire est utilisé dans ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie de fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont correctement gonflés, que le pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin reste allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lors du gonflage des pneus

Lorsque vous gonflez les pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé les pneus à la pression recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. En conduite normale, la pression de gonflage des pneus d'une voiture de tourisme peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un premier démarrage. Si le véhicule est stationné à l'extérieur pendant la nuit et que la

température ambiante est considérablement plus basse que celle du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante chute de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système.

Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus proche qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

Roues et pneus

Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

AVERTISSEMENT



Pour déterminer la ou les pressions de gonflage requises pour votre véhicule, reportez-vous à l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou à l'étiquette des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

Note : Lorsque les pressions de gonflage recommandées sont différentes pour les pneus avant et arrière, vous devez réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus après chaque permutation des pneus.

Vue d'ensemble

Pour atteindre la capacité nominale de charge, la pression des pneus de certains véhicules doit être différente pour les pneus avant et arrière. Le système de surveillance de la pression des pneus de ces véhicules est conçu pour allumer le témoin de basse pression des pneus à deux pressions différentes : une pour les pneus avant et une pour les pneus arrière.

Comme les pneus doivent être permutés pour offrir un rendement constant et optimiser leur durée de vie utile, il faut indiquer au système de surveillance de la pression des pneus qu'une permutation a eu lieu pour qu'il puisse déterminer les pneus qui se trouvent à l'avant et ceux qui se trouvent à l'arrière. Cette information permet au système de détecter les basses pressions et les signaler au moment opportun.

Conseils relatifs à la réinitialisation du système :

- Pour réduire le risque de brouillage par un autre véhicule, effectuez la procédure de réinitialisation à au moins un mètre (trois pieds) d'un autre véhicule Ford dont le système de surveillance de la pression des pneus est en cours de réinitialisation au même moment.
- N'attendez pas plus de deux minutes avant de réinitialiser chaque capteur de pneu sinon le système interrompra la procédure et vous devrez la répéter complètement pour les quatre roues.
- Vous devez répéter la procédure si l'avertisseur sonore retentit deux fois.

Exécution de la procédure de réinitialisation du système

Lisez la procédure entière avant d'essayer.

1. Faites rouler le véhicule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pendant au moins deux minutes, puis stationnez le véhicule dans un endroit sécuritaire où vous pourrez facilement accéder aux quatre pneus et à une pompe à air.
2. Tournez la clé du commutateur d'allumage à la position arrêt et laissez la clé dans le commutateur.
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position contact, moteur arrêté.
4. Allumez puis éteignez les feux de détresse à trois reprises. Vous devez effectuer cette étape dans un délai de 10 secondes. Si vous avez réussi à passer au mode de réinitialisation, l'avertisseur sonore retentit une fois, le témoin du système de surveillance de la pression clignote et un message apparaît sur l'afficheur multimessage (selon l'équipement). Si ce n'est pas le cas, recommencez la procédure à partir de l'étape 2. Si, après de

Roues et pneus

- multiples tentatives d'accès au mode de réinitialisation, l'avertisseur sonore ne retentit pas, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote pas et aucun message n'apparaît sur l'afficheur multimessage, consultez votre concessionnaire autorisé.
- Effectuez l'apprentissage des paramètres de fonctionnement des capteurs du système TPMS dans l'ordre de réinitialisation suivant, en commençant par le pneu avant gauche et en poursuivant dans le sens des aiguilles d'une montre comme suit : Avant gauche (pneu avant côté conducteur), avant droit (pneu avant côté passager), arrière droit (pneu arrière côté passager) et arrière gauche (pneu arrière côté conducteur)
 - Retirez le bouchon de la valve du pneu avant gauche. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore. **Nota :** Si l'avertisseur retentit une fois, le code d'identification du capteur a été appris par le module pour cette position. Si l'avertisseur retentit deux fois, cela signifie que la procédure de réinitialisation a échoué et doit être réexécutée.
 - Retirez le bouchon de la valve du pneu avant droit. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.
 - Retirez le bouchon de la valve du pneu arrière droit. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.
 - Retirez le bouchon de la valve du pneu arrière gauche. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore. L'étalonnage est terminé lorsque l'avertisseur sonore retentit pour le dernier pneu (arrière, côté conducteur), que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus cesse de clignoter et qu'un message apparaît sur l'afficheur multimessage.
 - Coupez le contact. Si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois, la procédure de réinitialisation a échoué et il faut la répéter. Consultez votre concessionnaire autorisé si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois lorsque vous coupez le contact après avoir répété la procédure.
 - Réglez les quatre pneus à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS



Les produits d'étanchéité pour pneus peuvent endommager le système de surveillance de la pression des pneus et par conséquent ne doivent pas être utilisés. Toutefois, si vous devez utiliser un produit d'obturation pour pneus, le capteur de pression et le corps de valve de la roue concernée doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.

Roues et pneus

AVERTISSEMENTS



Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 326).

Note : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Faites réparer ou remplacer le pneu crevé par un concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 326).

Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de pression des pneus.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours de type T :** Le marquage des dimensions de ce pneu de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only (utilisation temporaire seulement) moulée dans le flanc.

2. **Une roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette :** La roue sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : ENSEMBLE JANTE ET PNEU POUR USAGE TEMPORAIRE UNIQUEMENT

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, il ne faut pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- Dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité;
- Tracter de remorque;
- Utiliser des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de dimension différente;
- Utiliser plus d'une roue de secours de ce type à la fois;

Roues et pneus

- Utiliser les services d'un lave-auto;
- Tenter de réparer le pneu de la roue de secours différente.

L'utilisation d'une roue de secours différente à n'importe quel emplacement peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite d'un véhicule à transmission intégrale.

3. Une roue de secours différente mais de taille normale sans étiquette.

Lorsque vous roulez avec une roue différente mais de taille normale, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mi/h);
- Monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- Utiliser les services d'un lave-auto;
- Monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours différente mais de taille normale peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite d'un véhicule à transmission intégrale.

Lorsque vous roulez avec la roue de secours différente mais de taille normale, il faut porter une attention particulière aux points suivants :

- La traction d'une remorque.
- La conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping.
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours différente mais de taille normale et remédiez à la situation dès que possible.

Emplacement de la roue de secours et des outils

La roue de secours est située sous le véhicule, juste en avant du pare-chocs arrière. Le cric, le levier de manœuvre du cric et la clé pour écrous de roue sont situés aux emplacements suivants :

Roues et pneus

Type de carrosserie	Emplacement
Cabine simple	Fixés sur un support au plancher derrière ou sous le siège du conducteur (pour un accès plus facile, déplacez le siège du conducteur vers l'avant)
Cabine double	Fixés sur un support au plancher sous le siège arrière, du côté du conducteur
SuperCrew	Dans un caisson en plastique dans le plancher sous le siège arrière

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENTS



Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses à elle seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si le levier sélecteur est en position de stationnement (P).



Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P), que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle à changer.



Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.



Ne tentez pas de changer une roue du côté du véhicule qui fait face à la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le changement de la roue.

AVERTISSEMENTS



Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni en équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est adéquate pour le poids du véhicule, y compris toute charge supplémentaire ou modification.



Désactivez les marchepieds à déploiement électrique avant de lever le véhicule au moyen d'un cric ou d'un pont ou de placer un objet sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre un marchepied à déploiement électrique et le véhicule car ces marchepieds se rétractent à la fermeture des portes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des blessures corporelles.

Note : *Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.*

Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement. Placez ensuite le levier sélecteur de boîte de vitesses en position de stationnement (P), puis arrêtez le moteur.

Pour retirer le cric sur les modèles à cabine simple et à cabine double :

Roues et pneus

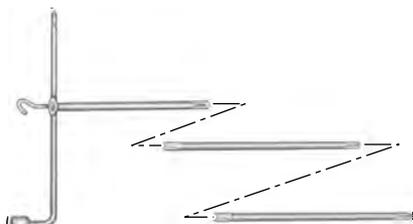
Déposez l'écrou à oreilles et tournez la vis du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour éliminer la pression avant de retirer le cric du support.

Pour déposer le cric sur les modèles SuperCrew :

1. Soulevez les deux coussins de siège arrière.
2. Déposez l'insert contenant l'entonnoir à carburant Easy Fuel du côté conducteur.
3. Déposez les deux petits écrous à oreilles du côté passager.
4. Faites glisser le caisson en plastique vers le côté chauffeur et déposez-le.

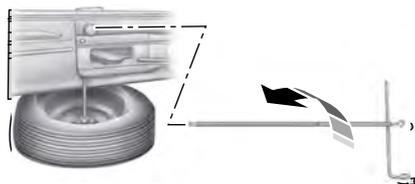
Consultez la feuille d'instructions (incluse avec le cric) pour obtenir des instructions détaillées à propos de la dépose et de la repose d'une roue.

Retrait de la roue de secours



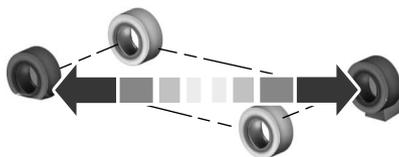
E166715

1. Utilisez la clé de contact pour retirer le barillet du trou de visite du pare-chocs afin d'accéder au tube guide. Assemblez le levier de manœuvre du cric comme illustré.



E166716

2. Insérez totalement le levier de manœuvre du cric dans l'orifice du pare-chocs et dans le tube guide, en passant par le trou de visite du pare-chocs arrière.
3. Tournez le levier de manœuvre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'abaisse au sol. La roue peut être glissée vers l'arrière et le câble est légèrement lâche.
4. Glissez l'élément de retenue dans le centre de la roue.



E142551

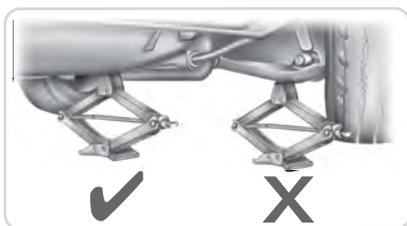
Roues et pneus

5. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être remplacée. Sortez la roue de secours et le cric de leur rangement. **Nota :** Le F-150 Raptor SVT est également équipé d'une cale, d'un prolongement de support et d'un boulon à oreilles. Retirez l'éventuel enjoliveur de roue avec l'extrémité de la clé pour écrous de roue.
6. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir décollé la roue du sol.

Note : Pour le F-150 Raptor SVT, placez le prolongement de support sur le cric comme illustré dans le mode d'emploi et de rangement du cric.

Levage sur cric du véhicule

Avant



E166717

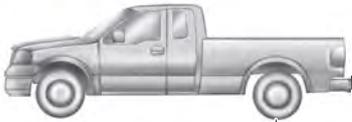
Note : Utilisez le longeron de cadre, et non le bras de suspension, comme point de levage.

Note : Pour le F-150 Raptor SVT, vous devez toujours utiliser le prolongement de support du cric.



Roues et pneus

Arrière



E166718

Note : Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.

1. Placez le cric comme indiqué et tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit complètement soulevée.
2. Enlevez les écrous de roue avec la clé.
3. Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé la roue au sol.

4. Abaissez le véhicule en tournant la manivelle du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
5. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 340).
6. Rangez la roue enlevée.
7. Rangez le cric et la clé pour écrous de roue. Assurez-vous de bien fixer le cric pour qu'il ne fasse pas de bruit pendant la conduite.
8. Retirez les cales de roue.



E166719

Roue à six écrous



E166720

Roue à sept écrous

Roues et pneus

Rangement du pneu crevé ou de la roue de secours

Note : *Le non-respect des consignes de rangement de la roue de secours peut entraîner la défaillance du câble ou la perte de la roue.*

1. Posez la roue de secours sur le sol avec le corps de la valve orienté selon les directives de changement de roue incluses avec les outils.
2. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez la fixation au centre de la roue. Tirez sur le câble pour aligner les composants à l'extrémité du câble.
3. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'élève à sa position de rangement sous le véhicule. L'effort à exercer sur le levier de manœuvre du cric s'accroît de façon significative et le porte-roue émet un cliquetis ou glisse à mesure que la roue monte à la position de serrage complet. Serrez au maximum, jusqu'à ce que le porte-roue émette un cliquetis ou glisse si possible. Un serrage excessif du porte-roue est impossible. Si le porte-roue cliquette ou glisse alors que vous tournez le levier sans effort, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé dès que possible.
4. Assurez-vous que la roue se trouve bien à plat contre le châssis et qu'elle est correctement serrée. Essayez de la pousser, de la tirer et de la tourner pour vous assurer qu'elle ne bouge pas. Desserrez et resserrez-la au besoin. Une défaillance du câble du treuil et la perte de la roue de secours peuvent survenir si celle-ci n'est pas correctement rangée.
5. Vérifiez de nouveau le serrage au moment de la vérification de la pression de gonflage de la roue de secours (tous les six mois, selon le Calendrier d'entretien périodique) ou chaque fois que la roue de secours est déplacée lors de la réparation d'autres composants.
6. Si l'antivol de la roue de secours a été retiré, placez-le dans le tube d'accès au pare-chocs au moyen de la clé de l'antivol et du levier de manœuvre du cric.

Roues et pneus

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT



Avant de monter une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les débris présents sur les surfaces de montage de la roue ou du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que votre véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise de votre véhicule.

Grosseur des écrous	lbf.ft (Nm)
M14 x 2,0	148 lbf.ft (200 Nm)

*Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de saleté et de rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.



E145950

A Trou pilote de roue

Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

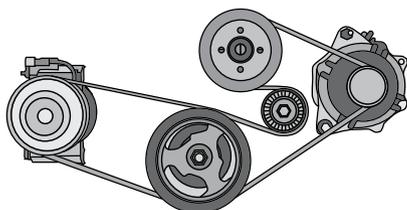
Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Moteur	EcoBoost V6 3,5 L	V6 3,7 L	V8 5 L	V8 6,2 L
Cylindrée (po ³)	214	226	302	378
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87	Indice d'octane minimal de 87 ou E85	Indice d'octane minimal de 87 ou E85	Indice d'octane minimal de 87
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6	1-4-2-5-3-6	1-5-4-8-6-3-7-2	1-3-7-2-6-5-4-8
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	0,75 à 0,85 mm (0,030 à 0,033 po)	1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po)	1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po)	1,04 à 1,20 mm (0,041 à 0,047 po)
Rapport volumétrique	10,0:1	10,5:1	10,5:1	9,8:1

Cheminement de la courroie d'entraînement

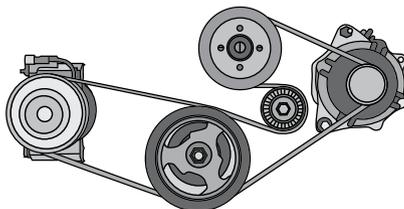
Moteurs EcoBoost V6 3,5 L avec climatiseur



E167467

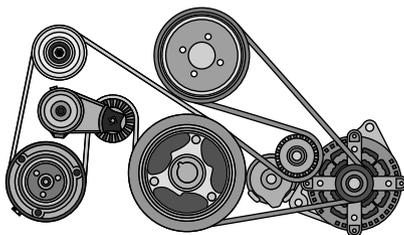
Capacités et spécifications

Moteurs V6 3,7 L avec climatiseur



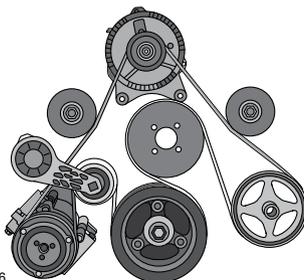
E167464

Moteurs V8 5 L avec climatiseur



E167465

Moteurs V8 6,2 L avec climatiseur



E167466

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	EcoBoost V6 3,5 L	Moteur V6 3,7 L	Moteur V8 5 L	Moteur V8 6,2 L
Élément de filtre à air	FA-1883			
Filtre à huile	FL-500-S	FL-500-S	FL-500-S	FL-820-S
Batterie	BXT-65-750			
Bougies ¹	SP-534/CYFS-12-YT3	SP-520/CYFS-12F-5	SP-519/CYFS-12Y	SP-526/CYFS-12-FP
Balai d'essuie-glace de pare-brise	WW-2201-PF			
Filtre à air de siège	FS-104			
Filtre à huile de la boîte de vitesses automatique	2			

¹Pour le remplacement de bougies d'allumage, contactez votre concessionnaire autorisé. Pour les intervalles appropriés de remplacement des bougies d'allumage, Voir **Entretien de votre véhicule** (page 508)..

Note : *Les bougies de remplacement, qu'elles soient de marque Motorcraft ou autre, doivent être conformes à la norme Ford applicable aux matériaux et spécifications de votre véhicule. La garantie du client risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si des bougies inappropriées sont utilisées.*

²Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer le filtre à huile de boîte de vitesses automatique.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.

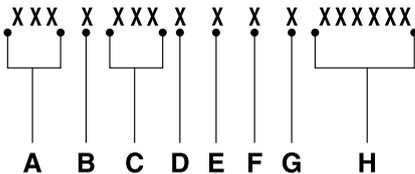
Capacités et spécifications



E142476

Veillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



E142477

- A Identification mondiale du constructeur
- B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
- C Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
- D Type de moteur
- E Chiffre de contrôle

- F Année-modèle
- G Usine de montage
- H Numéro d'ordre de production

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX	GWWR: XXXX KG (XXXX LB)
FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)
WITH XXXXXXXXXX	WITH XXXXXXXXXX
TIRES XXXXXXXX	TIRES XXXXXXXX
RIMS XXXXXXXX	RIMS XXXXXXXX
AT XXXX kPa/ XXX PSICOLD	AT XXXX kPa/ XXX PSICOLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXX
XXXXXX

EXT PNT: XX	XXXXXX	RC: XX	DSO: XXXX
WB	INT TR	TP/PS	TR
XXX	XX	XXX	X XX X XXXX XXXX
XXXXXXXXXXXX		XXX	XXXX-XXXXXX-XX

E167469

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

Capacités et spécifications

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de la boîte de vitesses et la description de la boîte de vitesses.

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XX/XX	GVWR: XXXX KG (XXXX LB)		
FRONT GAWR:	REAR GAWR:		
XXXXX KG (XXXX LB)	WITH	XXXXX KG (XXXX LB)	WITH
XXXXXXXXXXXXXXXXXX	TIRES	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	TIRES
XXXXXXXXXX	RIMS	XXXXXXXXXX	RIMS
AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD	AT	XXXX kPa/ XXX PSI COLD	
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXX XXXXX		
TYPE: XXXX			
			
EXT PNT: XX	XXXXXX	IRC: XX	DSO: XXXX
WB INT TR	TP/PS	TR	AXLE
XXX XX	XXX X	XX	X
XXXXXXXXXXXXXX	XXXX	XXXX	XXXX-XXXXXX-XX

E167814

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports 6R80E	6

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Article	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Référence pièce Ford/ Norme Ford
Barillets de serrure	—	Huile dégrissante et lubrifiante pour serrures Motorcraft (États-Unis); liquide dégrissant Motorcraft (Canada)	XL-1 (États-Unis); CXC-51-A (Canada)/--
Charnières, loquets, supports de gâches, charnière de volet de trappe de carburant et glissières de siège	—	Graisse tout usage en aérosol Motorcraft	XL-5
Liquide de frein ¹	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein	Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV Motorcraft	PM-20/WSS-M6C65-A2 et ISO 4925 Classe 6
Huile pour moteur EcoBoost 3,5 L ^{2,3}	5,7 L (6 ptes)	Huile moteur Motorcraft SAE 5W-30	XO-5W30-QSP ou XO-5W30-QFS (États-Unis); CXO-5W30-LSP12 ou CXO-5W30-LFS12 (Canada)/WSS-M2C946-A
Huile pour moteur 3,7 L ^{2,3}	5,7 L (6 ptes)	Huile moteur Motorcraft SAE 5W-20	XO-5W20-QSP ou XO-5W20-QFS (États-Unis); CXO-5W20-LSP12 ou CXO-5W20-LFS12 (Canada)/WSS-M2C945-A
Huile pour moteur 5 L ^{2,3}	7,3 L (7,7 ptes)		
Huile pour moteur 6,2 L ^{2,3}	6,6 L (7 ptes)		
Liquide de refroidissement - Moteur EcoBoost 3,5 L ⁴	15,6 L (16,5 ptes)	Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft	VC-3DIL-B (États-Unis); CVC-3DIL-B (Canada)/WSS-M97B44-D2

Capacités et spécifications

Article	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Référence pièce Ford/ Norme Ford
Liquide de refroidissement - Moteur 3,7 L ⁴	15,1 L (16 ptes)		
Liquide de refroidissement - Moteur 5 L ⁴	16,1 L (17 ptes)		
Liquide de refroidissement - Moteur 6,2 L ⁴	18,5 L (19,5 ptes)		
Huile pour essieu avant (quatre roues motrices)	3,3 L (3,5 ptes)	Lubrifiant pour pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft (États-Unis); huile de pont de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft (Canada)	XY-80W90-QL (États-Unis); CXY-80W90-1L (Canada)/WSP-M2C197-A
Huile pour pont arrière ^{5,6}	2,6 L (5,5 ptes)	Lubrifiant synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft	XY-75W140-QL (États-Unis); CXY-75W140-1L (Canada)/WSS-M2C942-A
Tringleries et pivots de la boîte de vitesses et du frein de stationnement, changement de vitesse de pédale de frein	—	Graisse longue durée de première qualité Motorcraft	XG-1-C (États-Unis); CXG-1-C (Canada)/ESAMIC75-B
Huile pour boîte de transfert Quatre roues motrices (sélection électronique 4x4 en marche) ⁷	1,4 L (1,5 pte)	Huile pour boîte de transfert Motorcraft	XL-12 (États-Unis); CXL-12 (Canada)/ESP-M2C166-H

Capacités et spécifications

Article	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Référence pièce Ford/ Norme Ford
Huile pour boîte de transfert Sélection automatique des quatre roues motrices (couple à la demande)	1,4 L (1,5 pte)	Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft	XT-10-QLVC (États-Unis); CXT-10-LV12 (Canada)
Liquide de direction assistée (moteur 6,2 L seulement)	Remplissez jusqu'à un niveau se situant entre les repères MIN et MAX du réservoir	Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft	XT-10-QLVC (États-Unis); CXT-10-LV12 (Canada)/ MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique ^{8,9}	Moteur 3,7 L 11,7 L (12,1 ptes)	Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft	XT-10-QLVC (États-Unis); CXT-10-LV12 (Canada)/ MERCON LV
	Moteurs EcoBoost 5 L, 6,2 L et 3,5 L 12,4 L (13,1 ptes)		
Liquide lave-glace	Remplissez selon les recommandations	Concentré de liquide lave-glace de haute qualité avec agent amérissant Motorcraft (États-Unis); liquide lave-glace de haute qualité (Canada)	ZC-32-B1 (États-Unis); CXC-37-(A, B, D et F) (Canada)/ WSS-M14P19-A/- -
Réservoir de carburant	98,4 L (26 ptes) Standard	—	—
	136,2 L (36 ptes) Option		
Frigorigène de climatisation ¹⁰	1,50 lb (0,68 kg)	Frigorigène R-134a Motorcraft	YN-19 (États-Unis), CYN-16-R (Canada)/ WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation ¹⁰	3,40 fl oz (100,5 ml)	Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft	YN-12-D/

Capacités et spécifications

Article	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Référence pièce Ford/ Norme Ford
			WSH-MIC231-B

Capacités et spécifications

¹Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 LV Motorcraft ou un liquide équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2 ou ISO 4925 Classe 6. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peuvent avoir pour résultat d'endommager le système de freinage et de causer des défaillances.

²La conception de votre moteur permet l'utilisation des huiles moteur Motorcraft ou huiles équivalentes conformes aux spécifications Ford. Il est également acceptable d'utiliser une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

³N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans votre moteur. Ils ne sont pas nécessaires et pourraient causer des dommages au moteur n'étant pas couverts par votre garantie Ford.

N'utilisez pas d'huiles de la catégorie API S portant l'appellation SN, SM, SL ou d'une catégorie inférieure, sauf si l'étiquette porte également la marque de certification API. Ces huiles ne répondent pas aux exigences du moteur et des dispositifs antipollution.

⁴Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.

⁵La contenance est déterminée en remplissant le pont jusqu'à 6 à 14 mm (1/4 à 9/16 po) du bord inférieur de l'orifice de remplissage lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane. Ajoutez 118 ml (4 oz liq.) d'additif modificateur de friction XL-3 (États-Unis)/CXL-3 (Canada) ou d'un produit équivalent conforme à la norme Ford EST-M2C118-A pour le remplissage complet des ponts autobloquants de 22,4 cm (8,8 po).

⁶Rempli avec une huile synthétique pour pont arrière, considérez que le pont arrière de votre véhicule est rempli à vie. Il n'est pas nécessaire de vérifier ou vidanger l'huile pour pont arrière à moins que vous ne soupçonniez une fuite. Vidangez l'huile pour pont arrière à chaque fois que le pont arrière a été immergé dans l'eau.

⁷La contenance est déterminée en remplissant la boîte de transfert jusqu'au bord inférieur de l'orifice de remplissage lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane.

⁸Assurez-vous d'utiliser une huile pour boîte de vitesses automatique appropriée. Les exigences concernant l'huile pour boîte de vitesses figurent sur la lame de la jauge ou sur la poignée de la jauge. Avant le remplissage, vérifiez le bidon pour vous assurer que vous ajoutez le bon type d'huile. Consultez le calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification et de vidange.

Note : *Seule de l'huile MERCON LV doit être ajoutée aux boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile MERCON LV. L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée peut endommager la boîte de vitesses.*

⁹Indique uniquement la contenance approximative à vide. Cette contenance peut varier en fonction de la taille du refroidisseur et de la présence ou non d'un refroidisseur intégré au réservoir. À l'aide de l'indication sur la jauge, désignant la plage normale de fonctionnement, déterminez la quantité d'huile de boîte de vitesses et le niveau d'huile.

Capacités et spécifications

¹⁰ Reportez-vous à l'avertissement ci-dessous :

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter un concessionnaire autorisé ou visiter notre boutique d'achat en ligne à l'adresse **Accessories.Ford.com** (États-Unis seulement).

Les accessoires sur mesure Ford sont disponibles pour votre véhicule auprès de votre concessionnaire Ford autorisé. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire personnalisé Ford, installé comme il se doit par le concessionnaire, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux. Ford garantit les accessoires de votre véhicule avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 12 mois ou 20 000 km (12 000 mi) (selon la première échéance);
- La période restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Déflecteur de capot
- Embouts de tuyau d'échappement chromés
- Déflecteurs de glaces latérales
- Calandres avant
- Marchepieds
- Marchepieds tubulaires
- Pare-boues
- Éclairages
- Graphismes personnalisés*

Apparence intérieure

- Éclairage ambiant
- Tapis
- Rétroviseur avec température – boussole à électrochrome
- Vitres arrière coulissantes
- Sièges garnis de cuir*

Style de vie

- Ensemble fumeur
- Doublures et tapis de plateau
- Marchepied latéral de plateau
- Rétroviseurs de remorquage
- Rallonge de plateau
- Couvercles de plateau*
- Organisation et gestion du chargement intérieur
- Galeries et porte-bagages*
- Tente de camping pour plateau*
- Doublure de plateau Sportliner*
- Système audiovisuel arrière*
- Commande de freins de remorque
- Boules d'attelage et barres de remorquage
- Organisation et gestion du chargement sur le plateau
- Attelages de remorque, faisceaux et accessoires

Tranquillité d'esprit

- Clavier d'entrée sans clé
- Dispositifs antivol
- Revêtements protecteurs de siège*
- Câble antivol*
- Bouchon verrouillable pour circuit d'alimentation sans bouchon
- Capteurs de stationnement montés sur le pare-chocs et sur l'attelage*

Accessoires

- Dispositif de démarrage à distance
- Antivol de jantes
- Doublures de passage de roue
- Crochets de plateau*
- Avertisseur sonore de recul*
- Boîtes d'outils ou boîte porte-bagages*
- Régulateur de vitesse
- Bâche pour véhicule

*Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford du Canada. Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour tirer un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur

sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements additionnels à ce sujet.

- La commission fédérale des communications des États-Unis et le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, et il doit être posé par un concessionnaire autorisé uniquement.
- S'ils ne sont pas conçus spécialement pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Pour éviter de causer des interférences avec les autres fonctions du véhicule, comme les freins antiblocage, ne placez pas les antennes de la radio amateur près du capot côté conducteur.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute, des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie, et risque de compromettre le rendement d'autres systèmes électriques du véhicule.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS seulement)

Plus de 32 millions de propriétaires de véhicules Ford et Lincoln ont découvert les énormes avantages de la protection du programme d'entretien prolongé Ford. Il s'agit du seul programme d'entretien prolongé offert par Ford Motor Company. Il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le PEP Ford devient vite rentable

Une seule facture d'entretien, couvrant le prix des pièces et de la main-d'œuvre, peut facilement dépasser le prix de votre Programme d'entretien prolongé Ford. Avec le PEP Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 500 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé, chacun offrant des couvertures différentes. Contactez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 500 composants, ce programme est tellement complet que nous ne discutons généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. BaseCARE - 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE - 29 composants essentiels couverts.

Le programme d'entretien prolongé Ford est honoré par tous les concessionnaires autorisés Ford et Lincoln des États-Unis et du Canada. Il s'agit du seul programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité partout où vous allez;
- Des réparations exécutées par des techniciens formés en usine, utilisant des pièces d'origine Ford et Lincoln;

Remboursement d'une voiture de location

Véhicule de remplacement le 1e jour

Vous profitez d'un véhicule de remplacement si votre véhicule reste chez votre concessionnaire autorisé pour des réparations sous garantie effectuées dans la journée.

Véhicules de remplacement pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale ou les programmes après-vente spéciaux.

Service de dépannage

Vous bénéficiez d'un service de dépannage jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours;
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes;

Ford Protect

- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- L'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Lorsque vous revendez votre véhicule, vos acheteurs potentiels auront davantage la certitude que le véhicule a été correctement entretenu conformément au programme PEP Ford, ce qui améliore sa valeur à la revente.

Évitez les frais à la hausse consacrés à l'entretien adéquat de votre véhicule!

Le programme d'entretien prolongé Ford offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure.

Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement de certaines pièces qui doivent être entretenues périodiquement en raison d'une usure normale :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies d'allumage (sauf en Californie)
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Courroies et flexibles
- Plein de liquide d'échappement diesel

Contactez votre concessionnaire autorisé Ford ou Lincoln dès aujourd'hui pour prendre un rendez-vous et obtenir un programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui conviendra à vos besoins ainsi qu'à votre budget.

Options de financement sans intérêt

Profitez de notre programme de paiement par versements sans intérêts. Un seul paiement de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêts et sans frais.

Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme PEP Ford au 1 800 367-3377. N'oubliez pas de vous renseigner sur nos offres de paiement sans intérêts qui vous permettent de bénéficier de la sécurité et des avantages du programme PEP Ford tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication!

Complétez le formulaire ci-dessous et envoyez-le à l'adresse suivante :

Ford ESP
P.O. Box 8072
Royal Oak, MI 48068-0039

Nom (LETTRES MOULÉES)

ADRESSE

APP.

Ford Protect

Nom (LETTRES MOULÉES)		
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL
COURRIEL		

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un programme d'entretien prolongé Ford. Le programme d'entretien prolongé Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le programme d'entretien prolongé Ford offre des avantages tels que :

- Le remboursement de locations;
- La couverture de certaines pièces d'entretien et d'usure;
- La protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf;
- Les avantages du programme Club d'assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location.

Lorsque vous achetez le Programme d'entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada et aux États-Unis, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants. Le programme de protection d'entretien Lincoln est offert chez les concessionnaires Lincoln autorisés.

Note : *Les réparations effectuées hors du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le programme d'entretien prolongé Ford.*

Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1700, 1710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et intensité	Plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Note : Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Note : N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Note : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essuyez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

Chaîne audio

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3

Les chaînes stéréo en mesure de reconnaître et de lire les pistes MP3 individuelles et les structures de dossiers MP3 fonctionnent comme suit :

- Il y a deux modes de lecture des disques MP3 : mode piste MP3 (valeur par défaut) et mode dossier MP3.
- Le mode piste MP3 ignore toute structure de dossiers présente sur le disque MP3. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 du disque (dénotée par l'extension de fichier .mp3) de T001 à T255. Le nombre maximal de pistes MP3 qui peuvent être lues dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne stéréo.
- Le mode dossier MP3 représente une structure de dossiers composée d'un niveau. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 du disque (dénotées par l'extension de fichier .mp3) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous créez vos propres disques MP3, il est important de comprendre comment la chaîne stéréo lit les structures que vous définissez. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que .mp3), seuls les

fichiers portant l'extension .mp3 sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne stéréo de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers .mp3 sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers .mp3 du dossier en cours.

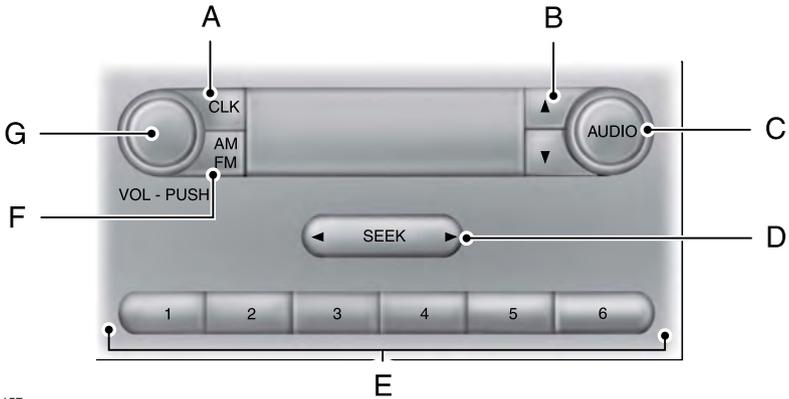
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques en conduisant.

Chaîne audio



E163157

- A **CLK (horloge)** : Appuyez sur ce bouton pour faire alterner l'affichage entre l'horloge et la fréquence radio. Pour régler l'heure, maintenez la touche enfoncée jusqu'à ce que les heures se mettent à clignoter. Appuyez sur les boutons fléchés (B) pour régler les heures, puis faites de même pour régler les minutes. Appuyez à nouveau sur **CLK** (horloge) pour quitter le mode de réglage de l'heure.
- B **Syntonisation** : Appuyez sur ces boutons fléchés pour rechercher manuellement une station dans la bande de fréquences. Maintenez la touche enfoncée pour avancer plus rapidement. En mode AUDIO, appuyez sur ces boutons pour régler différents paramètres sonores.
- C **AUDIO** : Appuyez sur ce bouton pour accéder aux paramètres suivants : aiguës, moyennes, graves, équilibre avant-arrière et équilibre gauche-droit.
- D **SEEK (recherche automatique)** : Appuyez sur ce bouton pour aller à la station précédente ou suivante audible sur la bande de fréquences.
- E **Préréglages** : Permettent de mémoriser vos stations préférées. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez une touche de préréglage enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli.
- F **AM/FM** : Appuyez sur ce bouton pour sélectionner une bande de fréquence.
- G **VOL-PUSH (volume/marche-arrêt)** : Appuyez sur ce bouton pour activer/désactiver la chaîne audio. Tournez la commande pour régler le volume.

Chaîne audio

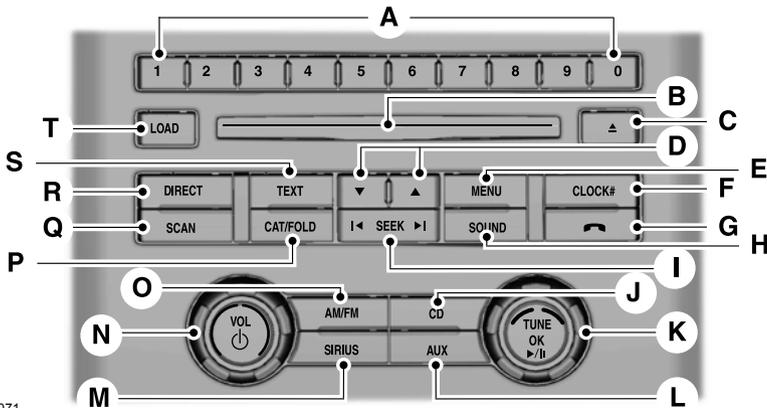
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC/RADIO SATELLITE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Note : Certaines fonctions telles que la radio satellite Sirius peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.



E167071

Chaîne audio

A. Touches de présélection : Enregistrez vos stations préférées pour les écouter ultérieurement. Alors qu'une station est syntonisée, maintenez une des touches de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son revienne et que le message **PRESET # SAVED** (présélection X enregistrée) s'affiche à l'écran.

Vous pouvez aussi enregistrer automatiquement des présélections en utilisant la fonction de sauvegarde automatique :

- Appuyez sur la touche **MENU** à plusieurs reprises jusqu'à ce que **AUTO PRESET ON/OFF** (présélection automatique activée/désactivée) s'affiche à l'écran. Utilisez les touches **SEEK** (recherche automatique) pour activer la fonction **PRÉSÉLECTION AUTOMATIQUE**, puis attendez cinq secondes pour que la recherche soit lancée ou appuyez sur la touche **OK** pour lancer immédiatement la recherche.
- Si vous appuyez sur une autre touche dans les cinq secondes, la recherche ne démarrera pas. Le système enregistre les 10 stations les plus puissantes dans les présélections; la station dans la présélection 1 est ensuite diffusée. S'il y a moins de 10 stations assez puissantes, le système enregistre la dernière station suffisamment puissante dans les touches de présélection restantes.

Note : La présélection automatique n'efface pas vos présélections précédentes.

Note : Pour effectuer une nouvelle présélection automatique, vous devez désactiver la fonction puis la réactiver.

B. Fente de CD : Insérez un disque compact.

C. Éjection : Appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.

D. Touche fléchées : Appuyez sur ces touches pour effectuer des sélections en mode **MENU**.

E. MENU : Appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions audio.

- **Compression** permet de diminuer l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts du CD et d'obtenir ainsi un niveau sonore plus stable.
- **Lecture aléatoire** permet de lire les pistes du CD en cours dans un ordre aléatoire.
- **Radio RDS** permet de rechercher des stations à signal RDS en fonction d'une certaine catégorie de musique : CLASSIQUE, COUNTRY, JAZZ/RB ou ROCK.
- **SIRIUS** permet d'accéder à différentes options de radio satellite.

F. CLOCK# (horloge) : Appuyez sur cette touche pour régler l'heure. Utilisez les touches de présélection pour entrer l'heure, puis appuyez sur **OK**.

G. PHONE (téléphone) : Appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques du système SYNC. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 381). Si votre véhicule n'est pas équipé de SYNC, l'écran affiche **NO PHONE** (pas de téléphone).

H. SOUND (son) : Appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages des aiguës, des médiums, des graves et des balances gauche-droite et avant-arrière.

Utilisez les commandes **SEEK** (recherche automatique) ou **TUNE** (recherche manuelle) pour changer les réglages.

- Les niveaux des fréquences **basses** peuvent être augmentés ou diminués.
- Les niveaux des fréquences **hautes** (aiguës) peuvent être augmentés ou diminués.

Chaîne audio

- **Balance gauche-droite** permet de régler le son entre les haut-parleurs de gauche et de droite.
- **Balance avant-arrière** permet de régler le son entre les haut-parleurs avant et arrière.
- **Volume asservi à la vitesse** permet de régler le volume pour compenser la vitesse et le bruit du vent. Vous pouvez régler le système entre arrêt et +7.
- **Mode tous sièges/mode siège conducteur** permettent d'optimiser la qualité du son pour la place choisie.
- Le **Mode DSP** (mode de traitement numérique du signal) (selon l'équipement) vous permet de choisir entre le mode SON AMBIOPHONIQUE STÉRÉO et le mode STÉRÉO.

I. **SEEK (recherche automatique) :**

- En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur une de ces touches. Le système s'arrête à la première station qu'il trouve dans cette direction.
- En mode Sirius, appuyez sur une de ces touches pour sélectionner le canal précédent ou suivant. Si vous sélectionnez une catégorie particulière (jazz, rock, nouvelles, etc.), utilisez ces touches pour trouver le canal précédent ou suivant dans la catégorie sélectionnée.
- En modes CD et MP3, appuyez sur une de ces touches pour sélectionner la piste précédente ou suivante.

J. **CD :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux modes CD et MP3.

- Le disque reprend la lecture au point où elle a été interrompue. Si aucun CD n'est chargé, la mention **NO DISC** (aucun disque) apparaît à l'écran.
- Appuyez sur les touches **SEEK** (recherche automatique) pour accéder à la piste précédente ou suivante. Maintenez les touches **SEEK** (recherche automatique) enfoncées pour reculer ou avancer rapidement dans une piste.

K. **TUNE/OK/Lecture/Pause :**

- En mode radio, tournez ce bouton pour effectuer une recherche manuelle dans la bande de fréquences.
- En mode Sirius, tournez ce bouton pour trouver la station de radio satellite suivante ou précédente disponible.
- **OK** vous permet de confirmer les commandes des fonctions téléphone et multimédia du système.
- La fonction de Lecture/pause vous permet de lire ou d'interrompre momentanément une piste de CD.

L. **AUX (auxiliaire) :** Appuyez sur cette touche pour accéder à des médias par le biais de votre prise d'entrée auxiliaire. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia** (page 403).

M. **SIRIUS :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux différents modes de radio satellite.

Note : *La radio satellite Sirius n'est disponible que si vous disposez d'un abonnement Sirius valide. Consultez votre concessionnaire autorisé pour en connaître la disponibilité.*

N. **VOL/Marche-arrêt :**

- Appuyez sur cette touche pour activer/désactiver la chaîne audio.
- Tournez-le pour régler le volume.

O. **AM/FM :** Appuyez sur cette touche pour sélectionner une bande de fréquence.

Chaîne audio

P. **CAT/FOLD (catégorie/dossier) :**

- En mode Sirius, appuyez sur cette touche pour alterner entre l'activation et la désactivation de la catégorie de radio satellite sélectionnée.
- En mode MP3, utilisez les touches **SEEK** (recherche automatique) pour accéder au dossier précédent ou suivant.

Q. **SCAN (balayage automatique) :**

- En mode radio, appuyez sur cette touche pour écouter un bref échantillon de toutes les stations de radio.
- En mode Sirius, appuyez sur cette touche pour écouter un bref échantillon de toutes les chaînes disponibles. Si vous sélectionnez une catégorie spécifique, appuyez sur la touche **SCAN** (balayage automatique) pour écouter un bref échantillon de toutes les chaînes de radio satellite disponibles dans cette catégorie.
- En modes CD et MP3, appuyez sur cette touche pour écouter un bref échantillon de toutes les pistes du disque ou du dossier MP3 en cours de lecture.

R. **DIRECT :**

- En mode radio, appuyez sur cette touche pour choisir la fréquence radio désirée (93.9 par ex.) en utilisant les touches de présélection numérotées (0 à 9).
- En mode Sirius, appuyez sur cette touche pour entrer la chaîne souhaitée (002 par ex.) à l'aide des touches de présélection. Si vous n'entrez qu'un seul chiffre et appuyez sur **OK**, le système passe à cette chaîne. Si vous entrez trois chiffres, le système passe automatiquement à cette chaîne, si elle est disponible. Vous pouvez annuler votre saisie en appuyant sur la touche **DIRECT**. Si vous entrez un numéro de chaîne non valide, l'écran affiche **INVALID CHANNEL** (chaîne non valide) et l'appareil reste sur la chaîne actuelle.
- En mode CD, appuyez sur cette touche pour entrer le numéro de piste souhaité à l'aide des touches de présélection. Le système débute la lecture de la piste.
- En mode MP3, appuyez sur cette touche pour entrer une touche de présélection du dossier désiré. Le lecteur passe automatiquement au dossier choisi.

S. **TEXT (texte) :**

- En mode MP3, appuyez sur cette touche pour afficher le titre de l'album (AL), le nom du dossier (FL), le titre de la pièce musicale (SO) et le nom de l'artiste (AR), si ces données sont disponibles.
- En mode texte, l'écran doit parfois afficher du texte additionnel. Lorsque le témoin **</>** est actif, appuyez sur cette touche, puis sur les touches **SEEK** (recherche automatique) pour afficher le texte additionnel.

Chaîne audio

T. LOAD (chargement) : Cette commande n'est pas fonctionnelle. Pour charger un disque compact, insérez le disque compact dans la fente, étiquette vers le haut.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC/RADIO SATELLITE

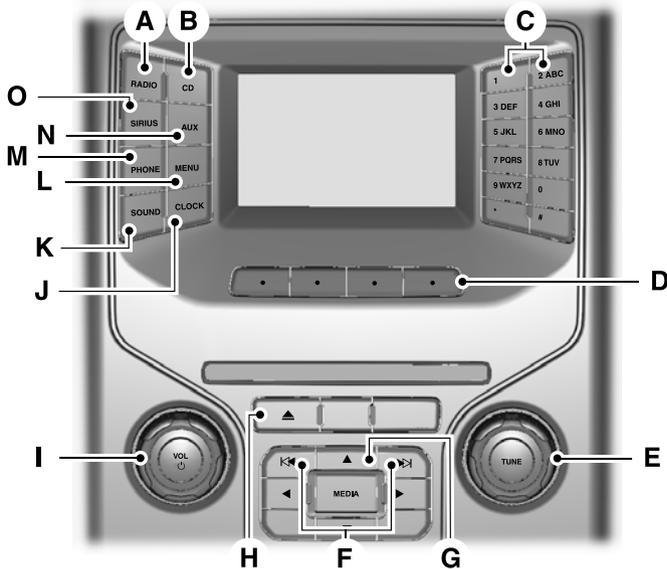
AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Note : *Certaines fonctions telles que la radio satellite Sirius peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.*

Chaîne audio



E167070

A. **RADIO** : Appuyez sur cette touche pour écouter la radio ou changer de bande de fréquences. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les diverses fonctions de la radio.

B. **CD** : Appuyez sur cette touche pour écouter un disque compact. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les options Répétition ou Lecture aléatoire à l'écran.

C. **Bloc numérique** :

- En mode radio, enregistrez vos stations préférées. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez une touche de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli.
- En mode CD, sélectionnez une piste.
- En mode téléphone, entrez un numéro de téléphone.

D. **Touches de fonction** : Sélectionnez différentes fonctions de la chaîne stéréo selon le mode (c.-à-d. la radio ou lecteur CD) sélectionné.

E. **TUNE (syntonisation)** :

- En mode radio, tournez la commande pour effectuer une recherche manuelle dans la bande de fréquences.
- En mode radio satellite, tournez la commande pour passer à la chaîne suivante ou précédente.

Chaîne audio

F. **Recul et avance rapide; recherche automatique AM, FM, CD :**

- En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur une de ces touches. Le système s'arrête à la première station qu'il trouve dans cette direction. Appuyez sur l'une de ces touches et maintenez-la enfoncée pour passer rapidement à la station de radio audible ou présélection suivante.
- En mode Sirius, appuyez sur une de ces touches pour sélectionner le canal précédent ou suivant. Si vous sélectionnez une catégorie particulière (jazz, rock, nouvelles, etc.), utilisez ces touches pour trouver le canal précédent ou suivant dans la catégorie sélectionnée. Appuyez sur l'une de ces touches et maintenez-la enfoncée pour passer rapidement à la chaîne ou catégorie suivante.
- En mode CD, appuyez sur l'une de ces touches pour sélectionner la piste précédente ou suivante. Appuyez sur l'une de ces touches et maintenez-la enfoncée pour avancer ou reculer rapidement dans la plage en cours de lecture.

G. Touches OK et fléchées : Appuyez sur les touches fléchées haut et bas ou droite et gauche pour naviguer dans les sélections de menu. Appuyez sur **OK** pour confirmer les sélections de menu.

H. Éjection : Appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.

I. Marche-arrêt et volume : Appuyez sur ce bouton pour allumer/éteindre la chaîne audio. Tournez-le pour régler le volume.

J. CLOCK (horloge) : Appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages de l'horloge. Utilisez les touches fléchées centrales pour modifier les heures et les minutes.

K. SOUND (son) : Appuyez sur cette touche pour ajuster les réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances gauche-droite et avant-arrière.

L. MENU : Appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions de la chaîne audio. Consultez la rubrique **Structure de menu** plus loin dans ce chapitre.

M. PHONE (téléphone) : Appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques SYNC. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 381).

N. AUX (auxiliaire) : Appuyez sur cette touche pour accéder à la prise d'entrée auxiliaire ou pour alterner entre les appareils que vous enfichez dans la prise d'entrée ou le port USB. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia** (page 403).

O. SIRIUS : Appuyez sur cette touche pour écouter la radio satellite Sirius.

Chaîne audio

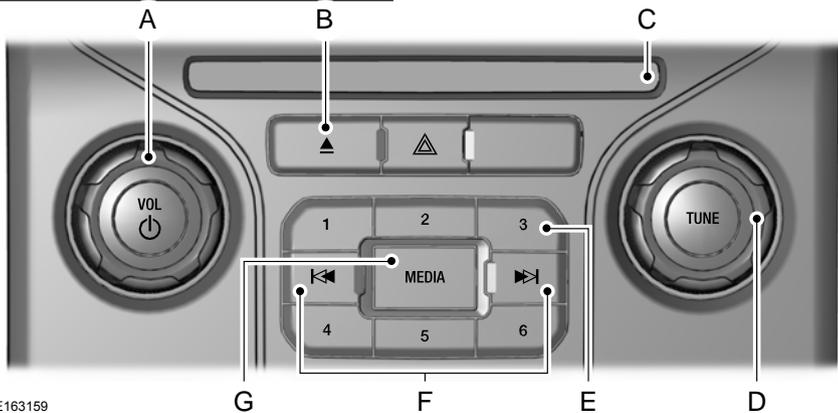
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SONY AM/FM/CD

Note : Le système MyFord Touch commande la plupart des fonctions audio. Voir **MyFord Touch™** (page 419).

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portable lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques en conduisant.



E163159

A. VOL et alimentation : Appuyez sur ce bouton pour mettre le système hors fonction et en fonction. Tournez-le pour régler le volume.

B. Éjection : Appuyez sur ce bouton pour éjecter un disque compact.

C. Fente pour CD : Insérez un CD.

Chaîne audio

D. TUNE (recherche des stations) :

Tournez ce bouton pour rechercher manuellement des stations dans la bande de fréquences.

E. Préréglages mémorisés : Mémorisent vos stations radio préférées. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez un bouton de présélection enfoncé jusqu'à ce que le son soit rétabli.

F. Recherche, retour arrière et avance rapide :

- En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur l'une de ces touches. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle repère dans cette direction.
- En mode Sirius, appuyez sur ces touches pour sélectionner la chaîne précédente ou suivante. Si une catégorie donnée est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), appuyez sur ces touches pour rechercher la chaîne précédente ou suivante au sein de cette catégorie.
- En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur ces touches pour sélectionner la piste précédente ou suivante.

G. MEDIA : Appuyez sur ce bouton pour accéder aux différents modes audio, comme AM, FM et entrée A/V.

AUDIO NUMÉRIQUE

Note : *Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.*

La technologie radio HD Radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions

numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numérique. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Lorsque des émissions HD Radio sont diffusées, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Chaîne audio

Lorsque des émissions HD Radio sont diffusées, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- La fonction **Balayage** permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaie pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.
- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. En passant à une station programmée HD2 ou HD3, le son est coupé avant la lecture du son numérique puisque le système doit réacquérir le signal numérique.

Note : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Problèmes possibles de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.
	Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Lorsque le récepteur a confirmé qu'il s'agissait d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Chaîne audio

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes constatés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie

HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données.

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	État	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe .	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Attendez que l'audio redévienne disponible.
Impossible d'accéder à la station de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station présélectionnée ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de réception actuelle.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche Balayage est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Balayage .	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

Chaîne audio

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être changé, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

SIRIUSMD diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474.

Note : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Facteurs de réception du signal radio satellite

Anomalies potentielles de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION » .. pour indiquer l'interférence et que la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Chaîne audio

Service de radio satellite SIRIUSMD

Note : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes données et la modification des tarifs, en tout moment et avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



E142593

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des bulletins météo, des renseignements sur la circulation et des programmes de divertissement. Le système de radio

satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la disponibilité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres fonctions, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin du numéro de série électronique de votre radio satellite pour l'activation, la modification et le suivi de votre compte de radio satellite. En mode radio satellite, vous pouvez afficher ce numéro en appuyant simultanément sur la touche **SIRIUS** et sur la touche de présélection 1 ou en syntonisant la chaîne 0.

Chaîne audio

Dépannage

Écran de la radio	Anomalie	Mesures correctives
Acquisition	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie du satellite ou défaillance du système SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Chaîne non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Sintonisez une autre chaîne ou choisissez une touche de présélection.
Chaîne non accessible avec l'abonnement	Votre abonnement ne comprend pas cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou sintonisez une autre chaîne.
Aucun signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474.	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les questions d'abonnement.
Aucun trouvé. Consultez le Guide des chaînes.	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont sautées ou sont verrouillées.	Utilisez le guide des chaînes pour désactiver la fonction Saut ou Verrouillage de cette station.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune action n'est nécessaire.

Chaîne audio

PRISE D'ENTRÉE AUXILIAIRE

AVERTISSEMENTS



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.



Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque votre véhicule roule.



Rangez le lecteur de musique portatif dans un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants, lorsque votre véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants. La rallonge audio doit être assez longue pour ranger le lecteur multimédia portatif en toute sécurité lorsque votre véhicule roule.



E149149

La prise d'entrée auxiliaire permet de brancher un lecteur de musique portatif et de diffuser la musique par les haut-parleurs du véhicule. Vous pouvez utiliser tout lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec des écouteurs. Votre rallonge audio doit aussi être dotée d'un connecteur mâle de 1/8 po (3,5 mm) à chaque extrémité.

1. Coupez le moteur, puis mettez la radio et le lecteur de musique portatif hors fonction. Serrez le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses automatique en position **P** ou la boîte de vitesses manuelle au point mort.
2. Branchez la rallonge du lecteur de musique portatif dans la prise d'entrée auxiliaire.
3. Mettez la radio en fonction. Sélectionnez une station FM ou écoutez un CD.
4. Réglez le volume au besoin.
5. Mettez votre lecteur de musique portatif en fonction et réglez-en le volume à la moitié de la page.
6. Appuyez sur **AUX** jusqu'à ce que **LIGNE** ou **ENTRÉE LIGNE** apparaisse à l'écran. Vous devriez entendre le son de votre appareil même s'il est faible.

Chaîne audio

7. Réglez le volume de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il corresponde au volume de la station FM ou du disque compact. Pour ce faire, alternez entre les touches AUX et FM ou CD.

PORT USB (SELON L'ÉQUIPEMENT)

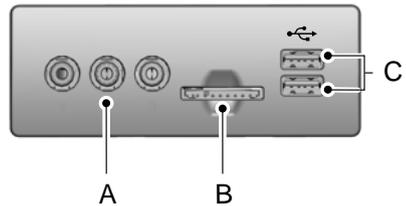


E149148

Le port USB permet de brancher différents lecteurs multimédias et des cartes mémoire flash et de chargez des dispositifs (si cette fonction est prise en charge). Voir **SYNC™** (page 376).

CENTRALE MULTIMÉDIA (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La centrale multimédia se situe dans un compartiment à l'intérieur de la console centrale ou sous une trappe d'accès, devant le levier sélecteur.

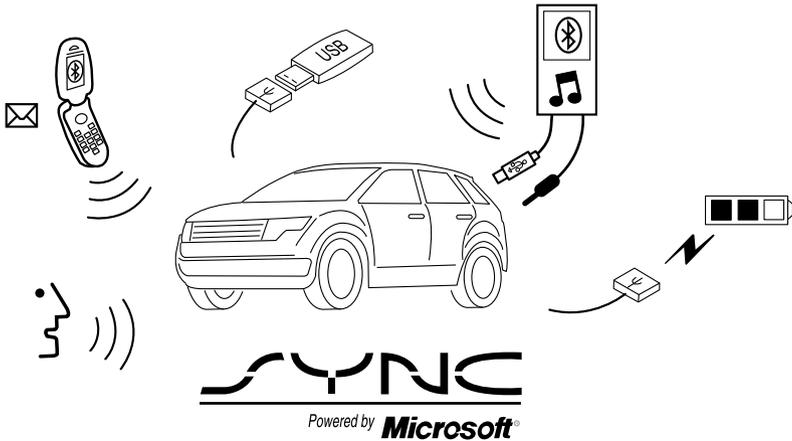


E163162

- A Entrées AV (audio-vidéo)
- B Fente de carte mémoire flash
- C Ports USB

Voir **MyFord Touch™** (page 419).

GÉNÉRALITÉS



E142598

SYNC est un système de communication de bord qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portable. Il vous permet :

- de faire et recevoir des appels;
- d'accéder à de la musique et de l'écouter avec votre lecteur de musique portable;
- d'utiliser les fonctions Assistance 911, Bilan du véhicule et Services SYNC (circulation, directions et information);
- d'utiliser les applications telles que Pandora et Stitcher au moyen de SYNC AppLink;

- d'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales;
- d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté;
- d'envoyer un message texte;
- d'utiliser le système de reconnaissance vocale évolué;
- de recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Vous devez activer ces fonctions.

Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre dispositif avant de l'utiliser avec le système SYNC.

Soutien SYNC

L'équipe de soutien SYNC est disponible pour vous aider à répondre à toute question non résolue.

Lundi-Samedi, 8:30-21:00 heure normale de l'Est.

Dimanche, 10:30-19:30 heure normale de l'Est.

Aux États-Unis, composez le 1 800-392-3673.

Au Canada, composez le 1 800 565-3673.

Les heures de service peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Il est nécessaire d'avoir un compte de propriétaire SYNC pour :

- Activer Vehicle Health Report et consulter les bilans en ligne.
- Activer les Services SYNC sur abonnement et personnaliser vos points d'intérêt et destinations favorites.
- Recevoir les dernières mises à jour logicielles disponibles pour SYNC.
- Accéder au soutien à la clientèle pour obtenir des réponses à toutes vos questions.

Restrictions au sujet de la conduite

Pour votre sécurité, certaines fonctions de messagerie textuelle sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsqu'il roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Pendant l'utilisation du système SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ou à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs ou de dispositifs dans votre véhicule par des conditions de température extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le manuel de votre appareil pour obtenir de plus amples renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté au système SYNC, ce dernier crée un profil dans votre véhicule qui est associé à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir davantage de fonctions et pour améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'approximativement 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer tout problème éventuel.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal de déroulement resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Il n'est pas possible d'accéder aux données du système ou au module SYNC du véhicule sans l'équipement spécial nécessaire. Ford Motor Company et Ford du Canada ne liront pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford Motor Company ou de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez les sections portant sur les fonctions Assistance 911, Bilan du véhicule, Circulation, directions et information.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Vous pouvez ainsi garder les mains sur le volant et concentrer votre attention sur la route.

Démarrage d'une session vocale



Appuyez sur le pictogramme de la voix. Une tonalité retentit et Écoute s'affiche à l'écran.

Énoncez une des commandes suivantes :

Dites...	Si vous souhaitez...
« Audio Bluetooth »	Écouter de la musique en continu depuis votre téléphone.
« Annuler »	Annuler la commande en cours.
« Entrée de ligne AUX »	Accéder à l'appareil relié à la prise d'entrée auxiliaire.
« Applications mobiles » *	Accéder aux applications mobiles.

Dites...	Si vous souhaitez...
« Téléphone »	Faire un appel.
« Services » *	Accéder au portail des services SYNC.
« SYNC »	Retourner au menu principal.
« USB »	Accéder à l'appareil relié au port USB.
« Bilan du véhicule » *	Obtenir un rapport sur l'état du véhicule.
« Réglages de la voix »	Régler les niveaux d'interaction et de rétroaction vocales.
« Aide »	Entendre une liste des commandes vocales disponibles pour le mode en cours.

* Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis.

Interaction et rétroaction du système

Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (réglages de la voix). Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour augmenter ou diminuer le nombre de directives et de rétroaction.

Le réglage par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter l'utilisation initiale du système. Vous pouvez modifier ces réglages en tout temps.

Réglage du niveau d'interaction



Appuyez sur le pictogramme de la voix. Dites « Réglages de la voix » après le message-guide, puis donnez l'une des commandes suivantes :

Lorsque vous dites :	Le système :
« Interaction standard »	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés.
« Interaction avancée »	Fournit moins d'interactions vocales et davantage de messages-guides par tonalité.

Le système passe par défaut au mode d'interaction standard.

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses possibles sont disponibles relatives à votre demande. Par exemple,

le système pourrait dire : « Téléphone, est-ce exact? » S'il n'est pas en fonction, le système interprète au mieux ce que vous avez demandé et peut vous inviter à confirmer les réglages.

Lorsque vous dites :	Le système :
« Messages-guide de confirmation désactivé »	Devine au mieux ce que vous avez demandé, et peut à l'occasion vous inciter à confirmer les réglages.
« Messages-guide de confirmation activé »	Clarifie votre commande vocale par une courte question.

Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à celui de plusieurs options, il crée des listes de descripteurs en fonction de votre commande vocale. À la mise en fonction, le système peut vous offrir jusqu'à quatre possibilités et vous inviter à préciser.

Par exemple, « Dites 1 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay à son domicile. Dites 2 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay sur son téléphone cellulaire. Dites 3 après la tonalité pour appeler Jeanne Tremblay à son domicile ». Ou, « Dites 1 après la tonalité pour lire Jean Tremblay. Dites 2 après la tonalité pour lire Jeanne Tremblay ».

Lorsque vous dites :	Le système :
« Liste de descripteurs multimédia désactivée »	Interprète au mieux à partir de la liste de descripteurs multimédias. Peut tout de même vous poser des questions.
« Liste de descripteurs multimédia activée »	Clarifie votre commande vocale pour les descripteurs multimédia.
« Liste de descripteurs téléphoniques désactivée »	Interprète au mieux à partir de la liste de descripteurs téléphoniques. Peut tout de même vous poser des questions.
« Liste de descripteurs téléphoniques activée »	Clarifie votre commande vocale pour les descripteurs téléphoniques.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent occasionné par une glace ouverte et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir appuyé sur le pictogramme de la voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message Écoute apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre le système en appuyant sur le pictogramme de la voix.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains-libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont toutefois asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires à technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant
- Mettre fin à un appel
- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro
- Recomposition
- Avis d'appel en attente
- Identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le mode d'emploi du téléphone ou visitez le site www.SYNCMyRide.com, www.SYNCMyRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial d'un téléphone

Note : Le système SYNC peut prendre en charge environ 1000 entrées par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.

Note : Assurez-vous d'établir le contact et de mettre la radio en fonction. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**).

Note : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.

Le couplage sans fil de votre téléphone au système SYNC vous permet de faire et recevoir des appels en mode mains libres.

1. Appuyez sur le bouton de téléphone. Lorsque l'écran indique qu'aucun téléphone n'est couplé, appuyez sur **OK**.
2. Lorsque le message **Détecter SYNC** s'affiche à l'écran, appuyez sur **OK**.
3. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC à l'écran de la radio. L'écran confirme la réussite du couplage.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen des invites, pour configurer le téléphone actuel en tant que téléphone principal (le système SYNC tente automatiquement de se connecter au téléphone principal lors du démarrage du véhicule) et pour télécharger votre répertoire.

Couplage d'autres téléphones

Note : Assurez-vous d'établir le contact et de mettre la radio en fonction. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**).

Note : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.

1. Appuyez sur le bouton de téléphone, puis allez à l'option Paramètres système. Appuyez sur la touche **OK**.
2. Allez à Appareils Bluetooth. Appuyez sur la touche **OK**.
3. Allez à Ajouter un appareil Bluetooth. Appuyez sur la touche **OK**.
4. Lorsque le message **Détecter SYNC** s'affiche à l'écran, appuyez sur **OK**.
5. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Consultez le mode d'emploi de votre téléphone au besoin.
6. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC à l'écran de la radio. L'écran confirme la réussite du couplage.

Le système pose ensuite des questions, par exemple, pour configurer le téléphone actuel en tant que téléphone principal (le système SYNC tente automatiquement de se connecter au téléphone principal lors du démarrage du véhicule) et pour télécharger de votre répertoire.

Commandes vocales de téléphone

Appuyez sur le pictogramme de la voix et dites « Téléphone ». Énoncez une des commandes suivantes :

« TÉLÉPHONE »
« Appeler <nom> » ^{1,2}
« Appeler <nom> à son domicile » ^{1,2}
« Appeler <nom> au travail » ^{1,2}
« Appeler <nom> au bureau » ^{1,2}
« Appeler <nom> sur le téléphone mobile ou le cellulaire » ^{1,2}
« Appeler <nom> à un autre numéro » ^{1,2}
« Historique des appels entrants » ²
« Historique des appels manqués » ²
« Historique des appels sortants » ²
« Connexions » ²
« Composer » ^{1,3}
« Aller à la section confidentialité »
« En attente »
« Joindre »
« Menu » ^{2,4}
« Répertoire <nom> » ²
« Répertoire <nom> au domicile » ²
« Répertoire <nom> au bureau » ²
« Répertoire <nom> au travail » ²

« TÉLÉPHONE »
« Répertoire <nom> du cellulaire OU mobile » ²
« Répertoire <nom> autre (numéro) » ²

¹ Avec cette commande, vous n'avez pas à dire tout d'abord « Téléphone ».

² Cette commande n'est disponible que lorsque le téléchargement de l'information téléphonique au moyen de Bluetooth est terminé.

³ Consultez le tableau **Composer** ci-dessous.

⁴ Voir le tableau **Menu** ci-dessous.

Commandes de répertoire

téléphonique : Lorsque vous demandez à SYNC d'accéder à un nom ou à un numéro dans le répertoire par exemple, l'information demandée s'affiche à l'écran. Appuyez sur le bouton de téléphone et dites « Appel » pour appeler le contact.

« COMPOSER »
« 411 » (quatre-un-un), « 911 » (neuf-un-un)
« 700 » (sept cent)
« 800 » (huit cent)
« 900 » (neuf cent)
« Dièse » (#)
« Chiffre <0-9> »
« Astérisque » (*)
« Effacer » (supprime tous les caractères entrés)

« COMPOSER »
« Supprimer » (supprime un caractère)
« Plus »
« Étoile »

Note: Pour quitter le mode de composition, maintenez enfoncé le bouton de téléphone ou appuyez sur **MENU** pour accéder au menu du téléphone.

« MENU »
« Connexions (du téléphone) »
« (Message de) notification des paramètres (du téléphone) désactivée »
« (Message de) notification des paramètres (du téléphone) activée »
« (Définir les) paramètres de sonnerie (du téléphone) »
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 1 (du téléphone) »
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 2 (du téléphone) »
« (Définir les) paramètres de la sonnerie 3 (du téléphone) »
« Paramètres de la sonnerie (du téléphone) désactivés »
« Batterie »
« Nom du téléphone »
« Signal »
« Boîte de réception des messages texte »

Dans les commandes ci-dessus, les mots entre parenthèses sont facultatifs et ne sont pas nécessaires pour que le système interprète la commande.

Établissement d'un appel

Appuyez sur le pictogramme de la voix et, à l'invite, dites ce qui suit :

1. Dites « Appeler <nom> » ou « Composer » et le numéro voulu.
2. Lorsque le système confirme le numéro, dites « Composer » de nouveau pour établir l'appel.

Pour effacer le dernier chiffre énoncé, dites « Supprimer » ou appuyez sur la flèche gauche. Pour effacer tous les chiffres énoncés, dites « Effacer » ou maintenez la flèche gauche enfoncée.

Pour terminer l'appel, maintenez le bouton de téléphone enfoncé.

Répondre à un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez :

- Répondre à l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone;
- Refuser l'appel en maintenant le bouton de téléphone enfoncé;
- Ignorer l'appel en n'intervenant pas.

Options téléphoniques pendant un appel

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la liaison d'appels en cours. Utilisez les flèches pour parcourir les options de menu.

1. Appuyez sur **MENU** pendant un appel actif.
2. Après avoir sélectionné Menu appel actif, appuyez sur **OK**.
3. Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Appel en sourdine?	Mettre l'appel en sourdine.
Confident	Cette option vous permet de transférer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée. Appuyez sur OK lorsque Priv. activ./priv. désac. est affiché. (L'écran affiche Mode confidentialité et le système transfère votre appel.)
Appel mis en attente	Mettre en attente un appel en cours. Appuyez sur OK lorsque En attente/en att. dsct. est affiché. Pour répondre à un autre appel en même temps, appuyez sur le bouton de téléphone.
Entrer tonalités	Entrer des « tonalités », telles que des numéros pour les mots de passe. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que le numéro voulu s'affiche à l'écran et appuyez sur OK. Une tonalité retentit comme confirmation. Répétez l'étape au besoin.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Comb. app.	Joindre deux appels. (Le système SYNC accepte au plus trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou par conférence téléphonique.) 1. Appuyez sur le bouton de téléphone. 2. Accédez au contact voulu au moyen du système SYNC ou utilisez les commandes vocales pour effectuer le deuxième appel. Une fois le deuxième appel établi, appuyez sur MENU . 3. Allez à l'option Conférence téléphonique, puis appuyez sur OK . Appuyez de nouveau sur OK lorsque le message Conférence téléphonique? apparaît.
Répertoire téléphonique	Accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Appuyez sur OK pour sélectionner cette option, puis parcourez les contacts de votre répertoire. 2. Appuyez de nouveau sur OK lorsque l'option voulue s'affiche. 3. Appuyez sur le bouton de téléphone.
Historique des appels	Accéder à votre journal des appels. 1. Appuyez sur OK pour sélectionner cette option, puis parcourez les options de votre historique des appels (entrants, sortants ou manqués). 2. Appuyez sur OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur le bouton de téléphone pour appeler la sélection choisie.
Retour	Quitter le menu actuel.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Le menu de téléphone du système SYNC permet de recomposer un numéro, d'accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, d'envoyer des messages texte ainsi que d'accéder aux paramètres du téléphone et des systèmes. Vous pouvez aussi accéder à des fonctions avancées, telles que le service Assistance 911, le rapport sur l'état du véhicule et les services du système SYNC.

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections parmi les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Rcmpst tél.	Recomposer le dernier numéro appelé (s'il est disponible). Appuyez sur OK pour sélectionner cette fonction, puis appuyez de nouveau sur OK pour confirmer la sélection.
Historique des appels ¹	<p>Accéder à tout numéro composé précédemment et à tout appel reçu ou manqué après avoir connecté votre téléphone Bluetooth couplé au système SYNC.</p> <ol style="list-style-type: none"> Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. Parcourez les sélections pour choisir parmi les options Historique des appels entrants, Historique des appels sortants ou Historique des appels manqués. Appuyez sur OK pour confirmer la sélection. Appuyez sur OK ou sur le bouton de téléphone pour appeler la sélection choisie. <p>Nota : Le système tente de télécharger de nouveau automatiquement votre répertoire et l'historique des appels chaque fois que votre téléphone se connecte à SYNC (si la fonction de téléchargement auto est activée et si votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth prend en charge cette fonction).</p>
Répertoire téléphonique ^{1,2}	<p>Accéder à un des contacts de votre répertoire téléphonique téléchargé antérieurement et de l'appeler.</p> <ol style="list-style-type: none"> Appuyez sur OK pour confirmer l'option et y accéder. S'il y a moins de 255 entrées dans votre répertoire, elles figureront par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise automatiquement en catégories alphabétiques. Parcourez les sélections jusqu'au contact voulu, puis appuyez sur OK. Appuyez sur OK ou sur le bouton de téléphone.
Message texte ¹	Envoyer, télécharger et supprimer des messages textes.
Paramètres du téléphone ¹	Afficher l'état de votre téléphone, configurer des sonneries, sélectionner un avis de message, modifier les entrées du répertoire et télécharger automatiquement les données de votre téléphone cellulaire, entre autres.
Services SYNC ³	Accéder au portail des services SYNC, où vous pouvez demander divers types de renseignements, des rapports de circulation routière et des itinéraires.
Assistance 911 ⁴	Effectuer un appel d'urgence à un préposé du service 911 après un accident, si cette fonction est correctement utilisée.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Bilan du véhicule ³	Créer et recevoir un rapport de diagnostic pour votre véhicule.
Applications mobiles ³	Interagir avec des applications mobiles compatibles SYNC sur votre téléphone intelligent.
Paramètres du système	Accéder aux listes du menu Appareil Bluetooth (ajout, connexion, configuration en tant que téléphone principal, activation ou désactivation, suppression), ainsi qu'aux listes du menu Avancé (invites, langues, valeurs par défaut, réinitialisation générale, installation des applications et renseignements relatifs au système).
Quitter le menu du téléphone	Quitter le menu du téléphone en appuyant sur OK.

¹ Cette fonction dépend du téléphone.

² Cette fonction dépend du téléphone et de la vitesse.

³ Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis.

⁴ Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.

Messagerie texte

Note: Cette fonction dépend du téléphone.

Le système SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. Le système peut aussi lire les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Réception d'un message texte

Note: Cette fonction dépend du téléphone.

Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen de Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.

Une tonalité retentit et l'écran affiche une indication lors de la réception d'un nouveau message. Vous disposez des options suivantes :

- Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale, attendez l'invite, puis dites « Lecture des messages » pour permettre la lecture du message par le système SYNC.
- Appuyez sur **OK** pour recevoir et ouvrir le message texte, ou ne faites rien, et le message sera transmis dans la boîte de réception de messages textes. Appuyez sur **OK** de nouveau et le système SYNC lira votre message à haute voix, car vous ne pourrez pas afficher le message. Vous pouvez aussi choisir de répondre au message ou de le transférer.
- Appuyez sur **OK** et parcourez les sélections pour choisir une des options suivantes :
 - **Répondre au message texte :** Appuyez sur **OK** pour accéder à l'option, puis parcourez la liste des messages prédéfinis à envoyer.
 - **Transmettre le message texte :** Appuyez sur **OK** pour transmettre le message à un contact de votre répertoire téléphonique ou de l'historique des appels. Vous pouvez aussi sélectionner l'option Entrer le numéro.

Envoi, téléchargement et suppression de messages textes

Note : La transmission d'un message texte est asservie à la vitesse et n'est disponible que lorsque votre véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h).

Note : Vous ne pouvez choisir qu'un destinataire par message texte.

La messagerie texte est une fonction qui dépend du téléphone. Si votre téléphone est compatible, le système SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes.

1. Appuyez sur le bouton de téléphone.
2. Allez à Message texte, puis appuyez sur **OK**.

Faites défiler les options suivantes :

- **Envoyer message texte?** vous permet d'envoyer un nouveau message texte en fonction d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.
- **Télécharger les messages non lus** cette option vous permet de télécharger les messages non lus (seulement) dans le système SYNC. Pour télécharger les messages, appuyez sur **OK**. L'écran indique que le téléchargement de vos messages est en cours. Au terme du téléchargement, le système SYNC affiche votre boîte de réception.
- **Supprimer tous les messages?** cette option vous permet de supprimer les messages textes actuels du système SYNC (et non pas de votre téléphone). Pour supprimer les messages, appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. Au moment opportun, l'écran indique que la suppression de vos messages textes est terminée. Le système SYNC revient au menu des messages textes.
- **Retour** permet de quitter le menu actuel en appuyant sur **OK**.

Si vous sélectionnez **Envoyer message texte?** :

- Appuyez sur **OK** pour sélectionner l'option. Si le système détecte que votre téléphone ne prend pas cette fonction en charge, le message **Non pris en charge** s'affiche à l'écran et le système SYNC revient au menu principal.
- Parcourez les options sur les messages textes dans le tableau suivant :
- Appuyez sur **OK** lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran.
- Entrez le nom du destinataire. Parcourez les entrées du Répertoire ou de l'Historique des appels. Vous pouvez également sélectionner l'option Entrer le numéro pour énoncer le numéro voulu.
- Appuyez sur **OK** pour accéder au menu voulu, puis parcourez les options pour sélectionner un contact.
- Appuyez sur la touche OK lorsque le contact s'affiche à l'écran, puis appuyez de nouveau sur la touche OK pour confirmer la sélection lorsque le système vous demande si vous souhaitez envoyer le message. Le système envoie chaque message avec la signature suivante : « Ce message a été envoyé depuis ma <Ford ou Lincoln> ».

Options prédéfinies pour les messages textes
Je ne peux pas parler
Appelle-moi
Je te rappelle

Options prédéfinies pour les messages textes
À dans 10 minutes
À dans 20 minutes
Oui
Non
Pourquoi?
Merci
Où es-tu?
J'ai besoin de plus d'indications
Je t'aime
Trop drôle
J'ai hâte de te voir
Je suis dans un embouteillage

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions dépendent du téléphone. Les paramètres de votre téléphone permettent d'accéder à des fonctions comme la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire ainsi que la configuration du téléchargement automatique, et de les régler.

- Appuyez sur le bouton de téléphone.
- Allez à Paramètres du téléphone, puis appuyez sur **OK**.
- Faites défiler les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
État tél.	Afficher le fournisseur de service, le nom, la puissance du signal, le niveau de charge de la pile et l'état d'itinérance de votre téléphone connecté.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
	Appuyez sur OK pour sélectionner l'option, puis parcourez les renseignements. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur OK de nouveau pour retourner au menu d'état du téléphone.
Param. son.	Sélectionner la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone). 1. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option, puis parcourez les sélections pour entendre la Sonnerie 1, la Sonnerie 2, la Sonnerie 3 et la Sonnerie du téléphone. 2. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit si l'option Sonnerie du téléphone est sélectionnée.
Avis de message	Entendre une tonalité audible lorsque vous recevez un message texte. 1. Appuyez sur OK pour sélectionner Avis de message activé ou Avis de message désactivé et alterner entre ces options. 2. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option.
Changement au répertoire téléphonique	Modifier le contenu de votre répertoire (comme ajout, suppression ou téléchargement). Appuyez sur OK pour choisir une des options suivantes :
	Ajouter des contacts : Appuyez sur OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire. Transférez les contacts voulus vers votre téléphone. Consultez le mode d'emploi de votre téléphone pour connaître la méthode de transfert des contacts.
	Supprimer le répertoire : Appuyez sur OK pour supprimer le répertoire et l'historique des appels actuels. Lorsque l'option Supprimer le répertoire s'affiche, appuyez sur OK pour confirmer la sélection. Le système SYNC revient au menu Paramètres du téléphone.
Charg. auto	Télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone est connecté au système SYNC. *

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
	Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. Lorsque Activer le charg. automatique? s'affiche, appuyez sur OK pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois. ** Sélectionnez l'option Désactiver pour ne pas télécharger votre répertoire chaque fois que votre téléphone se connecte au système SYNC. Votre répertoire, votre historique d'appels et vos messages textes ne sont accessibles que lorsque votre téléphone est connecté au système SYNC.
Retour	Quitter le menu actuel.

*La durée du téléchargement varie en fonction du téléphone et de la quantité.

**Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, les modifications, les ajouts ou les suppressions enregistrés depuis le dernier téléchargement sont supprimés.

Paramètres du système

Ce menu donne accès aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé. Utilisez les flèches pour parcourir les options de menu.

Dispositifs Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth permet d'ajouter, de connecter et de supprimer des appareils, de configurer un téléphone en tant que téléphone principal ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

1. Appuyez sur le bouton de téléphone pour accéder au menu du téléphone.
2. Allez à Paramètres système. Appuyez sur la touche **OK**.
3. Allez à Appareils Bluetooth. Appuyez sur la touche **OK**.
4. Faites défiler les options suivantes :

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Ajouter un appareil Bluetooth*	Voir Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone (page 381).
Connecter l'appareil Bluetooth	Connecter un téléphone compatible Bluetooth antérieurement couplé. ** 1. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option et afficher une liste de téléphones préalablement couplés.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
	2. Parcourez les options jusqu'à l'appareil voulu, puis appuyez sur OK pour connecter le téléphone.
Régler comme téléphone principal	Définir un téléphone antérieurement couplé comme téléphone principal. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option, puis parcourez les sélections jusqu'au téléphone voulu. Appuyez sur OK pour confirmer. Le système SYNC tente d'établir une connexion avec le téléphone principal à chaque cycle d'allumage. Lorsque vous sélectionnez un téléphone comme téléphone principal, il figure en premier dans la liste et le système le dénote par un astérisque.
Régler Bluetooth	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. Appuyez sur OK et parcourez les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Effectuez une sélection et appuyez sur OK pour la confirmer. La désactivation de la fonction Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.
Suppr. app.	Supprimer un téléphone couplé. Appuyez sur OK et parcourez les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur OK pour confirmer.
Supprimer tous les appareils	Supprimer tous les téléphones couplés (ainsi que toute l'information enregistrée à l'origine avec ces téléphones). Appuyez sur OK pour sélectionner l'option.
Retour	Quitter le menu actuel.

* Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule.

** Un seul appareil peut être connecté à la fois. Lorsqu'un autre téléphone est connecté, l'appareil précédent est déconnecté.

Avancé

Le menu Avancé permet d'accéder aux invites, aux langues, aux paramètres par défaut, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

1. Appuyez sur le bouton de téléphone pour accéder au menu du téléphone.
2. Allez à Paramètres système. Appuyez sur la touche **OK**.
3. Allez à l'option Avancé. Appuyez sur la touche **OK**.
4. Faites défiler les options suivantes :

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Invites	<p>Obtenir de l'aide du système SYNC sous forme de questions, de conseils utiles ou de demandes précises. Pour activer ou désactiver les invites :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option, puis parcourez les options pour choisir Activer ou Désactiver. 2. Appuyez sur OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Le système SYNC revient au menu Avancé.
Langues	<p>Choisissez entre English, Français et Español. Une fois la langue choisie, tous les messages et invites à l'écran de la radio s'affichent dans cette langue.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur OK pour confirmer la sélection, puis parcourez les langues. 2. Appuyez sur OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affichera un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. À la fin, le système SYNC revient au menu Avancé.
Valeurs par défaut	<p>Restaurer les paramètres par défaut. Cette sélection n'efface pas l'information indexée (le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option, puis de nouveau sur OK lorsque le message Restaurer par défaut? apparaît. 2. Appuyez sur OK pour confirmer.
Réinitialisation complète	<p>Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système SYNC (le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés) puis restaurer les paramètres par défaut.</p> <p>Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. À la fin, l'écran affiche un message et le système SYNC revient au menu Avancé.</p>
Installer	<p>Installer les applications que vous avez téléchargées. Appuyez sur OK et parcourez les options pour effectuer un choix. Appuyez sur OK pour confirmer.</p>
Supprimer tous les appareils	<p>Supprimer tous les téléphones couplés (ainsi que toute l'information enregistrée à l'origine avec ces téléphones). Appuyez sur OK pour sélectionner l'option.</p>
Information sur le système	<p>Accéder au numéro AutoVersion ainsi qu'au numéro FDN.</p>

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
	Appuyez sur OK pour sélectionner l'option.
Profil MAP	Composant Bluetooth qui permet d'améliorer l'échange de messages textes sur votre téléphone.
Retour	Quitter le menu actuel.

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec le système SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez les sites www.SYNCMYride.com, www.SYNCMYride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Services SYNC* : cette fonction permet d'accéder aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements comme les voyages, les horoscopes, le prix des actions et plus.
- Assistance 911 : cette fonction permet au système, en cas d'urgence, d'appeler le service d'urgence 911.
- Bilan du véhicule* : cette fonction permet d'obtenir un rapport d'état de diagnostic et d'entretien de votre véhicule.

* Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis.

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas prolonger le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves, voire mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut-être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher l'activation de la fonction Assistance 911.

Note : La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.

Note : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Note : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal se fait entendre ou un message ou une icône paraît à l'écran (ou les deux) lorsque le véhicule est démarré après la connexion d'un téléphone déjà jumelé.

Note : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé du système SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et connecté. Visitez le site www.SYNCMYRide.com, www.SYNCMYRide.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance 911.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 41). Ce chapitre renferme d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 246). Ce chapitre renferme d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de la pompe d'alimentation.

Activation de la fonction Assistance 911

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone
2. Faites défiler les options pour choisir Assistance 911.
3. Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer la sélection et passer au menu Assistance 911.
4. Faites défiler les options pour choisir entre Activer ou Désactiver.
5. Appuyez sur la touche **OK** lorsque l'option voulue s'affiche à l'écran de la radio. Le message **Assistance activée** ou **Assistance désactivée** confirme la sélection à l'écran.

Les sélections de désactivation incluent :

- Désactivation avec rappel : fournit un rappel visuel et vocal à la connexion du téléphone lors du démarrage de véhicule.
- Désactivation sans rappel : fournit un rappel visuel seulement sans rappel vocal à la connexion du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- Le système SYNC doit être sous tension et fonctionner correctement au moment de l'accident et durant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez jumeler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible au système SYNC.
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir un appel sortant au moment de l'accident.

- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit offrir une couverture réseau adéquate, la pile doit être chargée et l'intensité du signal doit être suffisante.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la coupure automatique de la pompe d'alimentation, lesquels sont des critères d'appel de la fonction Assistance 911. Si un téléphone cellulaire relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC au cours d'une collision, le système SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- Le système SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, le système SYNC tente de composer le 911.
- Le système SYNC énonce le message suivant ou un message semblable : « SYNC tentera de communiquer avec le service 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez le bouton de téléphone du volant enfoncé ».

Si vous n'annulez pas l'appel, et que le système SYNC établit bel et bien un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir ces renseignements électroniquement.

Facteurs qui peuvent empêcher l'activation de la fonction Assistance 911

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou le système SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones jumelés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité au sujet de la fonction Assistance 911

Lorsque vous activez la fonction Assistance 911, le système peut indiquer aux services d'urgence que votre véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau de la fonction Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement de votre véhicule ou d'autres détails à propos de votre véhicule ou de la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Rapport sur l'état du véhicule

AVERTISSEMENT



Suivez toujours les directives sur la maintenance périodique, inspectez régulièrement votre véhicule et faites corriger les dommages ou les problèmes que vous soupçonnez. Le bilan du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le bilan du véhicule ne surveille que certains systèmes électroniquement contrôlés par votre véhicule et il ne surveille pas l'état d'aucun autre système, ni ne donne d'indication à cet égard (l'usure des garnitures de frein par exemple). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourrait se traduire par des dommages ou des blessures graves.

Note : Cette fonction n'est disponible qu'aux États-Unis.

Note : La fonction de bilan véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous abonner. Il n'y a aucun frais d'abonnement au rapport sur l'état du véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Note : Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appel sur votre téléphone cellulaire. Avant d'exécuter un bilan, consultez l'avis de confidentialité au sujet du bilan du véhicule.

Note : Pour permettre le rodage normal de votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un rapport sur l'état du véhicule avant que le compteur kilométrique n'atteigne 160 km (200 mi).

Note : Des frais de téléphonie cellulaire et de messagerie SMS peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un bilan.

Abonnez-vous à la fonction de rapport sur l'état du véhicule et définissez vos préférences sur le site www.syncmaroute.ca. Après l'abonnement, vous pouvez demander un rapport sur l'état du véhicule (dans votre véhicule). Accédez de nouveau à votre compte sur le site www.SYNCMYRIDE.COM pour consulter votre rapport. Vous pouvez aussi attendre que le système SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les bilans à des intervalles de kilométrage précis.

Le système permet de vérifier l'état global de votre véhicule sous la forme d'un bulletin diagnostique. Le rapport sur l'état du véhicule contient des renseignements important comme :

- les données de diagnostic du véhicule;
- l'entretien périodique;
- les rappels en vigueur et les démarches de l'assistance technique,
- les éléments notés par un concessionnaire autorisé durant une inspection du véhicule qui n'ont pas été corrigés.

Vous pouvez exécuter un bilan (après avoir utilisé votre véhicule pendant au moins une minute) en appuyant sur la touche de reconnaissance vocale et en énonçant « Bilan du véhicule », ou en appuyant sur la touche de téléphone.

Pour exécuter un bilan en utilisant la touche de téléphone :

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone.
2. Faites défiler les options pour sélectionner **OK**.
3. Faites défiler les options suivantes :

Options de bilan du véhicule	
Préférences de l'utilisateur : appuyez sur la touche OK pour sélectionner cette option et accéder au menu. Défilez pour parcourir les options suivantes :	Rapports automatiques : appuyez sur la touche OK , puis sélectionnez les options Activer ou Désactiver. Sélectionnez l'option « Activer » pour que le système SYNC vous invite à exécuter un rapport d'état à certains intervalles de kilométrage. *
	Intervalles de kilométrage : appuyez sur la touche OK . Faites défiler les options pour choisir entre les intervalles de 8 000 km (5 000 mi), 12 000 km (7 500 mi) ou 16 000 km (10 000 mi), puis appuyez sur la touche OK pour effectuer votre sélection.
	Retour : Appuyez sur la touche OK pour quitter le menu.
Exécution du bilan?	Appuyez sur la touche OK pour permettre au système SYNC d'exécuter un bilan des systèmes de diagnostic de votre véhicule et de transmettre les résultats à Ford qui les combinera aux données de maintenance périodique, aux rappels ouverts et à d'autres démarches de l'assistance technique, ainsi qu'avec les éléments qui n'ont pas fait l'objet d'un entretien lors d'une vérification par un concessionnaire autorisé.

*Vous devez d'abord activer cette fonction avant de pouvoir sélectionner les intervalles de kilométrage souhaités.

Avis de confidentialité au sujet du rapport sur l'état du véhicule

Lorsque vous créez un bilan du véhicule, Ford peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de rapport) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du bilan du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser à sa guise les données recueillies au sujet de votre véhicule. Si vous refusez de dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne configurez pas votre profil de rapport sur

l'état du véhicule sur le site Web www.syncmaroute.ca. Visitez le site Web www.syncmaroute.ca (modalités du bilan du véhicule et déclaration de confidentialité) pour de plus amples renseignements.

Services SYNC : Services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements

Note : Vous devez activer les services SYNC avant de les utiliser. Visitez le www.syncmaroute.ca pour vous enregistrer et vérifier votre admissibilité aux services gratuits. Des tarifs de téléphonie et de messagerie standard peuvent s'appliquer. Un abonnement peut être nécessaire. Vous devez également disposer d'un téléphone cellulaire jumelé et connecté au système Bluetooth pour accéder aux services SYNC et les utiliser. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 381).

Note : Cette fonction n'est pas exécutée convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Assurez-vous que votre téléphone cellulaire ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Note : Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation visent exclusivement à vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du Code de la sécurité routière en vigueur. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits douteux. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Note : Lorsque vous vous connectez, le service utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans votre véhicule pour déterminer l'emplacement courant du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises en fonction de vos besoins. De plus, pour offrir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut recueillir et enregistrer les détails des appels et des communications vocales. Pour plus de détails, consultez les modalités au sujet des services SYNC à l'adresse www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de services recueillent les données de conduite de votre véhicule ou d'autres renseignements mentionnés dans les modalités, ne vous abonnez pas au service et ne l'utilisez pas.

Les services SYNC utilisent les capteurs avancés du véhicule, la technologie GPS intégrée et des données exhaustives sur la circulation et les cartes routières pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés, des indications détaillées, des adresses d'entreprises, des actualités, des nouvelles sportives, des prévisions météorologiques et plus. Pour une liste complète des services, ou pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web www.syncmaroute.ca.

Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales

1. Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale.
2. Lorsque vous y êtes invité, dites « Services ». Vous établissez un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth jumelé et connecté.

3. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, des services de circulation ou d'indications routières par exemple. Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste des services disponibles.
4. Dites « Services » pour revenir au menu principal Services ou « Aide » pour obtenir de l'aide.

Connexion aux services SYNC à l'aide du menu du téléphone

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone
2. Faites défiler les options jusqu'à Services.
3. Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer et accéder au menu Services. L'écran indique que le système est en cours de connexion.
4. Appuyez sur **OK**. Le système SYNC établit l'appel avec le portail des services.
5. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, des services de circulation ou d'indications routières par exemple. Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste des services disponibles.
6. Dites « Services » pour revenir au menu principal Services ou « Aide » pour obtenir de l'aide.

Réception d'un itinéraire détaillé

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC, dites « Indications » ou « Adresses d'entreprises ». Pour trouver l'entreprise ou le type d'entreprise le plus près de votre position actuelle, dites simplement « Adresses d'entreprises » et « Chercher à proximité ». Si vous avez besoin d'aide pour repérer un endroit,

dites « Préposé » en tout temps durant une recherche d'itinéraire ou d'entreprise pour discuter avec un préposé en direct. Le système peut vous inviter à discuter avec un préposé lorsqu'il éprouve des difficultés à interpréter votre demande vocale. Le préposé en direct peut vous aider à effectuer une recherche par nom ou catégorie d'entreprise, par adresse municipale ou par nom et intersections précises. L'assistance d'un préposé fait partie de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'assistance d'un préposé, visitez le site SYNCMyRide.com/support.

2. Suivez les invites vocales pour sélectionner votre destination. Une fois votre destination choisie, l'emplacement courant du véhicule est téléchargé et une route programmée selon les conditions courantes de la circulation est calculée et retournée à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez alors des indications sonores et visuelles à mesure que vous progressez vers votre destination.
3. Lorsqu'un itinéraire actif est en cours, vous pouvez sélectionner ou dire « Itinéraire relatif » ou « État de l'itinéraire » pour afficher la liste des indications de l'itinéraire relatif ou l'heure d'arrivée prévue de l'état de l'itinéraire. De plus, vous pouvez activer ou désactiver le guidage vocal, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous ratez un virage, le système SYNC vous demande automatiquement si vous souhaitez mettre l'itinéraire à jour. Dites simplement « Oui » lorsque vous y êtes invité et que le système transmet un nouvel itinéraire à votre véhicule.

Déconnexion des services SYNC

1. Appuyez sur le bouton de téléphone sur le volant et maintenez-le enfoncé.

2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services du système SYNC.

Brefs conseils sur les services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser votre fonction Services pour accéder plus rapidement aux renseignements les plus utilisés ou préférés. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse comme le bureau ou la maison. Vous pouvez aussi enregistrer votre information préférée comme les équipes sportives ou une catégorie de nouvelles. Ouvrez une session sur le site www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale à tout moment (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC) pour interrompre une commande vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports) et énoncez votre commande vocale.
Portatif	Votre abonnement est associé au numéro de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et non pas au NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez coupler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services SYNC et continuer de profiter de vos services personnalisés. Vous pouvez même accéder à votre compte hors du véhicule. Composez simplement le numéro dans l'historique des appels de votre téléphone. Les services des conditions de circulation et d'itinéraires ne fonctionnent pas correctement, mais les services d'information, le 411 et les messages textes sont disponibles.

SYNC AppLink

Note : Cette fonction n'est disponible qu'aux États-Unis.

Note : Vous devez jumeler et connecter votre téléphone intelligent au système SYNC pour accéder à AppLink.

Note : Les utilisateurs du iPhone® doivent brancher le téléphone sur le port USB pour lancer l'application. Nous vous recommandons de verrouiller votre iPhone après le lancement d'une application.

Note : La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est muni du système à écran tactile MyFord Touch ou MyLincoln Touch.

Note : Selon votre type d'affichage, vous pouvez accéder à la fonction AppLink à partir du menu des médias, du menu du téléphone, ou en utilisant les commandes vocales. Une fois qu'une application s'exécute par l'intermédiaire d'AppLink, vous pouvez commander les fonctions principales de l'application au moyen de commandes vocales et des commandes du volant.

Accès en utilisant le menu de téléphone

1. Appuyez sur le bouton de téléphone pour accéder au menu de téléphone SYNC à l'écran.
2. Faites défiler jusqu'aux applications mobiles et appuyez sur OK pour accéder à une liste d'applications disponibles.
3. Parcourez la liste des applications disponibles et appuyez sur OK pour sélectionner une application particulière.
4. Une fois une application exécutée par l'intermédiaire du système SYNC, vous pouvez accéder au menu d'une application en appuyant sur le bouton **MENU** pour d'abord accéder au menu SYNC.
5. Sélectionnez « SYNC-Media » (médias SYNC) en appuyant sur **OK**.
6. Défilez jusqu'à ce que « Menu < nom de l'application > » apparaisse (p. ex., Menu Pandora), puis appuyez sur **OK**. Vous pouvez alors accéder aux fonctions de l'application, comme Thumbs up et Thumbs down. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.SYNCMYRide.com.

Accès à partir du menu des médias

1. Appuyez sur le bouton **AUX** de la console centrale.
2. Appuyez sur **MENU** pour accéder au menu du système SYNC.
3. Sélectionnez « SYNC-Media » (médias SYNC) en appuyant sur **OK**.
4. Défilez jusqu'aux applications mobiles et appuyez sur **OK** pour accéder à la liste des applications disponibles.
5. Parcourez la liste des applications disponibles et appuyez sur **OK** pour sélectionner une application donnée.

6. Une fois une application exécutée par l'intermédiaire du système SYNC, vous pouvez accéder au menu d'une application en appuyant sur le bouton **MENU** pour d'abord accéder au menu SYNC.
7. Sélectionnez « SYNC-Media » (médias SYNC) en appuyant sur **OK**.
8. Défilez jusqu'à ce que « Menu < nom de l'application > apparaisse (p. ex., Menu Pandora), puis appuyez sur **OK**. Vous pouvez alors accéder aux fonctions de l'application, comme Thumbs up et Thumbs down. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.SYNCMYRide.com.

Accès au moyen de commandes vocales

1. Appuyez sur le pictogramme de la voix.
2. À l'invite, dites « Applications mobiles ».
3. Dites le nom de l'application après la tonalité.
4. L'application devrait démarrer. Pendant qu'une application s'exécute par l'intermédiaire de SYNC, vous pouvez appuyer sur le bouton de reconnaissance vocale et donner des commandes vocales spécifiques à l'application, comme « Jouer station Quickmix ». Dites « Aide » pour découvrir les commandes vocales disponibles.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Le menu source ou les commandes vocales du système permettent de diffuser la musique de votre lecteur de musique numérique par l'intermédiaire des haut-parleurs de votre véhicule. Vous pouvez également trier et lire votre musique par catégories, par exemple artiste et album.

Le système SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, incluant les iPod®, les Zune™, les lecteurs de cartes et les dispositifs USB. Le système SYNC prend également en charge les formats audio, comme MP3, WMA, WAV et ACC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB

Note : Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un interrupteur général, assurez-vous que cet interrupteur est en fonction avant de brancher le lecteur.

Pour vous connecter à l'aide de commandes vocales

1. Branchez l'appareil sur le port USB.
2. Appuyez sur le pictogramme de la voix et, à l'invite, dites « USB »,
3. Vous pouvez entamer la lecture de musique en énonçant une des commandes vocales appropriées. Reportez-vous aux commandes vocales en mode média.

Pour vous connecter à l'aide du menu du système

1. Branchez l'appareil sur le port USB.
2. Appuyez sur **AUX**, puis sur **MENU** pour accéder au menu source.

3. Allez à Sélectionner la source. Appuyez sur **OK**.
4. Allez à USB. Appuyez sur **OK**.
5. En fonction du nombre de fichiers de média numérique contenus dans l'appareil branché, le message **Indexation** peut s'afficher à l'écran de la radio. Lorsque l'indexation est terminée, le menu Lecture est de nouveau affiché.

Appuyez sur **OK** et parcourez les sélections :

- Lire tout,
- Albums,
- Genres,
- Listes de lecture,
- Pistes,
- Expl. USB,
- Musique similaire,
- Retour,

Quel morceau est lu ?

À n'importe quel moment pendant la lecture d'une piste, vous pouvez appuyer sur le pictogramme de la voix et dire : « Quel morceau est lu? ». Le système lit les étiquettes de métadonnées (s'il y en a) de la piste en cours de lecture.

Commandes vocales relatives aux médias



Appuyez sur le pictogramme de la voix. Lorsque vous y êtes invité, dites « USB », puis une des commandes suivantes :

« USB »
« Lecture automatique désactivée »
« Lecture automatique activée »
« Connexions »

« USB »
« Pause »
« Jouer »
« Lire l'album <nom> » ^{1,2}
« Jouer tout »
« Lire l'artiste <nom> » ^{1,2}
« Lire le genre <nom> » ^{1,2}
« Lire le dossier suivant » ³
« Jouer piste suivante »
« Lire la liste de lecture <nom> » ^{1,2}
« Lire le dossier précédent » ³
« Jouer piste précédente »
« Jouer chanson <nom> » ^{1,2}
« Lire la piste <nom> » ^{1,2}
« Préciser l'album <nom> » ^{1,2}
« Préciser l'artiste <nom> » ^{1,2}
« Préciser la piste <nom> » ^{1,2}

« USB »
« Préciser la piste <nom> » ^{1,2}
« Répéter désactivé »
« Relecture activée »
« Rechercher l'album <nom> » ^{1,2}
« Rechercher l'artiste <nom> » ^{1,2}
« Rechercher le genre <nom> » ¹
« Rechercher la piste <nom> » ¹
« Rechercher la piste <nom> » ^{1,2}
« Lecture aléatoire désactivée »
« Lecture aléatoire activée »
« Musique similaire »
« Quel morceau est lu? »

¹ <nom> est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter toute séquence, comme un groupe, un artiste ou une chanson.

² Cette commande vocale n'est pas disponible avant la fin de l'indexation.

³ Cette commande vocale n'est disponible qu'en mode dossier.

Guide de commandes vocales	
« Lecture automatique »	Activez la lecture automatique pour écouter de la musique qui a déjà été traitée durant l'indexation. Désactivez la lecture automatique pour laisser l'indexation se conclure avant que le système ne lise votre musique.*
« Rechercher le genre » ou « Lire le genre »	Le système recherche toutes les données de la musique indexée et, s'il y a lieu, commence à faire la lecture du type de musique choisi. Vous pouvez uniquement lire des genres musicaux présents dans les étiquettes de métadonnées GENRE de votre lecteur multimédia numérique.
« Musique similaire »	Le système compile une liste de lecture, puis lit de la musique semblable à celle qui est actuellement lue à partir du port USB, à l'aide des métadonnées indexées.
« Rechercher » ou « Lire » un artiste, une pièce ou un album	Le système recherche un artiste, une piste ou un album précis parmi la musique indexée au moyen du port USB.
« Préciser »	Cette commande vous permet de préciser votre commande précédente. Par exemple, si vous avez demandé de rechercher et de lire toute la musique d'un artiste donné, vous pouvez dire « Préciser l'album » et choisir un album dans la liste affichée. Si vous sélectionnez ensuite Lire, le système ne lira que l'album en question.

*La durée d'indexation varie d'un appareil à l'autre et en fonction du nombre de pièces à traiter.

Appuyez sur le pictogramme de la voix. À l'invite, dites « Audio Bluetooth », puis énoncez une des commandes suivantes :

« AUDIO BLUETOOTH »
« Connexions »
« Pause »
« Jouer »
« Jouer piste suivante »
« Jouer piste précédente »

Caractéristiques du menu Srce

Le menu source permet de sélectionner la source que vous souhaitez écouter, la méthode de lecture de la musique (artiste, genre, lecture aléatoire, répétition, etc.) et également à ajouter, connecter ou supprimer des appareils.

1. Appuyez sur **AUX**, puis sur **MENU** pour accéder au menu source.
2. Faites défiler les sélections parmi les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Menu de lecture	Lire votre musique par artiste, album, genre, liste de lecture, piste, musique semblable ou lire toutes les pièces. Vous pouvez aussi choisir l'option EXPL. USB qui permet d'explorer tous les fichiers de musique numérique pris en charge par votre lecteur.
Sél. srce	Sélectionner et lire de la musique à partir du port USB ou de la prise d'entrée auxiliaire (entrée de ligne) ou écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone compatible Bluetooth.
	USB SYNC : Appuyez sur OK pour accéder à un appareil branché sur le port USB. Vous pouvez aussi brancher des appareils pour les charger (si votre appareil est compatible avec cette fonction). Lorsque la connexion est établie, le système indexe tous les fichiers multimédias lisibles. ¹
	Audio Bluetooth : Cette fonction dépend du téléphone et permet d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone compatible Bluetooth. Si cette fonction est prise en charge par votre appareil, vous pouvez appuyer sur les boutons RECHERCHE AUTOMATIQUE pour lire la piste précédente ou suivante.
	Entrée SYNC : Appuyez sur OK pour sélectionner de la musique à partir de votre lecteur de musique portable et la diffuser par le biais des haut-parleurs de votre véhicule. ²
Param. srce	Choisir les fonctions de lecture aléatoire, de relecture ou de lecture automatique. Une fois ces fonctions activées, elles demeurent activées jusqu'à ce que vous les désactiviez. Appuyez sur RECHERCHE AUTOMATIQUE pour lire la piste précédente ou suivante. ³
	Aléatoire : Appuyez sur OK pour lire les fichiers multimédias de la liste de lecture actuelle en ordre aléatoire. Pour lire toutes les pistes multimédias en ordre aléatoire, sélectionnez l'option Lire tout dans le menu de lecture, puis sélectionnez l'option Aléatoire.
	Répéter : Appuyez sur OK pour répéter une chanson.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
	Lecture automatique : Activez la lecture automatique pour écouter de la musique déjà traitée durant l'indexation. Désactivez la lecture automatique pour laisser l'indexation se conclure avant que le système ne lise votre musique. ⁴
Applications mobiles	Interagir avec des applications mobiles compatibles SYNC sur votre téléphone intelligent.
Param syst	Accéder aux listes du menu Appareil Bluetooth (ajout, connexion, configuration en tant que téléphone principal, activation ou désactivation, suppression), ainsi qu'aux listes du menu Avancé (invites, langues, valeurs par défaut, réinitialisation générale, installation des applications et renseignements relatifs au système).
Quitter menu srce	Appuyez sur OK pour quitter le menu source.

¹La durée de cette procédure dépend du volume de la source à indexer. Si la lecture automatique est activée, vous pouvez écouter le contenu déjà traité durant l'indexation. Lorsque la lecture automatique est désactivée, vous ne pouvez écouter de musique avant la fin de l'indexation de la source. Le système SYNC peut indexer des milliers de fichiers multimédias de taille moyenne. Il vous avise lorsque la taille maximale d'indexation des fichiers est atteinte.

²Si un appareil est déjà branché sur le port USB, vous ne pouvez pas utiliser la fonction d'entrée de ligne. Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'utilisation des ports USB et Entrée de ligne pour traiter en continu les données et la musique séparément.

³Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'utilisation des ports USB et Entrée de ligne pour traiter en continu les données et la musique séparément.

⁴La durée d'indexation varie d'un appareil à l'autre et en fonction du nombre de pièces à traiter.

Accès au menu de lecture

Ce menu vous permet de sélectionner et d'effectuer la lecture de vos médias par artiste, album, genre, liste d'écoute, piste, musique similaire ou même d'explorer le contenu de votre dispositif USB.

Note : Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un interrupteur général, assurez-vous que cet interrupteur est en fonction avant de brancher le lecteur.

1. Appuyez sur **AUX**, puis sur **MENU** pour accéder au menu source.
2. Allez à l'option Lecture. Appuyez sur **OK**.

S'il n'y a aucun fichier de média, l'écran l'indique. Les options suivantes sont proposées s'il y a des fichiers multimédias :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Lire tout	Lire tous les fichiers multimédias (pistes) indexés de l'appareil en mode de fichier plat, un à la fois, par ordre numérique. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran.
Artistes	Trier tous les fichiers de médias indexés par artiste. Après avoir fait votre sélection, le système affiche la liste et fait la lecture de tous les artistes et pistes par ordre alphabétique. Si la liste contient moins de 255 artistes indexés, le système les énumère par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise en catégories alphabétiques. 1. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. Vous pouvez sélectionner l'option Tous les artistes ou un des artistes indexés. 2. Parcourez les options jusqu'à l'artiste voulu. Appuyez sur OK .
Albums	Trier tous les fichiers de médias indexés par album. Si la liste contient moins de 255 albums, le système les énumère par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise en catégories alphabétiques. 1. Appuyez sur OK pour accéder au menu de l'album et sélectionnez de lire tous les albums ou un album indexé donné. 2. Parcourez les options jusqu'à l'album voulu. Appuyez sur OK .
Genres	Trier tous les fichiers de musique indexés par genre (catégorie). Le système SYNC affiche la liste des genres par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise en catégories alphabétiques. 1. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. 2. Parcourez les options jusqu'au genre voulu. Appuyez sur OK .
Listes de lecture	Accéder à vos listes de lecture (formats tels que . ASX, .M3U, . WPL ou . MTP). Le système affiche la liste de vos listes de lecture par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise en catégories alphabétiques. 1. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
	2. Parcourez les options pour sélectionner la liste de lecture voulue. Appuyez sur OK .
Pistes	Rechercher une piste indexée et la lire. Le système SYNC affiche la liste alphabétique des pistes en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise en catégories alphabétiques. 1. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. 2. Parcourez les options jusqu'à la piste voulue. Appuyez sur OK .
Expl. USB	Explorer tous les fichiers multimédias numériques pris en charge sur votre appareil multimédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez afficher que le contenu multimédia compatible avec le système SYNC; les autres fichiers enregistrés ne sont pas visibles. 1. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. 2. Faites défiler les options pour explorer les fichiers multimédias indexés sur votre clé flash.
Musique similaire*	Lire de la musique du même type que la musique en cours de lecture à partir du port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une liste d'écoute. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. Le système crée une nouvelle liste de pièces musicales similaires et en commence la lecture. Cette fonction n'inclut pas les pistes comportant des métadonnées incomplètes.
Retour	Quitter le menu actuel.

*Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans le menu de lecture ou de musique similaire si les étiquettes de métadonnées ne sont pas remplies. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture et de musique similaire. Le système place les articles inconnus dans une étiquette de métadonnées vierge.

Param syst

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer un appareil, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

1. Appuyez sur **AUX**, puis sur **MENU** pour accéder au menu source.
2. Allez à Paramètres système. Appuyez sur **OK**.
3. Allez à Appareils Bluetooth. Appuyez sur **OK**.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Ajouter un appareil Bluetooth*	Jumeler d'autres appareils au système. 1. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur OK lorsque le message Détecter SYNC s'affiche à l'écran. 2. Suivez les directives du mode d'emploi de votre téléphone pour mettre le téléphone en mode de découverte. Un NIP à six chiffres s'affiche. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres.
Connecter l'appareil Bluetooth	Connecter un appareil compatible Bluetooth antérieurement jumelé. 1. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option et afficher une liste des appareils préalablement jumelés. 2. Parcourez les options jusqu'à l'appareil voulu, puis appuyez sur OK pour connecter l'appareil.
Régler Bluetooth	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. ** 1. Appuyez sur OK et parcourez les options pour alterner entre Activer et Désactiver. 2. Effectuez une sélection et appuyez sur OK pour la confirmer.
Suppr. app.	Supprimer un appareil multimédia jumelé. 1. Appuyez sur OK et parcourez les options pour sélectionner l'appareil. 2. Appuyez sur OK pour confirmer.
Supprimer tous les appareils	Supprimer tous les appareils précédemment jumelés. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option.
Retour	Quitter le menu actuel.

* Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule.

** La désactivation de la fonction Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.

Avancé

Le menu Avancé permet d'accéder aux invites, aux langues et aux valeurs par défaut et de les définir, ainsi que d'effectuer une réinitialisation générale.

1. Appuyez sur **AUX**, puis sur **MENU** pour accéder au menu source.
2. Allez à Paramètres système. Appuyez sur **OK**.
3. Allez à l'option Avancé. Appuyez sur **OK**.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
Invites	<p>Obtenir de l'aide du système SYNC sous forme de questions, de conseils utiles ou de demandes précises.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option, puis parcourez les sélections pour choisir Activer ou Désactiver. 2. Appuyez sur OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Le système SYNC revient au menu Avancé.
Langues	<p>Choisissez entre English, Français et Español. Tous les messages et invites à l'écran de la radio s'affichent dans la langue choisie.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur OK pour confirmer la sélection, puis parcourez les langues. 2. Appuyez sur OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affichera un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. À la fin, le système SYNC revient au menu Avancé.
Valeurs par défaut	<p>Restaurer les paramètres par défaut. Cette sélection n'efface pas l'information indexée (le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils jumelés).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. 2. Appuyez de nouveau sur OK lorsque Restaurer par défaut? s'affiche. 3. Appuyez sur OK pour confirmer.
Réinitialisation complète	<p>Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système SYNC (le répertoire complet, l'historique des appels, les messages textes et tous les appareils jumelés) puis restaurer les paramètres par défaut.</p>
Application	<p>Télécharger de nouvelles applications logicielles (si disponibles) et les installer au moyen du port USB. Consultez le site Web pour obtenir de plus amples renseignements.</p>
Retour	<p>Quitter le menu actuel.</p>

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre système SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.SYNCMyRide.com, www.SYNCMyRide.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement du système SYNC.	Consultez la section qui traite des réglages audio du mode d'emploi de votre téléphone.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau.
Le système SYNC ne peut télécharger mon répertoire.	<ul style="list-style-type: none"> · Cette fonction dépend du téléphone. · Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone. 	<ul style="list-style-type: none"> · Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. · Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez-en la pile, puis essayez de nouveau. · Tentez de transférer les contacts de votre répertoire au système SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. · Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	<ul style="list-style-type: none"> · Tentez de transférer les contacts de votre répertoire au système SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<ul style="list-style-type: none"> · Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de l'appareil. · Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.
J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone au système SYNC.	<ul style="list-style-type: none"> · Cette fonction dépend du téléphone. · Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone. 	<ul style="list-style-type: none"> · Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. · Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez-en la pile, puis essayez de nouveau. · Supprimez votre appareil du système SYNC et supprimez le système SYNC sur votre appareil, puis essayez de nouveau. · Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth du système SYNC sur votre téléphone. · Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil. · Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur le système SYNC.	<ul style="list-style-type: none"> · Cette fonction dépend du téléphone. · Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone. 	<ul style="list-style-type: none"> · Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.

Problèmes relatifs au téléphone

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<ul style="list-style-type: none"> · Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez-en la pile, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	<ul style="list-style-type: none"> · Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. · Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. · Assurez-vous d'insérer correctement le câble USB dans l'appareil et dans le port USB. · Assurez-vous que l'appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
Le système SYNC ne reconnaît pas mon dispositif lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible.	<ul style="list-style-type: none"> · Cette fonction dépend du téléphone. · L'appareil n'est pas connecté. 	Assurez-vous de connecter correctement l'appareil au système SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.
Le système SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	<ul style="list-style-type: none"> · Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données appropriées relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre. 	<ul style="list-style-type: none"> · Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	<ul style="list-style-type: none"> · Le fichier pourrait être corrompu. · La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture. 	<ul style="list-style-type: none"> · Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).

Problèmes relatifs au rapport d'état du véhicule et aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'ai reçu un message texte indiquant que je n'ai pas activé la fonction de rapport d'état du véhicule.	<ul style="list-style-type: none"> · Vous n'avez pas activé votre compte sur le site Web. · Le numéro d'identification du véhicule est peut-être incorrect. 	<ul style="list-style-type: none"> · Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous inscrire en ligne pour l'utiliser. · Assurez-vous que le NIP enregistré dans votre compte est exact.
Je ne peux pas récupérer le rapport sur le site Web ou je reçois une erreur système.	Les renseignements relatifs au concessionnaire préféré n'ont pas été téléchargés correctement.	Lorsque vous enregistrez votre compte, vous devez choisir un concessionnaire préféré. Si un concessionnaire est déjà indiqué, tentez d'en sélectionner un autre et de fermer la session. Ouvrez de nouveau une session, entrez de nouveau votre concessionnaire préféré, puis récupérez le rapport.
Je suis incapable de soumettre un rapport.	<ul style="list-style-type: none"> · La cause peut être l'incompatibilité de votre téléphone. · Faible puissance du signal. · Vous n'avez pas activé votre téléphone sur le site Web. 	<ul style="list-style-type: none"> · Mettez à jour le numéro de votre téléphone cellulaire dans votre compte sur le site Web. · Assurez-vous que la puissance du signal est à son maximum et que votre appareil Bluetooth est réglé au niveau de volume élevé.

Problèmes relatifs au rapport d'état du véhicule et aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<ul style="list-style-type: none"> · Supprimez votre téléphone et effectuez de nouveau le couplage.
<p>J'ai entendu une annonce publicitaire lorsque j'ai essayé d'utiliser les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Vous n'avez pas activé ce téléphone pour ce service. · La fonction de blocage d'identificateur est activée sur votre téléphone. 	<ul style="list-style-type: none"> · Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous inscrire en ligne pour l'utiliser. · Désactivez la fonction de blocage d'identificateur sur votre téléphone étant donné que le système vous reconnaît par votre numéro de téléphone. · Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté est le même que celui qui est enregistré sur votre compte Syncmaroute.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
<p>Le système SYNC ne comprend pas ce que je dis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. · Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment. 	<ul style="list-style-type: none"> · Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives. · N'oubliez pas que le microphone du système SYNC se trouve dans le rétroviseur intérieur ou dans le pavillon juste au-dessus du pare-brise.
<p>Le système SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. · Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré. 	<ul style="list-style-type: none"> · Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	<ul style="list-style-type: none"> · Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez. 	<ul style="list-style-type: none"> · Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Lire l'artiste Prince », le système ne lira pas la musique de Prince and The Revolution ni de Prince and The New Power Generation. · Assurez-vous d'énoncer le titre au complet, comme « California remix featuring Jennifer Nettles ». · Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devrez dire « Lire L-O-L-A ». · N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
<p>Le système SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. · Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré. · Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux. · Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES. 	<ul style="list-style-type: none"> · Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section qui traite du téléphone. · Assurez-vous de prononcer les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ». · Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet, comme « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».

Problèmes relatifs aux commandes vocales

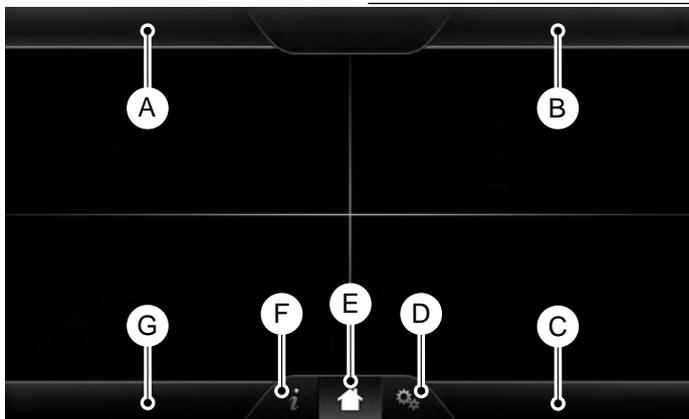
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<ul style="list-style-type: none">· N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE car le système ne les reconnaît pas.· Si un contact apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques en conduisant.



E161891

- A Téléphone
- B Navigation (ou Information si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation)
- C Climatisation
- D Réglages
- E Accueil

- F Information
- G Divertissement

Ce système utilise une stratégie à quatre coins et des listes de menus dynamiques pour offrir un accès rapide à plusieurs fonctions et paramètres du véhicule. L'écran tactile permet d'interagir facilement avec votre téléphone cellulaire, le système multimédia, le système de climatisation et le système de navigation. Les coins affichent les modes actifs dans ces menus, comme le statut du téléphone ou la température de climatisation.

Note : Certaines fonctions ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule.

Note : Une fonction de votre système permet d'accéder aux commandes et aux fonctions audio jusqu'à 30 minutes après la coupure du contact (tant qu'aucune porte n'est ouverte).

TÉLÉPHONE

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

- Téléphone
- Composition rapide
- Répertoire téléphonique
- Historique
- Messagerie
- Réglages

NAVIGATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

- Mon domicile
- Favoris
- Destinations précédentes
- Point d'intérêt
- Urgence
- Adresse
- Intersection

- Centre-ville
- Carte
- Modifier un itinéraire Annuler un itinéraire

CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

- Réglages du conducteur
- Recyclage de l'air
- Auto
- Deux zones
- Réglages du passager
- Climatisation
- Dégivrage



RÉGLAGES

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

- Horloge
- Affichage
- Son
- Véhicule
- Réglages
- Aide



ACCUEIL

Appuyez sur ce bouton pour accéder à votre écran d'accueil. En fonction de l'ensemble d'options et du logiciel de votre véhicule, l'apparence de vos écrans peut différer des descriptions de la présente section. Les fonctions de votre système peuvent aussi être limitées selon votre lieu de résidence. Consultez votre concessionnaire autorisé pour en connaître la disponibilité.



INFORMATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

- Services
- Travel Link
- Alertes
- Calendrier
- Applications

DIVERTISSEMENT

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les options suivantes :

- AM
- FM
- SIRIUS
- CD
- USB
- Audio BT
- Carte SD
- Entrée A/V

Utilisation des touches à effleurement du système

Pour activer ou désactiver une fonction, il suffit d'effleurer du doigt l'icône. Utilisation efficace des touches à effleurement :

- N'appuyez pas fortement sur les commandes. Les touches sont sensibles au toucher léger.
- Utilisez simplement le doigt pour toucher le centre du pictogramme. Si vous n'appuyez sur le centre du pictogramme, vous pourriez nuire au fonctionnement d'une commande adjacente.
- Assurez-vous que vos mains sont propres et sèches.

- Étant donné que l'écran tactile fonctionne au toucher du doigt, vous pourriez éprouver des difficultés si vous portez des gants.
- Tenez le métal et autres matériaux conducteurs loin de la surface de l'écran tactile pour éviter le brouillage électronique (par exemple, l'activation inopinée d'une fonction autre que celle voulue).

Les touches suivantes pourraient être également présentes selon le modèle de votre véhicule et les options choisies :

- **Puissance** : Permet d'activer ou de désactiver les fonctions multimédias ou les fonctions de climatisation.
- **VOL** : Ce bouton permet de commander le volume du média en cours de lecture.
- **Ventilateur** : Ce bouton permet de régler la vitesse du ventilateur du système de climatisation.
- **Touches de recherche automatique et de syntonisation** : Utilisez ces touches comme vous le feriez normalement dans les modes multimédias.
- **Éjection** : Appuyez sur ce bouton pour éjecter un CD du système de divertissement.
- **SOURCE** : Appuyez plusieurs fois sur SOURCE pour parcourir tous les modes médias. L'écran ne change pas, mais le changement de média s'affiche dans la barre d'état inférieure gauche.

- **SON :** Appuyez sur SON pour accéder au menu Son d'où vous pourrez ajuster les paramètres suivants : graves, aiguës, médiums, balance gauche-droite et avant-arrière, traitement numérique du signal, mode de distribution du son et volume asservi à la vitesse. (Votre véhicule peut ne pas comprendre toutes ces options au sujet du son.)
- Feux de détresse : Active et désactive les feux de détresse.

Nettoyage de l'écran tactile

Utilisez un chiffon doux et propre, p. ex. un chiffon pour verres de lunettes. Si des saletés ou des traces de doigt sont toujours visibles, humectez le chiffon avec un peu d'alcool. Ne versez pas ou ne vaporisez pas d'alcool directement sur l'écran. N'utilisez pas de détergents ou de solvants pour nettoyer l'écran.

Assistance

L'équipe de soutien SYNC est également disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8 heures 30 à 21 heures, HNE.

Dimanche, de 10 heures 30 à 19 heures 30, HNE.

Aux États-Unis, appelez le :
1-800-392-3673.

Au Canada, appelez le : 1-800-565-3673.

Les heures peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Renseignements relatifs à la sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques en conduisant.

- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs ou d'appareils dans le véhicule par des conditions de température extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le mode d'emploi de votre dispositif pour obtenir plus de renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions du système SYNC sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque votre véhicule roule à 5 km/h (3 mi/h) ou plus.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec le système SYNC.

Fonctions limitées en raison de la vitesse

Certaines fonctions de ce système sont trop complexes à utiliser lorsque le véhicule roule, et vous ne pouvez donc les utiliser que lorsqu'il est à l'arrêt.

- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs SIRIUS Travel Link, les horaires des cinémas ou les conditions de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour réduire le nombre d'entrées affichées (comme les contacts téléphoniques ou les entrées récentes de votre répertoire téléphonique).

Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples plus précis.

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Couplage d'un téléphone Bluetooth
	Ajouts de contacts téléphoniques ou téléchargement de votre répertoire téléphonique au moyen d'un port USB
	Les entrées de liste sont limitées pour les contacts téléphoniques et les entrées récentes de votre répertoire téléphonique
Fonctionnalités de l'équipement	Modification du code de clavier
	Activation du mode valet
	Modification des paramètres lorsque la caméra de recul ou le stationnement actif sont en fonction
Wi-Fi et sans fil	Modification des paramètres sans fil
	Modification de la liste des réseaux sans fil
Vidéos, photos et illustrations	Lecture d'une vidéo

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Fonctions limitées	
	Modification du papier peint de l'écran ou ajout d'un nouveau papier peint
Messages	Composition de messages
	Affichage des messages reçus
	Modification de messages prédéfinis
Navigation	Entrée d'une destination à l'aide du clavier
	Itinéraire de navigation en mode de démonstration
	Ajout ou modification des entrées dans le carnet d'adresses ou dans la liste des secteurs à éviter

Renseignements sur la confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est couplé à ce téléphone cellulaire. Ce profil contribue à vous offrir davantage de fonctions et à améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'approximativement 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer tout problème éventuel.

Le profil cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de déroulement sont conservés dans votre véhicule à moins que vous ne les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans votre véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Il est impossible d'accéder aux données du système ou au module SYNC de votre véhicule sans équipement spécial. Ford Motor Company et Ford Canada ne lisent pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Outre Ford Motor Company ou Ford Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir plus de renseignements sur la confidentialité, consultez les sections qui traitent du service Assistance 911, du bilan du véhicule, de la circulation, des directions et de l'information.

Utilisation de la reconnaissance vocale

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Vous pouvez ainsi garder les mains sur le volant et concentrer votre attention sur la route. Le système répond par le biais de tonalités, de messages-guides, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de la voix).

Le système pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lorsque vous utilisez les commandes vocales, des mots et des pictogrammes peuvent s'afficher dans la barre d'état inférieure gauche de l'écran pour indiquer l'état de la session de reconnaissance vocale (comme écoute, réussie, échec, en pause ou essayez de nouveau).

Comment utiliser les commandes vocales avec votre système



Appuyez sur le pictogramme de la voix. Après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Les commandes vocales suivantes peuvent être énoncées à tout moment pendant une session vocale
« Annuler »
« Annuler »
« Retourner »
« Liste de commandes »
« Menu principal »

Les commandes vocales suivantes peuvent être énoncées à tout moment pendant une session vocale
« Page suivante »
« Page précédente »
« Commandes disponibles »
« Aide »

Commandes disponibles?

Pour accéder aux commandes vocales disponibles pour la session en cours, utilisez l'une des méthodes suivantes :

- Au cours d'une session vocale, appuyez sur le pictogramme d'aide (?) dans la barre d'état inférieure gauche de l'écran.
- Dites « Commandes disponibles » pour afficher à l'écran une liste de commandes vocales disponibles associées à votre session vocale en cours.
- Appuyez sur le pictogramme de la voix. Après la tonalité, dites « Aide » pour obtenir une liste des commandes vocales disponibles.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent occasionné par une glace ouverte et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir appuyé sur l'icône de la voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message Écoute apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable n'est pas enregistrée dans le système.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre le système en appuyant sur le pictogramme de la voix.

Pour accéder à une liste de commandes vocales disponibles

- Si vous utilisez l'écran tactile, appuyez sur l'icône Réglages > **Aide** > **Liste de commandes vocales**.
- Si vous utilisez la commande au volant, appuyez sur le pictogramme de la voix. Après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Commandes vocales disponibles
« Audio liste de commandes »
« Bluetooth liste de commandes »
« Rechercher - Liste de commandes »
« CD liste de commandes »
« Climatisation liste de commandes »
« Liste de commandes »
« Navigation liste de commandes » *
« Téléphone liste de commandes »
« Radio liste de commandes »
« Carte SD liste de commandes »
« Sirius liste de commandes » **
« Travel link liste de commandes » *
« USB liste de commandes »
« Reconnaissance vocale liste de commandes »

Commandes vocales disponibles

« Paramètre vocaux liste de commandes »

« Aide »

* Cette commande n'est disponible que si votre véhicule est équipé du système de navigation, et si la carte SD du système de navigation est dans sa fente.

** Cette commande n'est disponible que si vous disposez d'un abonnement à la radio satellite SIRIUS en vigueur.

Paramètres de la voix

Les paramètres de la voix vous permettent de personnaliser le niveau d'interaction, d'aide et de rétroaction du système. L'équipement passe par défaut à l'interaction standard qui utilise des listes de descripteurs et des messages-guides de confirmation, car ils offrent le plus haut niveau de guidage et de retour d'information.

- **Mode interactif :** Le mode interactif novice offre une interaction et un guidage plus détaillés tandis que le mode interactif avancé offre moins d'interactions sonores et plus d'invites par tonalité.
- **Messages-guide de confirmation :** Le système pose ces brèves questions pour confirmer votre demande vocale. Si la fonction est désactivée, l'équipement interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé. Le système peut vous inviter à confirmer des paramètres à l'occasion.
- **Listes de candidats multimédia et téléphonique :** Les listes de candidats sont des listes de résultats éventuels obtenus à partir de vos commandes vocales. Lorsque le niveau de certitude de l'équipement est analogue à celui de plusieurs options, il crée ces listes de descripteurs en fonction de votre commande vocale.

Pour accéder à ces paramètres au moyen de l'écran tactile :

1. Appuyez sur l'icône Réglages > **Réglages > Commande vocale.**
2. Choisissez parmi les options suivantes :
 - Mode interactif
 - Messages-guides de confirmation
 - Listes de descripteurs multimédia
 - Listes de descripteurs téléphoniques
 - Volume de commande vocale.

Pour accéder à ces réglages au moyen de commandes vocales :

1. Appuyez sur le pictogramme de la voix. Attendez le message-guide « Veuillez énoncer une commande ». Une autre tonalité retentit pour vous indiquer que le système est à l'écoute.

2. Énoncez une des commandes suivantes :

Paramètres vocaux à l'aide de commandes vocales
« Messages-guides de confirmation désactivés »
« Messages-guides de confirmation activés »
« Interaction avancée »
« Mode interactif standard »
« Liste de descripteurs multimédia désactivée »
« Liste de descripteurs multimédia activée »
« Liste de descripteurs téléphoniques désactivée »
« Liste de descripteurs téléphoniques activée »
« Aide »

Utilisation des commandes vocales à l'aide des options de l'écran tactile

Votre système de reconnaissance vocale comprend une fonction double mode spéciale qui vous permet d'alterner entre les sélections par commandes vocales ou par l'écran tactile. Cette fonction est uniquement disponible lorsqu'une liste de descripteurs est générée pendant une session de reconnaissance vocale. Par exemple, lorsque vous saisissez une adresse de rue ou que vous tentez d'appeler un contact au moyen du téléphone couplé au système.

PARAMÈTRES



E161968

- A Horloge
- B Affichage
- C Son
- D Véhicule
- E Réglages
- F Aide



À partir de ce menu, vous pouvez régler l'horloge, accéder aux réglages de l'affichage, du son et des paramètres du véhicule et les modifier, puis accéder aux réglages de modes donnés ou à la fonction d'aide.

Horloge

Note : Vous ne pouvez pas régler manuellement la date. Le GPS du véhicule la règle automatiquement pour vous.

Note : Si la batterie a été débranchée, le véhicule doit obtenir un signal GPS pour remettre l'horloge à l'heure. Une fois que le véhicule a capté le signal, il peut s'écouler quelques minutes avant que l'horloge n'affiche l'heure exacte.



1. Appuyez sur l'icône Réglages > **Horloge.**
2. Appuyez sur + et - pour régler l'heure.

Depuis cet écran, vous pouvez aussi effectuer d'autres réglages, tels que le mode 12 heures ou 24 heures, l'activation de la synchronisation de l'heure GPS et la mise à jour automatique par le système des nouveaux fuseaux horaires.

Vous pouvez également activer ou désactiver l'affichage de température extérieure. Il apparaît au centre et en haut de l'écran tactile, à côté de l'heure et de la date.

Le système enregistre automatiquement les modifications aux réglages.

Affichage

Vous pouvez modifier les réglages de l'écran tactile au moyen de l'écran tactile ou en appuyant sur le bouton de reconnaissance vocale du volant et en disant, à l'invite, « Réglages d'affichage ».



Pour accéder aux réglages de l'affichage de l'écran tactile et les modifier depuis l'écran, appuyez sur l'icône Réglages > **Affichage**.

- **Luminosité** permet d'augmenter ou de réduire la luminosité de l'écran.
- **Assombrissement automatique**, réglée sur **Activée**, permet d'utiliser la fonction de modification manuelle de l'assombrissement automatique. Lorsque la fonction est réglée sur **Désactivée**, la luminosité de l'écran ne change pas.

- **Mode** vous permet de régler l'écran à une certaine luminosité ou de laisser le système ajuster automatiquement la luminosité en fonction de l'éclairage ambiant, ou d'éteindre l'affichage.

- Si vous sélectionnez **AUTO** ou **NUIT**, vous avez la possibilité d'activer ou de désactiver la fonction d'atténuation automatique et de modifier la fonction de compensation manuelle d'atténuation automatique.

- **Modification manuelle d'assombrissement automatique** vous permet de régler l'intensité lumineuse de l'écran en fonction de l'éclairage extérieur de jour ou de nuit. Cette fonction vous permet également de régler la luminosité de l'écran au moyen du rhéostat d'éclairage de tableau de bord.

- **Modifier le fond d'écran**

- Vous pouvez afficher la photo par défaut sur l'écran tactile ou télécharger une photo de votre choix.

Téléchargement de photos pour votre fond d'écran d'accueil

Note: Vous ne pouvez pas télécharger des photos directement à partir de votre appareil photo. Vous devez accéder aux photos à partir d'un dispositif de mémoire de masse USB ou d'une carte SD.

Note: Les photos d'une résolution très élevée (comme 2 048 x 1 536) peuvent ne pas être compatibles et se traduire par une image vierge à l'écran.

Le système vous permet de télécharger et d'afficher jusqu'à 32 photos.



Pour y accéder, appuyez sur l'icône Réglages > **Affichage** > **Modifier fond d'écran**, puis

suivez les invites du système pour télécharger vos photos.

Seules les photos qui remplissent les critères suivants s'affichent :

- Les formats de fichiers compatibles sont les suivants : .jpg, .gif, .png, .bmp.
- Le volume de chaque fichier doit être d'au plus 1,5 Mo.
- Résolution recommandée : 800 x 384

Son



Appuyez sur l'icône Réglages > **Son**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Son
Graves
Moyennes
Aiguës
Régler l'équilibre gauche-droit et l'équilibre avant-arrière
Traitement numérique du signal DSP*
Mode de distribution du son*
Compensation du volume en fonction de la vitesse

* Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages du son.

Véhicule



Appuyez sur l'icône Réglages > **Véhicule**, puis sélectionnez une des options suivantes :

- Bilan du véhicule
- Caméra de marche arrière
- Activation du mode valet

Bilan du véhicule

Activez ou désactivez les **Rappels automatiques** et définissez l'intervalle de kilométrage auquel vous souhaitez recevoir les bilans. Appuyez sur **?** pour obtenir plus de renseignements sur ces sélections.

Une fois vos sélections terminées, appuyez sur **Exécuter un bilan du véhicule maintenant** si vous souhaitez un bilan.

De plus amples renseignements sur le bilan du véhicule se trouvent dans le présent chapitre. Voir **Information** (page 467).

Caméra de marche arrière

Ce menu permet d'accéder aux réglages de la caméra de marche arrière.



Appuyez sur l'icône Réglages > **Véhicule** > **Caméra de marche arrière**, puis sélectionnez un des

réglages suivants :

- Temporisation de la caméra de marche arrière
- Alerte visuelle du sonar de recul
- Lignes de guidage

De plus amples renseignements sur la caméra de marche arrière figurent dans un autre chapitre. Voir **Caméra de rétrovision** (page 197).

Activation du mode valet

Le mode valet permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est disponible avant que le système ne soit déverrouillé avec le NIP approprié. Vous pouvez créer votre propre NIP à quatre chiffres pour verrouiller et déverrouiller le système.



1. Appuyez sur l'icône Réglages > **Véhicule** > **Activer mode valet**.
2. À l'invite, entrez le NIP à quatre chiffres.

Lorsque vous appuyez sur **Continuer**, le système se verrouille jusqu'à ce que vous entriez de nouveau le NIP approprié.

Note : Si le système se verrouille, et que vous devez entrer le NIP, entrez 3681 pour déverrouiller le système.

Réglages

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

Système



Appuyez sur l'icône Réglages > **Réglages** > **Système**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Système	
Langue	Sélectionnez l'anglais, l'espagnol ou le français pour l'affichage de l'écran tactile.
Distance	Sélectionnez les kilomètres ou les milles comme unité d'affichage.
Température	Sélectionnez les degrés Celsius ou Fahrenheit comme unité d'affichage.
Volume des messages-guides du système	Réglez le volume des invites vocales du système.
Bip des touches de l'écran tactile	Choisissez qu'un bip sonore confirme les choix faits à l'écran tactile.
Bip des touches du panneau tactile	Choisissez qu'un bip sonore confirme les choix faits via le climatiseur ou la chaîne audio
Disposition du clavier	Choisissez le format QWERTY ou ABC pour le clavier de l'écran tactile.
Installation des applications	Installez les applications téléchargées ou affichez les licences de logiciels actuels.
Réinitialisation complète	Choisissez de rétablir les paramètres usine par défaut. Cela efface tous les paramètres et données personnels.

Commande vocale



Appuyez sur l'icône Réglages > **Réglages** > **Commande vocale**, puis sélectionnez une des options suivantes :

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Commande vocale	
Mode d'interaction	Le mode interactif standard offre une interaction et un guidage plus détaillés. Le mode avancé offre moins d'interaction sonore et plus de messages-guides par tonalité.
Messages-guides de confirmation	Le système vous posera des questions s'il n'a pas entendu ou compris clairement votre demande.*
Liste de descripteurs de média	Les listes de descripteurs sont des résultats possibles obtenus d'après vos commandes vocales. Si la fonction est désactivée, le système interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé.
Liste de descripteurs téléphoniques	Les listes de descripteurs sont des résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Si la fonction est désactivée, le système interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé.
Volume de commande vocale	Cette fonction permet de régler le niveau du volume vocal du système.

* Même lorsque les messages-guides de confirmation sont désactivés, le système peut à l'occasion vous demander de confirmer certains réglages.

Lecteur multimédia



Appuyez sur l'icône Réglages > **Réglages** > **Lecteur multimédia**, puis sélectionnez une des options suivantes :

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Lecteur multimédia	
Lecture automatique	Lorsque cette fonction est activée, le système passe automatiquement à la source média dès la connexion initiale. Cela permet d'écouter de la musique durant l'indexation. Lorsque cette fonction est désactivée, le système ne passe pas automatiquement à la source média utilisée.
Appareils Bluetooth	Sélectionnez cette option pour connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil. Vous pouvez aussi définir un appareil en tant que favori de sorte que le système tentera automatiquement d'établir une connexion avec cet appareil à chaque cycle d'allumage.
Index des appareils audio Bluetooth	Lorsque cette fonction est activée, le système indexe automatiquement les appareils multimédia sur votre dispositif Bluetooth connecté.
Information sur la base de données Gracenote	Cette option permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote.
Gracenote Mgmt	Lorsque cette fonction est activée, la base de données Gracenote transmet des métadonnées pour vos fichiers de musique. Cette compilation annule les renseignements contenus sur votre dispositif. Cette fonction passe en mode de désactivation par défaut.
Priorité couverture d'album	Lorsque cette fonction est activée, la base de données Gracenote transmet les couvertures d'album pour vos fichiers de musique. Cela annule toutes les couvertures d'album de votre dispositif. Cette fonction passe par défaut à Lecteur multimédia.

Navigation



Appuyez sur l'icône Réglages > **Réglages** > **Navigation**, puis sélectionnez une des options

suivantes :

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Navigation	
Préférences de carte	Activez ou désactivez le fil d'Ariane.
	Affichez la liste de virages de haut en bas ou de bas en haut.
	Activez et désactivez la notification des points d'intérêt de stationnement.
Préférences d'itinéraire	Choisissez de faire afficher d'abord l'itinéraire Le plus court, Le plus rapide ou le plus Écologique. Si vous avez choisi Oui pour Toujours utiliser l'itinéraire préféré , le système utilise le type d'itinéraire sélectionné pour calculer un seul itinéraire à la destination voulue. Toujours utiliser l'itinéraire préféré contourne la sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système ne calcule qu'un itinéraire basé sur le réglage de l'itinéraire préféré. Pénalité temps éco vous permet de sélectionner un coût bas, moyen ou élevé pour l'itinéraire Économique. Plus le réglage est haut, plus le temps attribué pour l'itinéraire est long.
	Évitez les autoroutes.
	Évitez les routes à péage.
	Évitez les traversiers et les auto trains.
	Utilisez les voies réservées aux véhicules multioccupants.
Préférences de navigation	Utilisez les messages de guidage.
	Choisissez l'entrée automatique des États et provinces.
Préférences de circulation	Affichez les endroits où des travaux routiers sont en cours.
	Affichez les icônes d'incident.
	Affichez les zones où les conditions de circulation peuvent être difficiles.
	Affichez les zones présentant des risques de neige et de verglas.
	Affichez les alertes au smog.
	Affichez les avertissements météorologiques.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Navigation	
	Affichez les zones où la visibilité peut être réduite.
	Allumez la radio pour les bulletins d'informations routières.
Zones à éviter	Entrez les zones spécifiques que vous souhaitez éviter sur vos itinéraires de navigation.

Téléphone



Appuyez sur l'icône Réglages > **Réglages** > **Téléphone**, puis sélectionnez

une des options suivantes :

Téléphone	
Dispositifs Bluetooth	Connectez, déconnectez, ajoutez ou supprimez un dispositif, et enregistrez-le en tant que favori.
Bluetooth	Activez ou désactivez le système Bluetooth.
Ne pas déranger	Acheminez directement tous les appels à votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule. Lorsque cette fonction est activée, les avis de message texte sont également supprimés, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule.
Assistance 911	Activez ou désactivez la fonction Assistance 911. Voir Information (page 467).
Sonnerie du téléphone	Sélectionnez le type de notification pour les appels téléphoniques : sonnerie, bip, parole ou silence.
Avis de message texte	Sélectionnez le type de notification pour les messages texte : sonnerie, bip, parole ou silence.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Téléphone

Connexion de données Internet	Si cette fonction est compatible avec votre téléphone, vous pouvez régler votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir de régler vos paramètres pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion en mode d'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur ? pour obtenir de plus amples renseignements.
Gérer le répertoire	Accédez aux fonctions telles que : télécharger automatiquement le répertoire, télécharger de nouveau votre répertoire, ajouter des contacts à partir de votre téléphone ainsi que supprimer ou télécharger votre répertoire.
Avertissement d'itinérance	Le système vous alerte lorsqu'il passe en mode itinérance.

Fonctions sans fil et Internet

Votre système possède une fonction Wi-Fi qui crée un réseau sans fil dans votre véhicule, permettant ainsi à d'autres dispositifs qui se trouvent dans l'habitacle (comme des ordinateurs personnels ou des téléphones) de communiquer entre eux, de partager des fichiers ou de jouer à des jeux. Grâce à cette fonction Wi-Fi, tous les passagers de votre véhicule peuvent

également accéder à Internet si vous disposez d'une connexion mobile USB dans l'habitacle, si votre téléphone prend en charge le profil de réseau personnel et si vous êtes stationné près d'un point d'accès sans fil.



Appuyez sur l'icône Réglages > **Réglages > Sans fil et Internet**, puis sélectionnez une des options suivantes :

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Wi-Fi	
Paramètres Wi-Fi	L'option Mode de réseau Wi-Fi (client) active et désactive la fonction Wi-Fi dans le véhicule. Assurez-vous que la fonction est activée pour tirer profit de la connectivité.
	L'option Sélection d'un réseau sans fil permet d'utiliser un réseau sans fil enregistré antérieurement. Vous pouvez catégoriser par ordre alphabétique, par priorité ou par intensité du signal. Vous pouvez également choisir de rechercher un réseau, de vous connecter à un réseau, de vous déconnecter d'un réseau, de recevoir de plus amples renseignements, de prioriser un réseau ou de supprimer un réseau.
	Activez l'option Mode de point d'accès à la passerelle pour que le SYNC soit un point d'accès pour un téléphone ou un ordinateur en fonction. Vous formez ainsi le réseau local de l'habitacle pour des activités comme le jeu, le transfert de fichiers et la navigation sur Internet. Appuyez sur ? pour obtenir de plus amples renseignements.
	L'option Paramètres de passerelle (point d'accès) permet d'afficher et de modifier les paramètres d'utilisation du SYNC comme passerelle Internet.
	L'option Liste des dispositifs de point d'accès de passerelle permet d'afficher les connexions récentes à votre système Wi-Fi.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Wi-Fi	
USB haut débit mobile	Au lieu d'utiliser la fonction Wi-Fi, votre système peut utiliser une connexion USB haut débit mobile pour accéder à Internet. (Vous devez activer votre dispositif haut débit mobile sur votre ordinateur avant de le connecter au système.) Cet écran vous permet de configurer la zone type de votre connexion USB haut débit mobile. (Les réglages USB haut débit mobile peuvent ne pas s'afficher si le dispositif est déjà activé.) Vous pouvez choisir les options suivantes : pays, fournisseur de service, numéro de téléphone, nom d'utilisateur et mot de passe.
Paramètres Bluetooth	Cette option indique les dispositifs couramment couplés au système ainsi que les options Bluetooth types pour connecter ou déconnecter un dispositif, le définir comme favori, le supprimer et l'ajouter. Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG.
Établir la priorité dans les méthodes de connexion	Choisissez vos méthodes de connexion et changez-les au besoin. Vous pouvez choisir de modifier l'ordre pour que le système tente toujours de se connecter au moyen d'une connexion USB haut débit mobile ou au moyen d'une connexion Wi-Fi.



Le logo
Wi-Fi

Aide



Appuyez sur l'icône Réglages > **Aide**, puis sélectionnez une des options suivantes :

E142626

CERTIFIED est une marque de certification de Wi-Fi Alliance.

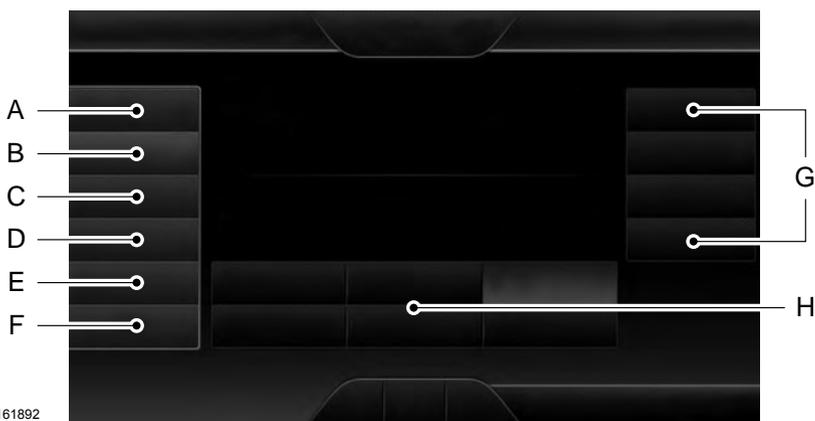
Aide	
Où suis-je?	Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, l'emplacement courant du véhicule est affiché sur la carte. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, vous ne voyez pas ce bouton.
Information du système	Numéro de série du système à écran tactile
	Numéro d'identification du véhicule (NIV)
	Version de logiciel du système à écran tactile

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Aide	
	Version du système de navigation
	Version de la base de données cartographiques
	Numéro de série électronique de la radio satellite Sirius
	Information sur la base de données Gracenote et version de la bibliothèque
Licences de logiciel	Affiche les licences de tous logiciels et applications installés sur votre système.
Restrictions pendant la conduite	Certaines fonctions ne sont pas accessibles lorsque le véhicule roule.
Assistance 911	Activez et désactivez la fonction Assistance 911. Voir Information (page 467). Composition rapide en cas d'urgence : Cette fonction permet d'enregistrer jusqu'à deux numéros de contacts à appeler rapidement en cas d'urgence. Sélectionnez Modifier pour accéder à votre répertoire téléphonique, puis choisissez les contacts voulus. Les numéros s'affichent en tant qu'options à cet écran pour les boutons 1 et 2 de composition rapide en cas d'urgence. Les numéros des contacts d'urgence que vous sélectionnez apparaissent au terme du processus d'appel 911.
Liste des commandes vocales	Affichez les listes catégorisées de commandes vocales.

Pour accéder à la fonction d'aide au moyen des commandes vocales, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « Aide ». Le système énonce les commandes vocales admissibles pour le mode en vigueur.

DIVERTISSEMENT



E161892

- A AM 1 et AM AST
- B FM 1, FM 2 et FM AST
- C SIRIUS
- D CD (lecteur de disques compacts)
- E USB
- F Appuyez sur cette touche pour parcourir d'autres options vers le bas, p. ex., carte SD, stéréo BT et entrée A/V.
- G Ces touches changent selon le mode média que vous avez sélectionné.
- H Touches de présélection des stations et commandes du lecteur de disques compacts.

Note : Certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Recherche dans le contenu d'un dispositif

Lorsque vous écoutez une source audio sur un appareil, vous pouvez effectuer une recherche dans le contenu d'un autre appareil sans quitter cette source audio. Par exemple, si vous écoutez actuellement une source audio sur une carte SD, vous pouvez rechercher parmi tous les artistes qui sont enregistrés sur votre appareil USB.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)



Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. À l'invite, vous pouvez

dire :

« RECHERCHER » dans les appareils
« Rechercher »*
« Rechercher matchs de <ligues> »**
« Rechercher canaux de <Sirius catégorie> »**
« Carte SD »
« Rechercher guide de tous les canaux Sirius »**
« Rechercher USB »
« Aide »

* Si vous dites simplement « Rechercher », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau qui suit.

** Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement à la radio satellite SIRIUS en vigueur.

« RECHERCHER »
« Matchs de <ligues> »*
« Canaux de <Sirius catégorie> »*
« Carte SD »**
« Guide de tous les canaux Sirius »*

« RECHERCHER »

« USB »**

« Aide »

* Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement à la radio satellite SIRIUS en vigueur.

** Pour obtenir une liste plus complète des commandes vocales en mode carte SD ou port USB, consultez la section « Carte SD et port USB » dans ce chapitre.

Votre système de reconnaissance vocale vous permet de changer de source audio par simple commande vocale. Par exemple, si vous écoutez de la musique depuis un appareil USB, et que vous voulez passer à une chaîne de radio satellite, appuyez simplement sur le bouton de reconnaissance vocale des commandes au volant et dites le nom de la station SIRIUS (tel que « the Highway »). Les commandes vocales suivantes sont disponibles au niveau supérieur de la session vocale, quelle que soit la source audio que vous écoutez actuellement (un appareil USB ou une station de radio satellite SIRIUS, par exemple).

Note : Ceci est uniquement disponible lorsque la langue de votre système MyFord Touch est réglée sur Anglais d'Amérique du Nord.

Commandes vocales
"<87,9-107,9>"
"<530-1710>"
« <Nom de la chaîne> ».
« AM <530 - 1 710> »
« FM <87,7 – 107,9> »

Commandes vocales
« Lire [album] <nom> »..
« Lire [artiste] <nom> »..
« Lire [genre] <nom> »..
« Lire [liste d'écoute] <nom> »..
« Lire [chanson] <nom> »..
« Lire <nom> »
« Lire <nom (chanson ou album)> par <nom de l'artiste> »
« Sirius <O - 223> ».
« Matches de sports ».

* Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement à la radio satellite SIRIUS en vigueur.

** Les commandes dont le nom est entre [] signifie que le mot est facultatif. Par exemple, si vous dites, « Lire Metallica », cela équivaut à la commande vocale « Lire [artiste] <nom> ».

Radio AM-FM



Touchez l'onglet **AM** ou **FM** pour écouter la radio.

Pour alterner entre les présélections AM et FM, touchez simplement l'onglet **AM** ou **FM**.

Touches de présélection

Enregistrer une station en appuyant longuement sur une des zones de présélection. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation.

HD Radio

Touchez ce bouton pour mettre en fonction la radio HD. Le témoin sur le bouton est allumé lorsque la fonction est active. La radio HD vous permet de recevoir des signaux radiophoniques numériques (selon l'équipement) qui produisent un son cristallin. Consultez la section Renseignements sur le système HD Radio plus loin dans ce chapitre.

Scan (balayage automatique)

Touchez ce bouton pour passer à la prochaine station AM ou FM suffisamment puissante. Le témoin sur le bouton est allumé lorsque la fonction est active.

Options

Réglages de son

Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants :

- Graves
- Moyennes
- Aiguës
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Traitement numérique du signal (DSP)
- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Note : *Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages pour le son.*

Définition du type de programmation pour la recherche automatique ou le balayage

Cette fonction permet de sélectionner une catégorie musicale à rechercher. Vous pouvez ensuite choisir la fonction de recherche automatique ou de balayage des stations diffusant cette catégorie.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Affichage de texte du système de radiocommunication de données

Cette fonction permet d'afficher les renseignements diffusés par les stations FM.

AST (mise en mémoire automatique)

La fonction AST (mise en mémoire automatique) permet au système de mémoriser automatiquement les six stations les plus puissantes à l'endroit où vous vous trouvez actuellement.

Touche TAG (marquage)

Cette fonction est disponible lorsque le système HD Radio est activé et permet de marquer un morceau à télécharger ultérieurement. Lorsque vous sélectionnez « Activé », l'écran affiche **TAG** (marquage) lorsque la fonction HD Radio est activée.

Vous pouvez sélectionner **TAG** (marquage) pour enregistrer les renseignements relatifs au morceau en cours. Lorsque vous branchez votre lecteur de musique portatif, les données sont transférées, si cette fonction est prise en charge par votre appareil. Lorsque vous êtes connecté à iTunes, les marquages s'affichent pour vous rappeler les morceaux que vous souhaitez télécharger. Consultez la section Renseignements sur le système HD Radio plus loin dans ce chapitre.

Syntonisation directe

Touchez ce bouton pour entrer manuellement le numéro de la station voulue. Touchez **Entrer** une fois ceci effectué.

Renseignements sur le système HD Radio™ (selon l'équipement)

Note : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles pour tous les marchés.

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



E142616

Le logo HD Radio clignote durant l'acquisition d'une station numérique et demeure allumé lorsque le son numérique est diffusé. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

TAG (marquage) permet de marquer un morceau à télécharger ultérieurement lorsque vous syntonisez une station du système HD Radio et que la fonction est activée. Pour activer la fonction et l'utiliser :

1. Appuyez sur **AM** ou **FM** > **Options** > **TAG** > **Activer**.
2. Lorsque vous entendez un morceau qui vous plaît, appuyez sur la touche **TAG** (marquage).
3. Le système mémorise automatiquement les renseignements relatifs au morceau et les transfère à votre lecteur de musique portatif (si cette fonction est prise en charge) lorsque vous le connectez au système. Le système transfère automatiquement le marquage à votre lecteur (s'il est déjà connecté) et une fenêtre contextuelle s'affiche pour confirmer le transfert.
4. Lorsque vous accédez à iTunes au moyen de votre lecteur de musique portatif, les marquages s'affichent à titre de rappel. Le système permet l'étiquetage d'environ 100 pièces musicales. Pour obtenir une liste des dispositifs qui prennent en charge la fonction de marquage, consultez les sites www.SYNCMYRide.com, www.SYNCMYRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

Lorsque les émissions de radio HD sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- **Scan (balayage automatique)** : cette fonction vous permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations de radio. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaie pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD pourrait s'afficher si une émission numérique est disponible sur une station.
- Les **touches de présélection** vous permettent d'enregistrer une station active comme présélection. Touchez et maintenez enfoncée une touche de présélection jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 présélectionnée, le son est mis en sourdine temporairement avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.

Note : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

Réception et stations HD Radio - Dépannage

Problèmes possibles relatifs à la réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut cesser en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez la station HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	Cause	Solution
Écho, hésitation, sauts ou répétitions du son. Augmentation ou diminution du volume.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe .	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'une conséquence normale. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2/HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative à la touche de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche Scan (balayage automatique) est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Scan (balayage automatique) .	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'une conséquence normale.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. États-Unis et brevets étrangers. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

Commandes vocales de la radio



Si vous écoutez la radio, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « Radio », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« RADIO »
"<87,9-107,9>"
« <87,9 - 107,9> HD » ¹
"<530-1710>"
« AM »
« AM <530 - 1 710> »
« Sauvegarde automatique AM »
« Sauvegarde automatique AM pré-réglage <numéro> »
« Préréglage AM <numéro> »
« Rechercher » ²
« FM »
« FM <87,7 – 107,9> »

« RADIO »
« FM <87,9 - 107,9> HD <numéro> » ¹
« Sauvegarde automatique FM »
« Sauvegarde automatique FM pré-réglage <numéro> »
« Préréglage FM <numéro> »
« FM 1 »
« Préréglage FM 1 <numéro> »
« FM 2 »
« Préréglage FM 2 <numéro> »
« HD <numéro> » ¹
« Préréglage <numéro> »
« Radio désactivée »
« Radio activée »
« Sélectionner le type de programme »
« Syntoniser radio » ³
« Aide »

¹ Si cette fonction est disponible.

² Si vous avez dit « Rechercher », consultez le tableau « Rechercher » plus loin dans cette section.

³ Si vous avez dit « Syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio » ci-après.

« SYNTONISER »
"<530-1710>"
"<87,9-107,9>"
« <87,9 - 107,9> HD <numéro> » [*]
« AM »

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

« SYNTONISER »
« AM <530 - 1 710> »
« Sauvegarde automatique AM »
« Sauvegarde automatique AM pré-réglage <numéro> »
« Préréglage AM <numéro> »
« FM »
« FM <87,7 – 107,9> »
« FM <87,9 - 107,9> HD <numéro> »*
« Sauvegarde automatique FM »
« Sauvegarde automatique FM pré-réglage <numéro> »
« Préréglage FM <numéro> »
« FM 1 »
« Préréglage FM 1 <numéro> »
« FM 2 »
« Préréglage FM 2 <numéro> »
« HD <numéro> »*
« Préréglage <numéro> »
« Aide »

* Si cette fonction est disponible.

Radio satellite SIRIUS® (si l'abonnement est actif)



Appuyez dans le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **SIRIUS**.

Touches de présélection

Enregistrez une station en appuyant longuement sur une des zones de présélection. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la chaîne. Le son est rétabli au terme de la mémorisation.

ALERTE

Mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe en cours d'écoute en tant que favori. Le système vous alerte lorsque le morceau est rejoué sur une des chaînes.

Relecture

Effectuer la relecture audio sur la chaîne actuelle. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes pourvu que la chaîne actuelle ait été syntonisée sans interruption. Le changement de station efface la diffusion audio de la chaîne précédente.

En mode relecture :

- Appuyez brièvement sur les touches de recherche automatique pour écouter la plage musicale précédente ou suivante.
- Maintenez les touches de recherche automatique enfoncées pour reculer ou avancer rapidement dans la plage musicale en cours.
- Appuyez sur la touche de lecture ou de pause pour commencer, reprendre ou pauser la lecture audio.
- Appuyez de nouveau sur la touche **Relecture** pour retourner à l'audio en direct si vous utilisiez la fonction de relecture audio.

Scan (balayage automatique)

Touchez ce bouton pour écouter un bref extrait des chaînes.

Options

Appuyez sur cette touche pour afficher et régler les divers paramètres multimédia.

Réglages de son

Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants :

- Graves
- Moyennes
- Aiguës
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Traitement numérique du signal (DSP)
- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Note : *Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages pour le son.*

Définition de la catégorie pour la recherche automatique ou le balayage

Cette fonction permet de sélectionner une catégorie musicale à rechercher. Vous pouvez ensuite choisir la fonction de recherche automatique ou de balayage des stations diffusant cette catégorie.

Contrôle parental

Cette fonction permet de verrouiller ou de déverrouiller des chaînes, de changer ou de réinitialiser votre NIP ou de déverrouiller toutes les chaînes. Pour utiliser cette fonction, vous devez utiliser votre NIP initial, 1234.

Alertes d'artiste, de titre ou d'équipe

Cette fonction permet de sélectionner les artistes, les titres et les équipes pour lesquels vous souhaitez recevoir une alerte du système lorsqu'ils sont diffusés sur d'autres chaînes. Appuyez sur la touche « Modifier les alertes » pour supprimer ou désactiver les alertes. Vous pouvez également définir toutes les alertes au

mode en fonction ou hors fonction. Lorsqu'une alerte s'affiche à l'écran, vous pouvez choisir de « Syntoniser » la chaîne, de « Supprimer » l'alerte ou de « Désactiver les alertes ». Si vous écoutez un événement sportif, vous pouvez mémoriser vos équipes préférées afin que le système vous alerte lorsqu'une chaîne de radio satellite diffuse des émissions sur ces équipes.

Note : *SIRIUS ne prend pas en charge la fonction d'alerte sur toutes les chaînes. Ford n'est aucunement responsable des variations de la fonction Alerte.*

Numéro de série électronique (NSE)

Vous avez besoin de ce numéro lorsque vous contactez SIRIUS au sujet de votre compte.

Syntonisation directe

Touchez ce bouton pour entrer manuellement le numéro de la station satellite voulue. Touchez **Entrer** une fois ceci effectué.

Rechercher

Touchez ce bouton pour afficher une liste de toutes les stations disponibles. Faites défiler pour voir les autres catégories. Touchez la station que vous voulez écouter.

Touchez **Sauter** si vous voulez sauter cette chaîne.

Touchez **Verrouiller** si vous voulez que personne n'écoute cette station.

Touchez **Titre** ou **Artiste** pour voir les morceaux et artistes sur les autres stations.

Renseignements au sujet de la radio satellite SIRIUS

Note : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes données et la modification des tarifs, en tout moment et avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



E142593

Le radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, de la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste de chaînes de la radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le www.sirius.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1 888 539-7474.

Note : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.

Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin du numéro de série électronique de votre radio satellite pour l'activation, la modification et le suivi de votre compte de radio satellite. Le numéro de série électronique se trouve à l'écran d'information du système (SR ESN:XXXXXXXXXXXX). Pour accéder au numéro de série électronique, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Appuyez sur **SIRIUS > Options**.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Facteurs de réception de la radio satellite SIRIUS et dépannage

Problèmes possibles relatifs à la réception	
Obstructions de l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tous autres articles aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	La radio peut afficher ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage		
Écran de la radio	Cause	Solution
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie du satellite ou défaillance du système SIRIUS.	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Chaîne non valide.	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une autre touche de présélection.
Chaîne non accessible avec l'abonnement.	Votre abonnement n'inclut pas cette chaîne.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Conseils de dépannage		
Écran de la radio	Cause	Solution
Aucun signal.	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone se dégage.
Mise à jour.	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Contactez SIRIUS 1-888-539-7474.	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les questions d'abonnement.
Aucun trouvé. Consultez le Guide des chaînes.	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Abonnement mis à jour.	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Commandes vocales de la radio satellite SIRIUS



Si vous écoutez la radio satellite SIRIUS, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas la radio satellite SIRIUS, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « SIRIUS », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« SIRIUS »
« <Nom de chaîne> »
« Préréglage <numéro> »
« SAT »
« SAT préréglage <numéro> »
« SAT 1 »
« SAT 1 préréglage <numéro> »
« SAT 2 »
« SAT 2 préréglage <numéro> »
« SAT 3 »
« SAT 3 préréglage <numéro> »
« Sirius <0 - 223> »

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

« SIRIUS »
« Sirius désactivé »
« Sirius activé »
« Matches de sports »*
« Syntoniser radio »**
« Aide »

* Si vous avez dit « Matches de sports », consultez le tableau « Matches de sports » ci-après.

** Si vous avez dit « Syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio » ci-après.

« SPORTS »
« Syntoniser partie des <collège> »
« Syntoniser partie de <ville> »
« Syntoniser partie des <équipe> de <ville> »
« Syntoniser partie des <équipe> »
« Aide »

« SYNTONISER »
« <Nom de chaîne> »
« Préréglage <numéro> »
« SAT »
« SAT 1 »
« SAT 1 préréglage <numéro> »
« SAT 2 »
« SAT 2 préréglage <numéro> »
« SAT 3 »

« SYNTONISER »
« SAT 3 préréglage <numéro> »
« Sirius <0 - 223> »
« Aide »

Lecteur de disques compacts



Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **CD**.

Vous pouvez aussi avancer et reculer sur la piste actuelle ou le fichier actuel, le cas échéant.

Relecture

Appuyez sur cette touche pour répéter la piste en cours de lecture, toutes les pistes du disque ou pour désactiver la fonction si elle est déjà activée.

Lecture aléatoire

Appuyez sur cette touche pour lire les titres ou les albums entiers dans un ordre aléatoire, ou désactiver la fonction si elle est déjà activée.

Scan (balayage automatique)

Appuyez sur cette touche pour écouter un bref extrait de toutes les pistes disponibles.

Plus d'info

Touchez ce bouton pour voir les données du disque.

Options

Réglages de son

Appuyez sur cette touche pour régler les paramètres suivants :

- Graves
- Moyennes

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

- Aiguës
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Traitement numérique du signal (DSP)
- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Note : *Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages pour le son.*

Compression

Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la fonction de compression.

Rechercher

Appuyez sur cette touche pour parcourir toutes les pistes de CD disponibles.

Commandes vocales du lecteur de disques compacts



Si vous écoutez un disque compact, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

Si vous n'écoutez pas un disque compact, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « CD », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« Disque compact »
« Pause »
« Lire »
« Lire piste suivante »
« Lire piste précédente »
« Lire piste numéro <1 - 512> »
« Répéter activé »
« Répéter dossier »*

« Disque compact »
« Répéter désactivé »
« Relire chanson »
« Lecture aléatoire activée »
« Lecture aléatoire du disque activée »*
« Lecture aléatoire du dossier activée »*
« Lecture aléatoire désactivée »
« Aide »

* Ne s'applique qu'aux fichiers WMA ou MP3.

Fente pour carte SD et port USB

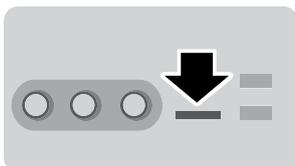
Carte SD

Note : *La fente de carte SD est à ressort. Pour retirer la carte SD, il suffit de l'enfoncer, puis de relâcher. Ne tentez pas de tirer sur la carte pour la retirer, sous peine de causer des dommages.*

Note : *Le système de navigation utilise aussi cette fente pour carte. Voir **Navigation** (page 481).*

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Port USB



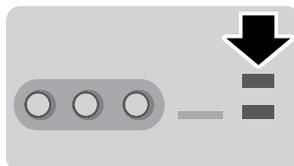
E142619

La fente de carte SD se trouve soit sur la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans le tableau de bord. Pour accéder à votre dispositif et lire la musique, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile.



E142620

Le logo de SD est une marque de commerce de SD-3C, LLC.



E142621

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans le tableau de bord. Pour accéder à votre dispositif et lire la musique, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile.

Cette fonction permet de brancher des lecteurs multimédias, d'insérer des cartes mémoire flash et des clés flash ou USB, puis de recharger ces dispositifs, s'ils prennent cette fonction en charge.

Pour lire une vidéo à partir de votre iPod ou iPhone, vous devez utiliser un câble vidéo composite USB-RCA spécial (disponible auprès de Apple). Lorsque le câble est relié à votre iPod ou à votre iPhone, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Lecture de musique depuis votre dispositif



Insérez votre dispositif et sélectionnez l'onglet **Carte SD** ou **USB** une fois que le système a détecté votre appareil. Les options suivantes sont proposées :

Relecture

Cette fonction rejoue le morceau ou l'album en cours de lecture.

Lecture aléatoire

Appuyez sur cette touche pour lire la musique de l'album ou du dossier sélectionné dans un ordre aléatoire.

Musique similaire

Cette fonction permet de choisir des morceaux semblables à celui qui est en cours de lecture.

Plus d'info

Appuyez sur cette touche pour afficher des renseignements sur le disque comme la piste en cours, le nom de l'artiste, l'album et le genre.

Options

Appuyez sur cette touche pour afficher et régler les divers paramètres multimédia.

Réglages du son vous permet d'ajuster les réglages suivants :

- Graves
- Moyennes
- Aiguës
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Traitement numérique du signal (DSP)
- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Note : *Votre véhicule peut ne pas comprendre tous ces réglages pour le son.*

Réglages de lecteur multimédia permet de sélectionner d'autres réglages, sous Lecteur multimédia. Voir **Paramètres** (page 428).

Renseignements relatifs à l'appareil affiche l'information sur le logiciel et le micrologiciel de l'appareil multimédia actuellement connecté.

Actualiser index multimédia vous permet d'indexer votre appareil lorsque vous le connectez pour la première fois et à chaque fois que son contenu change (ajout ou suppression de morceaux) pour vous assurer d'avoir les commandes vocales les plus récentes pour tous les médias sur l'appareil.

Rechercher

Cette fonction permet d'afficher le contenu de l'appareil. Cette fonction vous permet également d'effectuer une recherche par catégorie, à savoir genre, artiste ou album.

Appuyez sur la couverture de l'album à l'écran pour afficher des renseignements sur le morceau comme le titre, l'artiste, le fichier, le dossier, l'album et le genre.

Vous pouvez aussi appuyer sur **Quel morceau est lu** pour entendre la façon dont le système énonce le nom du groupe et de la pièce musicale en cours. Ceci peut être utile lorsque vous utilisez les commandes vocales pour vous assurer que le système interprète correctement votre demande pour la lecture.

Lecture de vidéo depuis votre appareil

Pour accéder à des vidéos et en faire la lecture depuis votre appareil, la boîte de vitesses de votre véhicule doit être en position de stationnement (**P**) et le commutateur d'allumage tourné en mode accessoires. Voir **Démarrage et arrêt du moteur** (page 154).

Commandes vocales de carte SD ou d'appareil USB



Si vous écoutez le contenu d'un fichier provenant d'une clé USB ou d'une carte SD, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. À l'invite, dites l'une des commandes suivantes.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Si vous n'écoutez pas le contenu d'un fichier provenant d'une clé USB ou d'une carte SD, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « Clé USB ou carte SD », puis énoncez l'une des commandes suivantes.

« USB » « Carte SD »
« Rechercher »*
« Lire »
« Pause »
« Lire »
« Lire album <nom> »
« Lire tout »
« Lire artiste <nom> »
« Lire livre audio <nom> »
« Lire auteur <nom> »
« Lire compositeur <nom> »
« Lire dossier <nom> »
« Lire genre <nom> »
« Lire film <nom> »**
« Lire vidéo musicale <nom> »**
« Lire liste d'écoute <nom> »
« Lire balado <nom> »
« Lire épisode balado <nom> »
« Lire similaire »
« Lire chanson <nom> »
« Lire spectacle de télé <nom> »**
« Lire épisode TV <nom> »**

« USB » « Carte SD »
« Lire vidéo <nom> »**
« Lire vidéo podcast <nom> »**
« Lire épisode vidéo podcast <nom> »**
« Lire liste de vidéos <nom> »**
« Piste précédente »
« Répéter tout »
« Répéter désactivé »
« Répéter une piste »
« Lecture aléatoire activée »
« Lecture aléatoire de l'album activée »
« Lecture aléatoire désactivée »
« Lecture actuelle »
« Aide »

* Si vous avez dit que vous souhaitiez rechercher parmi les fichiers de la clé USB ou de la carte SD, le système vous invite à spécifier ce que vous aimeriez rechercher. À l'invite, consultez les commandes du tableau « Rechercher » qui suit.

** Ces commandes ne sont disponibles qu'en mode USB et selon le dispositif utilisé.

« RECHERCHER »
« Album <nom> »
« Tous les albums »
« Tous les artistes »
« Tous les livres audio »
« Tous les auteurs »

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

« RECHERCHER »
« Tous les compositeurs »
« Tous les dossiers »
« Tous les genres »
« Tous les films »*
« Tous les clips <nom> »*
« Toutes les listes d'écoute »
« Tous les balados »
« Toutes les pistes »
« Tous les spectacles de télé »*
« Toutes les listes de vidéos »*
« Toutes les vidéos podcast »*
« Toutes les vidéos »*
« Artiste <nom> »
« Livre audio <nom> »
« Auteur <nom> »
« Compositeur <nom> »
« Dossier <nom> »
« Genre <nom> »
« Liste d'écoute <nom> »
« Balado <nom> »
« Spectacle de télé <nom> »*
« Vidéo <nom> »*
« Liste de vidéos <nom> »*

« RECHERCHER »
« Vidéo podcast <nom> »*
« Aide »

* Cette commande n'est disponible qu'en mode USB et dépend de l'appareil utilisé.

Information sur la prise en charge des lecteurs de médias, des formats de médias et des métadonnées

Le système SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, incluant les iPod, les Zune™, les lecteurs de cartes et les appareils USB. Le système SYNC prend en charge les formats audio MP3, WMA, WAV et AAC.

Le système SYNC peut également organiser et trier les médias indexés du dispositif par étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers multimédias.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, le système SYNC peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous **Inconnu**.

Pour lire une vidéo à partir de votre iPod ou iPhone, vous devez utiliser un câble vidéo composite USB-RCA spécial (disponible auprès de Apple). Lorsque le câble est relié à votre iPod ou à votre iPhone, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Audio Bluetooth

Votre système vous permet d'écouter la musique en continu par les haut-parleurs du véhicule à partir de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth relié.



Pour accéder à cette fonction, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **BT stéréo**.

Commandes vocales du système audio Bluetooth



Si vous écoutez un appareil audio Bluetooth, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale des commandes au volant. Lorsque vous y êtes invité, dites « Piste suivante », « Pause », « Jouer » ou « Piste précédente ».

Si vous n'écoutez pas un dispositif audio Bluetooth, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale et, après la tonalité, dites « Piste suivante », « Pause », « Jouer » ou « Piste précédente ».

Entrées AV

AVERTISSEMENTS



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

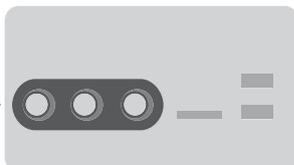


Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque votre véhicule roule.

AVERTISSEMENTS



Rangez le lecteur de musique portatif dans un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants, lorsque votre véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants. La rallonge audio doit être assez longue pour ranger le lecteur multimédia portatif en toute sécurité lorsque votre véhicule roule.



E142622

Les entrées A/V permettent de brancher une source audio ou vidéo auxiliaire (comme une console de jeu ou un caméscope) en branchant des fiches RCA (non comprises) dans ces prises d'entrée. Les prises sont jaunes, rouges et blanches, et elles se trouvent derrière un petit volet d'accès au tableau de bord ou dans la console centrale.

Vous pouvez aussi utiliser les entrées A/V comme prise d'entrée auxiliaire pour brancher un lecteur de musique portatif et écouter de la musique par les haut-parleurs du véhicule. Branchez l'adaptateur RCA de 3,5 mm (1/8 po) dans les deux prises d'entrée A/V gauches (rouge et blanche).

Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **Entrée A/V**.

Pour utiliser la fonction de prise d'entrée auxiliaire, votre lecteur de musique portatif doit être conçu pour être utilisé avec un casque d'écoute et être pleinement chargé. Vous avez aussi besoin d'une rallonge audio dotée de connecteurs stéréo mâles de 3,5 mm (1/8 po) à une extrémité et d'une fiche RCA à l'autre extrémité.

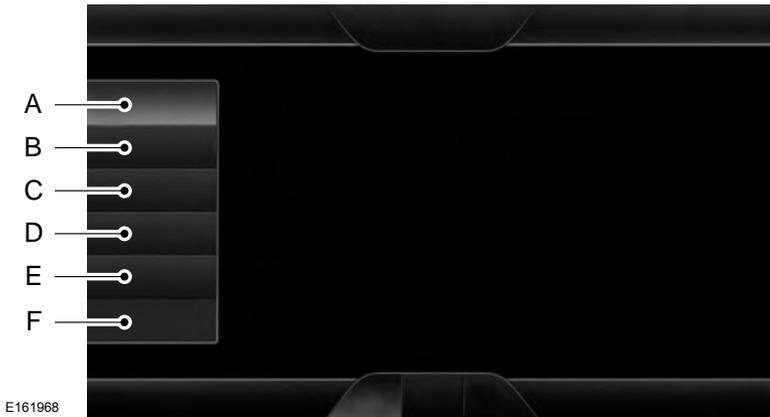
1. Coupez le moteur, puis mettez la radio et le lecteur de musique portatif hors fonction. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
2. Raccordez une extrémité de la rallonge audio à la sortie du casque d'écoute de votre lecteur et l'autre extrémité dans l'adaptateur d'une des deux prises d'entrée A/V gauches (blanche ou rouge) à l'intérieur de la console centrale.
3. Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Sélectionnez une station FM syntonisée ou un CD (si un disque compact est déjà inséré dans le système).
4. Réglez le volume comme souhaité.
5. Mettez le lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
6. Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Sélectionnez l'onglet **Entrée A/V**. (Vous devriez entendre le son de votre lecteur de musique portatif bien qu'il puisse être faible.)
7. Réglez le son de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de la station FM ou du disque compact en alternant entre les commandes.

Pour lire une vidéo à partir de votre iPod ou iPhone, vous devez utiliser un câble vidéo composite USB-RCA spécial (disponible auprès de Apple). Lorsque le câble est relié à votre iPod ou à votre iPhone, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Dépannage

- Ne branchez pas la prise d'entrée audio à une sortie de niveau ligne. La prise ne fonctionne correctement qu'avec les dispositifs dotés d'une sortie pour casque d'écoute et d'une commande de volume.
- Afin d'éviter la distorsion sonore et un son de qualité inférieure, ne réglez pas le volume du lecteur de musique portatif plus haut qu'il n'est nécessaire pour tenter d'égaliser le niveau de volume du lecteur de disques compacts ou de la radio FM de votre chaîne stéréo.
- Si le son est déformé à un niveau d'écoute plus bas, diminuez le volume du lecteur de musique portatif. Si le problème persiste, remplacez ou rechargez les piles du lecteur multimédia portatif.
- Commandez le lecteur multimédia portatif de la même façon que lorsque vous l'utilisez avec un casque d'écoute, car la prise d'entrée auxiliaire ne commande aucunement (lecture, pause, etc.) le lecteur multimédia portatif branché.

TÉLÉPHONE



E161968

- A Téléphone
- B Numérotation rapide
- C Répertoire téléphonique
- D Historique
- E Messagerie
- F Paramètres

La téléphonie mains-libres est l'une des principales fonctions du système SYNC. Lorsque vous couplez votre téléphone, vous pouvez accéder à de nombreuses options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge diverses fonctions, nombre d'entre elles dépendent de votre téléphone cellulaire.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires équipés de la technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant
- Mettre fin à un appel

- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro
- Recomposition,
- Avis d'appel en attente
- Identification de l'appelant

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le mode d'emploi du téléphone ou visitez le site www.SYNCMYRide.com, www.SYNCMYRide.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial de votre téléphone

AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser les systèmes à commandes vocales dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales pouvant affecter l'utilisation des appareils électroniques en conduisant.

La première étape à effectuer pour utiliser les fonctions téléphoniques du système SYNC consiste à coupler votre téléphone cellulaire compatible avec la technologie Bluetooth au système SYNC. Ceci vous permet d'utiliser votre téléphone en mode mains libres.

Note : Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Établissez le contact et mettez la radio en fonction.

1. Sélectionnez **Ajouter téléphone** dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile. Le message **Détecter SYNC** apparaît à l'écran et vous invite à amorcer le couplage de votre appareil.
2. Assurez-vous que l'option Bluetooth est réglée sur **On** (activée) et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez la notice de votre téléphone au besoin.

Note : Sélectionnez **SYNC**, puis un NIP à six chiffres apparaît sur votre appareil.

3. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, il ne supporte pas le couplage simple et sécurisé. Pour le coupler, entrez le NIP affiché sur l'écran tactile. Sautez l'étape suivante.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, confirmez que le NIP fourni par le système SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire.
5. L'écran confirme la réussite de l'opération de couplage.

Le système SYNC peut présenter d'autres options du téléphone. Pour plus de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone, consultez le mode d'emploi du téléphone et visitez le site Web.

Couplage d'autres téléphones

Note : Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Établissez le contact et mettez la radio en fonction.

1. Appuyez sur le coin de l'écran réservé au **téléphone > Réglages > Dispositifs Bluetooth > Ajouter dispositif**.
2. Assurez-vous que l'option Bluetooth est réglée sur **On** (activée) et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez la notice de votre téléphone au besoin.

Note : Sélectionnez **SYNC**, puis un NIP à six chiffres apparaît sur votre appareil.

3. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, il ne supporte pas le couplage simple et sécurisé. Pour le coupler, entrez le NIP affiché sur l'écran tactile. Sautez l'étape suivante.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, confirmez que le NIP fourni par le système SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire.
5. L'écran confirme la réussite de l'opération de couplage.

Le système SYNC peut présenter d'autres options du téléphone. Pour plus de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone, consultez le mode d'emploi du téléphone et visitez le site Web.

Faire un appel



Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale des commandes du volant. À l'invite, dites « Appeler <nom> » ou « Composer » et le numéro voulu.



Pour mettre fin à l'appel ou pour quitter le mode de téléphone, maintenez la touche du téléphone enfoncée.

Réception d'un appel

Pendant un appel entrant, une tonalité audible retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appel s'affiche à l'écran.



Pour accepter l'appel, appuyez sur **Accepter** à l'écran tactile ou sur le bouton du téléphone situé sur le volant.

Pour refuser l'appel, appuyez sur **Refuser** à l'écran tactile ou maintenez enfoncé le bouton du téléphone situé sur le volant.

Ignorer l'appel en n'intervenant pas. Le système SYNC l'enregistre en tant qu'appel manqué.

Options du menu du téléphone

Appuyez sur le coin supérieur gauche de l'écran tactile pour choisir parmi les options suivantes :

Téléphone

Appuyez sur cette touche pour accéder au clavier numérique de l'écran afin de taper un numéro et de passer un appel. Pendant un appel actif, vous pouvez aussi choisir :

- de mettre l'appel en sourdine;
- de mettre l'appel en attente;
- d'activer la fonction de confidentialité;
- de joindre deux appels;
- de mettre fin à l'appel.

Numérotation rapide

Configuration des contacts favoris à partir de votre répertoire ou dossier d'historique.

Répertoire téléphonique

Appuyez sur cette touche pour accéder à l'un des contacts de votre répertoire téléphonique téléchargé antérieurement et l'appeler. Le système organise les entrées en catégories alphabétiques résumées au haut de l'écran.

Pour activer les paramètres d'image de contact, si votre appareil prend cette fonction en charge, appuyez sur **Téléphone > Réglages > Gérer le répertoire > Télécharger les photos du répertoire > Activer**.

Historique

Une fois votre téléphone Bluetooth connecté au système SYNC, vous pouvez accéder à tout numéro antérieurement composé et à tout appel reçu ou manqué. Vous pouvez aussi choisir de les enregistrer dans vos favoris ou votre répertoire de composition rapide.

Note: Cette fonction dépend du téléphone. Si votre téléphone ne prend pas en charge le téléchargement de l'historique des appels au moyen de Bluetooth, le système SYNC enregistre les appels effectués avec le système SYNC.

Messagerie

Ce bouton permet d'envoyer des messages textes au moyen de l'écran tactile.

Consultez le paragraphe **Messagerie texte** plus loin dans cette section.

Paramètres

Appuyez sur cette touche pour accéder aux divers paramètres du téléphone, comme pour activer ou désactiver la fonction Bluetooth, gérer votre répertoire et plus. Consultez le paragraphe **Paramètres du téléphone** plus loin dans cette section.

Messagerie texte

Note : *Le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions asservies au téléphone.*

Note : *Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).*

Note : *Le système SYNC ne peut pas télécharger de messages textes déjà lus à partir de votre téléphone cellulaire.*

Vous pouvez envoyer et recevoir des messages textes au moyen de Bluetooth, les lire à haute voix et traduire des acronymes utilisés dans les messages textes (LOL par exemple).

1. Touchez le coin supérieur gauche de l'écran pour accéder au menu **Téléphone**.
2. Sélectionnez **Messagerie**.
3. Choisissez parmi les options suivantes :
 - Écouter (icône de haut-parleur),
 - composer
 - envoyer le texte
 - afficher
 - supprimer

Composition d'un message texte

Note : *Il s'agit d'une fonction asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est pas disponible lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).*

Note : *Le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions asservies au téléphone.*

1. Touchez le coin supérieur gauche de l'écran pour accéder au menu **Téléphone**.
2. Appuyez sur **Messagerie** > **Envoyer texte**.
3. Entrez un numéro de téléphone ou choisissez un numéro dans votre répertoire.
4. Les options suivantes vous sont proposées :
 - **Envoyer**, pour envoyer le message sans le modifier.
 - **Modifier le texte**, pour personnaliser un message prédéfini ou créer votre propre message.

Vous pouvez ensuite prévisualiser le message, vérifier l'identité du destinataire ainsi que mettre à jour la liste de messages.

Options des messages textes
Je vous rappellerai dans quelques minutes.
Je viens de m'absenter, je serai bientôt de retour.
Pouvez-vous me rappeler?
J'arrive.
Je suis en retard de quelques minutes.
Je suis en avance, donc je serai là plus tôt.
Je suis sorti.

Options des messages textes
Je vous appellerai dès mon retour.
OK
Oui
Non
Merci
Je suis dans un embouteillage.
Appelez-moi plus tard.
Rire aux éclats

Réception d'un message texte

Note : Si vous sélectionnez **Afficher** et que votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h), le système vous propose de lire le message au lieu de vous permettre de l'afficher à l'écran pendant la conduite.

Lorsque le système reçoit un nouveau message, une tonalité audible retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'appelant, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Vous pouvez appuyer sur la touche :

- **Afficher** pour afficher le message texte.
- **Écouter** pour que le système SYNC vous lise le message texte.
- **Composer** pour appeler le contact.
- **Ignorer** pour quitter l'écran.

Paramètres du téléphone

Appuyez sur **Téléphone > Réglages**.

Appareils Bluetooth

Appuyez sur cet onglet pour connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil et l'enregistrer en tant que favori.

Bluetooth

Appuyez sur cet onglet pour activer ou désactiver la fonction Bluetooth.

Ne pas déranger

Appuyez sur cet onglet pour renvoyer directement tous les appels vers votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule. Lorsque cette fonction est activée, les avis de message texte ne retentissent pas dans l'habitacle.

Assistance 911

Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la fonction Assistance 911. Voir **Information** (page 467).

Sonnerie du téléphone

Appuyez sur cette touche pour sélectionner la sonnerie que vous voulez entendre lorsque vous recevez un appel. Choisissez une sonnerie du système, la sonnerie du téléphone actuellement couplé, un bip, la synthèse texte-parole ou un avis silencieux.

Notification de message textuel

Appuyez sur cette touche pour sélectionner un avis de message texte, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Sélectionnez parmi des tonalités d'alerte du système disponibles, la synthèse vocale ou le mode silencieux.

Connexion de données Internet

Si votre téléphone est compatible, utilisez cet écran pour régler les paramètres de votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

aussi choisir de régler vos paramètres pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion en mode d'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur **?** pour obtenir de plus amples renseignements.

Gérer le répertoire

Appuyez sur cette touche pour télécharger automatiquement le répertoire, télécharger votre répertoire de nouveau, ajouter des contacts à partir de votre téléphone ainsi que pour supprimer ou téléverser votre répertoire.

Avertissement d'itinérance

Appuyez sur cette touche pour que le système vous avise lorsque votre téléphone est en mode d'itinérance.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale sur le volant. À l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

« TÉLÉPHONE »
« Appeler »
« Appeler <nom> »
« Appeler <nom> à la maison »
« Appeler <nom> Travail »
« Appeler <nom> sur le cellulaire »
« Appeler <nom> L'autre numéro de téléphone »
« Appeler boîte vocale »
« Composer »
« Ne pas déranger désactivé »
« Ne pas déranger activé »

« TÉLÉPHONE »
« Transmettre les messages textes »
« Mode mains libres activé » ¹
« Appel en attente désactivé » ¹
« Mettre l'appel en attente » ¹
« Conférence téléphonique » ¹
« Écouter message texte <numéro> »
« Écouter messages textes »
« Messages » ²
« Touche discrétion activée » ¹
« Ajouter téléphone »
« Mode confidentiel activé » ¹
« Lire le message »
« Répondre aux messages textes »
« Sonnerie désactivée »
« Sonnerie activée »
« Touche discrétion désactivée » ¹
Aide

* Cette commande n'est disponible que lorsqu'un appel est en cours.

** Si vous avez énoncé « Messages », consultez le tableau « Messages » ci-après pour une liste d'autres commandes.

« MESSAGES »
« Appeler »
« Transmettre les messages textes »
« Écouter message texte <numéro> »

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

« MESSAGES »
« Écouter messages textes »
« Répondre aux messages textes »

« MESSAGES »
Aide

INFORMATION



E161889

- A Services SYNC
- B SIRIUS Travel Link
- C Alertes
- D Calendrier
- E Applications SYNC

L'écran d'information vous permet d'accéder à des fonctions telles que :

- Services SYNC
- SIRIUS Travel Link
- Alertes
- Calendrier
- Applications SYNC.



Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le bouton **Information** pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert dans le coin de l'écran tactile.

Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Note : Vous devez activer les services SYNC avant de les utiliser. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous enregistrer et vérifier votre admissibilité aux services gratuits. Des tarifs de téléphonie et de messagerie standard peuvent s'appliquer. Un abonnement peut être nécessaire. Vous devez également disposer d'un téléphone cellulaire couplé et connecté au système Bluetooth pour accéder aux services SYNC et les utiliser. Voir **Téléphone** (page 461).

Note : Cette fonction n'est pas exécutée convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Assurez-vous que votre téléphone cellulaire ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Note : Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation visent exclusivement à vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Note : Lorsque vous vous connectez, le service utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans votre véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises en fonction de vos besoins. De plus, pour offrir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut recueillir et enregistrer les détails des appels et des communications vocales. Pour plus de détails, consultez les modalités au sujet des services SYNC à l'adresse www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de services recueillent les données de conduite de votre véhicule ou d'autres renseignements mentionnés dans les modalités, ne vous abonnez pas au service et ne l'utilisez pas.

Les services SYNC utilisent les capteurs avancés du véhicule, la technologie GPS intégrée et des données exhaustives sur la circulation et les cartes routières pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés, des indications détaillées, des adresses d'entreprises, des actualités, des nouvelles sportives, des prévisions météorologiques et plus. Pour une liste complète des services, ou pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web www.syncmaroute.ca.

Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales



1. Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale.
2. Lorsque vous y êtes invité, dites « Services ». Vous établissez un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth couplé et connecté.

3. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, des services de circulation ou d'indications routières par exemple. Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste des services disponibles.
4. Dites « Services » pour revenir au menu principal Services ou « Aide » pour obtenir de l'aide.

Connexion aux services SYNC à l'aide de l'écran tactile



Appuyez sur **Information** si votre véhicule est doté du système de navigation.

Appuyez sur l'onglet vert de l'écran tactile si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation.

1. Sélectionnez **Connecter aux services** pour établir un appel sortant vers les services SYNC afin d'établir un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone.
2. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, des services de circulation ou d'indications routières par exemple. Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste des services disponibles.
3. Dites « Services » pour revenir au menu principal Services ou « Aide » pour obtenir de l'aide.

Réception d'un itinéraire détaillé

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC, dites « Indications » ou « Adresses d'entreprises ». Pour trouver l'entreprise ou le type d'entreprise le plus près de votre position courante, dites simplement « Adresses d'entreprises » et « Chercher à proximité ». Si vous avez besoin d'aide pour repérer un endroit,

dites « Préposé » en tout temps durant une recherche d'itinéraire ou d'entreprise pour discuter avec un préposé en direct. Le système peut vous inviter à discuter avec un préposé lorsqu'il éprouve des difficultés à interpréter votre demande vocale. Le préposé en direct peut vous aider à effectuer une recherche par nom ou catégorie d'entreprise, par adresse municipale ou par nom et intersections précises. L'assistance d'un préposé fait partie de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'assistance d'un préposé, visitez le site www.syncmaroute.ca/support.

2. Suivez les invites vocales pour sélectionner votre destination. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement.

Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation :

- Les indications détaillées sont affichées à l'écran d'information, dans la barre d'état de votre système à écran tactile, et aussi à l'écran des services du système SYNC. Vous recevrez également des indications par l'intermédiaire d'avertissements sonores.
- Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez sélectionner **Itinéraire relatif** ou **État de l'itinéraire** en utilisant les commandes à l'écran tactile ou les commandes vocales pour afficher la **liste d'indications de l'itinéraire actif** ou le **heure d'arrivée prévue de l'itinéraire relatif**. De plus, vous pouvez activer ou désactiver le guidage vocal, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous ratez un virage, le système SYNC vous demande automatiquement si vous souhaitez mettre l'itinéraire à jour. Dites simplement « Oui » lorsque vous y êtes invité et que le système transmet un nouvel itinéraire à votre véhicule.

Si votre véhicule est équipé de la fonction de navigation, les services SYNC téléchargent la destination demandée au système de navigation. Le système de navigation calcule ensuite l'itinéraire et fournit des indications. Voir **Navigation** (page 481).

Déconnexion des services SYNC

1. Appuyez sur le bouton de raccrochage du téléphone sur le volant et maintenez-le enfoncé.
2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services SYNC.

Brefs conseils sur les services SYNC

Personnalisation	Vous pouvez personnaliser votre fonction Services pour accéder plus rapidement aux renseignements les plus utilisés ou préférés. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse, comme le bureau ou la maison. Vous pouvez également enregistrer vos renseignements préférés, des équipes de sports comme les Lions de Détroit par exemple, ou une catégorie de nouvelles. Ouvrez une session sur le site www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples détails.
Appuyez pour interrompre	Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale à tout moment (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC) pour interrompre une commande vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports) et énoncez votre commande vocale.
Portatif	Votre abonnement est associé au numéro de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et non pas au NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez coupler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services SYNC et continuer de profiter de vos services personnalisés.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Commandes vocales des services SYNC



Lorsqu'un itinéraire a été téléchargé (sans système de navigation), appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale des commandes du volant. Lorsque vous y êtes invité, dites une des commandes suivantes :

« SERVICES »
« Annuler cet itinéraire »
« Guidage vocal désactivé »
« Guidage vocal activé »
« Prochain virage »
« Heure d'arrivée estimée »
« Itinéraire relatif »
« Services »
« Mise à jour »
« Aide »

SIRIUS Travel Link (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Note : Pour utiliser le service SIRIUS Travel Link, votre véhicule doit être équipé du système de navigation et votre carte SD de navigation doit être insérée dans la fente de la carte SD.

Note : Un abonnement payé est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir de plus amples renseignements.

Note : Visitez le site www.siriusxm.com/traffic# et cliquez sur Market Coverage pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SIRIUS Travel Link.

Note : SIRIUS et Ford ne sont pas responsables des erreurs ou des imprécisions des services SIRIUS Travel Link ni de leur utilisation dans les véhicules.

Le service SIRIUS Travel Link, lorsque vous y êtes abonné, permet de trouver le meilleur prix pour l'essence, les listes des films, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.



Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le i (Information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert dans le coin de l'écran tactile.

Circulation pendant le trajet et circulation à proximité

Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.

Prix de l'essence

Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.

Films à l'affiche

Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.

Météo

Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie. Sélectionnez **Carte** pour afficher la carte météorologique qui peut présenter des orages, des données des radars, des tableaux et les vents. Sélectionnez **Région** pour faire un choix dans une liste d'emplacements.

Informations sportives

Appuyez sur ce bouton pour afficher les pointages et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le pointage est automatiquement actualisé lorsqu'une partie est en cours.

Conditions de ski

Appuyez sur ce bouton pour afficher les conditions de ski d'une région donnée.

Commandes vocales de SIRIUS Travel Link



Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale des commandes du volant. Lorsque vous y êtes invité, dites une des commandes suivantes :

« SIRIUS TRAVEL LINK »
« Prévisions météorologiques pour la semaine »
« Prix de l'essence »
« Films à l'affiche »
« Manchettes du sport »*
« Horaire des sports »*

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

« SIRIUS TRAVEL LINK »
« Résultats sportifs »*
« Circulation »
« Météo »
« Carte météorologique »
« Aide »

* Si vous dites « Manchettes du sport », « Horaire des sports » ou « Résultats sportifs », vous pouvez énoncer une des commandes dans le tableau suivant.

Commandes associées aux sports
« MLB »
« Basketball de la NCAA »
« Football de la NCAA »
« Golf »
« MLS »
« Mes équipes »
« NBA »
« NFL »
« LNH »
« WNBA »
« Aide »

Commandes vocales supplémentaires associées aux sports
« Manchettes de la ligue majeure de baseball »
« Horaire de la ligue majeure de baseball »
« Résultats de la ligue majeure de baseball »
« Manchettes du basketball de la NCAA »
« Horaire du basketball de la NCAA »
« Résultats du basketball de la NCAA »
« Manchettes du football de la NCAA »
« Horaire du football de la NCAA »
« Résultats du football de la NCAA »
« Manchettes de golf »
« Meneurs du golf »
« Horaire de golf »
« Manchettes de la ligue majeure de soccer »
« Horaire ligue majeure de soccer »
« Résultats de la ligue majeure de soccer »
« Manchettes des sports motorisés »
« Commandes des sports motorisés »
« Horaire des sports motorisés »
« Manchettes de mes équipes »
« Horaire de mes équipes »
« Résultats de mes équipes »
« Manchettes NBA »
« Horaire NBA »

Commandes vocales supplémentaires associées aux sports

« Résultats NBA »
« Manchettes NFL »
« Horaire NFL »
« Résultats NFL »
« Manchettes de hockey »
« Horaire de hockey »
« Résultats de hockey »
« Manchettes de la ligue nationale de basketball féminin »
« Horaire de la ligue de basketball féminin »
« Résultats de la ligue nationale de basketball féminin »
« Aide »

Alertes

 Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le i (Information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert dans le coin de l'écran tactile.

Appuyez sur **Alertes**, puis choisissez un des services suivants :

- **Afficher** le message entier;
- **Effacer** le message;
- **Effacer tous** les messages.

L'écran affiche tout message du système (comme une carte mémoire SD).

Note : Le système vous signale un message en allumant l'icône d'information en jaune. Lorsque vous avez lu ou supprimé les messages, l'icône redevient blanche.

Calendrier

 Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le i (Information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert dans le coin de l'écran tactile.

Appuyez sur **Calendrier**. Vous pouvez afficher le calendrier actuel en sélectionnant le mode d'affichage par jour, semaine ou mois.

Assistance 911 (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.

 N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder l'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.

 Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher l'activation de la fonction Assistance 911.

Note : La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.

Note : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Note : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal se fait entendre ou un message ou une icône paraît à l'écran (ou les deux) lorsque le véhicule est démarré après la connexion d'un téléphone déjà couplé.

Note : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé du système SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Visitez le site www.SYNCMyRide.com, www.SYNCMyRide.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance 911.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 41). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 246). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation de la fonction Assistance 911



Si votre véhicule est doté du système de navigation, appuyez sur le i (Information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas doté du système de navigation, appuyez sur l'onglet vert dans le coin de l'écran tactile.

Appuyez sur **Applications > Assistance 911 > Activé**.



Vous pouvez aussi accéder à Assistance 911 en :

- appuyant sur l'icône Paramètres > **Paramètres > Téléphone > Assistance 911**; ou en
- appuyant sur l'icône Paramètres > **Aide > Assistance 911**.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- Le système SYNC doit être sous tension et fonctionner correctement au moment de l'accident et durant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone Bluetooth compatible au système SYNC.
- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir un appel sortant au moment de l'accident.

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

- Un téléphone compatible Bluetooth connecté doit offrir une couverture réseau adéquate, la pile doit être chargée et l'intensité du signal doit être suffisante.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Toutefois, le système SYNC tente de communiquer avec les services d'urgence si la fonction Assistance 911 est activée. Si un téléphone connecté subit des dommages ou perd la connexion avec le système SYNC, ce dernier tente de se connecter à un téléphone disponible déjà couplé et essaie d'établir l'appel avec les services d'urgence 911.

Avant d'établir l'appel :

- Le système SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, le système SYNC tente de composer le 911.
- Le système SYNC énonce le message suivant ou un message semblable : « SYNC tentera de communiquer avec le service 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez le bouton de téléphone du volant enfoncé ».

Si vous n'annulez pas l'appel, et que le système SYNC établit bel et bien un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir ces renseignements électroniquement.

Facteurs qui peuvent empêcher l'activation de la fonction Assistance 911

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou le système SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité au sujet de la fonction Assistance 911

Lorsque vous activez la fonction Assistance 911, le système peut indiquer aux services d'urgence que votre véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau de la fonction Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement de votre véhicule ou d'autres détails à propos de votre véhicule ou de la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Rapport sur l'état du véhicule (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Suivez toujours les directives sur la maintenance périodique, inspectez régulièrement votre véhicule et faites corriger les dommages ou les problèmes que vous soupçonnez. Le rapport sur l'état du véhicule complète, sans s'y substituer, l'entretien normal et l'inspection du véhicule. Le rapport sur l'état du véhicule ne surveille que certains systèmes électroniquement contrôlés par votre véhicule et il ne surveille l'état d'aucun autre système, ni ne donne d'indication à cet égard (l'usure des garnitures de frein par exemple). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourrait se traduire par des dommages ou des blessures graves.

Note : Cette fonction n'est disponible qu'aux États-Unis.

Note : La fonction de rapport sur l'état du véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous abonner. Il n'y a aucun frais d'abonnement au rapport sur l'état du véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Note : Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Avant d'exécuter un bilan, consultez l'avis de confidentialité au sujet du Bilan du véhicule.

Note : Pour permettre le rodage normal de votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un rapport sur l'état du véhicule avant que le compteur kilométrique n'atteigne 160 km (200 mi).

Note : Des frais de téléphonie cellulaire et de messagerie SMS peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un rapport.

Abonnez-vous à la fonction de rapport sur l'état du véhicule et définissez vos préférences sur le site www.syncmaroute.ca. Après l'abonnement, vous pouvez demander un bilan du véhicule (dans votre véhicule). Accédez de nouveau à votre compte sur le site www.syncmaroute.ca pour consulter votre rapport. Vous pouvez aussi attendre que le système SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les rapports à des intervalles de kilométrage précis. La préparation du rapport peut consommer le temps d'antenne du téléphone cellulaire.

Le système permet de vérifier l'état global de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le rapport d'état du véhicule contient de l'information de grande valeur telle que :

- les données de diagnostic du véhicule;
- l'entretien périodique;
- les rappels en vigueur et les actions de l'assistance technique;
- les articles notés par votre concessionnaire autorisé durant une inspection du véhicule qui n'ont pas été corrigés.

Exécution d'un rapport



Pour exécuter un rapport au moyen de l'écran tactile, appuyez sur **Applications** >

Rapport sur l'état du véhicule.



Pour exécuter un rapport au moyen d'une commande vocale, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale du volant, puis, lorsque vous y êtes invité, dites « Bilan du véhicule ».

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Avis de confidentialité au sujet du rapport sur l'état du véhicule

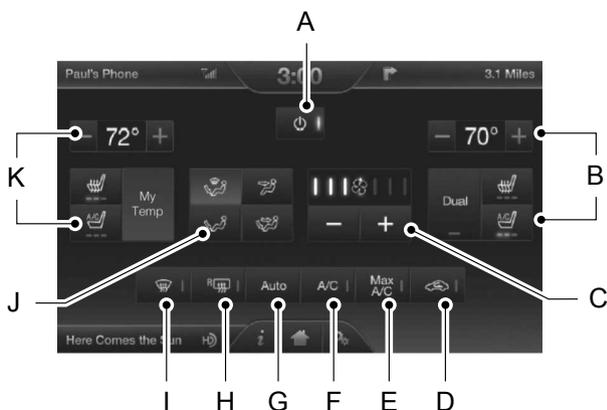
Lorsque vous créez un rapport sur l'état du véhicule, Ford peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de rapport) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du rapport sur l'état du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser à sa guise les données recueillies au sujet de votre véhicule. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne réglez pas votre profil de

rapport d'état du véhicule sur le site www.syncmaroute.ca. Visitez le site Web www.syncmaroute.ca (modalités du bilan du véhicule et déclaration de confidentialité) pour plus de renseignements.

CLIMATISATION



Appuyez sur le coin inférieur droit de l'écran tactile pour accéder aux fonctions de chauffage et climatisation. En fonction de la gamme de votre véhicule et de l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de chauffage et climatisation peut différer de l'écran illustré ci-dessous.



E166384

- A **Marche/arrêt :** Touchez ce bouton pour activer et désactiver le système. L'air extérieur ne peut pas pénétrer dans l'habitacle lorsque vous mettez le système hors fonction.
- B **Réglages du passager :** Touchez **+** ou **-** pour régler la température. Touchez le pictogramme de siège chauffant pour commander le siège chauffant. Touchez le pictogramme de siège refroidissant pour commander le siège refroidissant. Voir **Sièges** (page 131).
- C **Vitesse du ventilateur :** Touchez **+** ou **-** pour régler la vitesse du ventilateur.

- D **Recirculation d'air :** Touchez pour activer ou désactiver la recirculation de l'air, ce qui peut permettre de refroidir plus rapidement l'habitacle et empêche également les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Le mode de recirculation d'air entre automatiquement en fonction lorsque vous enfoncez la touche MAX A/C (climatisation maximale) ou il peut être manuellement activé dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode dégivrage. Il peut aussi se désactiver dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode MAX A/C (climatisation maximale) pour réduire la formation de buée.
- E **MAX A/C :** Touchez pour refroidir le véhicule avec de l'air recirculé. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir au mode climatiseur normal. La fonction MAX A/C (climatisation maximale) répartit l'air entre les bouches du tableau de bord et peut empêcher les odeurs de s'infiltrer dans l'habitacle. Ce mode est plus économique et efficace que le mode de climatiseur normal.
- F **A/C :** Touchez pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez le climatiseur avec l'air recyclé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur se met automatiquement en fonction au mode MAX A/C (climatisation maximale), dégivreur et plancher/dégivreur.
- G **AUTO :** Touchez pour passer en mode automatique, puis réglez la température au moyen de la commande de température. Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition du débit d'air, le fonctionnement du climatiseur et l'admission d'air extérieur ou le recyclage de l'air.
- H **Dégivrage arrière :** Touchez pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs chauffants.
- I **Dégivrage :** Touchez pour éliminer la buée et le givre du pare-brise. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air. Une fois activé, le mode dégivrage répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage et les bouches de désenneigement du pare-brise pour réduire la formation de buée sur les glaces.

- J Commandes manuelles de répartition de l'air : Plancher et dégivrage :** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière, et fournit aussi l'air extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces. **Planche de bord :** Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord. **Planche de bord et plancher :** Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière. **Plancher :** Répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.
- K Réglages du conducteur :** Touchez **+** ou **-** pour régler la température. Touchez le pictogramme de siège chauffant pour commander le siège chauffant. Touchez le pictogramme de siège refroidissant pour commander le siège refroidissant. Voir **Sièges** (page 131). Maintenez la touche **Ma température** enfoncée pour sélectionner la température que vous souhaitez mémoriser et rappeler ultérieurement.

Commandes vocales de chauffage et climatisation



Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale des commandes du volant. Lorsque vous y êtes invité, dites une des commandes suivantes :

Commandes de climatisation
« Climatisation automatique activée »
« Climatisation désactivée »
« Climatisation activée »
« Climatisation - Régler température à <15.5-29.5> »
« Climatisation - Régler température à <60-85> »
« Climatisation - Ma température »
« Aide »

Des commandes de chauffage et climatisation supplémentaires sont disponibles, mais vous devez d'abord dire « Climatisation » pour y accéder. Lorsque le système est prêt, vous pouvez énoncer une des commandes suivantes :

« CLIMATISATION »
« Air conditionné désactivé »
« Air conditionné activé »
« Automatique activée »
« Climatisation - Ma température »
« Dégivrage avant désactivé »
« Dégivrage avant activé »
« Arrêt simultané »
« Diminution de la vitesse du ventilateur »
« Augmentation de la vitesse du ventilateur »
« Chauffage par le sol activé »
« Air conditionné - Maximum désactivé »

« CLIMATISATION »
« Air conditionné - Maximum activé »
« Désactivée »
« Activée »
« Bouche d'aération sol activée »
« Bouche d'aération activée »
« Recirculation désactivée »
« Recirculation activée »
« Température »*
« Température <15.5-29.5> degrés celsius »
« Température <60-85> degrés fahrenheit »
« Diminution de la température »
« Température actuelle maximum »
« Augmentation de la température »
« Température actuelle minimum »
« Pare-brise plancher activés »
« Aide »

* Si vous dites « Température », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau suivant.

« TEMPÉRATURE »
« <15.5-29.5> degrés celsius »
« <60-85> degrés fahrenheit »
« Maximum »
« Minimum »
« Aide »

NAVIGATION

Note : La carte SD de navigation doit être insérée dans la fente de carte SD pour pouvoir utiliser le système de navigation. Consultez un concessionnaire autorisé si vous avez besoin d'une carte SD de rechange.

Note : La fente de carte SD est à ressort. Pour retirer la carte SD, il suffit de l'enfoncer, puis de relâcher. Ne tentez pas de tirer sur la carte pour la retirer, sous peine de causer des dommages.

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales, soit le mode de destination et le mode de carte.

Pour définir une destination, appuyez sur le coin vert de l'écran tactile, puis sur la touche **Destination** lorsqu'elle apparaît. Consultez la section **Définir une destination** plus loin dans ce chapitre.

Pour afficher la carte de navigation et l'emplacement actuel de votre véhicule, appuyez sur la barre verte dans le coin supérieur droit de l'écran tactile ou appuyez sur **Destination**, puis sur **Carte**. Consultez la section **Mode de carte** plus loin dans ce chapitre.

Définir une destination

Appuyez sur le coin vert de l'écran tactile, puis sur la touche **Destination** lorsqu'elle apparaît. Choisissez l'une des options suivantes :

Destination
Mon domicile
Favoris
Destinations précédentes
Point d'intérêt
Urgence

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Destination
Adresse
Intersection
Centre-ville
Carte
Modifier un itinéraire Annuler un itinéraire

1. Entrez les renseignements nécessaires dans les champs de texte en surbrillance, peu importe l'ordre. Pour l'entrée de l'adresse de destination, la touche **Go!** apparaît une fois que vous avez entré toutes les données nécessaires. Appuyez sur la touche **Go!** pour afficher l'emplacement de l'adresse sur la carte. Si vous choisissez l'option **Destination précédente**, la liste des 20 dernières destinations sélectionnées s'affiche.
2. Sélectionnez **Définir comme destination** pour la définir comme votre destination. Vous pouvez également choisir cette adresse comme point de cheminement (pour que le système l'établisse comme étape vers votre destination actuelle), ou l'enregistrer comme destination favorite. Le système considère toutes les **Zones à éviter** sélectionnées dans le calcul de l'itinéraire.
3. Choisissez jusqu'à trois itinéraires différents et sélectionnez **Démarrer l'itinéraire**.
 - Le plus rapide : utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible.
 - Le plus court : utilise la distance la plus courte possible.
 - Itinéraire écologique : utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.

Vous pouvez aussi choisir d'annuler l'itinéraire ou d'obtenir une démonstration de l'itinéraire. Sélectionnez **Préférences d'itinéraire** pour définir les préférences d'itinéraire, par exemple afin que le système évite les autoroutes, les routes à péage, les traversiers et les trains ainsi que s'il doit utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants ou les éviter. (Les voies réservées aux véhicules multioccupants sont aussi appelées voies de covoiturage. Ces voies sont réservées aux autobus, au covoiturage par fourgonnette ou par voiture).

Note : Si votre véhicule roule sur une route reconnue et que vous n'enfonchez pas le bouton **Démarrer l'itinéraire**, le système choisit par défaut l'itinéraire le plus court et amorce le guidage d'itinéraire.

Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de bulle de dialogue qui s'affiche dans le coin supérieur droit de l'écran du système de navigation (barre verte) si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète les instructions de guidage, il met à jour la distance avant la prochaine instruction puisqu'il détecte que le véhicule se déplace.

Catégories de points d'intérêt

Catégories principales
Alimentation, boissons et repas
Voyage et transport
Finances
Urgence
Communauté
Santé et médecine
Automobile
Boutiques

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Catégories principales
Divertissement et arts
Loisirs et sports
Gouvernement
Services ménagers

Sous-catégories
Restaurant
Golf
Stationnement
Maison et jardin
Soins personnels
Concession automobile
Bureau du gouvernement
Transports publics
Enseignement

Pour développer ces listes, appuyez sur le signe + qui figure devant la liste.

Le système vous permet aussi de classifier les points d'intérêt par ordre alphabétique, par distance ou par listes du service CitySeekr (si ce service est disponible).

CitySeekr

Note : les renseignements relatifs aux points d'intérêt (POI) du service CitySeekr sont limités à environ 912 villes (881 aux États-Unis, 20 au Canada et 11 au Mexique).



E142634

CitySeekr est un service qui fournit des renseignements supplémentaires sur certains points d'intérêt, comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, l'emplacement et les renseignements s'affichent, tels que l'adresse et le numéro de téléphone. Si le point d'intérêt figure dans la liste du service CitySeekr, des renseignements supplémentaires sont disponibles, comme une brève description, les heures d'arrivée et de départ et les heures d'ouverture du restaurant.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir plus de commentaires, une liste de services et d'établissements, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes du point d'intérêt telles que :



hôtel;



café;



alimentation et boissons;



vie nocturne;



attraction.



Cette icône s'affiche lorsque votre sélection comprend plusieurs catégories dans le système.

Lorsque des renseignements supplémentaires relatifs aux hôtels sont affichés, le service CitySeekr vous informe également si l'hôtel comprend certains services et aménagements au moyen d'icônes, par ex. :

- restaurant;
- centre d'affaires;
- aménagements pour les handicapés;
- buanderie;
- réfrigérateur;
- service à l'étage 24 heures;
- centre de conditionnement physique;
- accès à l'Internet;
- piscine;
- Wi-Fi.

Pour les restaurants, le service CitySeekr peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les évaluations, l'accès pour les personnes handicapées, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, le service CitySeekr peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les évaluations, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de service de l'hôtel et l'adresse du site Web.

Définir vos préférences de navigation

Sélectionnez les paramètres qui seront pris en compte par le système lors de la planification de l'itinéraire.



Appuyez sur l'icône Paramètres > **Paramètres** > **Navigation**.

Préférences de carte

Fil d'Ariane

Cette fonction affiche en pointillés blancs la partie déjà parcourue de l'itinéraire. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** cette fonction.

Format de la liste de virages

Affichez la liste de virages de **haut en bas** ou de **bas en haut**.

Avertissement des points d'intérêt de stationnement

Régler les avis de point d'intérêt de stationnement automatiques. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** cette fonction. Lorsque l'avis de point d'intérêt de stationnement est activé, les icônes s'affichent sur la carte lorsque vous approchez de votre destination. Cette fonction peut ne pas être utile dans des zones très denses et peut encombrer la carte si d'autres points d'intérêt sont également affichés sur la carte.

Préférences d'itinéraire

Itinéraire préféré

Vous pouvez afficher en priorité l'itinéraire le plus court, le plus rapide ou le plus écologique. Si vous avez choisi **Oui** pour **Toujours utiliser l'itinéraire préféré**, le système utilise le type d'itinéraire sélectionné pour calculer un seul itinéraire à la destination voulue.

Toujours utiliser l'itinéraire préféré

Cette fonction permet de contourner la sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système ne calcule qu'un itinéraire basé sur le réglage de l'itinéraire préféré.

Pénalité d'itinéraire écologique

Sélectionnez une pénalité basse, modérée ou élevée pour l'itinéraire écologique calculé. Plus élevé est le réglage, plus long est le temps accordé pour l'itinéraire.

Éviter

Ces fonctions permettent de demander au système d'éviter les autoroutes, les routes à péage, les traversiers, les trains et les tunnels lorsque vous planifiez votre itinéraire. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** ces fonctions.

Utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants

Demandez au système d'utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants, s'il y a lieu, pour planifier l'itinéraire.

Préférences de navigation

Invites de guidage

Demandez au système d'utiliser la **voix et les tonalités** ou les **tonalités seulement** sur votre itinéraire programmé.

Remplissage automatique état/province

Demandez au système d'indiquer automatiquement l'État et la Province en fonction des renseignements déjà entrés dans le système. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** cette fonction.

Préférences de circulation

Éviter les problèmes de circulation

Définir la façon que le système doit résoudre les problèmes de circulation le long de votre itinéraire.

- **Automatique :** permet au système d'utiliser un autre itinéraire pour éviter les incidents de la circulation qui surviennent et qui affectent l'itinéraire actuel. Le système n'émet aucun avis d'alerte de circulation.
- **Manuel :** permet au système de toujours fournir une alerte en cas d'incidents de la circulation le long de l'itinéraire prévu. Vous pouvez accepter ou ignorer l'avis avant d'emprunter l'itinéraire de contournement.

Avertissement d'alerte de circulation

Demandez au système d'afficher les avis d'alerte de circulation.

D'autres fonctions d'avertissement de circulation vous permettent d'activer l'affichage sur la carte de certaines icônes ou de toutes les icônes de circulation (travaux routiers, incidents, accidents et routes fermées). Faites défiler vers le bas pour afficher les différents types d'alertes. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** ces fonctions.

Zones à éviter

Indiquer au système de navigation d'éviter certaines zones lors du calcul d'un itinéraire.

Appuyez sur la touche **Ajouter** pour programmer une entrée. Dès que vous avez effectué une sélection, le système tente d'éviter la ou les zones si cela est possible pour tous les itinéraires. Pour supprimer une sélection, choisissez dans la liste à l'écran. Lorsque l'écran affiche **Modifier zones à éviter**, vous pouvez appuyer sur **Supprimer** dans le coin inférieur droit de l'écran.

Mode d'affichage de carte

Pour accéder au mode de carte, appuyez sur la barre verte dans la zone supérieure droite de l'écran tactile. Le mode de carte montre l'affichage de carte avancé qui comprend des cartes de ville en mode 2D ainsi que des principaux points d'intérêt en mode 3D (lorsque cette option est disponible).

Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus importantes villes du monde. Ces cartes contiennent aussi d'autres caractéristiques comme les pâtés de maisons, les empreintes des bâtiments et les chemins de fer.

Les points d'intérêt en mode 3D s'affichent comme des objets clairs et visibles qui se reconnaissent facilement et qui ont un certain intérêt touristique. Les principaux points d'intérêt en mode 3D s'affichent uniquement en mode de carte 3D. La couverture varie et s'améliore avec les mises à jour des cartes.



E162051

Pour modifier l'apparence de l'affichage de la carte, appuyez plusieurs fois sur la flèche dans le coin supérieur gauche de l'écran. Cela permet d'utiliser trois modes cartographiques différents : Affichage véhicule direction droit devant, Nord vers le haut et Affichage mode 3D.



Affichage véhicule direction droit devant (carte 2D)

montre toujours la direction de marche avant qui pointe vers le haut de l'écran. Ce mode est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 4 km (2,5 mi). Le système mémorise ce réglage pour les échelles de carte supérieures, mais affiche la carte en mode Nord vers le haut seulement. Si l'échelle revient sous ce niveau, le système rétablit le mode Affichage véhicule direction droit devant.



Nord vers le haut (carte 2D)

montre toujours le Nord qui pointe vers le haut de l'écran.



Affichage mode 3D

donne une perspective en relief de la carte. Cet angle d'affichage peut être réglé et la carte peut être tournée de 180 degrés en touchant deux fois la carte, puis en glissant le doigt le long de la barre ombragée à flèches qui se trouve au bas de la carte.

Affichage vous permet de basculer entre les affichages carte complète, liste de rues et quitter pour le guidage routier.

Menu affiche une fenêtre contextuelle vous permettant d'accéder directement aux paramètres de navigation, à Afficher/Modifier l'itinéraire, à SIRIUS Travel Link, à Mise en sourdine du guidage et à Annuler l'itinéraire.



Recentrage de la carte – Cette icône permet de recentrer la carte lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.

Auto Zoom

Pour accéder au mode de carte, appuyez sur la barre verte, puis sélectionnez les touches de zoom **+** ou **-** pour afficher le niveau de zoom et les boutons Auto à l'écran tactile. Lorsque vous appuyez sur **Auto**, le zoom automatique est activé et **Auto** est affiché dans le coin inférieur gauche de l'écran dans l'échelle de la carte. Le niveau de zoom de la carte se synchronise avec la vitesse du véhicule. Moins le véhicule roule vite, plus la carte est rapprochée, et plus le véhicule roule vite, plus la carte est éloignée. Pour désactiver la fonction, il suffit d'appuyer de nouveau sur le bouton **+** ou **-**.

En mode 3D, faites tourner la carte en glissant le doigt le long de la barre ombragée à flèches.

Icônes de cartes



Repère du véhicule affiche l'emplacement courant de votre véhicule. Il demeure au centre de l'affichage de la carte, sauf en mode de défilement.



Curseur de défilement permet de faire défiler la carte; il est situé au centre de la carte. La position de la carte la plus près du curseur se trouve dans une fenêtre à la partie supérieure centrale de l'écran.



Icône(s) par défaut d'entrée du carnet d'adresses indiquent l'emplacement d'une entrée du carnet d'adresses sur la carte. Il s'agit du symbole par défaut indiqué lorsque l'entrée est enregistrée dans le carnet d'adresses par une méthode autre que la carte. Vous pouvez sélectionner une des 22 icônes disponibles. Vous pouvez utiliser chaque icône plus d'une fois.



Domicile indique l'emplacement du domicile sur la carte. Vous ne pouvez enregistrer qu'une adresse du carnet comme domicile. Vous ne pouvez pas modifier cette icône.



Icônes de point d'intérêt (POI) indiquent l'emplacement d'une des catégories de points d'intérêt que vous choisissez d'afficher sur la carte. Vous pouvez choisir d'afficher simultanément trois catégories de points d'intérêt sur la carte.



Point de départ indique le point de départ d'un itinéraire de navigation planifié.



Point de cheminement indique l'emplacement d'un point de cheminement sur la carte. Le nombre à l'intérieur du cercle est différent pour chaque point de cheminement et représente la position du point de cheminement dans la liste de l'itinéraire.



Icône de destination indique le point de destination finale d'un itinéraire planifié.



Prochain point de manœuvre indique l'emplacement du prochain virage prévu sur l'itinéraire planifié.



icône d'absence de signal GPS

indique que les signaux satellite reçus sont insuffisants pour obtenir un positionnement précis sur la carte. Cette icône peut s'afficher en conditions normales dans un secteur à faible couverture GPS.

Touches d'accès rapide

En mode d'affichage de la carte, appuyez sur n'importe quelle partie de la carte pour accéder aux options suivantes :

Définir comme destination

Appuyez sur cette touche pour choisir un emplacement sur la carte comme destination. Vous pouvez faire défiler la carte en appuyant votre index sur l'affichage de la carte. Lorsque vous atteignez l'emplacement voulu, retirez votre doigt, puis appuyez sur **Définir comme destination**.

Établir comme point de cheminement

Appuyez sur ce bouton pour définir l'emplacement courant comme point de cheminement.

Enregistrer dans les favoris

Appuyez sur ce bouton pour enregistrer l'emplacement courant dans vos favoris.

icônes de point d'intérêt

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les icônes de point d'intérêt à afficher sur la carte. Vous pouvez sélectionner jusqu'à trois icônes à afficher à la fois sur la carte. Vous pouvez **activer** ou **désactiver** ces fonctions.

Annuler cet itinéraire

Appuyez sur cette touche pour annuler l'itinéraire en cours.

Afficher ou modifier l'itinéraire

Accéder aux fonctions suivantes lorsqu'un itinéraire est activé :

- Afficher l'itinéraire
- Modifier la destination ou les points de cheminement
- Modifier la liste de virages
- Détour
- Modifier les préférences d'itinéraire
- Modifier les préférences de circulation
- Annuler l'itinéraire.

Nokia est le fournisseur de carte numérique pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les rapporter directement à Nokia en allant à l'adresse <http://mapreporter.navteq.com>. Nokia évalue toutes les erreurs de données de carte qui lui sont signalées et vous envoie un courriel concernant le résultat de leur investigation.

Mises à jour cartographiques du système de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 800 NAVMAPS (le 01 800 557-5539 au Mexique) ou en visitant le site www.navigation.com/ford. Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer la disponibilité des mises à jour.

Commandes vocales de navigation



En mode de navigation, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale situé sur le volant. Après la tonalité, dites l'une des commandes suivantes :

MyFord Touch™ (Selon l'équipement)

Commandes vocales du système de navigation
« Annuler point de passage » ¹
« Annuler cet itinéraire » ¹
« Destination » ²
« Destination <nom enregistré> »
« Destination <catégorie de POI> »
« Destinations favorites »
« Destination mon domicile »
« Trouver une intersection »
« Destination <catégorie de POI> plus proche »
« Destination POI le plus près »
« Destination lire noms enregistrés »
« Destination POI »
« Catégories de destination POI »
« Destination précédente »
« Destination adresse de rue »
« Détour » ¹
« Navigation » ³
« Diminuer volume voix »
« Augmenter volume voix »
« Répéter instruction » ¹
« Affichage mode 3D »
« Affichage véhicule direction droit devant »
« Afficher Carte »

Commandes vocales du système de navigation
« Nord vers le haut »
« Afficher itinéraire » ¹
« Afficher liste de virages » ¹
« Guide vocal désactivé »
« Guide vocal activé »
« Où suis-je? »
« Zoom avant »
« Zoom arrière »
« Aide »

¹ Ces commandes ne sont disponibles que lorsqu'un itinéraire de navigation est en cours.

² Si vous dites « Destination », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau « Destination » qui suit.

³ Si vous dites « Navigation », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau « Navigation » qui suit.

« DESTINATION »
« <nom enregistré> »
« <Catégorie de POI> »
« Destination favorite »
« Mon domicile »
« Intersection »
« <Catégorie POI> plus proche »
« POI le plus près »
« Lire noms enregistrés »
« Catégorie de POI »

« DESTINATION »
« Destination précédente »
« Adresse »
« Aide »

« NAVIGATION »
« Destination »*
« Zoom ville »
« Zoom pays »
« Zoom avant minimum »
« Zoom arrière maximum »
« Zoom Province »
« Zoom état »
« Zoom rue »
« Zoom sur <distance> »
« Aide »

* Si vous dites « Destination », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau « Destination ».

Adresse de destination ponctuelle

Lorsque vous dites « Destination de navigation adresse de rue » ou « Destination adresse de rue », le système vous demande de dire l'adresse au complet. Le système affiche un exemple à l'écran. Vous pouvez ensuite énoncer l'adresse naturellement, comme « Un deux trois quatre rue principale, ville quelconque ».

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

Contrat de licence de l'utilisateur final SYNC®

- Vous avez acquis un appareil (« L'APPAREIL ») qui comprend un logiciel autorisé par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (FORD MOTOR COMPANY) auprès d'une société affiliée de Microsoft Corporation (« MS »). Ces logiciels installés provenant de MS, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL MS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL MS est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS peut interfacer et (ou) communiquer avec des logiciels et (ou) systèmes supplémentaires fournis par FORD MOTOR COMPANY, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et systèmes supplémentaires de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL FORD ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL FORD est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

- Le LOGICIEL MS et (ou) le LOGICIEL FORD peut interfacer et (ou) communiquer avec des logiciels et (ou) systèmes supplémentaires provenant de fournisseurs de logiciels et services tiers, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et services supplémentaires provenant de tiers, ainsi que les médias connexes, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIELS DE TIERS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Les LOGICIELS DE TIERS ne sont pas vendus, seule une licence d'utilisation est accordée. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS, le LOGICIEL FORD et les LOGICIELS DE TIERS sont ci-après désignés collectivement et individuellement par le terme « LOGICIEL ».

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES CONDITIONS DE CE CONTRAT D'UTILISATEUR FINAL (« LICENCE »), N'UTILISEZ PAS CET APPAREIL OU NE COPIEZ PAS CE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION DU LOGICIEL SUR L'APPAREIL, SIGNIFIE QUE VOUS ACCEPTÉZ LES CONDITIONS DE CETTE LICENCE (OU QUE VOUS ENTÉRINEZ TOUT CONSENTEMENT PRÉCÉDENT).

AUTORISATION DE LICENCE LOGICIELLE : cette LICENCE vous accorde la licence suivante :

Appendices

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur l'APPAREIL et qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire ou par des fournisseurs de logiciels et services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale.
- **Limitations relatives à l'ingénierie à rebours, à la décompilation et au désassemblage :** vous n'êtes pas autorisé, ni à permettre à des tiers, à reconstituer la logique du LOGICIEL, à le décompiler ou à le désassembler, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par une loi applicable, nonobstant la présente limitation.
- **Limitations sur la distribution, la copie, la modification et la création de travaux dérivés :** vous ne pouvez pas distribuer, copier, modifier ou élaborer des œuvres dérivées en fonction du LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où telle activité est expressément permise par la loi applicable nonobstant la présente limitation.
- **LICENCE simple :** la documentation à l'intention d'utilisateur final de cet APPAREIL et des systèmes et services connexes peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs LICENCES, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de cette LICENCE, uniquement en raison d'une vente ou du transfert de l'APPAREIL, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL au complet (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toute mise à niveau, cette LICENCE et, s'il y a lieu, le(s) certificat(s) d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de cette LICENCE. Si le LOGICIEL est une mise à jour, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** sous réserve de tous autres droits, FORD MOTOR COMPANY ou MS peut résilier cette LICENCE si vous ne vous conformez pas aux conditions de cette LICENCE.
- **Mises à jour de sécurité et gestion des droits numériques :** les propriétaires de contenu utilisent la technologie de gestion des droits numériques de Windows Media (WMDRM) incluse dans votre APPAREIL pour protéger leurs droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur. Certaines parties du LOGICIEL de votre APPAREIL utilisent le logiciel WMDRM pour accéder au contenu protégé de WMDRM. Si le logiciel WMDRM ne protège pas le contenu, les propriétaires de contenu

Appendices

peuvent demander à Microsoft la révocation du droit du LOGICIEL à utiliser WMDRM pour lire ou copier le contenu protégé. Le contenu non protégé n'est pas touché par cette révocation. Lorsque votre APPAREIL télécharge des licences pour le contenu protégé, vous reconnaissez que Microsoft peut inclure une liste de révocation avec les licences. Les propriétaires de contenu peuvent exiger que vous mettiez à niveau le LOGICIEL de votre APPAREIL pour accéder à leur contenu. Si vous refusez une mise à niveau, vous ne pourrez plus accéder au contenu qui nécessite la mise à niveau.

• **Consentement à l'utilisation des données :**

vous acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent recueillir et utiliser des renseignements techniques obtenus de quelque manière que ce soit dans le cadre des services de support technique liés au LOGICIEL ou à des services connexes. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent utiliser ces données uniquement pour améliorer leurs produits ou pour vous fournir des services ou des technologies personnalisées. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent divulguer ces données à des tiers, mais uniquement d'une façon qui ne puisse pas vous identifier.

• **Composants de services sur l'Internet :**

le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur l'Internet. Vous reconnaissez et acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL qui puissent être automatiquement téléchargés dans votre APPAREIL.

• **Logiciels et services supplémentaires :**

le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et services tiers, à MS, à Microsoft Corporation, à leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur l'Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »).

Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE s'appliquent.

Si MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés rendent disponibles des Composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les

Appendices

conditions de cette LICENCE prévalent, sauf si MS, Microsoft Corporation ou l'entité affiliée fournissant ce(s) Composant(s) supplémentaire(s) est le concédant de licence de ce(s) Composant(s) supplémentaire(s).

FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur l'Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens vers les sites des tiers :** le LOGICIEL MS peut vous permettre d'établir des liens avec les sites des tiers en utilisant le LOGICIEL. Les sites des tiers ne sont pas sous le contrôle de MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés. Ni MS ni Microsoft Corporation ni leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus des sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mise à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de porter attention à la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation de l'APPAREIL, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation de l'APPAREIL.

MISES À NIVEAU ET MÉDIA DE RÉCUPÉRATION :

Si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement de l'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie du dit LOGICIEL sur l'APPAREIL comme copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à cette LICENCE, y compris à toute condition supplémentaire à cette LICENCE accompagnant la mise à niveau LOGICIELLE.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au LOGICIEL (y compris, sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applets » intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant, et toute copie du LOGICIEL, sont la propriété de MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. Le LOGICIEL est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Cette LICENCE ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu. Tous droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de cette LICENCE sont réservés par MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. L'utilisation de services en

Appendices

ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site <http://www.microsoft.com/exporting/>.

MARQUES DE COMMERCE : cette LICENCE ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, des fournisseurs de logiciels ou services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs.

SUPPORT AU PRODUIT : le support au produit pour le LOGICIEL n'est pas fourni par MS, sa société mère Microsoft Corporation ni ses sociétés affiliées ou succursales. Pour tout support au produit, consultez les directives d'utilisation de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation de l'APPAREIL. Pour toute question concernant cette LICENCE, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées de l'adresse fournie dans la documentation de l'APPAREIL.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF LÀ OU LES LOIS L'INTERDISENT, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT AUCUNEMENT RESPONSABLES DES DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS, IMMATÉRIELS OU ACCESSOIRES QUI POURRAIENT DÉCOULER DE L'UTILISATION OU DE LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. EN AUCUN CAS MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT TENUES RESPONSABLES D'AUCUN MONTANT DÉPASSANT DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS AMÉRICAINS (250,00 \$ US).

- IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

Adobe

Contient les technologies Adobe® [Flash® Player] ou [AIR®] par Adobe Systems Incorporated. Ce [produit sous licence] contient le logiciel [Adobe® Flash® Player] ou [Adobe® AIR®] autorisés sous licence par Adobe Systems Incorporated, Copyright ©1995 à 2009 Adobe Macromedia Software LLC. Tous droits réservés. Adobe, Flash et AIR sont des marques déposées d'Adobe Systems Incorporated.

Avis à l'utilisateur final

Information de sécurité importante relative à Microsoft® Windows®

Le système Ford SYNC™ contient un logiciel ainsi qu'une licence d'utilisation remise au fabricant FORD MOTOR COMPANY par une entreprise affiliée à Microsoft Corporation à la suite d'un contrat de licence. Tout retrait, reproduction, ingénierie à rebours ou autre utilisation non autorisée du logiciel de ce système en violation du présent contrat de licence est strictement interdit et peut vous rendre passible d'action en justice.

Lisez et suivez les directives fournies :

avant d'utiliser votre système Windows pour véhicules automobiles, lisez et suivez toutes les directives d'utilisation et les directives de sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide de l'utilisateur pourrait provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Rangez le Guide de l'utilisateur dans votre véhicule : si le Guide de l'utilisateur se trouve dans le véhicule, vous pouvez facilement le consulter, de même que les autres utilisateurs non familiers avec le système Windows pour véhicules automobiles. Avant d'utiliser le système pour la première fois, assurez-vous que toutes les personnes qui l'utiliseront ont accès au guide d'utilisateur et qu'ils ont lu attentivement les directives d'utilisation et les directives de sécurité.

AVERTISSEMENT



L'utilisation de certaines fonctions de ce système pendant la conduite peut vous distraire de l'attention que vous devez porter à la route et potentiellement provoquer un accident ou avoir d'autres conséquences graves. Ne modifiez pas les réglages du système et n'entrez pas de données (manuellement) tout en conduisant. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération. Cette précaution est importante puisque le réglage ou la modification de certaines fonctions peut exiger de porter attention à l'écran plutôt qu'à la route et de lâcher le volant.

Principes de fonctionnement de base

Commandes vocales : les fonctions associées au système Windows de votre véhicule ne sont disponibles que par commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite sans quitter des mains le volant.

Consultation prolongée de l'écran d'affichage : pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part. Lorsque la situation de conduite exige une grande vigilance, même un regard furtif à l'écran peut s'avérer dangereux.

Réglage du volume : évitez de régler le volume à un niveau excessif. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.

Appendices

Utilisation des fonctions de reconnaissance vocales : le logiciel de reconnaissance vocale utilise essentiellement un processus de statistique sujet à l'erreur. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir des erreurs possibles.

Fonctions du système de navigation : toutes les fonctions du système de navigation ont pour but de fournir des directives virage après virage afin de vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.

Possibilité de distraction : toute fonction du système de navigation pourrait nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.

Fiez-vous à votre jugement : les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du Code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Sécurité routière : n'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité.

Imprécisions éventuelles des cartes : Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en fonction des modifications apportées au réseau routier, à la signalisation routière et aux conditions de conduite changeantes. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.

Services d'urgence : ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

Contrat de licence de l'utilisateur final du logiciel TeleNav

Veillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel TeleNav. Votre utilisation du Logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas ni autrement utilisez le Logiciel TeleNav.

TeleNav peut modifier ce Contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> de temps en temps pour passer en revue la version la plus récente de ce Contrat et la politique de confidentialité.

Appendices

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention complète, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav : (a) respectez le code de la sécurité routière et conduisez prudemment; (b) utilisez votre bon jugement lorsque vous conduisez. Si vous croyez qu'un itinéraire suggéré par le Logiciel TeleNav vous oblige à effectuer une manœuvre non sécuritaire ou illégale, vous met dans une situation dangereuse, ou vous dirige dans un endroit que vous considérez ne pas être sécuritaire, ne suivez pas ces directives; (c) ne saisissez pas des destinations, ni autrement manipulez le Logiciel TeleNav à moins que votre véhicule ne soit immobile et qu'il soit stationné; (d) n'utilisez pas le Logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, non intentionnelles, non sécuritaires, dangereuses ou de quelque manière que ce soit incompatible avec ce Contrat; (e) placez le GPS et tous les appareils sans fil ainsi que les câbles qui doivent être utilisés de façon sécuritaire dans votre véhicule afin qu'ils ne puissent pas compromettre la sécurité de conduite du véhicule ni entraver le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (tel qu'un sac gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous consentez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav des données exactes, précises, à jour et complètes sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à de telles données, en vous assurant qu'elles soient exactes, précises, à jour et complètes.

3. Licence de logiciel

En conformité avec les modalités de ce Contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf comme expressément autorisé ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence de Logiciel TeleNav), sans le droit de concéder de sous-licence, pour utiliser le Logiciel TeleNav (sous forme de code d'objet seulement) afin d'accéder au Logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous consentez que vous utiliserez le Logiciel TeleNav seulement à des fins d'affaire personnelle ou de loisir, et de ne pas fournir des services de navigation commerciaux à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

Vous consentez à ne pas effectuer une de ces actions : (a) reconstituer la logique du Logiciel TeleNav, ou une partie quelconque du Logiciel, le décompiler, le désassembler, le traduire, le modifier ou l'altérer de quelque manière que ce soit; (b) tenter de tirer le code de source, la bibliothèque audio ou la structure du Logiciel TeleNav sans le consentement préalable, exprès et écrit, de TeleNav; (c) retirer du Logiciel TeleNav, ou altérer, toute marque de commerce, nom de commerce, logo, brevet ou avis de droit d'auteur ou d'autres avis ou marques de TeleNav ou de ses fournisseurs; (d) distribuer, concéder de sous-licence ou autrement transférer le

Appendices

Logiciel TeleNav à d'autres, sauf comme faisant partie de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav; ou (e) utiliser le Logiciel TeleNav de quelque manière que ce soit qui (i) enfreint la propriété intellectuelle ou les droits de propriété, les droits de publicité ou de confidentialité ou d'autres droits de toute partie, (ii) viole toute loi, statut, règlement, y compris mais sans s'y limiter aux lois et aux règlements relatifs au pollupostage, à la confidentialité, à la protection du consommateur et de l'enfant, à l'obscénité ou à la diffamation, ou (iii) est dangereux, abusif, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, litigieux ou autrement inacceptable; et (f) louer, prêter ou autrement permettre l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel TeleNav sans en obtenir au préalable la permission écrite de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables pour toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie ainsi que celles

des autres dépendent de l'exactitude de la navigation, car les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications de risque élevé, surtout dans des régions géographiques plus éloignées.

TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES ET PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE VENTE ABSOLUE, DE CONDITIONS DE COMMERCE NORMALE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UN EMPLOI DONNÉ ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DES DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV. Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties, donc cette limitation peut ne pas s'appliquer dans votre cas.

5. Limitation de responsabilité

DANS LA MESURE OU LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS POUR LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Appendices

NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS DANS CE CONTRAT ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENV. CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS, DONC LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant qui implique un médiateur neutre et est géré par l'American Arbitration Association dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et le jugement concernant la récompense rendu par le médiateur peut être entré par n'importe quel tribunal ayant juridiction. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès avec jury.

Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit des lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant

l'arbitrage liant, TeleNav et vous-même consentez à soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux de l'État de la Californie du Comté de Santa Clara. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans son intégralité, en ce qui est de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav, et expressément conditionné par l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par l'utilisateur du Logiciel de TeleNav. Toute vente, cession ou transfert qui n'est pas expressément permis selon ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, dans lequel cas vous devrez ainsi que les autres parties cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce Contrat à toute autre partie en tout temps sans préavis à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

8. Divers

8,1

Ce Contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous par rapport au sujet du présent document.

8,2

Sauf en ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ou autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce Contrat

Appendices

sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autrement, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence réservent par la présente tous leurs droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8,3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations requises juridiques ou d'autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis ») électroniquement. TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléchargeant de tels avis à votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir les avis électroniquement, vous devez discontinuer l'utilisation du Logiciel TeleNav.

8,4

L'échec de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra pas le droit de cette partie, en tout temps par la suite, ni un abandon de toute violation ou de défaut de ce Contrat constitue un abandon d'une violation subséquente ou d'un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8,5

Si une provision quelconque dans la présente est non exécutoire, alors une telle stipulation sera modifiée pour refléter l'intention des parties, et les stipulations restantes de ce Contrat resteront en vigueur et de plein effet.

8,6

Les titres de ce Contrat sont à titre de référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce Contrat. Comme ils sont utilisés dans ce Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt seront considérés être suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

Le Logiciel TeleNav utilise la carte et les autres données autorisées à TeleNav par les fournisseurs de tiers pour votre bénéfice et d'autres utilisateurs finaux. Ce Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (compris à la fin de ce Contrat), et donc votre utilisation du Logiciel TeleNav est aussi sujette à de telles modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités additionnelles suivantes, qui sont applicables aux concédants de licence de fournisseur de tiers de TeleNav :

Contrat de licence de l'utilisateur final du logiciel NavTeq

MODALITÉS DE L'UTILISATEUR FINAL

Le contenu fourni (« Données ») est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Si vous ouvrez cet emballage, ou si vous installez, copiez, ou autrement utilisez les données, vous convenez à être assujetti aux conditions de ce contrat. Si vous n'acceptez pas les conditions de ce contrat, vous n'avez pas la permission d'installer, de copier, d'utiliser, de revendre ou de transférer les données. Si vous n'acceptez pas les conditions de ce contrat, et que vous n'avez pas installé, copié, ou utilisé les données, vous devez

Appendices

contacter votre détaillant ou NAVTEQ North America, LLC (« NT ») dans le trente (30) jours suivant votre achat pour obtenir un remboursement de votre prix d'achat. Pour communiquer avec NT, consultez le site www.navteq.com.

Les données sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et ne peuvent être revendues. Il est protégé par les droits d'auteurs, et est assujéti aux modalités suivantes (les « End User License Agreement »), ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et NAVTEQ North America, LLC (« NT ») et ses concédants (y compris ses concédants et fournisseurs), d'autre part.

Les Données relatives au Canada comprennent les renseignements obtenus avec la permission des autorités canadiennes, notamment : © Sa Majesté la Reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Postes Canada, GeoBase®.

NT détient une licence non exclusive du United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP +4®.

© United States Postal Service® 2009. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par le United States Postal Service®. Les marques de commerce et les inscriptions suivantes sont la propriété de l'USPS : United States Postal Service, USPS, et ZIP +4

Les données pour le Mexique incluent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

MODALITÉS ET CONDITIONS

Usage personnel seulement : vous consentez à utiliser les données en question pour votre usage exclusivement personnel, aux fins non commerciales pour lesquelles on vous a accordé une licence et non pas à des fins de recours à un service bureau, d'exploitation partagée ou à d'autres fins semblables. Sauf tel que

prévu dans les présentes, vous convenez de ne pas autrement copier, modifier, décompiler, désassembler ni faire de l'ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer sous toute forme ou pour tout usage, sauf dans la mesure où le permettent les lois obligatoires.

Limitations de licence sur le transfert : votre licence limitée ne vous permet pas de transférer ou de revendre les données, sauf si vous transférez, en manière permanente toutes les données et le matériel accompagnant, et à condition que : (a) vous n'en gardiez aucune copie; (b) que la personne qui reçoit ces données accepte les conditions de ce contrat de licence de l'utilisateur final; et (c) que vous transférez les données dans la forme exacte de votre achat, en transférant physiquement le média (p. ex., le CD-ROM ou le DVD acheté), tous les emballages d'origine, tous les manuels et toute autre documentation qui l'accompagnent. Les coffrets de plusieurs disques ne peuvent être transférés ou vendus que complets, tels que fournis, et non en disques séparés.

Limitations de licence additionnelles : sauf si vous détenez un permis précis à cette fin par NT par une entente écrite séparée, et sans limiter le paragraphe précédent, votre licence est accordée pour l'utilisation des données tel qu'énoncé dans ce contrat, et vous ne pouvez pas (a) utiliser ces données avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un système de

Appendices

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

AVERTISSEMENT



Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Absence de garantie : Ces données vous sont fournies « telles quelles » et vous convenez de les utiliser à vos propres risques. NT et ses titulaires de licences (y compris leurs concédants et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, représentation ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'aptitude à un emploi donné, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Dénégation de garantie : NT ET SES TITULAIRES DE LICENCES (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU DE NON-CONTREFAÇON. Certains États, territoires et Pays n'autorisent pas certaines exclusions de garantie, et, dans cette mesure, les exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous concerner.

Dénégation de responsabilité : NT ET SES CONCÉDANTS (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA REVENDICATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU LA POSSESSION DE CES DONNÉES, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES DONNÉES, TOUT DÉFAUT DE CES DONNÉES, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE OU FONDÉS SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NT OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE UN TEL DOMMAGE. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Réglementation de l'exportation : Vous consentez à n'exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec les licences et les approbations qui s'imposent en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce

Appendices

des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations empêchent NT de respecter toute obligation décrite dans les présentes dans le but de livrer ou de distribuer les données, un tel manque sera excusé et ne constituera pas une violation de la présente convention.

Entente globale : ces termes et conditions constituent l'accord entier entre NT (et ses concédants, y compris leurs propres concédants et fournisseurs) et vous ayant trait à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Divisibilité : si vous et NT reconnaissez qu'une partie de cet accord est jugée illégale ou inapplicable, les autres dispositions de cet accord resteront néanmoins en vigueur.

Loi directrice : ces termes et conditions seront régies par les lois de l'État de l'Illinois, sans donner effet à (i) ses dispositions de conflit de lois, ou (ii) la Convention des Nations Unies pour les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclus. Vous acceptez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois pour tous les différends, les revendications et les actions découlant de ou en rapport avec les données qui vous sont fournis dans les présentes.

Utilisateurs finaux gouvernementaux : si les données sont en cours d'acquisition par ou pour le compte du gouvernement des États-Unis ou toute autre personne qui cherche à obtenir ou à l'application des droits similaires à ceux habituellement réclamés par le gouvernement des États-Unis, ces données est un « article commercial » tel que ce terme est défini dans la réglementation 48 CFR (« FAR ») 2,101, est autorisé conformément à la

présente licence de l'utilisateur final, et à chaque copie de données livrées ou autrement fournies doivent être marqués et embarquées le cas échéant, avec le texte suivant « Avis d'utilisation », et d'être traités conformément aux Avis de ce type :

AVIS D'UTILISATION

CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

NOM :

NAVTEQ

CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

ADRESSE :

425 West Randolph Street, Chicago, IL 60606.

Ces données est un « article commercial » tel que ce terme est défini dans FAR 2.101

et est soumis aux dispositions de l'accord de licence pour utilisateurs finaux dans lesquelles

ces données étaient fournies.

© 2011 NAVTEQ. Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, organisme du gouvernement fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende disposition contraire, le responsable des marchés, organisme du gouvernement fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral doit en aviser NAVTEQ avant de rechercher des moyens supplémentaires ou autres droits dans les données.

Données de point d'accès Wi-Fi fournies par JiWire, © 2013 JiWire.

Appendices

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright© 2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et service peut respecter une ou plusieurs des brevets américains suivants no 5 987 525; no 6 061 680; no 6 154 773, no 6 161 132, no 6 230 192, no 6 230 207, no 6 240 459, no 6 330 593, et d'autres brevets qui ont été émis ou qui sont en instance. Certains services sont fournis sous licences de Open Globe, Inc. pour les États-Unis : no 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, et le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote®

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, la piste et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil.

Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Le cas échéant, toutes les restrictions établies aux présentes et relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections établis aux présentes dont jouit Gracenote.

Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous enfreignez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote. Gracenote, respectivement, réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous a été remis pour toute information que vous fournissez, y

Appendices

compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS SOUS LICENCE « EN L'ÉTAT ». GRACENOTE NE CONSENT AUCUNE REPRÉSENTATION NI GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERONT PAS INTERROMPUS. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU SUPPLÉMENTAIRES QUE GRACENOTE

PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE À N'IMPORTE QUEL MOMENT. GRACENOTE DÉNIE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL OU DE TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE.

© Gracenote 2007.

FCC ID : KMHSYNGG2

IC : 1422A-SYNGG2

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été rencontrées.

Appendices

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi entretenir votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons défini des intervalles d'entretien réguliers pour votre véhicule sur la base de tests rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles recommandés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser le coût d'exploitation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les services d'entretien périodique et de vous assurer que les matériaux utilisés satisfont aux normes énoncées dans le présent Guide du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 341).

Le non-respect de l'entretien périodique recommandé annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi effectuer l'entretien chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de remplacement Ford et Motorcraft d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces de remplacement authentiques de marques Ford et Motorcraft, ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 12 mois ou 20 000 km (12 000 mi) sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et vous offrent l'avantage de faire vos achats en un seul endroit. Ils peuvent effectuer tout l'entretien de votre véhicule, qu'il s'agisse de maintenance générale ou de réparations suite à une collision.

Note : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Entretien de votre véhicule

Véhicules équipés d'un moteur 3,5 L, 3,7 L ou 5 L

Votre véhicule est équipé d'un indicateur de durée d'huile intelligent qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

L'écran d'information affiche **VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE** ou **VIDANGE HUILE REQUISE** lorsqu'il est temps d'effectuer une vidange d'huile.

Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans un délai de deux semaines ou 800 km (500 mi) lorsque le message **VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE** ou **VIDANGE HUILE REQUISE** s'affiche. Veillez à remettre à zéro l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile.

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez pas un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les intervalles de vidange d'huile.

Véhicules équipés d'un moteur 6,2 L

Votre véhicule n'est pas équipé d'un indicateur de durée d'huile intelligent. Voyez le programme d'entretien des 12 000 km (7 500 mi) pour la fréquence des vidanges d'huile.

Tous les véhicules

Votre véhicule est très perfectionné et comprend de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire pour effectuer les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule, et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Guide du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Entretien de votre véhicule

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
L'usure et la pression correcte des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Tous les six mois
Connexions de la batterie. Nettoyez-les au besoin.
Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyez-les au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des bourrelets d'étanchéité des portes. Lubrifiez-les au besoin.
Fonctionnement des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifiez-les au besoin.
Fonctionnement du frein de stationnement.

Entretien de votre véhicule

Tous les six mois

Usure et fonctionnement des ceintures de sécurité et des loquets de siège.

Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).

Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez les balais au besoin.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que votre véhicule fonctionne parfaitement.

Inspection multipoint

Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Rendement de la batterie	Radiateur, refroidisseur et flexibles du réchauffeur et du système de climatisation
Filtre à air du moteur	Éléments de suspension pour les fuites ou les dommages
Échappement	Direction et tringlerie
Éclairage extérieur et fonctionnement du système de feux de détresse	Usure et pression correcte des pneus (y compris la roue de secours)**

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint	
Niveaux des liquides* ; remplissage au besoin	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Présence de fuites d'huile et de liquides	Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces

* Frein, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique, direction assistée (si le véhicule est équipé d'une direction assistée à commande hydraulique) et liquide de lave-glace.

**Si votre véhicule est équipé d'une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du produit d'étanchéité anticrevaison, indiquée sur la cartouche. Remplacez le produit d'obturation au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. C'est une façon complète d'effectuer l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification présente instantanément l'état général de votre véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Indicateur de durée d'huile intelligent (Véhicules équipés des moteurs 3,5 L, 3,7 L et 5 L)

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile intelligent qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants lors de ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer par le fait même l'impact écologique sur l'environnement.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous indique lorsqu'une vidange d'huile est nécessaire en affichant **HUILE MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE** ou **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

Entretien de votre véhicule

Quand prévoir le message VIDANGE HUILE REQUISE	
Intervalle	Utilisation du véhicule et exemple
12 000 à 16 000 km (7 500 à 10 000 mi)	Normale
	Conduite normale sur autoroute Charge ou remorquage modéré(e) à nul(le) Routes plates à modérément vallonnées Fonctionnement au ralenti non prolongé
8 000 à 11 999 km (5 000 à 7 499 mi)	Sévère
	Charge/remorquage modéré(e) à lourd(e) Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement au ralenti prolongé Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides
4 800 à 7 999 km (3 000 à 4 999 mi)	Extrême
	Charge ou remorquage maximal(e) Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides

Entretien de votre véhicule

Périodicité d'entretien normale

Moteurs 3,5 L, 3,7 L et 5 L

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme il est indiqué à l'écran d'information*
Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur. **
Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures de la bande de roulement.
Effectuez une inspection multipoint (conseillée).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide d'une jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures et les flexibles de frein et le frein de stationnement.
Inspectez la solidité du circuit de refroidissement du moteur et les flexibles.
Vérifiez le circuit d'échappement et les écrans pare-chaleur.
Vérifiez le pont avant et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs (véhicules à quatre roues motrices).
Vérifiez l'état des soufflets de demi-arbre.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez tous les points équipés de graisseurs.
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal(e).

* Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 km (10 000 mi).

** L'indicateur de durée d'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre.

Autres interventions d'entretien¹	
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre du siège à régulation de température (chauffant/rafraîchissant) (selon l'équipement).
	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur. ²

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien ¹	
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies.
	Inspectez les courroies d'entraînement des accessoires. ³
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique.
	Vidangez l'huile pour pont avant (véhicules à quatre roues motrices).
	Vidangez l'huile pour pont arrière.
	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires.

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance désignée pour l'intervalle.

² Remplacement initial à six ans ou 160 000 kilomètres (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 kilomètres (50 000 mi).

³ Après l'inspection initiale, inspectez toutes les deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

Moteur 6,2 L

Tous les 12 000 km (7 500 mi) ou tous les six mois (selon la première échéance)
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
Permutez les pneus [*] , inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal(e).
Effectuez l'inspection multipoint (recommandée).

^{*} Pour le Raptor SVT, une fréquence de rotation des pneus spécifique doit être respectée. Consultez le supplément pour plus de renseignements.

Entretien de votre véhicule

Tous les 24 000 km (15 000 mi) ou tous les 12 mois (selon la première échéance)

Vérifiez le niveau d'huile de boîte de vitesses automatique. Consultez un concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures et les flexibles de frein et le frein de stationnement.
Vérifiez la concentration du liquide du circuit de refroidissement et vérifiez les flexibles.
Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaleur.
Vérifiez le pont avant et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs (véhicules à quatre roues motrices).
Vérifiez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.

Autres interventions d'entretien

Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre du siège à régulation de température (chauffant/rafraîchissant) (selon l'équipement).
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 156 000 km (97 500 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.
Tous les 168 000 km (105 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur. *
	Inspectez les courroies d'entraînement des accessoires. **
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique.
	Vidangez l'huile pour pont avant (véhicules à quatre roues motrices).
	Vidangez l'huile pour pont arrière.

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien	
	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires si elles n'ont pas été remplacées au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).

* Remplacement initial après six ans ou 168 000 km (105 000 mi), puis tous les trois ans ou 72 000 km (45 000 mi).

** Si elles ne sont pas remplacées, inspectez-les tous les 24 000 km (15 000 mi).

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES

Moteurs 3,5 L, 3,7 L et 5 L

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme indiqué.

Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants à la période spécifiée ou dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant l'affichage du message **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** s'affiche à 46 270 kilomètres (28 751 mi). Vidangez l'huile de la boîte de vitesses automatique aux 48 000 kilomètres (30 000 mi).
- **Exemple 2** : Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** n'est **pas** apparu, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) (par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km [25 000 mi]). Remplacez le filtre à air du moteur.

Traction d'une remorque ou utilisation d'un porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Vérifiez et graissez les joints de cardan. Consultez les interventions d'entretien des essieux sous Exceptions .
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Entretien de votre véhicule

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse sur de longues distances, comme c'est le cas pour les véhicules commerciaux (véhicules de livraison, taxis ou véhicules de patrouille).	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les bougies d'allumage.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non goudronnées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal(e).
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur. *
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

*Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Conduite tout-terrain	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Vérifiez la timonerie de direction, les rotules et les joints de cardan; lubrifiez-les s'ils sont munis de graisseurs.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou aux six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. *

Entretien de votre véhicule

Conduite tout-terrain	
	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormaux des roues et composants connexes.
	Permutez les pneus, contrôlez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez la graisse et les joints à graisse des roulements de roues avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicules à deux roues motrices).
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

* Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
Chaque intervalle de vidange d'huile	Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Moteur 6,2 L

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme indiqué.

Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces

conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez et graissez les joints de cardan.
	Consultez les interventions d'entretien des essieux sous Exceptions .
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal(e).
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou aux six mois	Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur. *

Entretien de votre véhicule

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
	Vérifiez et lubrifiez les joints de cardan.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

*Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (livraison, taxi, véhicules de patrouille ou de livraison)	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Vérifiez le circuit de freinage.
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal(e).
	Lubrifiez les joints à rotule des bras de suspension et de la direction s'ils sont munis de graisseurs.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou aux six mois	Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur. *
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les bougies d'allumage.

*Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre.

Entretien de votre véhicule

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non goudronnées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal(e).
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur. *
	Vérifiez et lubrifiez les joints de cardan.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

*Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre.

Conduite tout-terrain	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Vérifiez la timonerie de direction, les rotules et les joints de cardan; lubrifiez-les s'ils sont munis de graisseurs.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou aux six mois	.Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. *
	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal(e) des roues et composants connexes.
	Permutez les pneus, contrôlez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

*Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre.

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
Chaque intervalle de vidange d'huile	Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Entretien de votre véhicule

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Entretien normal des essieux du véhicule

Les ponts arrière et les prises de mouvement à lubrifiant synthétique ainsi que les camionnettes équipées de ponts de marque Ford sont lubrifiés à vie. La vérification du niveau de liquide ou la vidange n'est requise que si une fuite est détectée, qu'une intervention doit être effectuée ou que l'ensemble a été immergé dans l'eau. Si vous tractez une remorque sur de longs parcours et que la température est supérieure à 21 °C (70 °F) ou à pleins gaz pendant de longues périodes à plus de 72 km/h (45 mi/h), les huiles non synthétiques de pont arrière doivent être remplacées tous les 4 800 km (3 000 mi) ou aux trois mois, selon la première éventualité. Cet intervalle peut être ignoré si le pont a été rempli d'huile synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux spécifications Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce FITZ-19580-B, ou un produit équivalent. Ajoutez de l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour remplir complètement les ponts arrière autobloquants. Voir **Capacités et spécifications** (page 341).

Entretien des essieux pour véhicules de police, taxi, location

: Vidangez l'huile pour pont arrière tous les 160 000 km (100 000 mi). La vidange d'huile pour pont arrière peut être ignorée si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux normes Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce FITZ-19580-B, ou un produit équivalent. Ajoutez 118 ml (4 oz US)

d'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière TrACTION-Lok. Remplacez l'huile du pont chaque fois que ce dernier a été submergé dans l'eau.

Remplacement du filtre à carburant pour la Californie

: Si votre véhicule est immatriculé dans l'État de Californie, le comité sur la protection de l'air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer au registre toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

: Si vous conduisez votre véhicule au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est similaire en utilisant une huile homologuée par l'American Petroleum Institute (API), certifiée pour les moteurs à essence (marque de certification) de qualité SM ou SN, l'intervalle normal des vidanges d'huile est de 8 000 km (5 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur

: La durée de vie du filtre à air du moteur dépend de l'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le remplacer au besoin.

Entretien de votre véhicule

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Index

4

4WD

Voir : Quatre roues motrices.....175

A

A/C

Voir : Chauffage et climatisation.....123

ABS

Voir : Freins.....187

Accessoires.....352

Apparence extérieure.....352

Apparence intérieure.....352

Style de vie.....352

Tranquillité d'esprit.....352

Accessoires

Voir : Pièces de rechange recommandées
.....12

Accoudoir arrière.....141

Accoudoir avant.....141

Affichage d'information.....98

Généralités.....98

Afficheur de messages

Voir : Affichage d'information.....98

Aide au démarrage en côte.....188

Utilisation du système d'aide au démarrage
en côte.....189

Aide au stationnement.....196

Sonar de recul.....197

Aides à la conduite.....202

Aides au stationnement.....196

Alarme

Voir : Alarme antivol.....69

Alarme antivol.....69

Armement de l'alarme.....70

Désarmement de l'alarme.....70

Antipatinage.....190

Principes de fonctionnement.....190

Aperçu sous le capot - 3,5 L

Ecoboost™.....272

Aperçu sous le capot - 3,7 L.....273

Aperçu sous le capot - 5 L.....274

Aperçu sous le capot - 6,2 L.....275

Appendices.....491

Applications et services du système

SYNC™.....394

Assistance 911.....394

Rapport sur l'état du véhicule.....397

Services SYNC : Services d'information des
conditions de la circulation, d'itinéraires
et de renseignements.....399

SYNC AppLink.....401

Appuie-tête.....131

Pour régler l'appuie-tête.....133

À propos de ce manuel.....7

Protection de l'environnement.....7

Assistance à la clientèle.....251

Assistance dépannage.....246

Véhicules vendus au Canada – Comment
faire appel au service d'assistance
dépannage.....247

Véhicules vendus au Canada – Utilisation
du service d'assistance
dépannage.....247

Véhicules vendus aux États-Unis :
Utilisation du service de
dépannage.....246

Véhicules vendus aux États-Unis –
Comment faire appel au service
d'assistance dépannage.....246

Audio numérique.....368

Dépannage relatif à la réception et à la
station de radio HD.....369

Autoradio - Véhicules avec :

AM/FM/CD/SYNC/Radio
satellite.....360

Autoradio - Véhicules avec :

AM/FM.....358

Autoradio - Véhicules avec : Sony

AM/FM/CD.....367

Avis spéciaux.....13

Directives spéciales.....13

Garantie limitée de véhicule neuf.....13

Index

B	
Boîte de vitesses automatique.....168	
Description des positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique à 6 rapports.....168	
Interverrouillage du levier sélecteur.....172	
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....174	
Utilisation de la boîte de vitesses SelectShift AutomaticMD à sélecteur bifonction.....170	
Boîte de vitesses.....168	
Boîte de vitesses	
Voir : Boîte de vitesses.....168	
C	
Caméra de recul	
Voir : Caméra de rétrovision197	
Caméra de rétrovision197	
Utilisation du système de caméra de recul.....198	
Capacités et spécifications.....341	
Spécifications techniques.....346	
Capteur de poids du passager	
avant.....43	
Carburant et remplissage.....158	
Ceintures de sécurité.....32	
Principes de fonctionnement.....32	
Centrale multimédia.....375	
Chaîne audio357	
Généralités.....357	
Chaînes à neige	
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....325	
Changement d'une roue.....332	
Emplacement de la roue de secours et des outils.....334	
Procédure de remplacement d'une roue.....335	
Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente.....333	
Chauffage	
Voir : Chauffage et climatisation.....123	
Chauffage et climatisation.....123	
Chauffe-moteur.....156	
Utilisation du chauffe-moteur.....157	
Cirage.....299	
Clés et commandes à distance.....53	
Clignotants.....82	
Changement de voie.....82	
Climatisation	
Voir : Chauffage et climatisation.....123	
Climatisation.....478	
Commandes vocales de chauffage et climatisation.....480	
Combiné des instruments.....92	
Commande audio.....74	
Média.....75	
Recherche, suivant ou précédent.....75	
Type 1.....74	
Type 2.....75	
Commande automatique de la température.....126	
Commande d'éclairage.....80	
Avertisseur optique.....80	
Feux de route.....80	
Commande d'éclairage du tableau de bord.....81	
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel256	
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....256	
Commande de l'affichage d'information.....76	
Type 1.....76	
Type 2.....76	
Commande manuelle de la température.....123	
Commande vocale.....75	
Commutateur d'allumage.....154	
Conduite dans l'eau.....241	
Conduite économique.....240	
Conseils de conduite avec l'ABS	
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblochage.....187	
Conseils de conduite.....240	
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblochage.....187	
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle128	
Consignes de sécurité.....158	
Console centrale.....153	
Console de pavillon.....153	

Index

Consommation de carburant.....	163	Démarrage-secours du véhicule.....	248
Calcul de la consommation de carburant.....	164	Branchement des câbles volants.....	248
Remplissage du réservoir de carburant.....	163	Débranchement des câbles volants.....	249
Contacteur de démarrage		Démarrage-secours.....	249
Voir : Commutateur d'allumage.....	154	Préparation du véhicule.....	248
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	491	Déneigement.....	242
Contrat de licence de l'utilisateur final SYNC®.....	491	Fonctionnement de la boîte de vitesses pendant le déneigement.....	244
Contrôle de stabilité.....	191	Installation du chasse-neige.....	242
Principes de fonctionnement.....	191	Température du moteur pendant le déneigement.....	244
Coupeure de carburant	247	Température extérieure pendant le déneigement.....	245
Couvre-plancher.....	241	Travaux de déneigement avec un véhicule équipé de sacs gonflables.....	244
Création d'un dispositif MyKey.....	59	Utilisation du véhicule équipé du chasse-neige.....	243
Programmation ou modification des réglages configurables.....	60	Dépannage.....	246
D		Dépannage du système SYNC™.....	412
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	257	Dépose d'un phare.....	292
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	256	Remplacement des ampoules de phares à halogène (selon l'équipement).....	292
Démarrage à distance.....	129	Remplacement des ampoules de phares avec lampe à décharge (selon l'équipement).....	293
Derniers réglages.....	129	Désignation du code de boîte de vitesses.....	345
Dispositifs chauffants et rafraîchissants.....	130	Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	51
Réglages automatiques.....	129	Diagnostic de panne MyKey.....	62
Démarrage d'un moteur à essence.....	155	Différentiel à glissement limité	185
Coupeure du moteur lorsque votre véhicule est immobile.....	155	Différentiel autobloquant électronique.....	185
Démarrage impossible.....	155	Activation du différentiel à blocage électronique.....	186
Démarrage par temps froid (véhicules à carburant mixte uniquement).....	155	Direction.....	202
Pour arrêter le moteur lorsque le véhicule se déplace, procédez comme suit	155	Direction assistée électrique (Moteurs 3,7 L, 5 L et 3,5 L EcoBoostMC).....	202
Précautions contre les gaz d'échappement.....	156	Direction hydraulique (moteur 6,2 L).....	202
Renseignements importants concernant la ventilation.....	156	Dispositifs de retenue supplémentaires.....	41
Démarrage et arrêt du moteur.....	154	Principes de fonctionnement.....	41
Généralités.....	154		

Index

Divertissement.....	440	Entreposage du véhicule.....	303
Audio Bluetooth.....	458	Au terme de l'entreposage.....	305
Entrées AV.....	459	Batterie.....	304
Fente pour carte SD et port USB.....	454	Carrosserie.....	304
Information sur la prise en charge des		Circuit de refroidissement.....	304
lecteurs de médias, des formats de		Circuit d'alimentation.....	304
médias et des métadonnées.....	458	Divers.....	305
Lecteur de disques compacts.....	453	Freins.....	304
Radio AM-FM.....	442	Généralités.....	303
Radio satellite SIRIUS® (si l'abonnement		Moteur.....	304
est actif).....	448	Pneus.....	304
Recherche dans le contenu d'un		Entretien des ceintures de sécurité et	
dispositif.....	440	des dispositifs de retenue pour	
Dossier d'entretien périodique	523	enfants.....	39
DRL		Entretien des pneus.....	308
Voir : Feux de jour.....	81	Adhérence AA A B C.....	309
E		Information sur l'indice de qualité uniforme	
Eclairage.....	80	des pneus.....	308
Éclairage intérieur.....	83	Renseignements moulés sur le flanc du	
Lampes d'accueil, de lecture et d'aire de		pneu.....	311
chargement (selon l'équipement).....	84	Température A B C.....	309
Lampes de lecture de la première rangée		Terminologie applicable aux pneus.....	310
(selon l'équipement).....	83	Usure de la bande de roulement.....	309
Plafonnier arrière, lampes d'accueil (selon		Entretien de votre véhicule.....	508
l'équipement).....	83	Entretien du véhicule.....	297
Plafonnier arrière (selon		Généralités.....	297
l'équipement).....	83	Entretien.....	270
Ecrous de roue		Généralités.....	270
Voir : Changement d'une roue.....	332	Entretien périodique — conditions de	
Écrous de roue		conduite rigoureuses.....	517
Voir : Changement d'une roue.....	332	Exceptions.....	522
Effacement de la programmation de		Moteur 6,2 L.....	519
tous les dispositifs MyKey.....	60	Moteurs 3,5 L, 3,7 L et 5 L.....	517
En Californie (États-Unis seulement)		Entretien périodique normal.....	512
.....	252	Indicateur de durée d'huile intelligent	
Enregistrement de données	9	(Véhicules équipés des moteurs 3,5 L,	
Enregistrement des données		3,7 L et 5 L).....	512
d'entretien.....	9	Périodicité d'entretien normale.....	514
Enregistrement des données		Entretien usuel — Généralités.....	508
d'événement.....	10	Inspection multipoint.....	511
Enregistrement des données d'événement		Pourquoi effectuer l'entretien chez votre	
Voir : Enregistrement de données	9	concessionnaire?.....	508
Entrée sans clé.....	65	Pourquoi entretenir votre véhicule?.....	508
CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ		Protégez votre investissement.....	508
SECURICODEMC.....	65	Vérifications et procédures d'entretien par	
		le propriétaire.....	510
		Équipement de communication	
		mobile.....	13

Index

Espaces de rangement.....	153
Essuie-glaces automatiques.....	78
Essuie-glaces.....	78
Essuie-glaces asservis à la vitesse du véhicule (selon l'équipement).....	78
Essuie-glaces et lave-glaces.....	78
Étiquette d'homologation du véhicule.....	344

F

Feux de détresse.....	247
Feux de jour.....	81
Filtre à carburant.....	283
Fonction de mémorisation.....	136
Fonction d'entrée et de sortie faciles.....	136
Fonction de stabilisation de la remorque.....	218
Ford Credit.....	12
(États-Unis seulement).....	12
Ford Protect.....	354
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT).....	356
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS seulement).....	354
Frein à main Voir : Frein de stationnement.....	188
Frein de stationnement.....	188
Freins.....	187
Généralités.....	187
Fusibles.....	258

G

Gestion du terrain.....	194
Principes de fonctionnement.....	194
Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	85
Glaces à commande électrique.....	85
Commande à impulsion.....	85
Fonction d'inversion en cas d'obstruction.....	85
Lunette arrière coulissante électrique.....	86
Temporisation des accessoires.....	86
Verrouillage des glaces.....	86
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	128
Lunette arrière chauffante.....	128
Rétroviseur extérieur chauffant.....	129
Glossaire des symboles.....	7

H

Hayon.....	212
Dépose du hayon.....	212
Marchepied de hayon.....	213
Marchepied latéral de plateau.....	214
Rallonge de plateau à claire-voie.....	215
Serrure de hayon.....	212

HDC

Voir : Utilisation du contrôle en descente.....	194
--	-----

I

Indicateurs et avertisseurs sonores.....	97
Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage.....	97
Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....	97
Carillon avertisseur de phares allumés.....	97
Information.....	467
Alertes.....	474
Assistance 911.....	474
Calendrier.....	474
Rapport sur l'état du véhicule.....	477
Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement).....	468
SIRIUS Travel Link.....	471

Index

N

Navigation.....	481
Catégories de points d'intérêt.....	482
CitySeekr.....	483
Commandes vocales de navigation.....	488
Définir une destination.....	481
Définir vos préférences de navigation.....	484
Mises à jour cartographiques du système de navigation.....	488
Mode d'affichage de carte.....	486
Touches d'accès rapide.....	488
Nettoyage de l'extérieur.....	298
Bandes décoratives ou graphismes (selon l'équipement).....	298
Éléments extérieurs chromés.....	298
Nettoyage des pièces extérieures en plastique.....	299
Soubassement de carrosserie.....	299
Nettoyage de l'habitacle.....	300
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	301
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	300
Nettoyage des roues en alliage.....	297
Nettoyage des sièges en cuir.....	302
AVEC L'ÉDITION KING RANCH.....	302
SANS L'ÉDITION KING RANCH.....	302
Nettoyage du moteur.....	299
Numéro d'identification du véhicule.....	343

O

Options uniques d'exportation.....	14
Ouverture et fermeture du capot.....	271
Ouvre-porte de garage	
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....	142
Ouvre-porte de garage universel.....	142
Système d'automatisation domestique CAR2U®.....	142
Système de commande sans fil HomeLink.....	146

P

Panne de carburant.....	160
Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant.....	161
Paramètres.....	428
Affichage.....	429
Horloge.....	428
Réglages.....	431
Son.....	430
Véhicule.....	430
Pare-soleil.....	90
Miroir de courtoisie éclairé.....	90
Rallonge coulissante.....	90
PATS	
Voir : Système antivol passif.....	68
Pédales.....	77
Pédales	
Voir : Réglage des pédales.....	77
Perchlorate.....	11
Personal Safety System™.....	40
Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System?.....	40
Phares antibrouillards avant.....	82
Phares antibrouillards avant	
Voir : Phares antibrouillards avant.....	82
Phares automatiques.....	80
Pièces de rechange recommandées.....	12
Entretien périodique et réparations mécaniques.....	12
Garantie sur les pièces de rechange.....	12
Réparation en cas de collision.....	12
Pièces Motorcraft.....	343
Pneus	
Voir : Roues et pneus.....	306
Poids de remorquage recommandés.....	219
Calcul du poids maximal en charge de la remorque pour votre véhicule.....	228
Pont arrière.....	185
Port USB.....	375
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	17
Positions assises appropriées.....	131
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada.....	254

Index

Pour obtenir les services nécessaires	
À l'extérieur.....	251
Prise d'entrée auxiliaire.....	374
Prises de courant auxiliaires.....	151
Emplacements.....	151
Prise de courant 110 V c.a.....	151
Prise de courant de 12 V c.c.....	151
Produits de nettoyage.....	297
Programmateur de vitesse.....	75
Principes de fonctionnement.....	200
Programmeur de vitesse	
Voir : Programmeur de vitesse.....	200
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	200
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	
.....	253
Proposition 65 de la Californie.....	11
Q	
Qualité du carburant.....	159
Choisir le bon carburant pour un véhicule à carburant mixte (selon l'équipement).....	159
Choisir le bon carburant pour un véhicule autre que à carburant mixte (selon l'équipement).....	159
Indice d'octane recommandé.....	160
Quatre roues motrices.....	175
R	
Radio par satellite.....	371
Dépannage.....	373
Facteurs de réception du signal radio satellite.....	371
Numéro de série électronique de la radio satellite.....	372
Service de radio satellite SIRIUSMD.....	372
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	37
Belt-MinderMD.....	37
Ravitaillement.....	161
Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™.....	162
Réglage des pédales.....	77
Réglage des phares.....	290
Réglage horizontal.....	292
Réglage vertical.....	290
Réglage du volant.....	73
Colonne de direction inclinable et télescopique.....	73
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	36
Rehausseurs.....	19
Types de rehausseur.....	19
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	237
Remorquage d'urgence.....	237
Remorquage derrière un véhicule de loisir.....	237
Remorquage.....	217
Remplacement d'une ampoule.....	293
Condensation dans les blocs optiques.....	293
Remplacement de l'ampoule d'éclairage de la plaque d'immatriculation.....	295
Remplacement des ampoules d'antibrouillards (selon l'équipement).....	294
Remplacement des ampoules de feux stop/feux arrière/clignotants/feux de recul.....	294
Remplacement des ampoules de la lampe d'aire de chargement et du troisième feu stop.....	294
Remplacement des ampoules de rétroviseur extérieur avec clignotant.....	295
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	57
Remplacement d'un fusible.....	258
Fusibles.....	258
Remplacement de la batterie de 12 V.....	284
Système de gestion de batterie (selon l'équipement).....	286
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	290
Remplacement du filtre à air - 3,5 L Ecoboost™.....	286
Remplacement du filtre à air - 3,7 L/5 L/6,2 L.....	288

Index

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	53
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	297
Rétroviseur intérieur.....	89
Rétroviseur à électrochrome.....	89
Rétroviseurs extérieurs.....	86
Feux de gabarit.....	88
Fonction anti-éblouissement à réglage automatique (selon l'équipement).....	88
Rétroviseur grand angle intégré (selon l'équipement).....	88
Rétroviseurs à réglages mémorisés.....	87
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique.....	86
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	87
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	87
Rétroviseurs-signaux.....	88
Rétroviseurs télescopiques.....	88
Rétroviseurs	
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	85
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....	128
Rodage.....	240
Rodage	
Voir : Rodage.....	240
Roues et pneus.....	306
Généralités.....	306
Spécifications techniques.....	340
S	
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	42
Enfants et sacs gonflables.....	43
Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant.....	42
Sacs gonflables latéraux.....	48
Safety Canopy™.....	49
Sécurité enfants.....	15
Généralités.....	15
Sécurité.....	68
Serrures.....	63
Sièges à commande électrique.....	135
Dossier inclinable à commande électrique.....	135
Support lombaire à réglage électrique.....	135
Sièges à commande manuelle.....	134
Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière.....	134
Réglage de l'inclinaison.....	134
Support lombaire à réglage manuel.....	134
Sièges arrière.....	137
Relevage du coussin de la banquette arrière (cabine 6 places).....	137
Retour du coussin de siège en position normale.....	137
Sièges chauffants.....	138
Sièges arrière chauffants.....	139
Sièges.....	131
Sièges ventilés.....	140
Remplacement des filtres à air des sièges chauffants et rafraîchissants.....	140
Spécifications du moteur.....	341
Cheminement de la courroie d'entraînement.....	341
Spécifications techniques	
Voir : Capacités et spécifications.....	341
SYNC™.....	376
Généralités.....	376
Système antidémarrage	
Voir : Système antivol passif.....	68
Système antipollution	165
Autodiagnostic embarqués (OBD-II).....	166
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien.....	166
Système antivol passif.....	68
SecuriLockMC.....	68
Système de surveillance de la pression des pneus.....	326
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....	328
Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus.....	327
Système d'alerte après impact.....	250
T	
Tableau de spécifications des ampoules.....	295

Index

Tableau de spécifications des fusibles.....	259
Boîte à relais pour commandes additionnelles (SVT Raptor seulement).....	268
Boîtier de distribution électrique.....	259
Porte-fusibles de l'habitacle.....	265
Télécommande.....	53
Clés à télécommande intégrée.....	53
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	55
Démarrateur à distance.....	55
Fonction de rappel des réglages mémorisés.....	54
Localisateur de véhicule.....	55
Remplacement de la pile.....	54
Téléphone.....	461
Commandes vocales de téléphone.....	466
Couplage d'autres téléphones.....	462
Couplage initial de votre téléphone.....	462
Faire un appel.....	463
Messagerie texte.....	464
Options du menu du téléphone.....	463
Paramètres du téléphone.....	465
Réception d'un appel.....	463
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	37
Conditions de fonctionnement.....	37
Témoins et indicateurs.....	94
4X2.....	97
Anomalie du groupe motopropulseur/puissance réduite/commande électronique de l'accélérateur.....	96
Antipatinage et contrôle de stabilité.....	96
Avertissement de basse pression des pneus.....	95
Bas niveau de carburant.....	95
Batterie.....	94
Bouclage de la ceinture de sécurité.....	95
Circuit de freinage.....	94
Clignotant.....	94
Contrôle en descente.....	95
Désactivation de l'antipatinage/contrôle de stabilité.....	96
Différentiel autobloquant électronique.....	95
Feux de route.....	95
Freins antiblocage.....	94
Huile moteur.....	95
Mode 4 roues motrices automatique.....	97
Mode 4 roues motrices de gamme basse.....	97
Mode 4 roues motrices de gamme haute.....	97
Mode de traction.....	96
Porte mal fermée.....	95
Régulateur de vitesse.....	94
Sac gonflable avant.....	95
Témoin d'anomalie du moteur.....	96
Température du liquide de refroidissement du moteur.....	95
Vérifier 4X4.....	94
Toit ouvrant.....	90
Fonction de rebond.....	91
Ouverture du toit ouvrant transparent en position d'aération.....	91
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent.....	90
Toit ouvrant Voir : Toit ouvrant.....	90
Traction d'une remorque.....	217
Répartition de la charge.....	217
Transport de charge.....	204
Transport du véhicule.....	236

Index

U

Utilisation de chaînes à neige.....	325
Utilisation de l'antipatinage.....	190
Témoins et messages des systèmes.....	190
Utilisation de la reconnaissance vocale	378
Démarrage d'une session vocale.....	378
Interaction et rétroaction du système.....	379
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarrreur à distance.....	61
Utilisation des ceintures de sécurité.....	33
Bouclage de la languette autobloquante.....	34
Modes de blocage des ceintures de sécurité.....	35
Rallonge de ceinture de sécurité.....	36
Système de retenue pour femmes enceintes.....	34
Utilisation de la ceinture de sécurité avec languette autobloquante (siège central avant).....	33
Utilisation des marchepieds à déploiement électrique.....	71
Activation et désactivation.....	71
Déploiement électrique automatique.....	71
Déploiement manuel.....	71
Inversion en cas d'obstruction.....	72
Rangement à commande automatique.....	71
Utilisation des quatre roues motrices	175
Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules.....	179
Conduite hors route avec une camionnette ou un véhicule utilitaire.....	179
Témoins 4 roues motrices (4x4).....	175
Utilisation du dispositif de sélection électronique 4x4 en marche.....	175
Utilisation du système 4 roues motrices automatique 2 vitesses.....	177
Utilisation du contrôle de stabilité.....	192
AdvanceTracMC avec Roll Stability ControlMC (RSCMC).....	192
Utilisation du contrôle en descente.....	194
Modes de contrôle en descente.....	194
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	254
Utilisation du régulateur de vitesse.....	200
Mise en fonction du régulateur de vitesse.....	200
Mise hors fonction du régulateur de vitesse.....	201
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	403
Accès au menu de lecture.....	407
Caractéristiques du menu Srce.....	405
Commandes vocales relatives aux médiias.....	403
Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB.....	403
Param syst.....	409
Quel morceau est lu?.....	403
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	381
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....	385
Accès aux paramètres du téléphone.....	389
Commandes vocales de téléphone.....	382
Couplage d'autres téléphones.....	382
Couplage initial d'un téléphone.....	381
Établissement d'un appel.....	384
Messagerie texte.....	387
Options téléphoniques pendant un appel.....	384
Paramètres du système.....	391
Répondre à un appel.....	384

V

Ventilation	
Voir : Chauffage et climatisation.....	123
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	61
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	282
Vérification de l'huile moteur.....	276
Ajout d'huile moteur.....	276
Vérification de l'huile moteur Voir : Vérification de l'huile moteur.....	276
Vérification des balais d'essuie-glace.....	289

Index

Vérification du liquide de boîte de transfert.....	277	Verrouillage et déverrouillage.....	63
Vérification du liquide de direction assistée.....	283	Déverrouillage intelligent.....	63
Moteurs 3,5 L, 3,7 L et 5 L.....	283	Éclairage à l'entrée.....	64
Moteurs 6,2 L.....	283	Protection antidécharge de la batterie.....	65
Vérification du liquide de frein.....	282	Télécommande.....	63
Vérification du liquide de lave-glace.....	283	Verrouillage automatique et déverrouillage automatique.....	64
Vérification du liquide de refroidissement.....	278	Verrouillage électrique des portes.....	63
Ajout de liquide de refroidissement.....	278	Verrouillage sécurité enfants.....	30
À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale.....	280	Côté droit.....	31
Conditions climatiques rigoureuses.....	279	Côté gauche.....	30
Liquide de refroidissement recyclé.....	279	VIN	
Vérification du liquide de refroidissement du moteur.....	278	Voir : Numéro d'identification du véhicule.....	343
Vérification du liquide de refroidissement		Volant.....	73
Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	278		
Vérifications de remorquage essentielles.....	228		
Attelages.....	229		
Avant de tirer une remorque.....	234		
Chaînes de sécurité.....	230		
Connecteur de remorque.....	229		
Feux de remorque.....	234		
Freins de remorque.....	230		
Lancement ou récupération d'un bateau ou d'une moto aquatique.....	236		
Pendant la traction d'une remorque.....	234		
Utilisation d'un pare-chocs marche-pied (selon l'équipement).....	234		
Verrou du capot			
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	271		
Verrou du capot			
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	271		
Verrouillage électrique des portes			
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	63		

